

Résumé long de la thèse

Le 17 juillet 2015. L'immense décharge sanitaire de Naameh, ma ville natale, ferme pour de bon. À quelques 18 kilomètres de la capitale libanaise, et pendant 18 ans, elle accueille les déchets de Beyrouth et de la région du Mont-Liban. Très vite, les rues, les vallées, les bords de mer et les cours d'eau de Beyrouth et du Mont-Liban se transforment en décharges à ciel ouvert. Les déchets brûlent un peu partout au Liban à l'abri des regards, la nuit, sans que les municipalités ne puissent les absorber. Une crise sans fin, qu'est celle des déchets. Au bout de huit mois, le gouvernement propose, enfin, un plan d'urgence temporaire pour construire des décharges en mer, remblayées avec et sur des déchets d'anciennes montagnes d'ordures (devenues) inertes.

Si cet exemple peut sembler anecdotique, il n'est pas unique. Au total, ce sont plus de 6 kilomètres carrés d'espaces qui ont été gagnés sur la mer pour des remblaiements à grande échelle, au Liban. Parmi eux, quatre ont été édifiés, dans des espace-temps différents, en étendant sur la mer des décharges côtières. Celles-ci avaient pris la forme de montagnes de déchets, ou ce qu'on appelle en arabe جبل نفايات ou جبل زباله (Figure 1).



Figure 1 : Montagnes de déchets de Borj-Hammoud avant réhabilitation. Source : 14 octobre 2016, Borj-Hammoud. CDR, mai 2019.

Cette thèse s'appuie sur l'étude de ces quatre décharges transformées en remblais (Figure 2).

Les remblais littoraux au Liban : Entre dérèglements métaboliques, gestion des crises des déchets et flux de matières extraites, Joëlle ABOU ISSA, 2024.

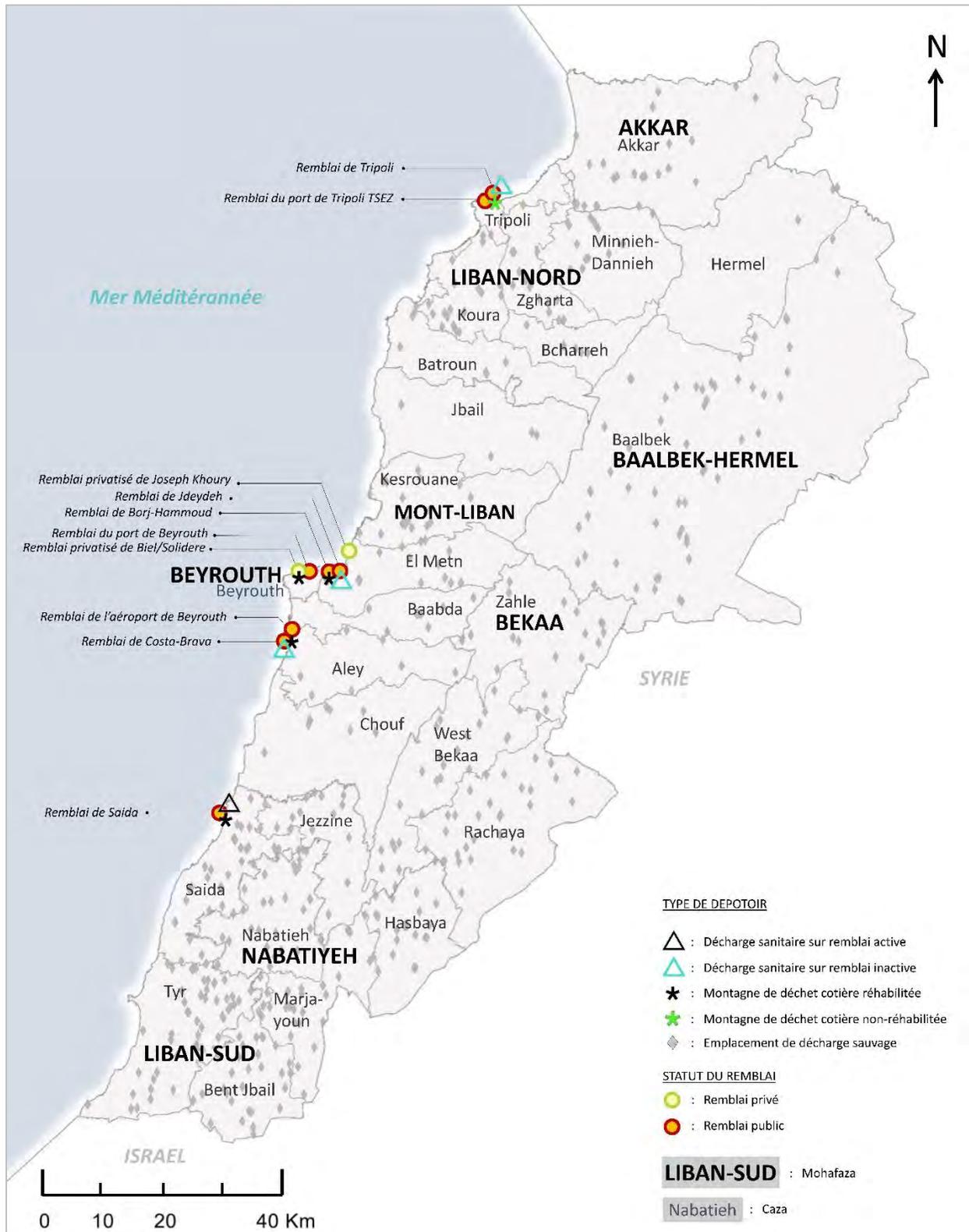


Figure 2 : Localisation et statut des sites de décharges côtières et des remblais cités dans la thèse. Source : CDR, 2016. Réalisation personnelle.

Les remblais littoraux au Liban : Entre dérèglements métaboliques, gestion des crises des déchets et flux de matières extraites, Joëlle ABOU ISSA, 2024.

Elles occupent des emplacements stratégiques en bord de mer : au centre-ville de Beyrouth, surnommée la décharge de Normandy, plus au sud du pays, à Saïda, ainsi que dans les banlieues respectives immédiates nord-est et sud-ouest de Beyrouth, à Borj-Hammoud/Jdeydeh et à Costa-Brava. (Figure 3)



Figure 3 : D'une décharge à un remblai. Les quatre cas d'études analysés dans cette thèse. Source : Google Earth. Réalisation personnelle.

Ces sites ont servi pendant la guerre à éliminer les déchets municipaux puis, pendant la reconstruction, à éliminer les déblais des ruines de bâtiments détruits par la guerre. En amont, ils ont fait l'objet de projets urbanistiques de très grande ampleur conçus par des aménageurs-urbanistes dans la phase précédant la guerre civile. Ils ont été réhabilités à des temporalités et dans des contextes différents, capitalisant sur la disponibilité des déchets et des déblais résultant de dérèglements métaboliques. Certains l'ont été dans le cadre des projets urbains qui les avaient initialement envisagées comme telles. D'autres ont été réorientés vers la gestion des déchets. De plus, leur faisabilité financière a reposé sur des mécanismes tout différents (publics ou privés) qui

ont en partie influencé leur finalité. Ils ont été confrontés à des impasses politico-économiques ou techniques, et dans certains cas, ne sont pas, à ce jour, finalisés ou valorisés au niveau attendu.

Certains restent inoccupés et ne produisent pas les rendements escomptés. Ceux du centre-ville par exemple sont aménagés, lotis et en partie vendus, mais restent inoccupés (ou partiellement et temporairement occupés), ne parvenant pas à générer les rendements escomptés. La demande foncière est surestimée, ou encore mal évaluée en raison de conditions économiques défavorables et de situations politiques et sécuritaires instables. Leur valeur est incertaine et échappe au contrôle des planificateurs et des promoteurs. Toutefois, le potentiel à long terme reste élevé. D'autres accueillent des décharges sanitaires. Ceux de Saïda n'ont pas été achevés et développés à la hauteur du niveau d'avancement prévu. Ils sont entravés par des défis techniques associés à des pratiques de gestion des déchets inadéquates, formant aujourd'hui de nouveaux stocks de déchets en mer. Quant à ceux de Borj-Hammoud/Jdeydeh et de Costa-Brava, ils ont été réaffectés à la gestion des déchets et servent, à ce jour, l'enfouissement des déchets de Beyrouth et du Mont-Liban. À court terme, cela ne leur permet pas d'entrer dans un marché foncier spéculatif, puisque la dégradation du sol et la contamination causée par les déchets rendent les sols impropres à l'investissement immobilier (Figure 4).



Figure 4 : Des sols vulnérables et des réserves foncières gagnées sur la mer semi-comblées à Jdeydeh en 2019.

Source : KCC, 9 mars 2019.

Étendre la ville sur la mer : une production urbaine par les déchets au liban ?

À travers une analyse critique de l'économie-politique des remblais au Liban, l'objectif de la thèse est double et se décline à deux niveaux. Le premier vise à souligner l'articulation étroite entre le

système de gestion des déchets et ses dysfonctionnements, ainsi que les ambitions urbanistiques des remblais partagés par les élites de la scène politique mouvante. Il s'attache à présenter les conditions de maturation des projets, les acteurs politico-économiques qui les cautionnent et les parrainent, ainsi que les enjeux politiques, financiers, sociaux et techniques qui interagissent à tous les stades de leur avancement, de la conception à la réalisation, en passant par la prise de décision. Le second vise à mettre en avant l'outil précieux que représente l'analyse de la circulation des matières à travers ces projets. Étant donné que la valeur ajoutée ne vient pas uniquement, voire rarement, de la vente ou de l'exploitation immobilière que les remblais génèrent, les bénéfices et les conflits d'intérêts qui découlent de la circulation de matière durant le cycle de production des remblais, même inachevés, voire avortés, nous intéressent tout autant que leur finalité elle-même.

Partant de là, le questionnement général de la thèse porte sur la compréhension des différents cycles de production de remblais littoraux au Liban, où l'on inscrit cette opération dans l'urgence de gérer des déchets que les autorités publiques sont souvent dans l'incapacité d'absorber. S'y intéresser permet de comprendre les mécanismes et les motivations qui rendent possible que les remblais ne soient jamais finalisés.

Quatre questionnements qui se croisent au fil de la démonstration posent les enjeux auxquels ce travail apporte quelques éléments de réponse. Le premier, est de mettre en relation le système de gestion des déchets et ses dysfonctionnements métaboliques en temps de guerre, ainsi que les ambitions urbanistiques des projets de remblais. Autrement dit, il s'agit d'évaluer les circonstances dans lesquelles les remblais sont réalisés, les conditions de leur maturation, les acteurs politico-économiques qui les cautionnent et les parrainent, ainsi que les enjeux politiques, financiers, sociaux et techniques qui interagissent à tous les stades de leur développement, de la conception à l'achèvement. Le second concerne, au-delà de la gestion des déchets, l'interconnexion entre l'effondrement du système de gestion, ou ce que Cirelli et Maccaglia (2022) appellent « chaos » ou « crises » des déchets », et la production urbaine. L'approche par les crises permet à plusieurs chercheurs d'aborder autrement la fabrique urbaine. La question se pose donc de savoir comment la ville est produite et transformée dans l'incapacité à absorber les déchets. Le troisième traite du potentiel de l'exploitation minière des décharges en tant que matériaux de substitution aux ressources brutes extraites. Il examine la circulation des matériaux de construction, souvent sous-estimée, à l'origine des remblais. Il s'agit de reconsidérer le lien profondément interconnecté entre la production urbaine et la circulation des matériaux, qui vont au-delà des déchets. Il s'agit de remettre en question, voire de politiser ces circulations, de retracer leurs dynamiques, les espaces qu'ils transforment et les coalitions d'acteurs qui se construisent autour. De ces enjeux se pose un quatrième, et dernier, autour de la finalité des remblais. En d'autres termes, il s'agit de questionner la véritable valeur ajoutée des remblais, qui sont rarement finalisés, au-delà de leur objectif premier spéculatif. Autrement dit, il s'agit de mettre en avant comment la finalité des remblais

réside dans la circulation et la capture des flux de matières durant les différents cycles de production et d'adaptation des sites, et comment les systèmes et les processus qui assurent ces circulations, peuvent générer des revenus et des bénéfices privés qui se forment autour des chantiers.

Pour une approche matérielle de la fabrique urbaine

L'originalité du cas libanais dans les études sur les déchets et la ville réside dans l'exploitation de la mine urbaine non pas du point de vue du recyclage des matières, mais pour la fabrique urbaine au sens urbanistique et non pas industriel ou architectural. Il ne s'agit pas de morceaux d'infrastructure urbaine ou de morceaux de bâtiments, comme des parcs ou autres, mais plutôt de créer de nouvelles pièces urbaines potentielles en étendant les sols urbains sur des terres *ex nihilo* gagnées sur la mer.

Si l'exploitation des décharges pour la production de remblais est souvent évoquée comme une pratique au Liban, les études existantes négligent largement leur économie politique. L'accent reste principalement mis sur la création de remblais sans approfondir le réseau complexe d'interactions et de mécanismes qui sous-tendent cette pratique (Verdeil, 2017a, 2017b, 2021). En d'autres termes, l'attention portée aux remblais, laisse inexploré l'éventail plus large des parties prenantes qui facilitent la circulation des matériaux qui permettent leur construction, les bureaux privés qui les conçoivent et les supervisent, les cadres réglementaires qui les régulent et les légitiment, ainsi que les dynamiques de pouvoir qui se forment autour. Déjà, aucun travail ne traite des activités extractives qui se développent autour des remblais. Peu de travaux traitent des processus d'urbanisation et des activités extractives au sens large au Liban. Certains s'intéressent toutefois à l'industrie du ciment et au cadre juridique qui régit les activités extractives (Basbous, 2023 ; Boutros et Ayoub, 2019). D'autres mettent en évidence la concentration de cette industrie entre les mains d'une poignée d'élites, la prévalence de la corruption et la protection juridique que l'État lui accorde (Saghieh, 2021 ; Saghieh, 2023). D'autres encore décrivent les alliances entre les cimentiers, les carriers, les banques en tant que financiers et les élites politiques (Boswall et Minkara, 2021).

Pour ce faire, ce travail se positionne à la croisée des études sur la matérialité de la ville. Il s'inscrit plus largement dans le champ du *material turn*, qui préconise de reconsidérer la performativité des matières (Hawkins, 2006) et leur pouvoir (Bennet, 2004) en tant que matériaux politiques. Ainsi, nous nous inscrivons dans les études qui reconnaissent la participation active des matières à la dynamique des projets, au même titre que ceux qui les agencent. Notre approche se veut matérielle dans le sens où elle tente de rendre visible, voire de politiser les circulations du quotidien, comme les matériaux de construction, en tant que partie prenante de la ville. Nous soutenons que ces circulations sont révélatrices des dynamiques politico-économiques qui se nouent autour et à travers les remblais. Nous soutenons également que les « lieux d'ordures », pour

reprendre l'expression de Pierrat (2014), ne sont pas uniquement des lieux banals, mais des lieux à reconsidérer qui structurent la production urbaine. Ils ne sont qu'un lieu de stockage transitoire, voire intermédiaire, vers la revalorisation des matériaux déchus (Hawkins et Muecke 2003). La thèse considère ici les déchets comme une entité matérielle dynamique, non figée (Thompson, 1979), qui transforme et construit la ville. Par sa circulation, elle est révélatrice des processus politiques, sociaux et économiques plus larges, et au-delà, de la manière dont se construit la ville.

La méthode de recherche adoptée a été construite pour répondre aux défis fréquemment rencontrés lorsque l'on tente d'accéder à des données souvent rares, peu fiables, difficiles à obtenir, voire impossibles, dans les pays du Sud, comme le Liban. Ces pays sont en effet souvent confrontés à des obstacles systémiques qui entravent la circulation d'informations précises et opportunes. Il va sans dire que les processus de prise de décision sont marqués par un manque de transparence de l'action publique, ce qui rend les données liées aux projets difficilement reconstituables.

Si les informations sont le plus souvent collectées dans un contexte d'informalité, d'illégalité et de difficulté d'accès, c'est en raison des pratiques que les acteurs concernés ne souhaitent pas dévoiler. Les années de thèse se sont également inscrites dans un contexte de crises routinières et multiples au Liban, rendant nos terrains difficilement accessibles. Cela a forgé nos différentes méthodes, qui sont nées de cette adaptation aux contraintes du terrain libanais. Nous avons alors cherché à croiser les données disponibles (sites internet des compagnies privées, des institutions publiques, rapports de chercheurs, études de projets, corpus urbanistiques, dépouillement de la presse, réseaux sociaux, entretiens formels, etc.) lorsque cela était possible, en les accompagnant de données « fabriquées » (entretiens informels, images satellitaires, etc.), là où les méthodes traditionnelles ont échoué. Cela s'est également traduit par une autre stratégie d'enquête, avec le suivi (Marcus, 1995 ; Cook, 2004) des camions transportant les matériaux de construction, et circulant depuis les chantiers (en cours depuis 2016) de Borj-Hammoud/Jdeydeh et de Costa-Brava. Dans la majorité des cas, cela nous a permis de démêler les coalitions d'acteurs et de remonter la filière qui gravite autour des remblais.

Dérèglements métaboliques et production urbaine

À ce stade, nous retenons de ce travail quelques grands résultats.

D'abord, la thèse montre que la circulation des déchets et la production urbaine sont profondément interconnectées. Les projets de remblais qui étendent d'anciennes décharges côtières sur la mer sont nés de la nécessité de gérer des stocks de déchets résultant de dérèglements métaboliques. Deux grands moments de dérèglements métaboliques sont survenus au sein du système urbain : l'un lié à la circulation des déchets et des déblais provenant de conflits ou de guerre, et l'autre lié à l'effondrement du système centralisé de gestion des déchets,

communément appelé crise des déchets. Ils ont chacun généré d'importantes quantités de déchets et de déblais, et ont modifié la vocation du domaine public maritime, notamment par la transformation de décharges en espaces accueillant de futurs projets urbains. La circulation des déchets n'est pas ici un processus banal. Les déchets sont opportunément canalisés par commande des autorités publiques vers des espaces à gagner sur la mer et sont au cœur de la manière dont la ville se transforme et se construit. Ils sont même l'articulateur et le déclencheur de projets de remblais qui incarnent des imaginaires urbanistiques et qui stimulent l'intérêt d'acteurs politiques et d'hommes d'affaires. Les stocks profitables rejetés par la ville et par les activités humaines font retour et viennent faire ville à nouveau.

Fabrique des crises et circulations profitables des déchets

Si la thèse permet d'abord de reconsidérer les projets urbanistiques dans une dynamique de flux, plutôt que de se concentrer uniquement sur la finalité du projet elle-même, elle apporte ensuite une meilleure visibilité des flux par une approche centrée sur les crises des déchets. Elle considère que la crise des déchets n'est pas uniquement le résultat d'une mauvaise gestion ou d'un manque d'infrastructures. Un lien existe entre la collecte, la crise et sa fabrication politique dans une perspective de gain privé. Elle sert alors d'instrument de pouvoir politique et de mécanisme de négociations qui permettent de mener des arrangements mutuellement bénéfiques et de profiter aux élites politiques émergentes et à leurs clientèles respectives. Les crises ne sont donc pas une défaillance du système, mais plutôt une situation stratégiquement fabriquée. Elles permettent de créer une impression de dysfonctionnement qui sert à renforcer ce système et le pouvoir des élites politico-économiques qui le contrôlent. Autrement dit, le système s'effondre pour (re)canaliser des profits entre les mains de nouveaux privilégiés.

Deux dysfonctionnements de la collecte ont été mis en lumière, en 1997 et en 2015. Le premier a ouvert la voie à la centralisation et à la privatisation de la gestion des déchets par un groupe monopolistique. Alors que le second a conduit à la consolidation d'un nouveau groupe oligopolistique plus représentatif de la scène politique mouvante. La thèse montre que ces deux crises sont intimement liées à un système politique qui donne la priorité à la maximisation des gains privés par la circulation des déchets. Elles ne sont pas uniquement dues à une mauvaise gestion ou au manque d'infrastructures, mais sont délibérément fabriquées pour déclarer des états d'urgence et de dysfonctionnement. Ces états servent alors d'instruments de pouvoir politique et de mécanismes de négociations qui permettent aux élites politico-économiques de mener des arrangements mutuellement bénéfiques. Ces élites favorisent alors les compagnies opérationnelles, de conception et de supervision qui leur sont proches et consolident ainsi le contrôle des ressources, garantissant un flux continu de profits par les marchés publics. Ces derniers sont un lieu de rencontre et d'échange entre acteurs publics et privés qui permet de maintenir les réseaux de clientélisme.

Dans ce même contexte, l'urgence d'absorber les déchets en 2015 a été utilisée pour adapter les exigences de la production urbaine aux circonstances de la crise. Cette crise a montré comment la circulation des déchets et le choix des sites d'enfouissement sont au cœur d'une multitude de jeux d'acteurs et d'enjeux politiques, sociaux, économiques et géographiques complexes. Ces enjeux ont permis de légitimer la création de foncier face à l'indisponibilité d'un site à l'intérieur du pays. Les pouvoirs publics ont ainsi pris des mesures exceptionnelles, voire dérogatoires, pour agir et construire des remblais pour des décharges en mer. Les analyses ont également montré comment ils ont usé de cadres juridiques opaques et souvent influencés par les considérations politiques, afin d'éviter tout recours de la part des contestataires. C'est donc dans une logique d'urgence, combinée à une stratégie du fait accompli, que se construisent les cadres réglementaires dérogatoires qui légitiment l'urbanisme d'exception. Pour faire accepter, ou finalement subir, de nouveaux projets de remblais, l'État a intégré des décharges afin d'absorber les tonnes de déchets déversés dans les rues et les espaces publics.

Circulations profitables de matières extraites autour des remblais

Si cette analyse a permis de mettre en évidence le lien entre la circulation des déchets, les crises et leur fabrication politique, ces résultats démontrent aussi la pertinence de reconsidérer les remblais par les flux qui les structurent. Cela conduit à un troisième résultat relatif à la circulation des matériaux permettant la construction des remblais (Figure 5).



Figure 5 : Flux des camions entre Jdeydeh et Borj-Hammoud : excavation de l'ancienne montagne de déchets (en rouge) et extension des stocks sur la mer. Google Earth 2015, 2017. Réalisation personnelle.

Au-delà de la circulation profitable des déchets collectés et enfouis sur les remblais, ce système prospère grâce à la circulation profitable de matériaux de construction qui transitent par les chantiers (Figure 6). Si l'exploitation minière des décharges comme matériau de remblaiement

Les remblais littoraux au Liban : Entre dérèglements métaboliques, gestion des crises des déchets et flux de matières extraites, Joëlle ABOU ISSA, 2024.

semble, à première vue, réduire l'approvisionnement en matière de comblement, la consolidation de ces structures nécessite le déplacement de grandes quantités de matières brutes extraites (pierre, gravier, sable, ciment, etc.).



Figure 6 : Les différents matériaux utilisés dans la construction des remblais à Jdeydeh. Source : KCC, 28 novembre 2018, entretien 2021. Réalisation personnelle.

Les remblais capitalisent ainsi sur des dynamiques extractives, voire les maximisent, sous différentes formes : dans les carrières par l'extraction traditionnelle, dans les fonds marins par le dragage des sables ou dans les sous-sols sur des parcelles vierges par l'excavation. Ce processus crée un cycle dans lequel la construction de remblais dicte l'extraction. Pour étendre et combler des terres de toutes pièces, il faut extraire des ressources et creuser des trous plus profonds. On observe donc un *continuum* dans la production de la ville et l'accès aux matériaux.

Par conséquent, les opérations de remblaiement impliquent l'épuisement continu des ressources brutes. Cela reflète la logique plus large de la maximisation des profits qui sous-tendent les circulations et les captations des flux de matériaux, souvent au détriment de l'environnement et des coûts écologiques qui en résultent. Les extractions entraînent pourtant la destruction des écosystèmes, la déforestation, la pollution et les émissions de carbone liées aux activités d'extraction et de transformation des matériaux. Elles frôlent souvent les limites de la légalité et sont soutenus par des cadres étatiques opaques qui permettent aux acteurs privés, souvent en collusion avec les pouvoirs publics, d'accéder aux ressources.

Ces opérations relèvent d'une stratégie délibérée visant à générer des profits à court terme pour un large éventail d'acteurs pendant les phases de construction des remblais. Ces acteurs vont des

carriers aux concasseurs, en passant par les bétonniers et les camionneurs. À chaque étape de la circulation des matériaux (de l'extraction à la transformation, en passant par le transport), les bénéfices sont captés par quelques privilégiés qui dominent cette chaîne industrielle, formant un cartel. Ce cartel est souvent dirigé par les élites politiques, leurs proches ou les élites économiques qui leur sont politiquement connectées. Les entités qui contrôlent l'extraction des matières premières contrôlent également les marchés de la construction et des infrastructures, ainsi que les processus décisionnels qui les régissent. Elles bénéficient donc de tous les aspects du développement des projets, de l'extraction initiale des ressources jusqu'à l'achèvement final, ce qui garantit une maximisation des profits. Les élites exercent déjà une influence sur la politique et les processus décisionnels de l'État, voire les dictent et les contrôlent. Celui-ci fonctionne donc comme un instrument de captation des profits au service des coalitions d'acteurs privés.

Ainsi, les remblais s'inscrivent dans le temps court et visent souvent à générer des bénéfices, de la collecte aux remblais. Leur modèle économique, loin d'être propice à des projets d'investissement immobilier, réside ailleurs, dans les bénéfices potentiels générés durant les différents cycles de production et d'adaptation des sites, toujours en chantiers. Cela renforce l'idée selon laquelle la finalité des chantiers réside dans la circulation et la capture des flux de matières afin de canaliser des revenus et des bénéfices privés. C'est en créant des infrastructures qui permettent ces flux que réside la valeur ajoutée des projets.

Une thèse sur la fabrique de la ville

En l'occurrence, cette thèse répond aux questionnements sur les rapports de la ville à ses matières et sur la capacité de ces derniers à influencer la production urbaine. Elle interroge directement la ville-flux, un concept au cœur de notre réflexion. Elle cherche à contribuer aux études sur les déchets en montrant leur capacité, en tant que matériaux banals, à créer et à transformer des territoires, ainsi qu'à influencer l'imaginaire des acteurs urbains. Les matériaux qui ne conviennent plus à leur fonction initiale et qui sont voués à être mis en décharge ont éventuellement exploité tous leurs atouts en matière d'aménagement. Si elles deviennent des matières déchues par leur élimination en décharge, c'est aussi par leur remise en circulation depuis les décharges qu'elles redeviennent des ressources valorisées, en substitution (partielle) aux ressources brutes extraites des sous-sols. Ce processus met en évidence le fait que les flux de déchets ne sont pas simplement un sous-produit de l'urbanisation, mais une composante essentielle qui a le potentiel de l'orienter. Souvent perçus comme banals, ces circulations ont permis la concrétisation des projets de remblais libanais. Elles les anticipent même, leur fournissant le matériau de base. Si cette thèse interroge les déchets, elle permet autant d'interroger le pouvoir de la circulation des matériaux de construction à façonner l'espace urbain. Partant de là, elle réaffirme le rôle des matières et les non-dits qui circulent par et à travers les infrastructures, incarnant ainsi leur vraie valeur ajoutée.

In fine, lire la ville par les flux de matières qui la compose se révèle un outil essentiel pour comprendre comment celle-ci se fabrique et se transforme. Cela permet de montrer qui contrôle l'accès aux matières, et *de facto*, qui oriente, voire détermine, la production urbaine, ouvrant de nouvelles voies pour rendre visible, voire politiser, dans d'autres contextes, les dynamiques de la production urbaine.

Références bibliographiques :

Basbous, M., 2023, « *The Violence of Extractive Urbanization: Dying to Live in Lebanon* », *Middle East Critique*, 1–22. DOI : <https://doi.org/10.1080/19436149.2023.2245295>.

Bennett, J., 2004, « *The Force of Things: Steps toward an Ecology of Matter* », *Political Theory*, vol. 32, n° 3, 347–372. [En ligne] (consulté le 23 juillet 2020) disponible à l'adresse : <http://www.jstor.org/stable/4148158>.

Boswall, M. et Minkara, S., 2021, « Investigator report: Mountains to Mortals: Lebanon's Concrete Conflicts of Interests ». [En ligne] (consulté le 19 juillet 2022) disponible à l'adresse : <https://thebadil.com/investigations/mountain-to-mortar-lebanons-concrete-conflicts-of-interests/>.

Boutros, A. et Ayoub, A., 2019, « *خطي اتقان ون تنظيم للمق الع* : *بت ح اصص في يال حص* : Legal Agenda, publié le 24 janvier 2019. [En ligne] (consulté le 12 juillet 2020) disponible à l'adresse : <https://legal-agenda.com/wp-content/uploads/2023/10/Al-Mufakira-Issue-70-LA-Digital-Version.pdf>

Cirelli, M., et Maccaglia, F., 2022, « Les déchets, un secteur pour appréhender les asymétries et les relations de pouvoir inhérentes aux interdépendances ? », *Flux*, 2022(2), 75-80. DOI : <https://doi.org/10.3917/flux1.128.0075>.

Cook, I., 2004, « *Follow the Thing: Papaya* », *Antipode*, vol. 36, n° 4, 642-664. DOI : <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2004.00441.x>.

Hawkins, G., 2006, « *The ethics of waste* », Rowman et Littlefield Publishers, New York, Oxford, Toronto.

Hawkins, G., et Muecke, S., 2003, « *Introduction: Cultural economies of waste* », in Hawkins, G., et Muecke, S., 2003, « *Culture and Waste: The Creation and Destruction of Value* », Rowman and Littlefield, Lanham, MD, 1-17. ISBN : 0742519813.

Marcus, G.E., 1995, « *Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography* », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 95–117. [En ligne] (consulté le 12 septembre 2023) disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/2155931>.

Pierrat, A., 2014, « Les lieux de l'ordure de Dakar et d'Addis Abeba. Territoires urbains et valorisation non institutionnelle des déchets dans deux capitales africaines », Thèse de Doctorat en géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Saghieh, A., 2023, « *Successive Lebanese Governments Have Provided Legal Cover for the Destruction of Mountains* », *Legal Agenda*, publié le 27 avril 2023. [En ligne] (consulté le 20 février 2024) disponible à l'adresse : <https://english.legal-agenda.com/successive-lebanese-governments-have-provided-legal-cover-for-the-destruction-of-mountains/>.

Saghieh, N., 2021, « *الصونني عل وعل صونف صجر ل صال : الصنكار ال س ن فوس اده* » (*Il n'y a pas de son plus fort que celui des montagnes qui explosent : le monopole du ciment et sa corruption*), *Legal Agenda*, publié le 12 avril 2021. [En ligne] (consulté le 20 février 2024) disponible à l'adresse : <https://legal-agenda.com/%D9%84%D8%A7-%D8%B5%D9%88%D8%AA-%D9%8A%D8%B9%D9%84%D9%88-%D8%B9%D9%84%D9%89-%D8%B5%D9%88%D8%AA-%D8%AA%D9%81%D8%AC%D9%8A%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D8%AC%D8%A8%D8%A7%D9%84-%D8%A7%D8%AD%D8%AA%D9%83%D8%A7%D8%B1/>.

Les remblais littoraux au Liban : Entre dérèglements métaboliques, gestion des crises des déchets et flux de matières extraites, Joëlle ABOU ISSA, 2024.

Thompson, M., 1979, « *Rubbish Theory: The Creation and Destruction of Value* », Oxford University Press, Oxford. DOI : <https://doi.org/10.2307/j.ctt1rfsn94>.

Verdeil, É., 2017a, « Beyrouth : reconstructions, fragmentation et crises institutionnelles », In Lorrain, D. (Dir.), 2017, « Métropoles en Méditerranée. Gouverner par les rentes », Presses de Sciences Po, Paris, 61–108. DOI : <https://doi.org/10.3917/scpo.lorra.2017.01.0061>.

Verdeil, É., 2017b, « Des déchets aux remblais : imaginaire aménageur, corruption et dérèglements métaboliques à Beyrouth », *Jadaliyya Cities*, publié le 14 juillet 2017. [En ligne] (consulté le 11 décembre 2021) disponible à l'adresse : <https://www.jadaliyya.com/Details/34432>.

Verdeil, É., 2021, « *Seafront Reclamations, Rubble, and Waste: A Metabolic Reading of Lebanese Urbanization* ». [En ligne] (consulté le 3 février 2022) disponible à l'adresse : <https://hal.science/halshs-03381308/>.

Liste des mots clés de la thèse :

Liban ; circulation ; déchet ; décharge ; matériaux de construction ; remblai ; matérialité ; économie politique ; fabrique urbaine.

Biographie :

Joëlle ABOU ISSA est docteure en Géographie, Sciences de l'Architecture et des Paysages. Elle a effectué sa thèse au Laboratoire Géographie-Cités (Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et au laboratoire de Recherche en Architecture, Environnement et Développement Durable (Université Libanaise), en cotutelle, sous la direction d'Éric DENIS et de Nada CHBAT. Ses recherches portent sur la construction des remblais côtiers au Liban dans un contexte de crise de gestion des déchets. Elle porte une attention à la manière dont la ville se fabrique et s'étend par le prisme des déchets et des matériaux de construction ainsi qu'aux dynamiques politico-économiques qui structurent les flux de ces matières.

Les variations de l'insertion urbaine des gares françaises.

Des infrastructures métropolitaines à trois visages : technique, monumental et serviciel.

Marion Albertelli¹

L'insertion urbaine des gares métropolitaines françaises est l'objet de cette thèse soutenue le 16 février 2024. Elle est en cela à la croisée d'enjeux opérationnels et de questionnements scientifiques, et résulte de mon expérience professionnelle et académique de ces dix dernières années. Ma première expérience a débuté au sein de SNCF Transilien (lors d'un stage de L3), où j'ai abordé les gares transiliennes sous leur rôle de pôle d'échanges. Par la suite, j'ai consacré mon travail de mémoire de Master 1 à l'insertion de nouveaux services commerciaux dans les gares périurbaines franciliennes. Ce n'est cependant qu'en 2017, lors de mon stage au sein de la filiale SNCF Parvis Programmation, que ma réflexion a pris un tournant serviciel, notamment avec l'observation de la mise en place du modèle City Booster, porté par Patrick Ropert, alors directeur de SNCF Gares & Connexions, et auquel j'ai consacré mon mémoire de recherche de M2. Enfin, c'est au sein du pôle Master Planning de SNCF Gares & Connexions, dans le cadre de ma thèse Cifre, et grâce aux diverses missions qui m'ont été confiées, que j'ai pleinement compris l'importance des dimensions techniques et patrimoniales des gares dans leur gestion quotidienne. Ces différentes expériences professionnelles et de recherche m'ont conduit à questionner la place de la gare dans la ville. Même si mon travail s'inscrit dans la continuité des travaux portant sur les relations entre infrastructures de transport et territoire, issus du champ de la géographie des transports, ainsi que ceux sur l'urbanité des gares dans celui de l'urbanisme et de l'aménagement, il vise à réactualiser de manière originale, par le cas français, le regard porté sur les gares ferroviaires, en proposant une nouvelle grille d'analyse des équipements métropolitains.

L'insertion urbaine : une nouvelle clef de lecture

Cette place de la gare dans la ville et les réseaux est une question qui a rythmé de nombreux travaux en géographie et en aménagement depuis une trentaine d'années. Deux approches dominent les travaux existants :

- L'analyse de l'urbanité des gares qui questionne la « densité des relations » (Joseph, 1996) entre gares et villes par la diversité et l'intensité des usages, et l'hétérogénéité des populations et des services présents au sein de l'infrastructure et de ses abords (Baudoin 1997; Drevet-Demette 2015; Joseph 1996; 1999).
- L'analyse de l'intégration urbaine des gares – particulièrement répandue en géographie des transports – qui permet de comprendre les relations entre les gares et leurs territoires par les enjeux infrastructurels et d'accessibilité (Facchinetti-Mannone, 2013 ; Facchinetti-Mannone et Bavoux, 2010 ; Sahabana et Mosnat, 2002). Ils permettent de mettre en avant les enjeux d'accessibilité et d'apport économique des infrastructures ferroviaires.

La notion d'urbanité a ainsi permis de mettre l'accent sur la dimension sociale des gares, et a constitué une clef de lecture novatrice dans les années 1990 pour analyser la gare en tant qu'objet socio-

¹ Postdoctorante au Laboratoire Ville Mobilité Transport, Unité commune ENPC et Université Gustave Eiffel, 6-8 Avenue Blaise Pascal 77420 Champs-sur-Marne France, marion.albertelli@enpc.fr ; Jeune Chercheuse Associée au laboratoire Géographie-cités.

technique. Aujourd'hui, son usage au service d'une certaine « urbanophilie » (Bisson, 2019), que ce soit dans le monde académique ou celui opérationnel, constitue une limite dans l'analyse des gares métropolitaines. C'est pourquoi j'ai préféré appuyer mon travail de recherche sur la notion d'insertion urbaine.

Cette dernière est davantage définie dans deux autres champs de recherche : des migrations où elle renvoie à l'insertion sociale des migrants dans la ville (Boyer, 2010 ; Puig et Dorai, 2012) ; et l'économie où elle a été utilisée pour l'analyse de l'insertion des tiers-lieux dans la ville sous les angles de l'accessibilité, des usages et de la forme architecturale (Ananian et al., 2018 ; Dovey et Wood, 2015). L'insertion urbaine permet donc d'une part de me détacher de la dimension symbolique et urbanophile de la notion d'urbanité, et des discours d'acteur, dont l'acteur financeur de cette thèse, SNCF Gares & Connexions, dans lesquels, elle est très présente. D'autre part, elle offre une entrée analytique qui permet tout de même, par sa dimension sociale d'intégrer dans l'analyse, l'identité socio-spatiale des gares, moins centrales dans les travaux portant sur l'intégration urbaine, tout en laissant la place dans l'analyse, à l'accessibilité et aux fonctions métropolitaines.

Je l'ai donc mise au cœur de ma grille de lecture au sein d'une conception de la gare à trois visages - technique, monumental et serviciel - issue d'une approche historique de la conception des gares depuis leur avènement au 19^{ème} siècle par trois corps de métiers principaux : les ingénieurs, les architectes, et les urbanistes. Cela permet de rendre compte de la complexité de cet objet urbain et d'en expliciter son caractère hybride.

Penser les gares à la croisée de l'aménagement, de la géographie et de l'architecture : une approche typologique de trente gares françaises

Pour questionner les relations entre les gares, les usagers, et les quartiers et les territoires dans lesquelles elles sont implantées, je me suis appuyée sur une approche typologique permettant l'analyse d'une multitude d'objets. Ce choix méthodologique se situe dans la continuité des travaux menés par les Écoles italiennes et espagnoles d'architecture. Dans ces derniers, l'appui sur la notion de type permet d'analyser les gares de façon souple, car les bornes du type sont poreuses contrairement à la classification (Martí Arís, 2021). Aucune typologie des gares n'a donc été produite dans cette thèse pour deux raisons :

- La première est qu'une classification stricte n'aurait pas permis de comprendre l'ensemble des facettes de la variation de l'insertion urbaine.
- La seconde relève d'une volonté de distancier mon travail des besoins opérationnels. Les typologies de gare sont des outils opérationnels d'évaluation des gares. Je ne souhaitais donc pas que le fruit de mon travail soit au service d'une notation des gares permettant la construction éventuelle de nouveaux modèles.

Trente gares ont été sélectionnées afin d'étudier leur insertion urbaine dans des contextes territoriaux différents. Leur choix découle d'une sélection de 15 métropoles françaises sur les 22 existantes dont le statut a été défini par la loi Maptam de 2014, selon un critère géographique pour avoir toutes les régions françaises représentées, et un critère de population. Ce sont 5 métropoles de plus de 1 million d'habitants qui ont été sélectionnées, 5 de 500 000 à 1 million, et enfin 5, de moins de 500 000 habitants. L'ensemble des gares présentes dans chacune des métropoles a ainsi été étudié. Par exemple, sur Marseille, ce sont deux gares qui ont été regardées : Marseille Saint-Charles et Aix-en-Provence TGV. J'ai étudié les gares de mon échantillon au moyen d'indicateurs fonctionnels et structurels, afin de définir des types d'insertion urbaine selon les échelles considérées.

Les indicateurs structurels renvoient à l'analyse de la morphologie des gares, du réseau et de l'environnement urbain des gares, tandis que les indicateurs fonctionnels correspondent à une analyse

des fonctions et activités présentes en gare. Une diversité de méthodes a donc été utilisée : des visites de terrain pour chacune des gares et leurs quartiers, des relevés des services présents en gare (lors des visites, mais aussi sur le site de l'opérateur), l'analyse de documents d'urbanisme aux échelles métropolitaines et régionales, ou encore celle de l'accessibilité par des indices de détour et de connectivité. Si cette approche typologique est centrale dans la thèse, elle a été complétée par l'analyse de la « boîte noire » (Devisme, Dumont, et Roy, 2007) de la conception et de la gestion des gares permise par mon insertion au sein de SNCF Gares & Connexions. L'analyse des jeux d'acteurs sur des projets de six gares françaises a été effectuée :

- Deux gares historiques : Lille Flandres et Gare de l'Est
- Deux gares récentes : Lille Europe et Paris Bercy
- Deux gares en projet : Rouen Saint-Sever et Pont-de-Rungis TGV

Cette sélection permettait ainsi d'analyser l'évolution de la conception de l'insertion urbaine des gares françaises dans le temps : du passé au futur. Une enquête par questionnaire auprès de 2072 voyageurs lillois, rouennais, et parisiens est venue compléter ce focus, afin de confronter les services et les aménagements aux usages. Cela m'a notamment permis d'affiner mes relevés qualitatifs d'usages lors de mes visites. Enfin, ces analyses statistiques ont été complétées par celles d'autres données comme celles mises à disposition en open data par le groupe SNCF, mais aussi d'une base de données inédite sur les V.T.C. me permettant d'analyser les usages de ces acteurs de la mobilité à part dans la réglementation urbaine.

Pour parvenir à analyser et croiser ces données variées, je me suis appuyée sur la notion d'interface. Le groupe de recherche Interface (Groupe Interface, 2008) définit cette notion comme un plan de contact ou une ligne entre deux systèmes ou deux ensembles distincts. L'interface permet donc d'étudier la relation entre deux systèmes, ici la gare et le territoire. J'ai dès lors organisé mes résultats de recherche en trois niveaux d'analyse :

- L'interface gare-ville qui renvoie aux relations en termes d'usage, d'accessibilité et de morphologie entre la gare et son quartier.
- L'interface gare-territoire qui permet une analyse selon quatre échelles, de l'utilisateur à la métropole, pour comprendre jusqu'où la gare, en tant qu'infrastructure de transport, structure les stratégies territoriales et répond aux besoins des usagers.
- L'interface système-gare et système urbain qui permet l'étude de la rencontre entre les besoins fonctionnels du côté ferroviaire tant pour l'exploitation du service ferroviaire que pour son financement, et les besoins fonctionnels métropolitains en termes de services aux habitants, de services sociaux ou encore d'activité logistique. Chaque acteur, qu'il soit interne au groupe SNCF, ou territorial, projette, et exprime ses propres intérêts sur les espaces en gare et autour de celle-ci. C'est donc la rencontre, la mise en relation voire la tension, entre les exploitants, les gestionnaires, les acteurs privés et les acteurs urbains sur un espace en particulier, la gare, qui a été étudiée ici.

Cette thèse prend dès lors ses distances avec les multiples travaux sur les gares en architecture, en aménagement ou en géographie qui ont conduit à la production de typologies de gare. Ces travaux privilégient un angle d'analyse, comme l'architecture ou l'accessibilité, quand ce travail s'appuie sur une approche transcalaire des logiques techniques, monumentales et servicielles. Enfin, l'une des ambitions de cette thèse est de proposer une grille d'analyse applicable à d'autres types d'équipements urbains pour évaluer leur insertion urbaine, ce qui permet ainsi un apport, cette fois méthodologique, au champ de l'urbanisme.

L'absence d'une relation unique entre les gares métropolitaines et leurs territoires

La réalisation d'un état de l'art international sur la place de la gare dans la ville, son évolution historique du point de vue architectural, technique et serviciel, aux États-Unis, au Japon et en Europe, a permis de révéler une représentation sociale commune des gares ferroviaires entre ces trois aires géographiques. Elles sont considérées comme des infrastructures de transport essentielles au développement économique des territoires, mais aussi comme une centralité urbaine importante.

En France, un modèle serviciel (Baron, 2016) s'est progressivement imposé : le « City Booster » qui a été annoncé comme universel par Gares&Connexions, car pouvant être développé aussi bien dans les grandes gares nationales que dans les gares périurbaines (Albertelli, 2021). Pourtant, mon travail remet en question l'existence d'un modèle unique de gare métropolitaine française.

L'analyse des interfaces gare-ville a permis de démontrer que la morphologie architecturale et urbaine des gares et de leur environnement détermine l'insertion locale de gares, pourtant pensées selon un même modèle. Elle ouvre, limite ou annihile les relations entre la gare et la ville, notamment en termes d'usages. Pour illustrer ce résultat, un carnet de terrain a été constitué en plein cœur de la thèse pour montrer - par le biais d'une sélection de photographies - la diversité des liens entre gare et ville induite par la présence de barrières, une visibilité faible ou importante, ou encore des aménagements urbains mettant en valeur la gare.

L'analyse des interfaces gare-territoire a par ailleurs, mis en lumière que les types de services ferroviaires et de mobilité présents en gare renforcent l'insertion de cet équipement dans les stratégies territoriales. L'analyse des plans locaux d'urbanisme et des schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires a permis de montrer que la gare, au-delà de jouer un rôle de repère urbain à l'échelle locale, est aussi un outil de rayonnement multiscalair pour les acteurs métropolitains et régionaux. Par exemple, l'absence de service de la grande vitesse est considérée comme un frein à la métropolisation. Les acteurs régionaux et métropolitains désignent aussi les gares comme des pôles majeurs de l'organisation des mobilités. Et ce, tout particulièrement concernant les pratiques alternatives à la voiture individuelle. Mon travail met en lumière, certes, une mixité d'usages urbains et ferroviaires dans les différents espaces du pôle d'échanges, mais aussi une absence de gestion de certaines nouvelles pratiques comme les V.T.C..

Finalement, l'analyse des interfaces système-gare et système urbain démontre une faible déclinaison du modèle serviciel de SNCF Gares & Connexions en dehors de Paris, car il repose avant tout sur une logique de valorisation des flux d'usagers de la gare. Cette logique économique conduit par ailleurs à des tensions entre les gestionnaires de l'infrastructure, comme les directions de gare, et les gestionnaires économiques des espaces en gare. Ce sont ainsi deux logiques de rentabilité qui s'opposent :

- Une rentabilité économique d'un côté, encouragée par l'État.
- Une rentabilité fonctionnelle nécessaire au bon fonctionnement du service ferroviaire et à la sécurité de la gare où règne la technique.

On observe une opposition forte instaurée par le modèle serviciel qui nécessite une captation des flux s'opposant à leur fluidité nécessaire pour éviter les accidents, ainsi qu'une complexification de la gestion de l'espace entre occupations des locaux par les équipes techniques ou les opérateurs ferroviaires, ou par les commerces, considérés comme nécessaires par Gares&Connexions pour le financement des infrastructures. Enfin, la vision marchande des flux et des espaces peut nuire à des pratiques de coopération entre gestionnaire local de la gare et acteur urbain, notamment lors de grands événements urbains où une coopération est parfois mise en place entre l'acteur métropolitain et l'exploitant pour gérer le flux par de la signalétique en gare. Cette dernière pourrait faire l'objet à l'avenir d'une monétisation, rendant plus difficile, voire impossible, ce type de coopération, utile aux deux parties.

L'analyse des différentes interfaces entre la gare et la ville par le prisme de l'insertion urbaine a donc permis d'apporter un nouvel angle d'analyse de la gare métropolitaine. En s'opposant à une vision uniformisée de la grande gare, au profit de l'explicitation d'une multitude de variations des gares et de leur ancrage dans la ville, cette thèse met en avant que ce n'est pas tant le profil des gares qui entre en jeu dans leur degré d'insertion urbaine, qu'une négociation permanente entre logiques techniques, urbaines et économiques.



Thèse Les variations de l'insertion urbaine des gares françaises. Des infrastructures métropolitaines à trois visages : technique, monumental et serviciel

Direction Jean Debrie, PU, Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Jury de soutenance

-Présidente de jury : Nathalie Roseau, DR, LATTS

-Rapporteur.e.s : Laurent Devisme, PU, ENSA de Nantes ; Valérie Facchinetti-mannone MCF (HDR), Université de Bourgogne

-Examineur.ice.s : Marco Diana, Professeur Associé, Politecnico di Torino ; Morgane Delarc, Chargée de missions AMO, AREP ; Philippe Dujardin, Responsable du Pôle Prospective et Programmation, SNCF Gares&Connexions

Bibliographie

- Albertelli, Marion. 2021. « La gare City Booster : un modèle fantôme au service des métropoles françaises ? » *Géotransports*, n° 16, 45-64.
- Ananian, Priscilla, Florence Paulhiac Scherrer, Ugo Lachapelle, et Guillaume Parent-Frenette. 2018. « Espaces de cotravail, mobilité et insertion en milieu urbain à Montréal ». *Cahiers de géographie du Québec* 62 (176): 263-75. <https://doi.org/10.7202/1063106ar>.
- Baron, Nacima. 2016. *L'incertain tournant serviciel des gares*. Édité par PUCA. Vol. Année 2016. Quatre pages. PUCA - Gares & Connexions - LVMT. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01413827>.
- Baudoin, Thierry. 1997. « Les façades maritimes, interfaces essentielles des nouveaux territoires de la mondialisation ». In *Urbanité des cités portuaires*, L'Harmattan, 402. Maritimes.
- Bisson, Briec. 2019. « Au-delà de l'urbanité : une approche géopsychologique du sentiment d'urbanité ». Phdthesis, Université Rennes 2. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02927154>.
- Boyer, Florence. 2010. « Croissance urbaine, statut migratoire et choix résidentiels des ouagalais. Vers une insertion urbaine ségréguée ? » *Revue Tiers Monde* 201 (1): 47-64. <https://doi.org/10.3917/rtm.201.0047>.
- Devisme, Laurent, Marc Dumont, et Élise Roy. 2007. « Le jeu des « bonnes pratiques » dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale ». *Espaces et sociétés* 131 (4): 15-31. <https://doi.org/10.3917/esp.131.0015>.
- Dovey, Kim, et Stephen Wood. 2015. « Public/private urban interfaces: type, adaptation, assemblage ». *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability* 8 (1): 1-16. <https://doi.org/10.1080/17549175.2014.891151>.
- Drevet-Demette, Lucie-Emmanuelle. 2015. « Quand l'aéroport devient ville: géographie d'une infrastructure paradoxale ». Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.
- Facchinetti-Mannone, Valérie. 2013. « Les nouvelles gares TGV périphériques: des instruments au service du développement économique des territoires? » *Géotransports*, n° 1-2, 51.
- Facchinetti-Mannone, Valérie, et Jean-Jacques Bavoux. 2010. « L'implantation des gares TGV en France : tensions interscalaires, jeux d'acteurs et recompositions spatiales ». *Belgeo. Revue belge de géographie*, n° 1-2 (septembre), 9-22. <https://doi.org/10.4000/belgeo.6638>.
- Groupe Interface. 2008. « L'interface : contribution à l'analyse de l'espace géographique ». *L'Espace géographique* 37 (3): 193-207. <https://doi.org/10.3917/eg.373.0193>.
- Joseph, Isaac. 1996. « Les compétences de rassemblement ». *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 4 (novembre), 107-22. <https://doi.org/10.4000/enquete.773>.
- . 1999. *Villes En Gare*. Aube. https://www.librest.com/livres/villes-en-gare-isaac-joseph_0-1066630_9782876784840.html.
- Levy, Jacques, et Michel Lussault. 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin. Belin.
- Puig, Nicolas, et Mohamed Kamel Doraï. 2012. « Insertions urbaines et espaces relationnels des migrants et réfugiés au Proche-Orient », 11.
- Sahabana, Maïdadi, et Annabel Mosnat. 2002. « Bibliographie commentée sur l'intégration urbaine des pôles d'échanges ».
- Zelezny, Richard. 2013. « L'insertion urbaine des pôles d'échanges : outil d'un urbanisme « orienté vers le rail » ? » *Géotransports*, n° 1-2, 14.

Thèse soutenue le 20 septembre 2024 : « Habitat social de fait : un habitat sans valeur(s) ? Dynamiques résidentielles, d'investissement et de régulation dans le marché locatif précaire des quartiers centraux marseillais »

Président du Jury Renaud Le Goix (PU), Rapportrices : Marie-Pierre Lefevre (PU), Cécile Vignal (PU), Examineur.ices : Sylvie Mazzella (PU), Loïc Bonneval (MCF), Directeur.ices : Yankel Fijalkow (PU) et Claire Lévy-Vroelant (PU)

L'effondrement de trois immeubles à Marseille en novembre 2018 s'inscrit dans la longue série de drames qui a ponctué l'histoire de l'habitat dégradé. Ces événements tendent à réactualiser les débats publics sur l'habitat indigne, la lutte contre les « marchands de sommeil » et sur les conditions de logement des ménages précaires. Pourtant, les segments du marché locatif privé dans lesquels se logent ces ménages restent mal connus.

Le marché locatif privé du centre-ville de Marseille est souvent décrit comme un « parc social de fait » car il constitue une réserve de logements accessibles pour des ménages autrement exclus du marché résidentiel (en attente de logement social, n'en satisfaisant pas aux critères, peinant à se loger dans le secteur privé). Si le rôle de ce marché dans les trajectoires résidentielles contraintes de ses locataires semble attesté, il reste à interroger les modalités de la formation de cette offre.

La thèse mobilise la notion « d'habitat social de fait » comme un outil heuristique pour étudier les dynamiques de fonctionnement d'un marché locatif précaire ordinaire dans les quartiers centraux marseillais. Ce marché ne se situe pas en dehors du droit : dans la majorité des cas, la location des appartements est encadrée juridiquement par des baux, les locataires perçoivent des allocations logement, les bailleurs déclarent les revenus locatifs, les appartements présentent la plupart du temps un confort sommaire mais ne rentre pas nécessairement dans les catégories de l'« habitat indigne ».

Si le marché locatif privé peut fonctionner comme un *habitat social de fait* pour des locataires précaires dont les trajectoires résidentielles sont contraintes, il reste à interroger les modalités de la formation de cette offre et la façon dont elle rencontre la demande. Cet espace met en jeu diverses stratégies résidentielles, patrimoniales et de régulation, et se construit à l'intersection des politiques du logement, de logiques de marché, de logiques patrimoniales et d'arbitrages résidentiels.

Quels processus contribuent à la production d'un marché locatif précaire dans les segments bas de gamme du marché immobilier des quartiers centraux ? Comment ce dernier répond-il à une demande contrainte ? Quelles relations locatives se tissent dans ce marché et qu'expriment-elles des rapports sociaux à l'œuvre ?

La thèse propose une analyse sociologique du marché locatif précaire, elle s'intéresse dans un premier temps aux processus qui contribuent à sa production dans les segments dévalorisés du marché

immobilier, dans un deuxième temps, à la façon dont il répond à et trie la demande locative contrainte à laquelle il s'adresse et enfin aux rapports sociaux qui s'y déploient

La thèse s'appuie sur une enquête qualitative, mobilisant des entrées diversifiées sur le terrain : des entretiens semi-directifs auprès de propriétaires bailleurs (N=39), de professionnels des milieux de l'immobilier (N=15), de locataires (N=14), d'acteurs institutionnels (N=7), d'acteurs de l'accompagnement sociojuridique de ces derniers (N=8), et l'observation de permanences d'accès au droit lié à l'habitat (N=47) entre 2018 et 2022. Ces entrées sur le terrain ont permis de constituer un corpus d'enquête centré autour des bailleurs jusque-là peu étudiés, visant à cerner plus largement les modalités de fonctionnement du marché locatif précaire.

Comprendre la production de l'offre : étudier les propriétaires des segments bas de gamme

La notion *d'habitat social de fait*, centrée sur la « demande », met en perspective la fonction sociale jouée par le marché locatif précaire au regard de l'ensemble de l'offre résidentielle. L'étude des propriétaires menée dans cette thèse permet de faire émerger les mécanismes économiques, sociaux et institutionnels et le marché de l'investissement locatif auxquels cette « offre » est adossée. L'échantillon d'enquêtés témoigne d'une certaine diversité sociale de la propriété immobilière dans les segments bas de gamme du marché. Le troisième chapitre « Un marché à l'intersection des trajectoires patrimoniales de ses bailleurs » analyse les trajectoires patrimoniales des bailleurs enquêtés et la façon dont elles s'articulent à un marché locatif précaire. À partir d'une typologie, il met en évidence la diversité des logiques d'investissement qui traversent les segments bas de gamme du marché immobilier des quartiers centraux marseillais. Cette approche typologique combine des éléments concernant le patrimoine des bailleurs, leurs appartenances sociales d'une part, et d'autre part leurs stratégies immobilières par rapport au contexte immobilier, résidentiel et urbain.

La typologie élaborée permet de faire sens de la diversité de ces profils, en croisant la façon dont ces bailleurs mobilisent l'investissement locatif dans leur position sociale, et les stratégies d'investissement qu'ils déploient au regard du contexte urbain des segments dans lesquels ils investissent. Quelques rares ménages modestes des catégories populaires déploient un « *travail de subsistance* » (Collectif Rosa Bonheur 2019) dans les segments bas de gamme du marché. La plupart des enquêtés appartient à des catégories moyennes qui consolident une épargne dans ces segments de marché, y entreprennent leur ascension sociale ou s'y constituent un patrimoine locatif dans des logiques de placement et de prévoyance. Enfin, des catégories sociales supérieures mobilisent également ce placement, au sein d'un patrimoine plus étendu et diversifié, au service de la reproduction du capital.

Le cinquième chapitre « Être bailleur, un investissement qui met en jeu des positions sociales » étaye la façon dont l'investissement locatif reflète et joue sur la position sociale des bailleurs. Ce chapitre articule une analyse des ressources et capitaux détenus et mobilisés par les bailleurs pour investir à

une analyse du patrimoine immobilier comme un instrument de la position sociale. L'investissement locatif constitue un outil de reproduction du capital économique, en même temps qu'il est présenté comme un outil d'ascension ou de sécurisation de la position sociale pour de nombreux bailleurs enquêtés. Cette relation étroite entre investissement immobilier et position sociale se traduit dans la façon dont les bailleurs se représentent leur positionnement dans le marché, et vient jouer sur les rapports sociaux locatifs qui s'y déploient.

Les stratégies d'investissement des propriétaires enquêtés témoignent de la diffusion des logiques d'un *housing asset-based welfare* (Doling et Ronald 2010), la constitution d'un patrimoine locatif visant à sécuriser la situation économique des ménages en réaction à l'affaiblissement des protections collectives. La nécessaire « *entreprise de soi* » (Abdelnour et Lambert 2020) qui en découle requiert la mobilisation de ressources et de compétences personnelles, au service de la position sociale. Les bailleurs enquêtés reconvertissent les capitaux qu'ils ont à disposition pour investir : l'argent, le temps, les compétences techniques, fiscales et bancaires, les ressources familiales ou professionnelles. Ces compétences et ressources sont inégalement distribuées à travers le spectre des bailleurs enquêtés, mais leur mobilisation au service de la position des bailleurs contribue à la construction d'un sentiment d'appartenance commune à la catégorie des « propriétaires » malgré l'hétérogénéité sociale de l'échantillon.

La thèse montre notamment que l'accès à la propriété locative pour des catégories sociales habituellement moins représentées parmi les bailleurs, est permise dans les segments bas de gamme par des niveaux de prix encore relativement faibles, une rentabilité immédiate élevée et une infrastructure de marché qui favorise selon la conjoncture l'accès à la propriété immobilière de rapport (accès au crédit, concurrence d'autres formes de placement bancaires). Elle confirme des formes de professionnalisation de la propriété immobilière (Lévy et Saint-Raymond 1992) qui traversent le spectre social.

Malgré la fonction assurantielle qui est conférée à l'investissement immobilier, le placement dans la pierre comporte un certain nombre de risques (Lefeuvre 2003), potentiellement plus importants dans les segments bas de gamme du marché. Ce risque affecte plus fortement certains bons élèves des « *injonctions à l'autonomie* » (Abdelnour et Lambert 2020) faites aux classes populaires et moyennes, qui se sont saisis de l'investissement locatif comme un outil d'ascension sociale, de sécurisation des parcours professionnels, ou encore comme un outil de prévoyance pour la retraite. Selon leurs marges de manœuvre économiques, et la façon dont ils ont conçu le financement de leur opération, ils n'ont pas les mêmes capacités à faire face à différents imprévus : travaux non budgétés, impayés, dysfonctionnements des copropriétés et, en lien avec le contexte spécifique de l'enquête, arrêtés de péril ou de mise en sécurité. Ce risque, s'il peut fragiliser la position sociale de certains bailleurs, se reporte sur les locataires ; entraînant par exemple des conditions d'occupation dégradées, des ruptures de baux pour éviter les obligations de relogement, ou encore une gestion violente des impayés.

Les segments bas de gamme du marché immobilier constituent ainsi un espace d'opportunité et de risque, dans lequel la position sociale, de plus en plus dépendante de l'accumulation patrimoniale, est travaillée et mise en jeu par les bailleurs.

Transformations urbaines et recompositions de l'offre de logement

La notion *d'habitat social de fait* invite également à prendre en compte comment l'offre locative se produit et se recompose au gré des politiques publiques et des évolutions du marché. Le quatrième chapitre « "Quand c'est pas cher, c'est toujours une affaire" : modes de valuation des segments bas de gamme du marché locatif privé » montre comment les bailleurs évaluent et valorisent les biens dans lesquels ils investissent, en lien avec le contexte immobilier et urbain dans des quartiers marqués par des processus de dévalorisation urbaine et des dynamiques de gentrification. En tant que modes de valuation, la recherche de rentabilité immédiate ou de revalorisation patrimoniale ont un effet direct sur les pratiques, sur les filières d'investissement et sur les types de biens dans lesquels les bailleurs investissent, allant jusqu'à jouer sur la chaîne de production des biens. Il est alors important de refaire le lien entre la production et l'évaluation des biens sur le marché. En effet, « *l'échange n'est pas contenu dans la seule transaction marchande ; il est préparé, anticipé, répété, en un mot disséminé* » (Callon 2009:251) tout au long du processus de production.

Ainsi les stratégies d'investissement centrées sur la recherche de rentabilité immédiate orientent les investissements des bailleurs vers de petits logements, situés dans de petits immeubles dans l'objectif de maximiser le loyer et de limiter les charges. Ces stratégies constituent une recette d'investissement qui se diffuse entre investisseurs et parmi les intermédiaires de marché. La rentabilité immédiate est négociée dans la transaction marchande, contribue à la formation des prix et des loyers, et affecte la matérialité des immeubles à terme. Si les biens mis sur le marché doivent être fonctionnels, la recherche de rentabilité favorise les divisions de logements et des stratégies d'entretien *a minima* qui fragilisent le parc de logements. La recherche de revalorisation patrimoniale, elle aussi, joue sur les qualités recherchées par les investisseurs et affecte la matérialité des biens ; les bailleurs prêtent attention à des qualités d'usages (surfaces confortables, ensoleillement, etc.) et réalisent des travaux d'ampleur très variables en apportant néanmoins un soin supplémentaire à l'aménagement intérieur. Ces transformations se soldent le plus souvent par une sélectivité accrue. Néanmoins, la recherche de revalorisation patrimoniale n'entraîne pas toujours d'amélioration de la qualité du bâti puisqu'elle peut favoriser des étapes de désinvestissement préalable à d'éventuelles transformations.

Ces stratégies individuelles présentées ici de façon idéal-typiques constituent des stratégies mobilisées comme telles par certains bailleurs, mais peuvent se mêler chez d'autres dans des stratégies plus ambivalentes. Elles contribuent à la production du cadre bâti, mais ne suffisent pas à le déterminer, puisqu'elles rencontrent par exemple des dysfonctionnements qui affectent les immeubles en lien avec l'historique des rénovations, la cohabitation de stratégies d'investissement multiples, que les

figures des « copropriétaires défaillants », « marchands de sommeil » ou « syndics incompetents » régulièrement invoqués révèlent.

Dans la continuité des nombreux travaux menés sur la gentrification ces dernières années, la thèse apporte des résultats sur le lien plus rarement étudié entre immobilier locatif et processus de gentrification. Dans les segments peu valorisés du marché locatif des quartiers centraux marseillais, cohabitent différents modèles d'extraction de rente en fonction des opportunités, des secteurs, du bâti et des stratégies des bailleurs. La thèse montre que les investissements immobiliers dans les segments bas de gamme, centrés sur la rentabilité immédiate, se concentrent dans des quartiers populaires où les niveaux de prix sont les plus bas et la demande élevée. Ce marché n'existe pas seulement en creux de marchés plus valorisés, il constitue un mode d'investissement à part entière et assure l'extraction d'une rente au sein des quartiers qui semblent pourtant dévalorisés. Ce fonctionnement du marché constitue un élément explicatif supplémentaire de certaines « *résistances structurelles à la gentrification* » identifiées à Marseille (Baby-Collin et Bouillon 2017) ou ailleurs. Les résultats de la thèse confirment que l'existence d'un *rent gap* ne suffit pas à engendrer des stratégies de revalorisation, et que les stratégies de revalorisation patrimoniale se déploient rarement là où les prix sont les plus bas. Enfin, ils permettent de souligner que le « *potentiel de gentrification* » (Chabrol et Giroud 2016) varie d'un appartement, d'un secteur à l'autre mais il est également approprié différemment selon les bailleurs enquêtés selon leur capital économique, leurs dispositions et socialisations.

La valorisation patrimoniale et la recherche de rentabilité constituent un ensemble de moyens complémentaires pour l'extraction de la rente foncière. Les marges de manœuvre laissées par les niveaux de prix encore relativement faibles font du marché locatif précaire des quartiers centraux un marché particulièrement labile ; elles contribuent à la transformation à bas bruit de ces quartiers selon des processus de valorisation ou de dévalorisation que les stratégies individuelles et collectives alimentent.

Un espace de tri des ménages précaires et populaires qui renforce l'asymétrie des rapports locatifs

La thèse montre enfin que les logiques de fonctionnement même du marché locatif privé sont productrices de formes de classement, d'exclusion, de hiérarchisation, qui répartissent les locataires à travers l'espace et le parc immobilier.

Une appréhension du sujet à partir de la notion *d'habitat social de fait* invitait à relier le fonctionnement des segments bas de gamme du marché locatif privé au reste de l'offre résidentielle. En ce sens, la pénurie de l'offre sociale, son manque d'adaptation à la demande, son inégale

distribution, et plus largement la difficulté que certains ménages ont à y accéder favorisent cette fonction du marché privé. Le rôle solvabilisateur des allocations logement pour les ménages précaires dans le secteur locatif privé confirme la fonction sociale que la puissance publique lui attribue.

Le sixième chapitre « Les espaces sociaux du marché locatif précaire : la production de filières résidentielles segmentées » met en évidence la diversité de ces parcours de locataires qui font face à différentes formes de fragilisation par rapport au logement. Les segments bas de gamme des quartiers centraux marseillais abritent des locataires précarisés sur le marché résidentiel : bénéficiaires des minimas sociaux, ménages monoparentaux, personnes sans titre de séjour mais également des personnes disposant de petits revenus ou dont les ressources sont instables. Les fractions basses des catégories populaires cohabitent à Noailles ou à la Belle de Mai, plus rarement à Saint-Mauront, avec des classes moyennes, particulièrement des profils jeunes diplômés et étudiants, dont la présence caractérise des processus de gentrification à l'œuvre dans ces quartiers. Cette demande rencontre une offre, dans laquelle bailleurs et intermédiaires se positionnent et constituent des filières segmentées et hiérarchisées d'accès au logement.

La thèse met en évidence à quel point les segments bas de gamme du marché sont eux-mêmes segmentés et hiérarchisés. Ce constat est confirmé lorsque l'on prête une attention aux pratiques de sélection des bailleurs et agences. Le septième chapitre « Choisir son locataire : tris, catégorisations et instauration d'un rapport de pouvoir » aborde les exigences assurantielles et les catégorisations morales, sociales et ethnoraciales qui conditionnent l'accès au logement lors du processus de sélection. Les pratiques de sélection des bailleurs visent à assurer la rentabilité de l'investissement, mais comportent également une dimension gestionnaire en anticipant le comportement des candidats. Elles s'appuient sur les frontières et les catégories qui existent dans le monde social. Le processus de sélection illustre le rapport ambigu des bailleurs à la précarité des locataires auxquels ils louent leurs biens : entre éviction et instrumentalisation. Entre ces deux extrêmes, l'étape de la sélection constitue le plus souvent une mise à l'épreuve morale des locataires qui sont amenés à obtenir la « confiance » des propriétaires pour accéder au logement. Ces éléments donnent à voir sous un nouveau jour la façon dont ces segments peuvent jouer le rôle d'un *habitat social de fait* puisque les locataires du privé font l'objet des mêmes formes de classement que l'on retrouve dans le secteur locatif social. En effet, les bailleurs privés, à l'instar des gestionnaires du secteur HLM (Bourgeois 2019), hiérarchisent la demande et contribuent à la division sociale de l'espace. Le classement des candidats repose sur des considérations qui segmentent l'offre selon les stratégies assurantielles des bailleurs et les catégorisations économiques, morales et raciales qu'ils font des locataires. Ces dernières n'impliquent pas une éviction systématique des locataires appartenant aux catégories les plus précaires ou discriminées, mais elles s'accompagnent de pratiques de sélection et de gestion différenciées et d'un tri socio-spatial.

Le rapport locatif implique une domination structurelle entre bailleurs et preneurs, renforcée par la situation d'exclusion des locataires les plus précaires du reste du marché. On retrouve parmi ces catégories, les personnes sans titre de séjour, mais aussi des bénéficiaires des mimas sociaux, dont les familles monoparentales, solvabilisés par les allocations logement ; l'exclusion de ces catégories est par ailleurs renforcée lorsqu'elles font l'objet de catégorisations ethnoraciales. Ces locataires subissent ainsi un tri plus sévère de la part des bailleurs qui les identifient comme « à problèmes ». Ils accèdent plus difficilement au logement, bien que ces profils soient privilégiés par certains bailleurs, qui instrumentalisent leur captivité. L'accès au logement pour les candidats qui cumulent des facteurs d'exclusion se fait alors le plus souvent au prix d'un dévoilement de soi et d'une personnalisation des rapports avec les bailleurs qui leur louent.

Le huitième et dernier chapitre « Arrangements, coercitions et usages du droit : une relation locative inscrite dans une "économie de l'obligation" » ouvre une réflexion sur les rapports locatifs, plus rarement étudiés dans les travaux académiques. Les rapports sociaux de domination entre bailleurs et preneurs se traduisent par un rapport paternaliste dont les formes dépendent de la position sociale du bailleur et des relations qu'il entretient avec ses locataires. La relation locative est ensuite travaillée au long cours : elle implique des interactions réitérées mettant en jeu des arrangements, des coercitions et des usages du droit. L'analyse de deux nœuds conflictuels du rapport locatif : l'impayé et l'état du logement, montre comment ces informalités aménagent les normes et les conditions d'accès au logement, tout en présentant un risque accru de fragilisation des ménages les plus précaires.

La relation locative est en effet fondée sur une « économie de l'obligation » (Laferté 2010; Muldrew 2016), qui comprend des logiques d'endettement et de redevabilité qui sont d'autant plus importantes que les ménages sont mal classés sur le marché du logement. Les arrangements permettent aux locataires de se faire une place sur le marché du logement, voire parfois d'utiliser le logement ou la relation au bailleur comme ressource dans un système contraint de possibilités. Ces arrangements s'adosent à un encadrement paternaliste par les bailleurs des conduites des locataires, qui vise à sécuriser avant tout le bon paiement du loyer, et plus largement l'occupation paisible du logement. Le recours à des moyens plus coercitifs pour assurer le bon paiement du loyer, qu'ils soient formels ou illégaux apparaissent alors comme la deuxième face de la même pièce.

En lien avec la notion d'*habitat social de fait*, la thèse permet de réinscrire la question de la dégradation des logements dans des processus plus larges liés au fonctionnement de la relation locative et aux rapports sociaux qu'elle traduit. En outre, les jugements portés par les bailleurs sur les catégories de locataires les plus précaires, tendent à normaliser les mauvaises conditions d'habitat de ces derniers, auxquels ils attribuent une « incapacité à habiter » (Lees 2014), parfois adossée à une appréhension racialisée des locataires et des quartiers dans lesquels ils vivent.

Pour les locataires, l'impayé, comme le signalement des logements dégradés aux autorités, s'inscrivent dans un ensemble d'arbitrages plus large mêlant différentes considérations relatives à la situation du ménage, sa capacité économique à payer son loyer, ses chances d'accéder à un autre logement, à l'histoire de la relation locative et la capacité de définir d'autres modalités d'arrangements avec le bailleur.

Cette économie de l'obligation, et la faiblesse des marges de manœuvres des locataires les plus précaires sur le marché du logement, entravent enfin le recours au droit de ces derniers. C'est particulièrement le cas pour les locataires dont les logements relèvent de l'indignité ou de la non-décence qui tentent de faire valoir leur droit au logement opposable, ces derniers sont astreints à une procédure qui ne prend ni en compte la nature de la relation locative, ni leur expérience dans le logement ou leurs aspirations résidentielles.

Bibliographie

- Abdelnour, Sarah, et Anne Lambert. 2020. « « L'entreprise de soi », un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? » *Genèses* 118(1):63-84.
- Baby-Collin, Virginie, et Florence Bouillon. 2017. « Le centre-ville de Marseille 1990-2012 : embourgeoisement généralisé ou accentuation des inégalités ? » *Langage et société* 162(4):107-11. doi: 10.3917/lis.162.0107.
- Bourgeois, Marine. 2019. *Tris et sélections des populations dans le logement social : une ethnographie comparée de trois villes françaises*. Paris: Dalloz.
- Callon, Michel. 2009. « Postface: La formulation marchande des biens ». P. p.247-269 in *François Vatin. Evaluer et valoriser : une sociologie économique de la mesure*. Presses universitaires du Mirail.
- Chabrol, Marie, et Matthieu Giroud. 2016. « Le bâti existant. Morphologie urbaine et "potentiel de gentrification" ». P. 357 in *Gentrifications*. Paris: Éditions Amsterdam.
- Collectif Rosa Bonheur. 2019. *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*. Paris: Éditions Amsterdam.
- Doling, John, et Richard Ronald. 2010. « Home ownership and asset-based welfare ». *Journal of Housing and the Built Environment* 25(2):165-73.
- Laferté, Gilles. 2010. « Théoriser le crédit de face-à-face : un système d'information dans une économie de l'obligation ». *Entreprises et histoire* 59(2):57-67. doi: 10.3917/eh.059.0057.
- Lees, Johanna. 2014. « Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter ». Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, Marseille.
- Lefevre, Marie-Pierre. 2003. « Confiance et rationalité de la méconnaissance des risques dans la (co)propriété ». *Cahiers internationaux de sociologie* 114(1):73. doi: 10.3917/cis.114.0073.
- Lévy, Jean-Paul, et Odile. Saint-Raymond. 1992. *Profession : propriétaire : logiques patrimoniales et logement locatif en France*. Toulouse: Presses universitaires du Mirail.

Muldrew, C. 2016. *The Economy of Obligation: The Culture of Credit and Social Relations in Early Modern England*. Première éd. 1998. Springer.

Mots-clés : Parc social de fait - Investissement locatif – Propriétaires – Locataires - Rapports locatifs

Margot Bergerand est docteure en urbanisme et aménagement. Sa thèse a porté sur l'investissement locatif dans les segments bas de gamme du marché locatif privé dans les quartiers populaires du centre de Marseille. Ses recherches portent sur les politiques du logement, et plus particulièrement sur les dynamiques du marché locatif privé, les stratégies d'investissement, les trajectoires résidentielles et les relations sociales entre locataires et propriétaires. Elle poursuit ses recherches dans le cadre de l'ANR SustHerit (CNRS/Iremam) qui traite des enjeux d'adaptation au changement climatique de l'habitat historique entre Marseille, Prague, Vienne, Glasgow et Zurich.

Ma thèse cherche à répondre à la problématique suivante : pourquoi n'existe-t-il pas de politiques de lutte contre la ségrégation scolaire, alors que de nombreux acteurs politiques dénoncent le danger du manque de mixité sociale à l'école pour la cohésion nationale ? En appui à cette problématique, plusieurs questionnements ont constitué de véritables hypothèses de travail pour ma recherche doctorale.

- La première touche à l'inadéquation entre la teneur du débat sur la ségrégation scolaire au niveau national et le fonctionnement, au niveau local, des mécanismes qui y contribuent, notamment la gouvernance de la carte scolaire. Mon hypothèse était que la représentation de la ségrégation scolaire au niveau national uniformise la compréhension d'un phénomène en réalité très complexe, et par conséquent, ces représentations limitent la capacité des acteurs politiques nationaux à se saisir du sujet et à le traiter efficacement.
- Deuxièmement, mon analyse de la gouvernance de la compétence de sectorisation m'a amené à vérifier l'hypothèse selon laquelle un conseil départemental compose entre gestion de la conflictualité (la scolarisation, et donc de la sectorisation, étant un sujet sensible pour les parents et certains élus) et gestion des coûts (efficacité). Cette hypothèse m'a amené à identifier les conséquences de cette gouvernance dans une perspective de politique de lutte contre la ségrégation scolaire.
- Troisièmement, dans le sens d'une poursuite des travaux critiques à l'encontre de l'expression *mixité sociale* particulièrement étudiée dans le domaine des politiques du logement, j'ai cherché à mettre en lumière l'utilité politique ainsi que les carences de ce slogan. Ce dernier occulte les divergences idéologiques entre les acteurs revendiquant une politique en ce sens. Cette divergence idéologique se cristallise autour de la question « Qui mixer ? » (quels groupes doivent être mixés ?) et renvoie à des représentations contraires et des objectifs divergents des acteurs à propos de la nation et de ce(ux) qui la caractériserait.

Pour répondre à cette question, j'adopte une approche inédite sur les questions scolaires, celle de l'analyse géopolitique. Je me focalise ainsi sur l'étude des rivalités d'acteurs et de leurs stratégies mises en place à différentes échelles – du local au national – dans la gouvernance de la sectorisation et en faveur ou non de la lutte contre la ségrégation scolaire. Pour cette recherche, j'ai choisi d'étudier spécifiquement le département des Hauts-de-Seine que de précédentes recherches avaient identifiées comme le plus ségrégué de France. J'ai élaboré un partenariat CIFRE avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine afin d'être au plus proche de la fabrique de la sectorisation scolaire. Ce positionnement était essentiel dans la mesure où je cherchais à étudier la manière dont les limites des secteurs scolaires étaient décidées, un des éléments manquants dans les recherches sur la ségrégation scolaire.

En conséquence de mon contrat CIFRE, ma recherche s'appuie en grande partie sur une observation participante durant trois années au sein du service en charge de la sectorisation (77 réunions). Néanmoins, j'emploie également une grande variété de méthodes de recherche utilisées en raison de leurs propriétés à même d'enrichir la recherche réalisée et ma démonstration : analyse statistique et cartographique, indices de ségrégation, construction et analyse d'un corpus d'articles de presse, entretiens (59), analyse de terrain et cartographie participative (une classe de 4^{ème}).

Partie I : Une ségrégation scolaire réduite à des discours simplificateurs

La première partie de cette thèse vise à comprendre comment la ségrégation scolaire fonctionne réellement et elle confronte cette réalité aux représentations politiques et médiatiques qui en sont faites. Les trois premiers chapitres reposent sur une analyse statistique (indice de ségrégation, comparaison du profil social des collèges, des secteurs scolaires) et cartographique fine (au niveau des carroyées de

l'Insee) ainsi que sur deux études de cas, permettant d'appréhender la dynamique de la ségrégation au niveau local et départemental. Puis, le dernier chapitre de cette partie propose une montée en généralité avec une théorisation du fonctionnement de la ségrégation scolaire que je compare ensuite aux discours sur la ségrégation scolaire et la *mixité sociale* au collège.

Une ségrégation scolaire objectivée par les données

Grâce à l'exploitation de bases de données statistiques détaillées (Ministère de l'Education nationale, Insee), cette recherche établit un diagnostic précis de l'ampleur de la ségrégation scolaire dans les Hauts-de-Seine (chapitre 3), un département emblématique des inégalités éducatives en France. L'analyse repose sur une approche géographique fine, à l'échelle des secteurs scolaires, des collèges et des carroyées de l'Insee. Cette analyse met en évidence les disparités entre établissements comme aucune autre recherche française ne le permet. Elle permet aussi d'identifier de nombreuses configurations dans lesquelles des populations aux profils divergents cohabitent, mais où la sectorisation a parfois pour effet de les séparer. Mon analyse statistique confirme alors de précédents résultats montrant que les stratégies d'évitement des parents d'élèves sont largement corrélées au capital socio-économique.

En parallèle, mes études de cas à Colombes (Chapitre 1) et Nanterre (Chapitre 2) montrent que la ségrégation n'est pas seulement un état de fait, mais un processus en constante évolution, influencé par de multiples facteurs, notamment les stratégies familiales, les choix politiques et les mécanismes institutionnels. Elles s'intéressent également aux représentations des acteurs sur les territoires et à l'image véhiculée par les quartiers et les collèges en décortiquant par exemple la représentation géopolitique du « collège-ghetto » à travers l'exemple de Nanterre. Ces représentations territoriales influencent les stratégies des acteurs en premier lieu desquelles figurent les stratégies d'évitement mises en place par les familles. De plus, ces études de cas analysent aussi les stratégies des élus en rapport avec les collèges dans le but de faire la ville et de maintenir leur accès au pouvoir.

Ces études de cas et les suivantes contribuent alors à décrire les mécanismes de (re)production des inégalités dans des contextes urbains mixtes.

Une instrumentalisation politique du débat sur la *mixité sociale à l'école*

Le quatrième chapitre débute par une montée en généralité expliquant précisément le fonctionnement de la ségrégation scolaire et par une schématisation originale de ce phénomène (figure 4). Dans un second temps, je cherche à décrire et à comprendre le décalage entre le fonctionnement réel de ce phénomène et la représentation qu'en construisent les acteurs politiques par l'intermédiaire de leurs discours et prises de position. En constituant et en analysant un corpus d'articles de la presse nationale couvrant la période 2001-2021, j'ai identifié comment les acteurs, notamment politiques, décrivent et expliquent la ségrégation scolaire en France.

L'analyse du corpus met en évidence les moments privilégiés où la ségrégation scolaire et la *mixité sociale* à l'école sont débattues (figure 5). Mon analyse montre bien que jusqu'en 2015, deux positions simplistes s'opposaient pour expliquer la ségrégation scolaire et justifier des mesures politiques présentées comme opposées. Communément, les acteurs politiques avaient recours à des discours simplifiant la complexité du phénomène. Par exemple, les établissements décrits comme « problématiques » sont toujours les collèges qui concentrent des élèves pauvres et racisés. À l'inverse, les collèges (publics ou privés) concentrant des élèves favorisés ne sont jamais évoqués et leur rôle dans la production des inégalités et de la ségrégation scolaire est invisibilisé.

La période de politisation aboutissant aux initiatives lancées par la ministre Najat Vallaud-Belkacem en 2015 constitue une rupture. Ce « moment géopolitique » modifie et nuance le discours porté sur la ségrégation scolaire. Ainsi, l'élaboration de solutions adaptées aux réalités locales devient plausible. Pour la première fois, les propositions avancées ne sont pas contraires aux recommandations des

chercheurs. Néanmoins, la suite de cette thèse fournit une critique des politiques incitatives décidées en 2015.

Conclusion de la première partie

Cette première partie décrit en profondeur la ségrégation scolaire dans les Hauts-de-Seine. Ma démonstration insiste pour montrer qu'elle n'est pas une simple conséquence des structures urbaines ou des choix individuels des parents, elle résulte de choix des institutions, des décisionnaires (élus, principaux de collège, etc..) et de stratégies politiques mises en place à différentes échelles géographiques. Cette partie montre également que le débat public tend à simplifier et à falsifier la ségrégation scolaire, rendant difficile l'élaboration de solutions adaptées aux réalités locales. À l'image des positions de Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal durant les débats pour les élections présidentielles de 2007, la construction de la représentation de la ségrégation scolaire et des moyens pour lutter contre relève souvent de discours mensongers.

Partie 2 : La gouvernance de la carte scolaire : entre gestion pragmatique et enjeux de pouvoir

La deuxième partie de cette thèse se concentre sur la manière dont la sectorisation des collèges est réellement mise en œuvre par les conseils départementaux. Elle repose sur des données inédites recueillies lors d'un travail de terrain au sein du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et met en évidence les tensions et les rivalités entre acteurs qui façonnent les politiques de sectorisation. Mon travail repose sur une enquête approfondie menée dans les Hauts-de-Seine et s'appuie sur mon expérience en tant que chargé de mission carte scolaire dans le cadre d'un contrat CIFRE au sein du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Cette observation participante de 3 ans au cœur de la fabrique de la sectorisation (16 tentatives de modification de la sectorisation, 77 réunions, visite de 20 établissements) me permet de décrire comme jamais auparavant le processus de changement de sectorisation des collèges, ses effets et ses conséquences. De plus, et j'établis une comparaison de cette gestion avec celles de cinq autres conseils départementaux et j'analyse les relations entre conseils départementaux et services déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale (DSDEN) en matière de politique de composition des établissements scolaires.

Une sectorisation scolaire utilisée avant tout pour réguler les effectifs des collèges

L'analyse des décisions de sectorisation scolaire montre que, malgré les discours politiques valorisant la mixité sociale, les collectivités locales gèrent avant tout la carte scolaire comme un outil de régulation démographique. En examinant 16 modifications de sectorisation dans les Hauts-de-Seine et en les comparant aux pratiques de cinq autres départements, cette recherche révèle que les ajustements de la carte scolaire sont principalement motivés par des impératifs techniques : équilibrer les effectifs entre établissements, anticiper l'évolution démographique des communes, et optimiser l'utilisation des infrastructures scolaires (chapitre 5). Dans ce cadre, la *mixité sociale*, bien que mentionnée comme un objectif, apparaît comme une préoccupation secondaire.

Un des apports majeurs de cette partie réside dans l'analyse des relations entre les conseils départementaux et les services déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale (DSDEN). Ces relations sont souvent marquées par des tensions récurrentes, qui peuvent être liées à des enjeux personnels. Ces tensions représentent un problème car la répartition des compétences oblige une entente des collectivités territoriales avec les DSDEN pour arriver à mener à bien des actions en faveur de la mixité sociale. En effet, les effets de changement de sectorisation (Conseil départemental) peuvent être en partie annihilés par la politique de gestion des dérogations appliquée par la DSDEN, et inversement.

La sectorisation comme outil de maintien au pouvoir et de maintien des hiérarchies dans la ville

Le chapitre 6 étudie précisément le processus de changement de sectorisation et ses conséquences sur le maintien ou non des configurations de sectorisation inégalitaires. J'y décris la méthode utilisée par les conseils départementaux, présentée comme une forme de « concertation », et le rôle des agents départementaux et des acteurs « partenaires » aux intérêts parfois divergents : élus, principaux de collège, représentants de parents d'élèves, inspecteurs de l'éducation nationale, etc.

Mes travaux complètent et mettent à jour ceux de L. Barrault-Stella. D'une part, je montre que le processus de changement de sectorisation vise à faire accepter le changement. D'autre part, j'établis que la méthode utilisée tend à éliminer les sectorisations en faveur de la mixité sociale. Face aux résistances locales, les décisions en matière de carte scolaire privilégient souvent les modifications les plus acceptables politiquement. Les réformes qui remettent en cause la hiérarchie implicite entre établissements, dont les hypothèses en faveur de la mixité sociale qui sont perçues comme des transgressions, sont écartées au profit d'ajustements consensuels. Cette partie me permet de développer le rôle de production du territoire que peut prendre la sectorisation, notamment en étudiant les discours et les stratégies des élus sur leurs villes et leurs aspirations. Dans l'exemple suresnois, la nouvelle municipalité en place voyait ainsi le changement de sectorisation comme un levier pour remettre en cause ce que le maire décrit comme une frontière dans la ville.

Dans les rares cas où des initiatives en faveur de la mixité sociale aboutissent, comme à Suresnes, mes travaux montrent les limites des opérations de sectorisation dans leur capacité à transgresser les hiérarchies urbaines et scolaires. La forte résistance des parents d'élèves issus du quartier favorisé concerné par le changement de sectorisation s'est finalement traduite par des stratégies d'évitement massives.

Enfin, cette deuxième partie insiste sur le rôle central des élus locaux dans le choix des changements de sectorisation. Or, ces derniers ont tendance à privilégier des ajustements qui satisfont les familles les plus influentes (souvent les plus favorisées) et qui minimisent les risques électoraux. L'enchevêtrement entre mandats municipaux et départementaux fait des élus des acteurs majeurs dans ce processus. Cette superposition des mandats m'incite à formuler l'hypothèse d'un détournement de la compétence de sectorisation des collèges au profit des élus municipaux dans les Hauts-de-Seine. En adaptant le triangle local du pouvoir théorisé par P. Subra, je montre que les élus locaux cherchent à influencer les décisions de sectorisation afin de satisfaire leur électorat et à se maintenir au pouvoir.

Conclusion de la deuxième partie

Cette seconde partie met en évidence que la sectorisation scolaire est avant tout un outil de gestion démographique, façonné par des jeux d'acteurs complexes et des rapports de force locaux. Elle montre que, malgré un discours politique favorable à la mixité sociale, les arbitrages finaux reflètent des logiques de compromis et d'évitement du conflit, ce qui empêche la remise en cause des hiérarchies locales. De plus, la répartition des compétences entre collectivités locales et État limite la capacité à instaurer une politique cohérente en faveur de la mixité sociale.

Partie 3 : La *mixité sociale* : véritable objectif ?

La troisième partie de cette thèse s'intéresse à la manière dont la *mixité sociale* est mobilisée dans les discours politiques et institutionnels depuis 2015, ainsi qu'aux obstacles qui empêchent l'émergence d'une véritable politique de déségrégation scolaire. Loin d'être un objectif clairement défini et partagé, la mixité sociale est une notion floue, un slogan parfois utilisé par des acteurs qui y sont en réalité opposés. Son interprétation varie en fonction des acteurs et des contextes. Cette partie montre que cette fragmentation contribue à faire de la mixité un instrument politique davantage qu'un levier effectif de transformation des inégalités scolaires.

Cette partie s'appuie sur un cas d'étude, sur l'analyse du corpus d'articles de presse (2001-2021) et sur une série d'entretiens avec des personnalités politiques (élus, ancienne ministre, etc..) et des militants en faveur de la *mixité sociale* à l'école.

La ségrégation scolaire, réalité contestée et désaccord sur la réponse à y apporter

Le chapitre 8 de ma thèse montre que la réalité de la ségrégation scolaire est contestée. L'analyse du discours et des mesures du ministre Jean-Michel Blanquer, en poste de 2017 à 2022, met en lumière son rejet de l'existence de la ségrégation scolaire et de la responsabilité de son ministère dans la production d'inégalités entre les établissements scolaires. Son passage au ministère de l'Education nationale a ainsi contribué à invisibiliser cette question. D'autres acteurs politiques reconnaissent l'existence de la ségrégation scolaire, mais ils agissent de manière à protéger certains contributeurs à la ségrégation scolaire. En la matière, le discours porté par Pap Ndiaye en faveur de la mixité sociale s'est heurté à une opposition farouche de la part d'élus Les Républicains qui ont utilisé le narratif de la « guerre scolaire » dans le but d'empêcher toute remise en question du statut des établissements privés sous contrat.

Des politiques publiques limitées et symboliques

Par ailleurs, la réponse déségrégative de la lutte contre la ségrégation scolaire n'est pas celle choisie historiquement en France. Depuis plus de 40 ans, la France a choisi le modèle compensatoire (symbolisé par l'éducation prioritaire). La réponse déségrégative et la réponse compensatoire sont trop souvent présentées comme contradictoires, et la première recueille moins d'adhésion que la seconde sur le terrain comme en témoigne l'étude de cas à Villeneuve-la-Garenne. Pourtant, comme le souligne C. Ben Ayed, ces deux modèles de réponses aux inégalités sont en fait complémentaires.

Une fragmentation qui empêche une politique nationale cohérente

Ainsi, mes travaux montrent que les véritables partisans de la mixité sociale à l'école sont minoritaires. De plus, mon analyse extensive des différents partisans de la mixité sociale à l'école montre des désaccords et des rivalités entre ces derniers qui s'expliquent en partie par l'absence de définition partagée de l'expression « mixité sociale ». Selon les contextes, elle peut désigner la diversité des origines sociales ou encore de *race* au sein des établissements scolaires. De plus, la quantification de cette « mixité sociale » reste en suspens. Cette ambiguïté permet à des acteurs aux intérêts divergents de s'approprier le concept tout en lui attribuant des significations parfois contradictoires.

En parallèle, je montre que l'absence d'un cadre législatif contraignant en matière de mixité scolaire favorise le statu quo. La politique de mixité sociale en France repose sur des dispositifs volontaires. Or, la deuxième partie de ma thèse démontre l'inefficacité d'une politique seulement incitative, au moins sans modification de la gouvernance en vigueur.

Conclusion de la troisième partie

Cette troisième partie de la thèse montre que l'absence de définition de la *mixité sociale* permet l'utilisation de l'expression dans le cadre d'une politique symbolique évoquant un idéal de justice, et qui s'avère non conflictuelle, car elle évite toute remise en cause des rapports de force entre groupes sociaux. De plus, cette absence de définition dispense d'un conflit sur la question de savoir quelles populations doivent être mixées et invisibilise la question ethnique pourtant centrale pour plusieurs acteurs. L'absence de définition permet ainsi de maintenir le discours universaliste, car la désignation des populations que l'on souhaite mélanger reste suggérée.

Conclusion de la thèse et apports

Cette thèse apporte un éclairage inédit sur les mécanismes qui produisent et entretiennent la ségrégation scolaire en France, en insistant sur le rôle central des dynamiques urbaines et des stratégies des acteurs

locaux. En combinant une analyse géopolitique des rivalités d'acteurs et une étude approfondie de la gouvernance de la carte scolaire, elle met en évidence les limites des politiques publiques actuelles en matière de mixité sociale. De plus, mes travaux mettent en évidence les liens étroits entre ségrégation scolaire et organisation de l'espace urbain, en insistant sur l'utilisation de la sectorisation scolaire comme outil de gouvernance urbaine et comme instrument de l'organisation sociale des villes. Elle peut renforcer les inégalités existantes ou, au contraire, être utilisée pour tenter de les corriger.

À l'évidence, les analyses statistiques, cartographiques et de terrain constituent un apport majeur sur la description des inégalités dans les Hauts-de-Seine. Elles s'inscrivent en continuité et prolongent de nombreux travaux illustrant les dynamiques de l'évitement scolaire. Les résultats réaffirment l'importance des stratégies de préservation du statut social des groupes sociaux les plus favorisés. Chose nouvelle, les analyses cartographiques donnent à voir les conséquences de ces pratiques à des niveaux géographiques extrêmement précis et ouvrent des perspectives à la fois dans l'étude de la géographie et la sociologie de l'évitement.

D'un point de vue figuratif, les productions graphiques et cartographiques de cette thèse s'inscrivent dans la lignée de la production de l'Institut Français de Géopolitique. Ces productions originales et explicatives sont davantage que des illustrations et proposent une forme de mise au débat sur les mécanismes de la ségrégation scolaire par exemple.

Cette recherche offre également un contrepoint à d'autres travaux contemporains trop optimistes sur les effets des initiatives en faveur de la mixité sociale. Mon travail montre et affirme les limites de politiques incitatives à travers la démonstration que le contexte réglementaire actuel produit un système de scolarisation ségréatif au sens où il organise le développement d'actions et de stratégies qui marginalisent les élèves défavorisés et racisés. Le cas de la gouvernance de la sectorisation, qui produit une consolidation des hiérarchies sociales et scolaires préexistantes par effet de choix de sectorisations consensuelles, le montre. Pour aller plus loin, l'une des assertions centrales parmi les conclusions de cette thèse formule que le maintien de situations de ségrégation est une condition du contrôle du pouvoir pour des élus. En effet, les mécanismes producteurs de la ségrégation scolaire sont généralement construits comme des conditions de l'exercice du pouvoir, du niveau local au niveau national.

Pour remédier à ces problèmes identifiés, ma conclusion fait force de propositions et formule des pistes pour l'élaboration de politiques de lutte contre la ségrégation scolaire, et tente d'ouvrir cette discussion au-delà de la communauté scientifique.

Bibliographie indicative :

- Agulhon, C. et Palma, J. (2012). « Sectorisation et assouplissement de la carte scolaire Des actions segmentées et contradictoires. » *Éducation & formations*, (81), pp. 7-18.
- Audren, G. (2015). *Géographie de la fragmentation urbaine et territoires scolaires à Marseille*. Thèse de doctorat, Aix Marseille Université.
- Barrault-Stella, L. (2013). *Gouverner par accommodements : stratégies autour de la carte scolaire*. Dalloz-Sirey.
- Ben Ayed, C., Poupeau, F. et et al. (2009). *Ecole ségrégative, école reproductive*. Seuil, 180(5).
- Cefaï, D. (1996). « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. » *Réseaux*, 14(75), pp. 43-66.
- Douzet, F. (2001). « Pour une démarche nouvelle de géopolitique urbaine à partir du cas d'Oakland (Californie). » *Hérodote*, 101(2), pp. 57-75.

Résumé-La *mixité sociale à l'école* : analyse géopolitique de la ségrégation scolaire dans les collèges des Hauts-de-Seine, Bodet Jules, 2024.

- Felouzis, G. (2003). « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences. » *Revue française de sociologie*, 44(3), pp. 413-447.
- Givord, P., Guillerm, M., Monso, O. et Murat, F. (2016a). « Comment mesurer la ségrégation dans le système éducatif ? » *Education & Formation*, (91), pp. 21-51.
- Hancock, Lelévrier, C., Ripoll, F. et Weber, S. (dir.). (2016). *Discriminations territoriales : entre interpellation politique et sentiment d'injustice des habitants*. L'Oeil d'or.
- Lehman-Frisch, S. (2009). « La ségrégation : une injustice spatiale ? Questions de recherche. » *Annales de géographie*, 665-666(1-2), pp. 94-115.
- Oberti, M. (2007). *L'école dans la ville : ségrégation, mixité, carte scolaire*. Presses de Sciences Po.
- Poupeau, F. et François, J.-C. (2008). *Le sens du placement : ségrégation résidentielle et ségrégation scolaire*. Raisons d'agir.
- Raffestin, C. (2019). *Pour une géographie du pouvoir* (Nouvelle édition). ENS éditions.
- Souidi, Y. (2022). *School Assignment Policies, School Segregation, and Student Skills - Evidence from the French School System*. Thèse pour le doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Subra, P. (2016). *La géopolitique locale : territoires, acteurs, conflits*. Armand Colin.

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu eu Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

Mots-clefs : Changement climatique, États-Unis, pavillon, classe moyenne, incendie, attachement aux lieux, migration d'agrément.

Sujet et problématique générale

Un mégafeu historique et le refus d'en faire un emblème du changement climatique

Le 8 novembre 2018 l'incendie désormais connu sous le nom de *Camp Fire* détruit sept villes et villages dans les contreforts de la Sierra Nevada en Californie du nord. 19 000 structures humaines et 62 000 hectares de forêt sont réduits en cendre, tandis que 85 personnes perdent la vie dans cet événement reconnu comme étant un « mégafeu » (Zask, 2018). La ville de Paradise, qui comptait 27 000 âmes, est la plus médiatisée du fait de sa taille et de son rayonnement régional. Mais elle n'est pas la seule à avoir été lourdement impactée par l'incendie. Magalia, 11 000 habitant.es, est amputée de deux-tiers de sa superficie, Concow, 710 habitant.es, est entièrement détruite, et ce, pour la seconde fois en 10 ans, Yankee Hill, 256 habitant.es, aussi. Malgré ces chiffres et le lourd bilan qu'ils entraînent (le Camp Fire est reconnu comme l'incendie ayant fait le plus de victimes en Californie, les 3,66 millions de tonnes de débris causés par la destruction des infrastructures représente dix Empire State Buildings, le coût de l'incendie est estimé à ...), localement les récits liés à l'incendie refusent d'en faire un événement marquant et font l'éloge de la résilience, de la reconstruction et du déni du changement climatique.

Comment un mégafeu, catastrophe environnementale s'il en est, transforme-t-il la relation au paysage, à l'habitat et aux autres ? Que se passe-t-il après un tel événement pour celles et ceux dont il a profondément bouleverser la vie ?

Déni, classe sociale et importance de la maison individuelle

À partir d'une ethnographie réalisée sur trois ans et centrée autour de retraité.es de classes moyennes et urbaines venu.es s'installer en forêt au moment de leur départ en retraite afin de « mettre en pratique la belle vie » (Torkington et al., 2015), la thèse répond à ces questions en s'intéressant d'une part aux mécanismes du déni du changement climatique, d'autre part à la peur du déclassement et aux enjeux de classe soulevés par cette catastrophe, et enfin à la relation à la forêt et au feu. En prenant au sérieux les discours climato-négationnistes, la violence de classe et l'histoire de l'institutionnalisation de la peur du feu, j'analyse la façon dont ce mégafeu réactive et renforce deux dynamiques sur lesquelles

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu en Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

les États-Unis ont construit leur mode d'habiter et leur relation au territoire : la performativité de l'appartenance à la classe moyenne incarnée par la maison individuelle d'une part et l'extinction du feu et des populations qui lui étaient liées d'autre part, accompagné par un désir de contrôle et d'exploitation de l'environnement.

À la croisée de l'anthropologie politique et des humanités environnementales, la thèse aborde la question du déni climatique et de la construction d'une histoire environnementale alternative. En partant du postulat que l'écriture de l'histoire locale et nationale est politique, je m'attèle à montrer et analyser les mécanismes par lesquels un événement pourtant historique pourrait ne pas rentrer dans le récit de l'urgence climatique.

Construite en quatre parties (« Habiter », « Incendier », « Effacer », « The New Normal ? ») et neuf chapitres, la thèse traite la catastrophe comme un événement autant révélateur que catalyseur d'enjeux socio-politiques.

Introduction

En commençant par situer géographiquement, politiquement et économiquement les lieux dont il est question, l'introduction dresse ensuite un état de l'art de la recherche sur cet incendie en particulier et sur les concepts mobilisés par la démonstration et enrichis des données ethnographiques et de l'analyse anthropologique. Je propose ainsi de placer mon travail non pas en anthropologie de la catastrophe mais en anthropologie politique de l'environnement afin d'analyser l'événement sous le prisme politique de sa construction et d'interroger les raisons de l'inaction politique. Pour moi, cela se fait suivant deux pistes réflexives : l'attachement à la distinction sociale et à la violence de classe qu'elle permet et appelle, d'un côté et de l'autre, l'entretien du déni historique qui prolonge le tabou états-unien du génocide perpétué sur les populations autochtones.

La réflexion autour de la performativité de la classe sociale et des stratégies de distinction est ainsi centrale. En inscrivant mon travail dans la lignée de ceux de Rachel Heiman (Heiman, 2015) et d'Elizabeth Currid-Halkett (Currid-Halkett, 2017), je prends au sérieux l'attachement des individus à la classe moyenne tout en montrant comment le désir d'y appartenir soumet ces mêmes individus à une forte pression qui s'exprime en outre, sur mon terrain, par une grande violence de classe.

Le deuxième enjeu théorique auquel se confronte l'introduction est la définition du terme « déni ». En m'appuyant sur le travail de l'historienne Roxanne Dunbar-Ortiz pour qui le premier déni aux États-Unis est celui qui entoure la fondation du pays, soit la conquête du territoire au prix d'un

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu en Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

génocide, je prends le parti de traiter le déni comme un acte et un choix politique. En mêlant déni et histoire, j'en viens à m'intéresser à la question de l'oubli, traitée notamment par des historiens, mais aussi des anthropologues, tel Joël Candau dont les travaux ont nourri ma réflexion.

Résumé des parties

Partie 1

La première partie pose les enjeux liés au fait d'habiter un pavillon dans une forêt urbanisée construite selon des logiques d'aménagement issues du développement des banlieues états-unienne. Entre rapports de classe, lien à l'environnement et historicisation du mode d'habiter pavillonnaire je montre que l'habiter est perçu, investi et raconté par les retraité.es des classes moyennes et urbaines avant tout comme constitutif d'un statut social valorisé mais gagné au prix d'une violence de classes qui s'exprime sans honte.

Partie 2

La deuxième partie se construit autour du jour de l'incendie et montre comment cet événement a profondément marqué les humain.es malgré les discours que ces dernier.es tiennent. En écoutant autant les récits des victimes de l'incendie que ceux des pompiers mobilisés ce jour-là, il s'agit d'une part de reconstituer l'événement afin de donner à voir la façon dont la réalité du risque était peu intégrée au quotidien des habitant.es de ces villes et villages pourtant nettement identifié.es comme zone à risque. D'autre part, il s'agit dans cette partie de rendre compte de l'impact émotionnel et physique de l'incendie qui entre en contradiction avec les discours de la résilience pourtant majoritaires.

Partie 3

La troisième partie analyse les mécanismes par lesquels habitant.es et élu.es imposent un récit de l'événement qui l'ampute de son importance. En analysant certains des événements commémoratifs ayant eu lieu un an après l'événement, cette partie interroge la fabrique de l'Histoire locale et nationale et met en perspective le traitement historique du Camp Fire avec celui de l'un de plus grands dénis de l'histoire états-unienne : la colonisation du territoire.

Partie 4

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu en Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

Enfin, la dernière partie questionne ce qui est localement appelée « *the new normal* ». Il s'agit de s'intéresser à ce qui se reconstruit afin de comprendre comment les survivant.es de l'incendie recréent leurs conditions d'habitation. Observer les nouvelles matérialités des quotidiens permet ici de comprendre les façons par lesquelles les humain.es perçoivent et investissent leurs liens à leur nouvel environnement. En adoptant une grille de lecture inspirée des analyses matérialistes, je montre par quels moyens l'appartenance à une certaine classe sociale est fortement réinvestie dans la reconstruction des maisons et la reproduction du mode de vie qui lui est associé.

Résumé des chapitres

Ayant pour base l'ethnographie, la thèse suit plusieurs « personnages » qui s'incarnent tant dans leurs pratiques que dans leurs discours. La récurrence de leur présence tout au long de la thèse crée non seulement des repères pour les lecteur.ices, mais donne surtout à voir comment s'incarnent des complexités sociales et des contradictions individuelles mais dont le partage forme un certain type de collectif .

Chapitre 1

LE « *RIDGE* », LE PAVILLON ET LES « *MIGRANT.ES* » D'AGRÉMENT

À partir des récits de celles et ceux qui ont longtemps vécu dans les grands centres urbains californiens mais qui les ont aujourd'hui quittés pour s'installer dans les contreforts de la Sierra Nevada, dans ce chapitre je montre comment ce haut-plateau boisé, localement appelé le « *ridge* », est investi par une population relativement homogène qui voit là un endroit offrant de meilleures conditions de vie que la ville tout en continuant de performer leur appartenance à la classe moyenne urbaine. La tranquillité est ainsi souvent mise en avant comme le principal argument d'installation sur ce territoire, faisant de la forêt un décor agréable à regarder et socialement valorisé et valorisable. En reprenant et prolongeant le concept de « migration d'agrément » (Moss, 1994) j'analyse ce double mouvement de répulsion de la ville et d'attraction pour la forêt comment étant celui d'une classe sociale aisée, attachée à son statut et à un mode de vie pavillonnaire.

À partir des travaux menés sur le développement périurbain (Cynthia Ghorra-Gobin, 2005, 2006, 2017, 2020 ; Laffont, 2013 ; Gutfreund, 2006 ; Mercier, 2006 ; Hayden, 2003 ; Heiman, 2015) dans ce chapitre je reviens également sur le lien historiquement établi entre maison individuelle et « *american dream* » et montre comment ces deux piliers constituent la base de la classe moyenne en tant que construction sociale. De là, j'analyse la violence de classe telle que performée dans les discours tenus

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu en Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

par celles et ceux qui désirent être perçus.es comme appartenant à la classe moyenne, pivot du rêve états-unien qui garantirait une stabilité et une respectabilité.

Chapitre 2

L'ATTACHEMENT À LA FORÊT

Ce chapitre analyse les différents modes de relation à la forêt à travers le prisme de l'attachement. En partant du motif de la vue incarnée par la forêt et appréciée depuis la baie vitrée, élément que l'on retrouve dans tous les pavillons de classe moyenne, j'interroge la dimension naturaliste du lien à l'espace forestier car, malgré le besoin de médiation que requiert la performativité de la vue, d'autres relations à la forêt se déploient localement notamment avec le bois des arbres incendiés. Certain.es habitant.es expriment ainsi le désir d'incorporer le bois des arbres incendiés dans la construction de leur nouvelle maison afin d'intégrer une certaine porosité entre les mondes humains et forestiers. L'attachement ne s'incarne plus ici dans des discours mais prend une dimension sensorielle, comme pour cet artisan qui réalise des sculptures sur les souches des arbres abattus et pour qui la relation au bois demande une écoute sensible de la matière.

En donnant à voir la diversité des relations à la forêt, ce chapitre propose une analyse complexifiée du lien au forestier et se termine avec la relation à la forêt à travers la question du risque incendie.

Chapitre 3

L'ÉVACUATION, L'INCENDIE ET LA CONSTRUCTION DE LA CATASTROPHE

Comment le jour de l'incendie a-t-il été vécu par les habitant.es et les professionnel.les du risque incendie ? Voilà la question qu'explore ce chapitre à partir de trois sources principales d'information : la reconstitution de l'événement telle que proposée par la journaliste Lizzie Johnson qui a fait un travail d'enquête poussé pour obtenir les réponses à ces questions, le témoignage d'un des pompiers impliqués dans la gestion de l'incendie ce jour-là et les récits de l'évacuation traumatique vécue par les habitant.es des différentes villes et villages concernés.

À partir de l'analyse selon laquelle l'évacuation a été un échec et un moment de panique généralisé du fait de l'intensité et de la rapidité de l'incendie, ce chapitre montre deux choses. D'une part, le Camp Fire est bel et bien un mégafeu, soit un incendie d'une ampleur surprenant habitant.es et expert.es. D'autre part, malgré cette dimension exceptionnelle et historique, les récits qui prennent en charge cet événement refusent de le rattacher au récit plus général de l'accélération des changements

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu eu Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

climatiques et le présentent comme un phénomène micro-local, accidentel et pas nécessairement exceptionnel.

Chapitre 4

« *BURNED OUT* », UN TRAUMATISME CLIMATIQUE

Ce chapitre analyse en face-à-face l'un des doubles mouvements contradictoires au cœur du déni, à savoir être profondément affecté par l'événement et refuser de s'en considérer la principale victime.

En partant du motif de la fêlure, ce chapitre fait l'analyse tant des traces psychiques causées et laissées par l'incendie que des mots qui sont utilisés localement pour en parler. La perte des repères inscrits dans le paysage laisse les habitant.es du ridge désorientés au milieu d'un territoire qui leur était pourtant familier. Cette désorientation crée un trouble tant spatial que mémoriel qui leur fait ressentir une errance intérieure et réelle. Cette dé-spatialisation des souvenirs s'accompagne d'autres déraillements psychiques, à la fois semblables aux troubles du syndrome post-traumatique et spécifique à la situation post-incendie. Ce déraillement est localement nommé « *fire brain* ».

Malgré ces marques visibles, profondes et énoncées, l'envie de les voir être recouvertes est grande. C'est alors que les discours de la résilience, de l'action et de l'injonction à passer à autre chose se font entendre. Le chapitre analyse leur expression et montre qu'ils produisent deux effets : exacerber la solitude des personnes concernées par la fêlure et minimiser l'impact du traumatisme climatique.

Chapitre 5

SOL, TRACES, DISPARITIONS ET PROJECTIONS

Après l'incendie, la combustion de ce qui compose la matérialité des existences humaines (les composants des matériaux de construction, des électroménagers, des vêtements, des voitures ...) a provoqué d'importantes pollutions, a ruisselé et s'est infiltrée dans les sols. Il a alors fallu décontaminer les terrains des maisons réduites en cendre. Une des étapes du processus a consisté à décaissé le sol sur quelques mètres. C'est alors que, bien souvent, des artefacts amérindiens ont été révélés, forçant les habitant.es du ridge à regarder au fond de leurs trous de mémoire collective pour y voir l'histoire coloniale.

En m'appuyant, entre autres, sur le travail de Joël Candau en anthropologie de la mémoire, (Candau, 2002, 2005) et de l'historien Michael Pollak (Pollak, 1993), j'analyse les manières dont, malgré ce trou de mémoire ouvert, des « entrepreneurs » de mémoire (Pollak, 1993) œuvrent pour réaffirmer et

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu eu Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

réimposer les cadres de la mémoire nationale à travers notamment la reconstruction d'un musée local qui mettrait en scène l'histoire de la colonisation et de la ruée vers l'or du point de vue des populations blanches dans un dispositif qui reproduirait l'effacement des populations autochtones de l'histoire locale.

Chapitre 6

« *THE RESET BUTTON* », EXPLIQUER L'ÉVÉNEMENT, ORCHESTRER L'OUBLI

Prolongeant la réflexion du chapitre précédent autour des questions de construction de la mémoire collective, ce chapitre interroge les manières de faire l'histoire du Camp Fire. Il s'intéresse d'abord au traitement de la commémoration de l'incendie à partir de trois événements organisés un an après le Camp Fire et montre comment ces derniers s'organisent non pas autour du souvenir mais de l'oubli, favorisant la construction du déni.

Les récits explicatifs des causes de l'événement sont également analysés afin de comprendre les mécanismes par lesquels ils refusent de rattacher l'incendie à l'histoire de l'accélération des changements climatiques, fait de ce fait historique un accident, un phénomène isolé.

Ce chapitre, central dans la démonstration de la thèse, montre par quels moyens pratiques et discursifs des contre-vérités sont instituées et influent sur l'écriture de l'histoire partagée.

Chapitre 7

REFAIRE (SA) « MAISON »

Ce chapitre part de l'analyse des premières maisons reconstruites sur le ridge et aboutit à celle de la notion de foyer afin d'abord de comprendre la performativité associée à l'habitat, analyser ensuite l'ambiguïté du sentiment de ne pas être « chez soi » exprimé par certain.es habitant.es de ces nouvelles maisons et montrer enfin comment l'église évangéliste locale se sert de ce sentiment pour proposer faire de la religion un foyer commun.

Par l'ethnographie d'une réunion d'une association de propriétaires où il est question des règles de reconstruction des maisons, je donne à voir la peur du déclassement social et le désir de distinction d'avec celles et ceux que l'incendie a appauvri.es, de la part de celles et ceux qui s'identifient comme appartenant à la classe moyenne.

Je montre ensuite que, si la reconstruction de maisons est avant tout investi d'un enjeu de classe, pour leurs habitant.es, ces nouvelles maisons non seulement ne comblent pas la perte du foyer, mais surtout ne procurent pas le sentiment d'« être chez soi », pourtant attendu d'un habitat. Le décalage entre

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu en Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

performance d'un statut et d'une résilience et la réalité émotionnelle des survivant.es de l'incendie est grand et pourtant peu visible du fait de la rutilance de leurs maisons.

L'église évangéliste, elle, perçoit et répond à ce décalage en se présentant comme un espace d'accueil, de soin et fédérateur, c'est-à-dire comme un foyer. J'analyse les différentes stratégies qu'elle met en place pour s'imposer comme telle (dîners communautaires, thérapies gratuites, location ou prêt de son bâtiment ...) et montre comment ces dernières lui permettent de s'imposer comme un acteur politique incontournable du ridge, supplantant même parfois le pouvoir municipal.

Chapitre 8

REFAIRE FORÊT

Après la maison, il s'agit de s'intéresser à la reconfiguration de la relation à la forêt et au feu. Ce chapitre fait d'abord état de l'accélération et de l'intensification des mégafeux dans la région du ridge entre 2019 et 2021. En donnant la parole aux pompiers, je montre que la saison des feux n'est plus saisonnière mais annuelle. Cela a pour effet de mettre les services de gestion du risque dans un état de tension extrême et continu, tout en participant à la sensibilisation de la société civile à la réalité du risque incendie. Ainsi, malgré les discours climato-négationnistes, la perception du risque a évolué après le Camp Fire. Dans ce chapitre, je montre que cela ne contredit pas le déni du changement climatique mais le déplace : il ne s'agit plus de se demander si la forêt va brûler, mais *quand* est-ce qu'elle va brûler ?

À côté de cette recomposition du rapport au feu en tant que risque, d'autres relations au feu en tant qu'élément intrinsèque à la forêt, émergent. Afin de comprendre en quoi elles proposent non pas un changement de paradigme mais une réconciliation historique, je commence par faire une brève histoire des institutions forestières et de gestion du feu en m'appuyant principalement sur les travaux de l'historien Stephen Pyne. Puis, en partant du récit de ma participation à un brûlage contrôlé, je donne la parole à celles et ceux qui militent pour une réintroduction du feu dans les forêts afin de rembourser la dette historique du feu volé aux populations autochtones.

Chapitre 9

REFAIRE (SA) VIE

Dans ce dernier j'aborde la question de la reconstruction du point de vue de la matérialité du quotidien. Inspirée des travaux de Geneviève Pruvost pour qui le quotidien n'est pas un déroulé du temps

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu en Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

mais un ensemble de gestes et de pratiques (Pruvost, 2021), j'interroge ce que les habitant.es du ridge nomment « le nouveau normal » et pose la question « comment refaire sa vie après un tel incendie ? ». J'y réponds en suivant deux pistes, tirées du double sens de mot vie : la vie en tant que quotidien est morcelée, fragilisée, en tension permanente, tandis que la vie en tant que projet et espace de projections peut, pour certain.es, être synonyme de nouveau départ, de soulagement.

Ces deux pistes ne sont ni antagonistes ni contradictoires mais témoignent de la complexité de vivre après une catastrophe dans un contexte en tension.

Je commence ainsi par détailler de quoi est fait le nouveau normal au cours des trois années après le Camp Fire (vivre avec la peur constante du feu, vivre avec des coupures récurrentes d'électricité pour prévenir les départs de feu, vivre en ne s'attachant à aucun de ses biens car ils pourraient disparaître à tout moment, ...) et montre comment les institutions et les citoyens intègrent ces nouveaux paramètres dans leur vie sans forcément s'y adapter. Je m'intéresse ensuite à celles et ceux pour qui l'incendie a, *in fine*, représenté une délivrance. Délivrance d'un montage financier impossible à rembourser, délivrance d'un travail salarié, délivrance d'un endettement contraignant ... En détruisant les structures socio-politiques, l'incendie a permis à celles et ceux-là un nouveau départ.

Conclusion

À travers cette thèse j'ai décrit et analysé le paysage environnemental, social, politique et symbolique brûlé par le Camp Fire et transformé par la catastrophe qu'il représente. J'ai également écouté, rendu compte et analysé les récits et perceptions d'un certain nombre de personnes grandement fragilisées par l'incendie mais à qui il est demandé de « s'en remettre » afin que la figure du survivant résilient.e et « pionnier.re » demeure ancrée dans les mémoires et sur le territoire et continue de perpétuer l'idée naturaliste selon laquelle les humain.es ne sont pas affectés par leurs environnements. C'est à ce mouvement de va-et-vient permanent entre troubles liés aux événements qui transforment les milieux et volonté de s'auto-définir en dehors des structures et des environnements que la thèse s'est intéressée. J'ai montré que, dans ce conflit entre refus de faire du Camp Fire un événement historique et reconnaissance pourtant viscérale de l'empreinte de l'incendie indélébile dans les vies et les villes qu'il a chamboulées, se situe le déni de l'importance et de l'intensification des changements climatiques d'une part, et de l'urgence à y réagir d'autre part. Par ailleurs, j'ai montré que ce conflit entre réalité et volonté d'orienter le récit de cette réalité est autant intérieur à chaque individu que socio-politique. La tentative principale mise en place pour résoudre ce conflit consiste à orchestrer l'oubli de cet événement – jouant par là le

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu eu Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

geste national d'oubli et de négation de l'histoire coloniale et génocidaire du pays – afin d'en effacer les traces et donc potentiellement les souvenirs. C'est sur ce fragile mouvement d'effacement et de révélation qu'un nouvel état des choses se reconstruit et se réinvente, qu'une nouvelle matérialité prend corps. Mais la force du déni est de faire en sorte que rien ne change alors que tout a changé (le quotidien, le voisinage, le rapport au temps, à l'espace, etc). La nouvelle normalité se redéfinit ainsi selon les critères et valeurs qui encadraient la vie avant le Camp Fire.

Au fil des trois années qu'a duré l'enquête, l'incendie m'a permis d'observer et de m'attacher à l'analyse de processus socio-politiques devenus plus frontaux après son passage. En suivant l'invitation de Donna Haraway à « rester dans le trouble » (2016), je n'ai pas cherché à y voir clair mais à rendre compte de ce à quoi mes interlocuteur.ices se raccrochaient pour tenter d'y voir clair. En faisant un pas de côté par rapport à l'anthropologie des catastrophes, tout en lui empruntant des questions, j'ai inscrit mon travail dans les débats théoriques soulevés par les humanités environnementales et notamment ceux liés à l'urgence à agir face aux changements climatiques et à ce qui fonde le déni, l'immobilisme et l'attentisme. De la même manière que Birgit Müller (2022) affirme que « malgré la récente reconnaissance des réalités de l'Anthropocène, du changement climatique et d'innombrables processus toxiques qui, entre autres, détruisent la biodiversité, cette réalité est toujours massivement déniée par beaucoup, et ce, avec persistance », j'ai montré les contradictions qui existent entre savoir que le risque est réel et avéré et ne pas vouloir que son monde change. Si le récit déployé dans cette thèse pouvait être lu comme un récit lointain et exotique, il n'est rien d'autre que le miroir de ce qu'il se passe « chez nous », en France mais aussi ailleurs dans le monde : en août 2021 le Massif des Maures s'embrase, en juillet 2022 ce sont les forêts des Landes et des Monts d'Arrée qui brûlent, en juillet et août 2021 ce sont plus de 89 000 hectares qui partent en fumée en Algérie, à l'hiver 2019 l'Australie brûle durant des mois et pourtant, au-delà du choc de voir des pans entiers du paysage partir en fumée et en cendres, dès la saison des feux passée, le choc semble amorti, la crise absorbée, le cours des choses revenu « à la normale » et l'immobilisme des pouvoirs publics en termes d'exigences environnementales cultivé, comme en atteste notamment le retrait des exigences les plus écologiques dans les nouvelles « mesures en faveur des agriculteurs » soutenues et validées par le gouvernement français fin mars 2024.

Le déni mis à jour et analysé au cours de cette thèse ne peut pas être contagieux et faire des États-Unis un écran de protection derrière lequel nous nous tiendrions, comme à l'abri de *leur* « folie ». En France, la violence de classe est moins frontale, la religion évangéliste moins puissante et le Président moins ouvertement climato-négationniste, mais les processus sont de même nature : des débats sur

La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu en Californie du nord.
BOUTIE Elise. 2024

l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution ont eu lieu, discutant du droit des femmes à disposer de leur corps, Marine Le Pen représente une réelle menace pour la démocratie française et le droit des minorités tandis que Macron démantèle l'ensemble des services publics et des acquis sociaux que des décennies de luttes sociales ont obtenus.

Bibliographie

Candau, Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Armand Collin, Paris, 2005.

Currid-Halckett, Elizabeth, *The Sum of Small Things. A Theory of Aspirational Class*, Princeton University Press, Princeton and Oxford. 2017.

Ghorra-Gobin, Cynthia, « La maison individuelle au prisme de l'historiographie anglo-américaine. Un contraste marqué entre le XXe et le XXIe siècle », *SociologieS*, [en ligne], 2017.

Gutfreund, Owen, « L'envahissement des campagnes par les villes : l'expansion métropolitaine aux États-Unis », In : *La Ville insoutenable*, dir. Berque Augustin, Bonnin Philippe et Ghorra-Gobin, Cynthia, Éditions Belin, Paris, p.159-170, 2006.

Haraway, Donna, *Staying with the Trouble*, Duke University Press, 2016.

Johnson, Lizzie, *Paradise, One Town's Struggle to Survive an American Wildfire*, Crown Publishing, New York, 2021.

Mercier, Guy, « La norme pavillonnaire. Mythologie contemporaine, idéal urbain, pacte social, ordre industriel, moralité capitaliste et idéalisme démocratique », *Cahiers de géographie du Québec*, 50.40, p.207-239, 2006.

Moss, Laurence, « Beyond Tourism : The Amenity Migrants », *Coherence and Chaos in Our Uncommon Futures*, Turku School of Economics, Turku, Finland, p.121-128, 1994.

Müller, Birgit, « Don't look up »: Political Ecology and the denials of Environmental Governance, *LASA Forum*, 53.1, 2022.

Pollak, Michael, « Mémoire, oubli, silence », *Leçons de choses*, Éditions Métailié, Paris, p.13-39, 1993.

Pruvost, Geneviève, *Quotidien politique: Féminisme, écologie, subsistance*, La Découverte, Paris, 2021.

Zask, Joëlle, *Quand la forêt brûle. Penser la nouvelle catastrophe écologique*, Premier Parallèle, Paris, 2019.

NNT: 2024AGPT0012

RESUME DE THESE DE DOCTORAT

par

Thanawat BREMARD

Transformations Socio-Environnementales et
Gouvernance de l'Eau : le Cas de Bangkok

Directeur de thèse : François MOLLE

Thèse présentée et soutenue à Paris, le 20 Décembre 2024

Mots-clés : **Gouvernance de l'eau urbaine, coalition de cause, analyse de discours, mégapole deltaïque, inondations, subsidence**

1 Introduction

La plupart des capitales et grandes villes du monde se trouvent en zone côtière. Bien que la concentration d'une grande portion de l'humanité au bord de l'eau ait permis un remarquable développement économique à l'échelle globale, ce processus a également exposé un grand nombre de personnes à des risques environnementaux qui ne font que s'intensifier dans le contexte actuel de changement climatique. Parmi ces agglomérations, les villes deltaïques sont les témoins vivants d'un mode d'urbanisation contraint de jongler entre les atouts stratégiques d'un tel positionnement et les vulnérabilités incombant aux villes installées dans ces territoires au fragile équilibre socio-environnemental. D'aussi denses concentrations de population dans un delta constitue de véritable défi logistique en matière de provisions d'eau courante, de ressources alimentaires, d'énergie, de gestion de flux de déchets et pollution, de mise à disposition d'un réseau de transport, d'organisation du travail, ainsi que de gestion d'aléas environnementaux comme les excès ou le manque d'eau. Les enjeux que soulèvent ces derniers aléas sont particulièrement saillants dans les villes deltaïques dans l'Asie des moussons, sujettes aux temporalités saisonnières de la région. Malencontreusement, ces grandes cités n'émergent pas *ex nihilo* à partir d'une conception optimale et fonctionnelle. Elles sont bien souvent le produit de processus longitudinaux où de nombreuses logiques spatiales viennent sans cesse s'entasser par-dessus le bâti existant à mesure que s'effectue l'urbanisation du territoire selon les impératifs des dynamiques démographiques, culturelles, économiques et politiques. De plus, ces villes n'existent pas dans un vase clos et à ces diverses visions internes de développement urbain vient se rajouter les pressions externes de par l'encastrement des villes dans un réseau régional et international de relations de coopération et compétition entre différents pôles urbains. La fabrique des villes est prône au fléau des structures héritées du passé. Lorsque de nouveaux problèmes publics (comme l'affaissement des sols ou la montée des eaux) émergent ou que d'anciens enjeux (comme les inondations ou la saturation des logements et réseaux routiers) deviennent de plus en plus problématiques, il est une tâche guère facile que de restructurer les espaces urbains à l'échelle d'une mégapole pour accommoder ces nouvelles logiques spatiales.

Bangkok constitue l'une de ces mégapoles enfantée par un long processus d'expansion urbaine à mesure que la bourgade fluviale du XV^{ème} siècle s'est développée en comptoir commercial puis élevée au rang de capitale provisoire en 1767 à la suite du sac de l'ancienne capitale du Royaume de Siam avant de déplacer le palais de l'autre côté de la rive de la Chao Phraya afin de constituer le cœur culturel de Bangkok que nous connaissons aujourd'hui sous le nom du quartier historique de Rattanakosin. Ce processus d'expansion urbaine qui a accompagné les multiples étapes historiques de Bangkok a hiérarchisé l'espace et fait émerger des zones de concentration de capital économique, symbolique, culturel et politique enchevêtrées à des zones de production, de résidence ou de complaisance, le tout encadré dans un maillage de canaux, routes et autres axes logistiques au sein duquel circulent des flux de toute nature aussi bien matériels qu'immatériels. Là réside le cœur de cette thèse : comprendre la machine décisionnelle collective qui transforme l'environnement deltaïque et métropolitain. Il s'agit en d'autres termes de repérer dans la cacophonie d'actions publiques, les logiques qui structurent les partitions qui semblent régir le jeu et donner la mesure de cette symphonie urbaine sans chef d'orchestre apparent.

2 Problématisation

S'intéresser au processus de prise de décision qui gouverne les transformations socio-environnementales de la métropole deltaïque nous amène à nous interroger sur les sièges décisionnels de l'action publique. Quels sont les acteurs qui détiennent les clés d'une expansion urbaine durable, respectueuse de l'environnement, et qui réponde aux besoins des citoyens ? Cette question s'avère d'autant plus pernicieuse en raison du fait que les représentations quant aux solutions adaptées aux défis urbains divergent en raison de la pluralité des acteurs concernés et de leurs visions plurielles sur la nature des problèmes publics et leur ordre de priorité. Dans notre effort d'élicitation des mécanismes décisionnelles qui régissent ces transformations du territoire nous avons retenu la gouvernance comme objet d'analyse. À cette fin, nous nous appuyons sur la définition de la gouvernance donnée par McGinnis (2011: 171) qui qualifie celle-ci comme étant le « processus par lequel le répertoire de règles, normes, et stratégies guidant les comportements dans un domaine donné d'interaction des politiques publiques est formé, appliqué, interprété et reformulé ». Nous avons choisi comme porte d'entrée analytique d'aborder la gouvernance telle qu'elle se donne à voir dans l'implémentation de projets et politiques publiques. Nombre d'enjeux peuvent être saisis comme objet de gouvernance. Parmi cette panoplie d'enjeux co-évoluant aux côtés du fait urbain, nous avons opté de choisir l'eau comme fil d'investigation principal car l'eau constitue l'un des flux vitaux qui alimentent le métabolisme urbain d'une ville. De plus, l'eau relie, par sa fluidité, l'atmosphère, le sous-sol et les surfaces urbanisées aux habitants humains et non-humains du delta, et constitue un témoin matériel qui nous permet de saisir empiriquement la complexité des interactions hydro-sociales. Ainsi la thèse s'est donc fixée comme objectif d'étudier les flux de l'eau en parallèle aux flux de pouvoir, de capitaux, de migration et de représentations qui façonne et remodèle constamment la ville de Bangkok. Il découle de ce cheminement la problématique principale de la thèse : « Comment l'explicitation de la gouvernance urbaine autour des enjeux de l'eau permet-elle de comprendre les décisions transformant le territoire hydro-social qu'est la métropole deltaïque de Bangkok ? »

La transformation environnementale de Bangkok n'est pas seulement la conséquence d'une urbanisation souvent présentée comme incontrôlée ou inéluctable ; elle est aussi le résultat de faisceaux d'intérêts politiques et financiers qui remodelent constamment le flux et la distribution spatiale des bénéfices et des coûts associés à la transformation de l'environnement aquatique et du cycle hydrologique. L'hypothèse centrale de cette thèse est que l'explicitation de la gouvernance, au prisme des processus décisionnels autour de projets et politiques publiques liés à l'eau, permet de rendre compte de la dimension anthropique des transformations environnementales et socio-politiques au service du maintien du développement et de la prospérité de la capitale face aux aléas du delta et aux impératifs économiques imposés par la compétition entre les mégapoles globales. Nous avons espéré, par cette approche, relier les questionnements sur la gouvernance urbaine à ceux sur la gouvernance des eaux dans un effort d'aller au-delà des approches sectorielles classiques et rendre compte des mécanismes de coordination (ou non), des acteurs pluriels et leurs multiples référentiels qui pilotent les décisions ayant trait à la gouvernance de l'eau.

Nous avons axé le matériau empirique autour de trois cas d'études présentant des situations spécifiques de gouvernance de l'eau à différentes échelles dans trois contextes d'action publique où s'enchevêtrent une pluralité d'acteurs, d'institutions, de ramifications écologiques, de normes, de représentations et d'échelles spatiales et administratives. Dans le premier cas (présenté dans le chapitre 3 de la thèse), la focale d'analyse est fixée sur un projet de revitalisation des berges du fleuve Chao Phraya au cœur de Bangkok dont le plan phare consistait en la construction d'une promenade sur 14 km de rive, objet de nombreuses controverses. Ce cas, par le caractère micro-local de son échelle et focalisé sur un projet unique, permet de rentrer dans le détail d'un projet urbain et d'en observer l'élaboration ainsi que les dimensions participatives de la gouvernance à travers les stratégies de mobilisation civile pratiquées par les acteurs non-invités des dispositifs participatifs relativement restreints. La question de la place du fleuve dans la capitale traite de l'eau dans sa dimension culturelle reflétant des conflits d'acteurs pris en tension entre une mission modernisatrice et une ambition de préservation patrimoniale. Le deuxième cas (présenté dans le chapitre 4) traite de l'eau en tant que ressource et grossit la focale à l'échelle méso de la région métropolitaine où la surexploitation des eaux souterraines a entraîné un affaissement systémique des sols et en conséquence une vulnérabilité accrue du bas delta face aux risques d'inondations. Près de cinquante ans de politiques publiques sont revisités dans ce cas ce qui nous permet de décrire le temps long du processus de cadrage (*framing*) du problème public et d'observer comment les données sont traduites en discours et politiques de gestion du pompage. Dans notre dernier cas, à l'échelle la plus macro parmi les trois cas, nous nous intéressons à l'eau dans sa dimension d'aléa environnemental en contextualisant les politiques de préventions des inondations et les projets de dérivation des débits de crues afin d'épargner Bangkok des excès d'eau du bassin versant à l'encontre de la tendance naturelle des eaux de quitter le territoire par l'exutoire du bassin. Ce cas met en exergue la dimension anthropique (et politique) de la gestion des crises environnementales en décrivant l'artificialisation du delta au moyen d'infrastructures de régulation hydrique qui donner à voir la dimension fragmentée de la planification de la prévention des crues.

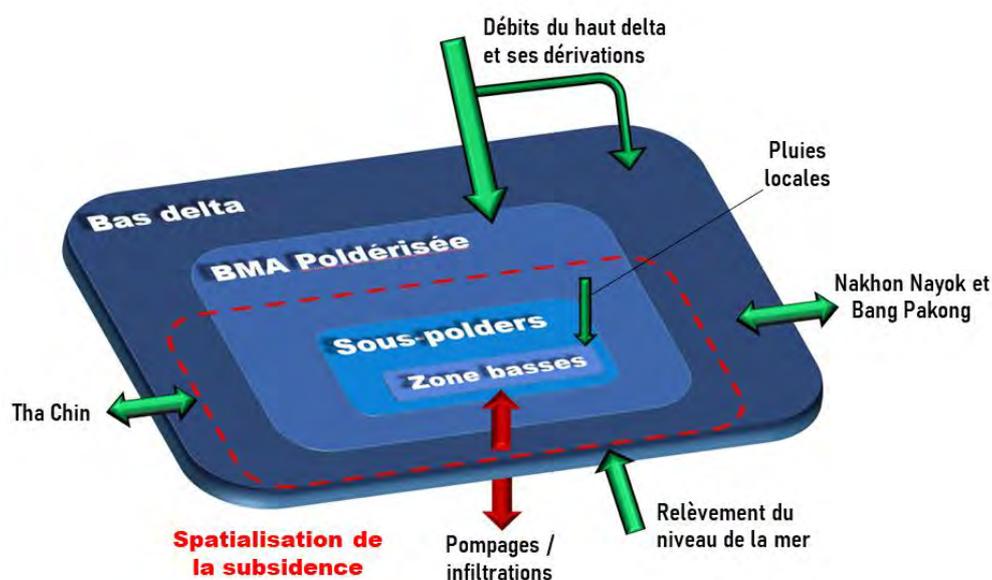
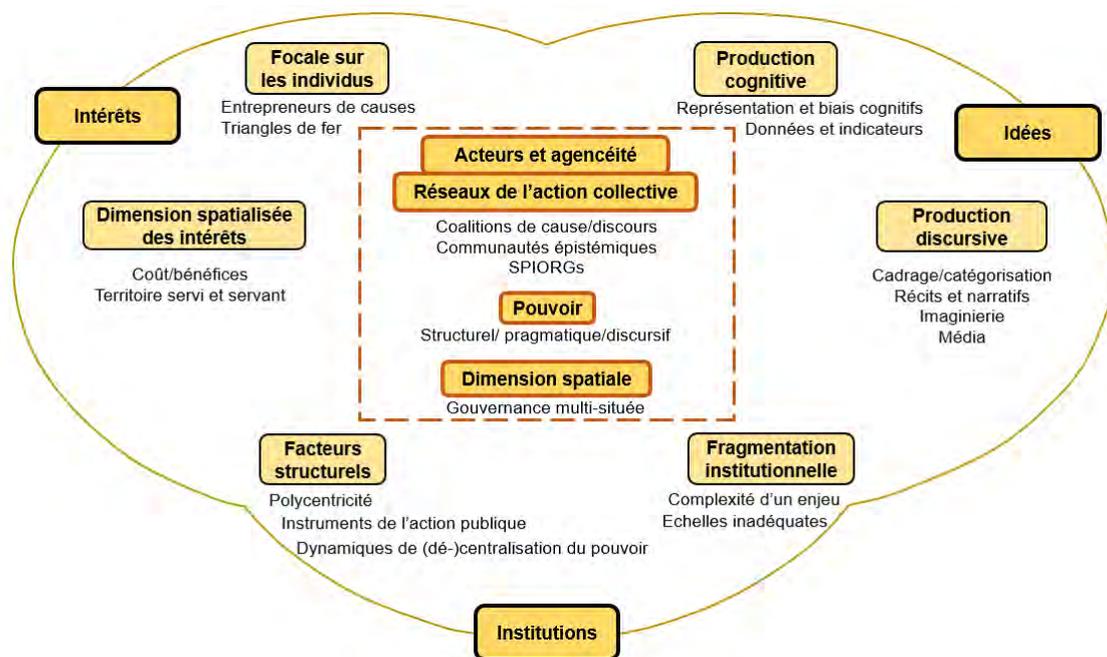


Schéma des flux pluriels affectant le régime hydrique du bas delta.

3 Méthodologie et cadre théorique

Compte tenu des nombreux horizons disciplinaires que touche le concept de gouvernance et du fait que le sujet se trouve à la croisée entre ingénierie, économie, sociologie, politique et études culturelles, la nécessité d'une approche éclectique dans l'analyse de la gouvernance urbaine de l'eau à Bangkok s'est imposée comme évidente. Cela nous a amené à procéder à un butinage théorique. L'approche théorique de la thèse se situe essentiellement au sein de la littérature des études sur l'eau sans s'y circonscrire de manière exclusive. Des lectures plus variées ont été mobilisées au sein des sciences humaines et sociales comme les théories de la gouvernance (Chhotray et Stoker, 2009; Bevir, 2012), l'anthropologie du développement (Olivier de Sardan, 2010), la sociologie de l'action publique (Palier et Surel, 2005; Lascoumes et Le Galès, 2012), l'analyse critique de discours (Fischer, 2003; Hajer, 2006) ou encore la Political Ecology (Robbins, 2012; Svarstad et al., 2018). L'objectif a été de dépasser les approches instrumentales en termes de bonne gouvernance, se limitant à des aspects prescriptifs ou descriptifs quant aux bonnes pratiques de la gouvernance, en introduisant une analyse fine des rapports de pouvoirs dans les processus de décisions. Afin d'opérationnaliser les concepts analytiques qui se sont dégagés de la revue de littérature, nous avons agencé dans la figure ci-dessous (issu du chapitre 2 de la thèse) les concepts transversaux selon le triptyque conceptuel de l'action publique tel que formulé par Palier et Surel (2005) axé autour des notions d'intérêts, d'idées et institutions.



Concepts transversaux dans l'analyse de la gouvernance de projets et politiques publiques.

À l'image de l'approche théorique éclectique, nous nous sommes constitué un portefeuille méthodologique permettant de nous fournir des clés d'analyse variées pour collecter et traiter les données. La compilation de données de seconde-main que sont les articles scientifiques, les documents et rapports relatifs aux projets étudiés dans les trois cas d'étude et les coupures de presse nous a fourni matière à constituer de nombreuses cartographie d'acteurs et coalitions et à documenter la production de discours et récits sur les enjeux publics. Des outils de visualisation

tels que Google Earth Pro, Landsat Viewer, QGIS et des sites et logiciels propres aux agences gouvernementales thaïlandaises nous ont également permis de se représenter les dimensions spatiales de la gouvernance. Cette revue des données de seconde-main nous a également guidé dans le repérage des acteurs clés à voir en entretien. En somme, 300 entretiens ont été menés avec 252 interlocuteurs dont 59 ont été interviewés à plusieurs reprises. Ces entretiens constituent une grosse partie du matériau de première main ayant permis de rentrer dans une analyse fine des logiques et représentations encadrant le processus de prise de décision de ces acteurs et de hauts responsables politiques face aux enjeux d'intérêt dans les cas d'études.

Étude de cas	Agence gouvernementale	Secteur académique	Secteur privé	Société civile	Communautés	TOTAL (n° d'entretiens)
Gouvernance de la rivière et ses berges (Chapitre 3)	14	34	10	22	29	95
Gouvernance des eaux souterraines et la subsidence (Chapitre 4)	51	37	7	3	9	87
Gouvernance des crues et les mégaprojets de dérivation (Chapitre 5)	69	54	8	8	56	173

TOTAL (n° entretiens)	94	74	19	26	87	300
TOTAL (n° personnes)	74	50	14	14	100	252

Nombre d'acteurs vus à plusieurs reprise	59
Nombre d'entretiens ayant été multithématiques	52

Tableau présentant les détails des entretiens menés dans le cadre de la thèse.

4 Résultats et trouvailles

Bien que les trois études de cas documentées présentent un ensemble d'acteurs différents, des spatialisations et échelles distinctes ainsi que des enjeux et discours variés ; prises ensemble, ces histoires nous ont permis de tirer des leçons éclairantes sur la gouvernance de l'eau. L'analyse a mis en exergue la complexité des échelles d'appréhension des multiples enjeux de la gouvernance de l'eau dans une métropole deltaïque ainsi que la difficulté à concilier les différentes échelles institutionnelles de gouvernance et de planification. La chapitre 6 de la thèse présente la synthèse d'une analyse transversale des trois cas à partir de la déconstruction des récits et d'une analyse des stratégies d'acteurs et de leurs rapports de pouvoirs pour faire émerger les nœuds gordiens et les enseignements suivants quant à la gouvernance de l'eau urbaine.

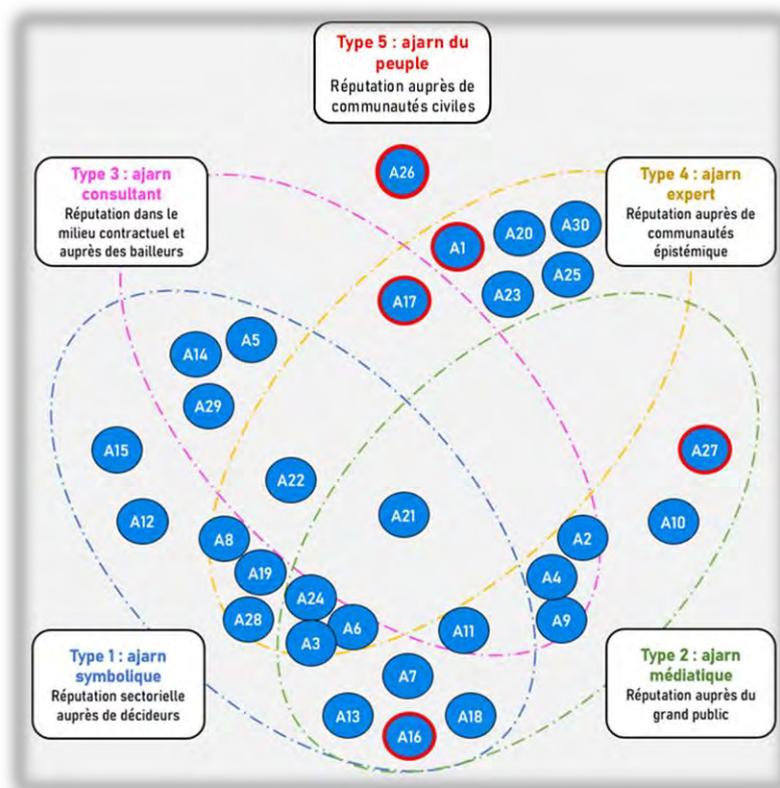
4.1 Prédominance de l'État sur la métropole et résistance à la décentralisation

La BMA (*Bangkok Metropolitan Administration*) et les administrations locales (tels que les districts) sont sous fort contrôle de l'Etat et disposent de peu de prérogatives de coordination et de planification. La capitale étant trop importante au niveau national, l'État ne peut se permettre de

déléguer entièrement la gestion de Bangkok à la collectivité locale métropolitaine en toute autonomie. Les grandes directions concernant les transformations environnementales de Bangkok restent l'affaire du gouvernement central tandis que les compétences de gestion logistique de second ordre sont reléguées à la BMA. Ces résistances traduisent un paradoxe où la décentralisation est institutionnellement promue, mais politiquement neutralisée par des acteurs centraux consolidant leur rôle de gardiens du statu quo.

4.2 La gouvernance par les coalitions d'acteurs

Les trois histoires nous ont permis de saisir les stratégies de courtage politique déployées par diverses configuration d'acteurs de l'action publique. Nous les qualifions d'entrepreneurs de causes lorsqu'ils sont engagés, individuellement ou collectivement, dans la défense d'idées ou de projets qu'ils souhaitent voir implémentés. Ces entrepreneurs de causes se distinguent par leur capacité à naviguer des environnements décisionnels complexes et repérer les alliances potentielles ainsi que les moments propices à la mise en agenda des causes soutenues. Les courtiers politiques jouent un rôle important en tant que médiateurs entre différents niveaux de gouvernance ou groupes d'acteurs pour négocier des compromis. Nos études de cas ont notamment fait apparaître le rôle important que joue la figure d'experts académiques, appelés *ajarn* en thaï, dans ces démarches de courtage politique. Nous avons dressé une typologie de ces *ajarns* impliqués dans l'action publique à partir de 30 profils (voir ci-dessous).



Typologie des profils d'*ajarns* en fonction de leur motivation et réputation

Nous avons également mis en évidence l'existence d'une étiquette du courtage politique qui se donne à voir par la maîtrise des codes sociaux culturels qui permettent aux acteurs possédant cette culture des milieux décisionnels d'adapter leurs discours aux différents contextes institutionnels. Les règles de bienséance propre à cette étiquette dans le contexte thaïlandais sont fondées sur l'évitement de conflit ouvert, le maintien de la réputation, ainsi que le respect des hiérarchies et des élites locales. L'adhésion à ces règles informelles permettent d'entretenir un climat de communication cordial, tandis que la rupture avec celles-ci marginalise les acteurs problématiques et les mettent au ban du réseau de décideurs.

Les triangles de fer permettent de caractériser l'association d'acteurs issus de la bureaucratie, du milieu des élites politiques et du milieu des entrepreneurs économique (bureaux d'étude et compagnies de construction) ayant un intérêt mutuel à s'associer et se soutenir. La conjugaison de ces ambitions individuelles avec les aspirations collectives et les règles de l'action publique mettent parfois ces relations clientélistes dans une zone grise de la gouvernance, prise entre la corruption, le clientélisme et l'adhésion à l'étiquette de la culture des projets. Nous entendons par culture des projets à la fois la culture en tant que forme de socialisation qui relie les acteurs clés œuvrant à la transformation de l'environnement souscrivant à la mission de dompter la nature par son artificialisation ; mais aussi la culture qui renvoie à la dimension cultivable des budgets associés aux mégaprojets infrastructurels reflétant ainsi la prédominance des intérêts économiques sur d'autres rationalités face à ces enjeux publics. Les mégaprojets apparaissent attractifs pour les acteurs des triangles de fer car ils servent de vitrine mettant en avant la proactivité de ces acteurs et constitue une source lucrative pour les intérêts financiers privés¹.

4.3 La gouvernance par les données et les images

Les données constituent un puissant outil de gouvernance des enjeux hydriques et environnementaux en rendant mesurable l'ampleur d'enjeux discutés dans les politiques publiques. Loin d'être neutres, la production, la circulation et l'interprétation de celles-ci constitue des processus éminemment politiques. Le choix opéré dans la sélection des indicateurs joue aussi dans la mise en place de raccourcis discursifs tels que l'illustre, dans le chapitre 4, les biais dans la visualisation de l'ampleur spatiale de l'affaissement des sols ainsi que les incertitudes quant au volume de pompage réel des eaux souterraines sont alors atténués ou omis des présentations simplifiées des données afin de présenter un ensemble cohérent avec le discours mis en avant. La traduction des données en récits par les membre de communautés épistémiques œuvre parfois à la simplification des problèmes publics par une datafication du monde qui masque bien souvent des nuances spatiales et temporelles et réduisent la complexité des interactions socio-environnementales à des éléments mesurables et comparables. Les données jouent un rôle fondamental dans la formulation des récits décrivant les problèmes et enjeux de l'action publique et sont le théâtre d'une lutte entre différents systèmes cognitifs. Les acteurs participant à ces

¹ À titre illustratif, nous pouvons faire mention d'un exemple du chapitre 5 concernant la décision de valider un budget de 11 milliards € par le Cabinet Ministériel en 2012 pour des aménagements dans le bas du bassin de la Chao Phraya. La nouvelle itération du projet, présentée en avril 2024, fait mention de plus de 130 milliards €.

conflits de définitions sont tantôt groupés en communautés épistémiques ou en coalitions de discours.

Quand les images d'un projet constituent la seule base sur laquelle les personnes peuvent se projeter, les dessins, plans et modélisations prennent alors une importance démesurée dans l'espace de controverse. Les logiciels de visualisations jouent ainsi un rôle crucial dans l'ingénierie et la mise en image des imaginaires associés aux propositions de développement (voir les exemples très saillants dans le chapitre 3). Nous nous sommes référés au néologisme d'imaginiérie (formé à partir des termes imagination, image et ingénierie) afin de mettre en valeur l'efficacité du medium visuel comme vecteur de persuasion. Décortiquer la composition visuelle des images présentant un projet ou les dimensions spatiales d'une politique publique nous renseigne sur les imaginaires mobilisés par les producteurs de discours mais ont également révélé dans les trois cas une compréhension qui est parfois en décalage avec la matérialité et la réalité du territoire.

4.4 La gouvernance par les espaces

En filigrane des différentes thématiques que nous venons d'évoquer, s'imisce la question de la spatialité de la gouvernance qui partage dans l'espace les coûts et bénéfices associés aux politiques publiques, plus particulièrement à l'usage des eaux souterraines (dans le chapitre 4) et au fardeau des excès d'eau (dans le chapitre 5). Le paysage institutionnel du secteur de l'eau thaïlandais se révèle fortement fragmentée face aux enjeux multi-échelles et multi-situés décrits dans nos études de cas. La planification à l'échelle du delta peine à s'articuler malgré des efforts de constitutions de comité taillé à ces échelles de gestion (p.ex *Chao Phraya Delta 2040*, *Greater Bangkok*, et autres projets de macro-planning...) qu'il s'agisse des plans d'aménagement des berges fluviales à l'échelle régionale, la régulation du pompage souterrain à l'échelle mégalopolitaine, des politiques de prévention des crues à l'échelle du bassin versant ou de politiques de zonage urbain à l'échelle du delta. La protection « du capital de la capitale » au détriment des périphéries est un élément clé de compréhension de la gouvernance des inondations ainsi que de la gestion de la subsidence, maîtrisée dans Bangkok mais déplacée et moins surveillée dans les provinces avoisinantes. Ces logiques de chasse-gardé institutionnelle et de primauté de la capitale constituent autant de facteurs de résistance à la gestion intégrée qui se retrouve enlisée dans des débats autour de choix techniques. Le cas de la gestion des crues abonde d'exemple de version idéale sur le papier de gestion qui est mise au défi par la réalité des conflits de priorités concernant les zones de protection et la désignation de zones de rétention ou de zones tampon servant à protéger les premières. L'échec du maintien de la ceinture verte sur le territoire Est de Bangkok est un exemple flagrant de la forte inertie d'un système de développement urbain par ruban défendu par des triangles de fer.

5 Mot de fin

L'histoire est riche d'enseignement, et j'espère par cette thèse modestement contribuer à hausser les épaules des géants sur lesquels se tiendront les chercheurs futurs qui travailleront sur ces thématiques de gouvernance environnementale et urbaine, à Bangkok ou dans d'autres mégapoles du monde.

6 Références bibliographiques

- Bevir, M. 2012. *Governance: a very short introduction*. First edition. Very short introductions 333. Oxford, United Kingdom: Oxford University Press.
- Chhotray, V. et Stoker, G. 2009. *Governance theory and practice: a cross-disciplinary approach*. Basingstoke [England] ; New York: Palgrave Macmillan.
- Fischer, F. 2003. *Reframing public policy: discursive politics and deliberative practices*. Oxford ; New York: Oxford University Press.
- Hajer, M.A. 2006. Doing Discourse Analysis: Coalitions, Practices, Meaning. In Brink, M. van den; Metze, T.; *Words matter in policy and planning: discourse theory and method in the social sciences*, Netherlands geographical studies 344, Utrecht: Netherlands Graduate School of Urban and Regional Research.
- Lascombes, P. et Le Galès, P. 2012. *Sociologie de l'action publique*. 2e édition. Paris: Colin.
- McGinnis, M.D. 2011. An Introduction to IAD and the Language of the Ostrom Workshop: A Simple Guide to a Complex Framework. *Policy Studies Journal* 39(1): 169–183, <https://doi.org/10.1111/j.1541-0072.2010.00401.x>.
- Olivier de Sardan, J.-Pierre. 2010. *Anthropologie et développement: essai en socio-anthropologie du changement social*. Chicoutimi: J.-M. Tremblay, <https://doi.org/10.1522/030331702>
- Palier, B. et Surel, Y. 2005. Les « trois I » et l'analyse de l'État en action. *Revue française de science politique* 55(1): 7, <https://doi.org/10.3917/rfsp.551.0007>.
- Robbins, P. 2012. *Political ecology: a critical introduction*. 2nd ed. Critical introductions to geography. Chichester, West Sussex ; Malden, MA: J. Wiley & Sons.
- Svarstad, H.; Benjaminsen, T.A. et Overå, R. 2018. Power theories in political ecology. *Journal of Political Ecology* 25(1): 350, <https://doi.org/10.2458/v25i1.23044>.

Résumé de la thèse de Doctorat :

Le rôle de la mise en tourisme des représentations urbaines du conflit passé dans le processus de reconstruction post-conflit de la ville de Sarajevo

Cyril Colonna, Ph.D (2024)

Problématique

De la mythique Troie à Kiev, en passant par Jérusalem, Verdun et Stalingrad, l'histoire écrite regorge de récits de conflits urbains. Certains de ces conflits urbains, anciens ou contemporains, ont été motivés par la volonté originelle des belligérants d'anéantir toute trace d'identité et de symboles (opposés aux leurs) liés à l'environnement urbain et à la civilisation. Ce contexte de guerre urbaine a conduit à l'émergence de nouveaux concepts scientifiques pour identifier cette destruction systématique. Le terme « urbicide » proposé par Bogdanovic (1993) est l'un de ces nouveaux termes, inventé lors du conflit en ex-Yougoslavie et remis au goût du jour ces dernières années avec les conflits en Syrie, au Moyen-Orient et plus récemment en Ukraine : « L'urbicide désigne une entreprise de destruction urbaine qui va au-delà du simple objectif stratégique de destruction physique de la ville, jusqu'à l'annihilation des mémoires, des identités et des cultures associées à la ville en question et à son urbanité, autrement dit le « meurtre ritualisé de la ville » (Tratnjek, 2011 : 3). Les conflits urbains de type « urbicide », par le biais du processus dit de « mémoricide », encouragent la destruction des lieux discursifs, pour effacer de l'histoire urbaine la présence de l'autre, de la différence, du multiculturalisme, des fondements civilisationnels de ce qui fait société (Lefebvre, 1968), signifiant ainsi que cette présence est « indésirable » (Bogdanovic, 1993). Le patrimoine architectural urbain et l'environnement spatial et bâti deviennent vecteurs de violence symbolique, tant physique (visible en ville) que psychologique (pour les populations).

Le siège de Sarajevo est représentatif de la définition de Baudoui (2001), pour qui guerres et conflits affectant les villes vont de pair, lorsque la polis incarne la quintessence de la civilisation, le lieu où la puissance de l'Autre doit être détruite. L'éclatement du système yougoslave instauré par Tito a déclenché une guerre dont les villes ont été l'épicentre du conflit. Le ciblage systématique de sites discursifs, religieux, patrimoniaux et architecturaux a été vécu comme une aberration incompréhensible pour les Occidentaux (Baudoui, 2001). Il révèle le clivage idéologique irréconciliable, teinté de xénophobie ethnique, entre la vision de la campagne comme symbole de pureté et de vigueur et celle de la ville comme lieu de cosmopolitisme et de brassage intercommunautaire, symbole du laxisme moral et de la décadence de la nation yougoslave. La fin de la guerre des Balkans et le siège de Sarajevo, avec les accords de Dayton, ont parachevé l'homogénéisation de la transformation politique, administrative, urbaine et sociétale de Sarajevo et de la Bosnie-Herzégovine (Aquilué et Roca, 2016). La fin des conflits à la suite des accords de paix ou à la victoire de l'une des parties place la zone en conflit dans une nouvelle phase de transition appelée post-conflit.

Les accords de paix de Dayton ont fait entrer la Bosnie-Herzégovine et sa capitale dans l'ère post-destruction de la ville et de sa destination, Sarajevo, la transition post-urbicide et post-conflit. Le terme post-conflit désigne ici « l'ensemble du système formé par les actions territorialisées des acteurs en période post-conflit ou se revendiquant post-conflit » (Joncheray, 2013 b : 47). Depuis la prolifération des conflits intra-étatiques, le concept de post-conflit est devenu un cadre commun de compréhension et d'action internationale (Catarruzza et Dorier, 2015), conceptualisé comme un modèle idéal de transition d'après-guerre dans lequel les institutions internationales, les États et les acteurs civils, privés et

communautaires travaillent ensemble pour surmonter les tensions et (re)construire une paix durable (*peace-building* dans le jargon international). Ce concept de post-conflit donne naissance au concept de transition, entre le moment où la catastrophe a lieu et le retour à la normale lorsque les actions nécessaires à la reconstruction et à la réhabilitation du territoire et de son environnement sont réalisées.

Le statut politique de la Bosnie-Herzégovine et de sa capitale Sarajevo, sous la supervision des Nations Unies, des organisations internationales européennes et américaines par le biais des accords de Dayton de 1995, contribue directement à l'interaction entre les acteurs territoriaux et urbains, ainsi qu'à la reconstruction urbaine et sociétale. Pour Contreras (2016), les limites floues des phases de relèvement post-catastrophe et l'implication variée de multiples acteurs locaux, tous aux objectifs contradictoires, peuvent contribuer à la difficulté d'atteindre les objectifs du processus de transition. Nous avons donc décidé de définir la ville post-conflit comme une phase de transition, toujours en cours, vers un état souhaité d'achèvement des accords de paix de Dayton signés à Paris en décembre 1995, à travers la reconstruction et la résilience de la ville et de sa société par l'intermédiaire des différents acteurs et parties prenantes de la ville, du pays et de l'étranger, dont l'horizon temporel reste indéterminé.

Durant cette phase de redressement pour la ville et le pays, des subventions européennes et internationales sont nécessaires, voire permanentes, ce qui peut produire des effets pervers en favorisant la poursuite des déséquilibres internes à la société post-conflit (Lindberg & Orjuela, 2014). Pour Joncheray (2018), l'analyse des temporalités post-conflit via le concept de transition post-conflit permet d'évaluer la durée du retour à l'équilibre du système. Cette temporalité transitionnelle correspond à la durée de la période post-conflit. Reconstruire la ville sur la ville pose des enjeux qui vont au-delà de la simple réparation des dégâts physiques, au-delà des impératifs structurels liés au retour à la vie normale (reconstruction des équipements et des moyens de communication).

Kadri (2007) souligne le rôle clé du tourisme dans les dynamiques urbaines, territoriales et métropolitaines. Les villes et les métropoles deviennent des pôles majeurs de flux de visiteurs (touristes, excursionnistes, résidents), souvent plus importants que la population résidente elle-même (Venise, Paris, Barcelone, etc.). En tant que processus long, complexe et diversifié, Kadri et Pilette (2017) suggèrent que le tourisme urbain doit être envisagé comme dynamique, circulaire, diversifié et complexe, prenant en compte quatre dimensions. Soumises à la dynamique de multiples transformations (architecturales, sociales et capitalistes), les villes ont le potentiel d'être perçues comme un objet et un modèle de compréhension des enjeux des sociétés actuelles, dotés de capacités de résilience face à divers phénomènes endogènes et exogènes (climatiques, épidémiologiques, sociopolitiques). L'activité touristique, à travers le développement touristique des villes et des territoires, devient alors un objet d'observation et d'analyse de la reconstruction, de la transition et de la résilience des destinations.

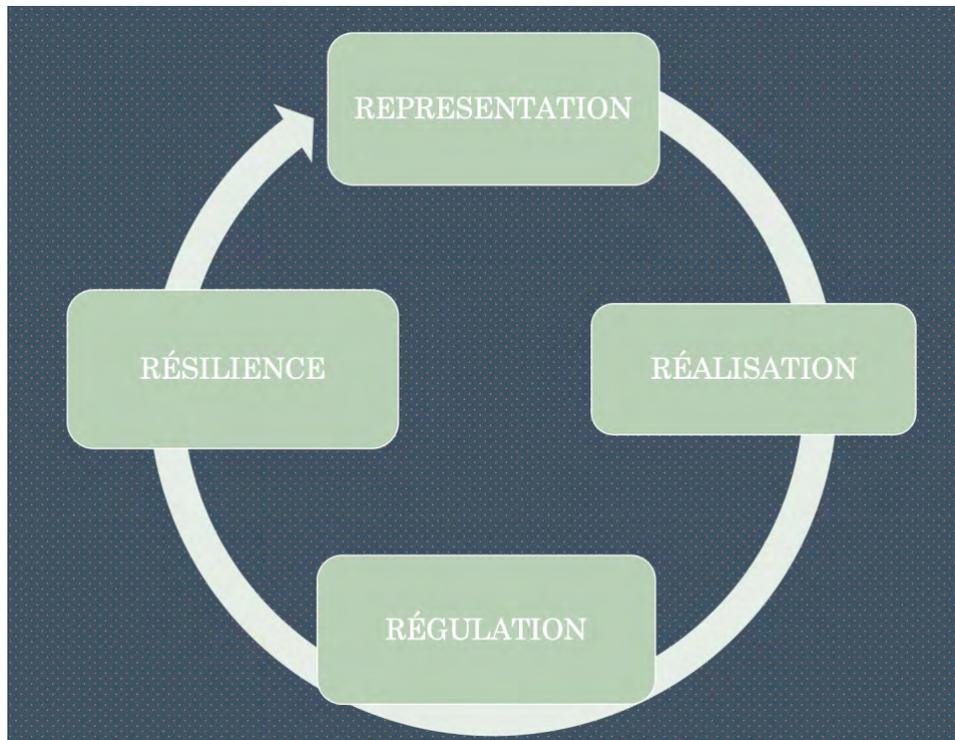


Figure 1 : Le processus de mise en tourisme, adapté de Kadri et Pilette (2017)

Avant le début du conflit, Sarajevo et la Bosnie-Herzégovine étaient des destinations touristiques prisées. La destination touristique bosniaque apparaît dans les guides de voyage dès 1935 jusqu'aux Jeux olympiques de Sarajevo de 1984, qui marquent l'apogée de l'attractivité touristique de la ville et du pays. Au lendemain de la guerre, le gouvernement bosniaque, conscient du potentiel économique du pays et de son retard par rapport aux autres pays européens et à ses voisins proches comme la Croatie et la Serbie, a adopté un plan stratégique de développement touristique pour la période 2008-2018. Près de trente ans après la fin du siège, de nombreux sites patrimoniaux sont toujours en ruines et de nombreuses traces de la guerre sont encore visibles à Sarajevo. Certaines pratiques (mémorielles, muséales, touristiques et artistiques) contribuent à la mise en tourisme des représentations du conflit, à travers la patrimonialisation des objets du siège de la ville (Gül et Dee, 2015). Les conflits armés, comme celui de Sarajevo, obligent les décideurs locaux à repenser en profondeur le paysage touristique et, de facto, son développement touristique (Naef, 2014) face aux dommages causés au patrimoine bâti et naturel, à la perte d'un patrimoine immatériel et à la reconfiguration sociétale.

Cette nouvelle forme de tourisme suppose un changement de perspective sur l'espace urbain et les lieux liés à la mémoire du conflit, un regard extérieur des touristes, capable d'éclairer et potentiellement de transformer les représentations spatiales et urbaines du conflit des habitants permanents. Cependant, l'industrie touristique bosniaque, en quête de retombées économiques et subordonnée aux intérêts identitaires politiques et ethniques du conflit passé, court le risque de perpétuer l'instrumentalisation du conflit et du tourisme par le biais de diverses représentations et de n'être qu'un simple producteur d'imaginaires, fondé sur le partage identitaire et ethnique résultant de la guerre (Kassouha, 2019). Le

système politique et sociétal multiethnique actuel complexifie le tourisme et l'interprétation des représentations urbaines. Cette complexité accrue pose de nouveaux défis en termes de stratégie, de reconstruction post-conflit, de résilience locale et régionale, ainsi que de rôle du tourisme et de ses acteurs, découlant de l'industrie touristique existante (Habane, 2015).

Méthodologie

Faisant le lien avec notre posture intellectuelle (ontologie et épistémologie), notre posture méthodologique se compose des approches et méthodes privilégiées nous permettant d'opérationnaliser notre recherche, d'avancer dans la construction du savoir et de répondre aux objectifs établis (Hollinshead, 2004 : 75). Étant donné l'interdisciplinarité de notre domaine de recherche, chaque discipline connexe doit non seulement être prise en compte, mais être exploitée pour apporter les réponses nécessaires propres aux canons de la recherche scientifique. Compte tenu de l'importance de l'environnement urbain en tant qu'étude de cas, de l'expérience et du rôle des acteurs dans le fonctionnement de la ville et de la mise en tourisme, l'approche méthodologique se concentrera principalement sur les méthodes qualitatives.

Étant donné la problématique abordée, le choix de la ville de Sarajevo comme étude de cas, le contexte urbain, son histoire, sa complexité ethnique, spatiale, et politique passée et actuelle, la variété de population et de culture en un même espace, nous avons choisi l'approche ethnographique. Cette approche de recherche qui est issue de l'anthropologie sociale consiste à observer, à décrire, à documenter et à analyser les styles de vie ou les tendances particulières d'un groupe de personnes à l'intérieur d'une culture ou d'une sous-culture (Leininger, 1985). La méthode ethnographique est de nos jours la méthode recommandée pour comprendre la complexité des sociétés, des communautés ou encore des comportements des individus, tout en étant à la fois outil et démarche d'approche pour les recherches en sciences sociales, en sciences humaines et en management. Vis-à-vis des autres approches qualitatives, celle-ci se concentre principalement sur le concept de culture, ou plus particulièrement à un système culturel ou société humaine en particulier. La culture est un concept fondamental, si ce n'est central dans cette recherche, compte tenu de la portée de l'histoire multiculturelle et pluriethnique de la ville de Sarajevo.

La recherche visant à étudier le rôle de la mise en tourisme des espaces mémoriels de la ville post-conflit, dans le cadre de la reconstruction et la résilience du système urbain et sociétal, le témoignage et les perceptions d'acteurs en place constituent l'élément central de recueil et d'analyse des données. L'espace urbain et les représentations issues du conflit passé qu'il renvoie sont complexes et multidimensionnels. La compréhension de cette complexité signifie l'apprentissage d'une articulation conceptuelle. Dans la mesure où l'objectif de la recherche laissait entrevoir la nécessité première d'exploration sur un terrain de recherche tel que Sarajevo, lieu de toutes les complexités (urbaines, culturelles, politiques, historiques, sociétales), des contradictions, et de multiples dynamiques, c'est l'approche empirico-inductive qui s'est imposée pour appréhender ces perceptions et expériences par l'analyse interprétative des discours des acteurs et des représentations urbaines du conflit passé.

Compte tenu de notre méthodologie de recherche qualitative avec une posture ethnographique, le terrain de recherche constitue l'élément central de notre dimension empirique. Une observation de terrain non participante a été effectuée à travers plusieurs zones mémorielles, devenue des zones touristiques. Parmi ces zones, six d'entre-elles, réparties dans différents quartiers de la ville ont été sélectionnés, compte tenu de leur importance dans les guides et les documents primaires de lieux de représentations urbaines mémorielles du conflit passé.

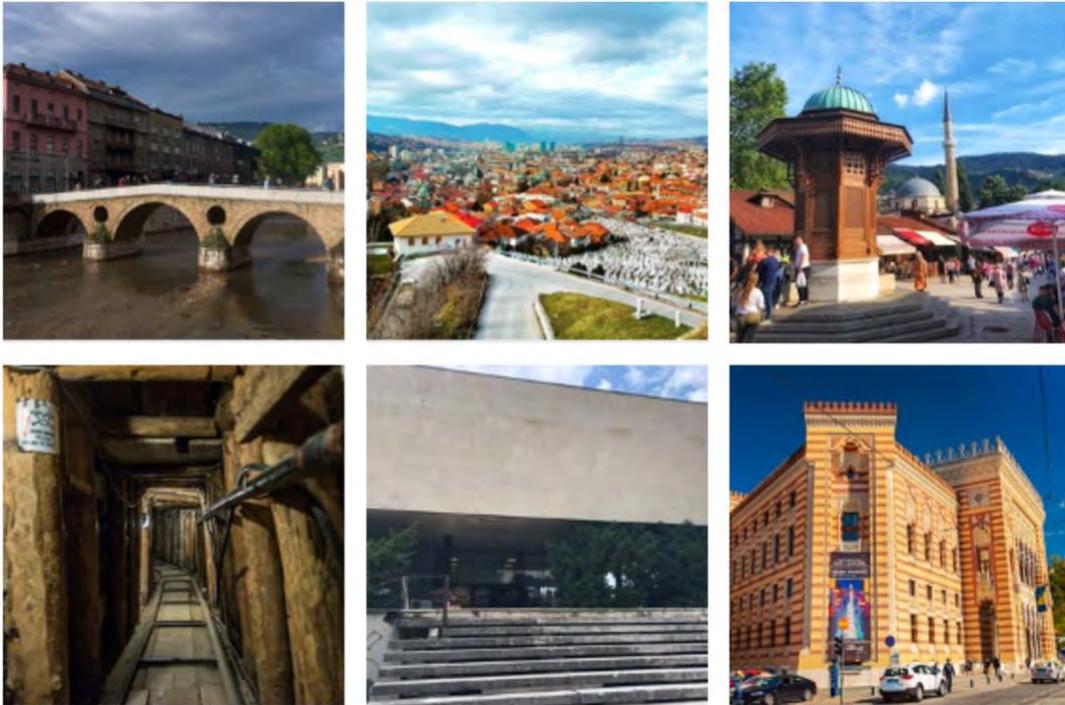


Figure 2 : Zones et lieux touristiques choisis pour l'observation non participante (le pont Latin, la Forteresse jaune, la place Baščaršija, le tunnel de Sarajevo, le Musée d'Histoire de la Bosnie-Herzégovine, l'ancienne bibliothèque Vijećnica) (Auteur, 2020)

Enfin des entretiens semi-dirigés furent accomplis au travers d'acteurs institutionnels de la ville (soit des acteurs politiques, culturels, touristiques, académiques et associatifs) et des acteurs de posture européenne et internationale (ambassadeurs, représentants diplomatiques), étant donné leurs fonctions principales dans le fonctionnement et le développement urbain et la création des représentations mémorielles et touristiques.

Populations	Fonctions	Niveaux	Type d'entretien	Personnes interrogées
Acteurs politiques	<ul style="list-style-type: none"> Conseillers municipaux et du canton Mairie de Sarajevo 	<ul style="list-style-type: none"> Local Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens semi-dirigés formels 1 à 1 	<ul style="list-style-type: none"> 3
Acteurs transnationaux	<ul style="list-style-type: none"> Organismes internationaux (PNUD, ONU) Ambassades étrangères Organismes de représentations européennes 	<ul style="list-style-type: none"> Européens Transnational 		<ul style="list-style-type: none"> 4
Acteurs industrie touristique	<ul style="list-style-type: none"> Offices de tourisme Hôteliers, restaurateurs, associations d'acteurs du tourisme Musées Lieux touristiques et responsables des monuments 	<ul style="list-style-type: none"> Local Cantonal 		<ul style="list-style-type: none"> 7
Acteurs académiques	<ul style="list-style-type: none"> Chercheurs des universités de Sarajevo 	<ul style="list-style-type: none"> Local 		<ul style="list-style-type: none"> 3
Acteurs associatifs	<ul style="list-style-type: none"> Associations de quartiers Associations du souvenir du conflit Associations de valorisation du patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Local 		<ul style="list-style-type: none"> 2
Populations touristiques	<ul style="list-style-type: none"> Touristes domestiques Touristes internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> Régional International 	<ul style="list-style-type: none"> Discussions de type informelles 1 à 1 ou en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> Une dizaine
Citoyens	<ul style="list-style-type: none"> Populations locales de plus de 25 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Local 		<ul style="list-style-type: none"> Une dizaine

Figure 3 : Échantillonnage des populations interrogées lors de la recherche (Auteur, 2022)

Dans le but d'affiner les données obtenues au travers des acteurs interrogés et de mettre en évidence les termes spécifiques liés aux représentations dans les discours des acteurs interrogés, nous utilisons un logiciel d'aide à la recherche pour les méthodes qualitatives, Nvivo. Le logiciel Nvivo, par ses différentes fonctionnalités, permet d'organiser et d'analyser facilement des données plus ou moins structurées (que l'on analyse des entretiens, des données d'enquête, des éléments audio ou des réseaux sociaux). Ainsi le principe du logiciel Nvivo relève d'une démarche de décontextualisation-recontextualisation du corpus

Résultats

Nos résultats ont permis de conclure que l'urbicide passé de Sarajevo et la guerre de Bosnie continuent de nos jours à être référencés par une majorité des acteurs comme la thématique mémorielle liée aux attaques délibérées contre la ville entre 1992-1995, et aux populations bosniaques notamment. Les rapports politico-ethniques des différents acteurs institutionnels et touristiques de la Ville et de l'État influencent totalement la mise en tourisme du conflit de la ville de Sarajevo et par effet domino celle de la mise en tourisme globale de la Bosnie-Herzégovine. Les crimes, la guerre et l'urbicide qui ont affecté Sarajevo et le pays ont causé l'effondrement total de l'industrie touristique et décimé en quatre ans la destination dans son ensemble. La mise en tourisme telle que modélisée dans notre recherche montre que les activités touristiques exercent une influence sur la gestion et le fonctionnement du système urbain de Sarajevo, en lien avec les décisions des acteurs concernés, avec une diffusion à l'échelle nationale et internationale. L'héritage du conflit officiellement terminé reste toujours latent par sa force traumatique et historique, marquant de nombreuses générations, brisant un nombre incalculable de famille et accouchant d'un état fantoche soumis depuis presque 30 ans à une tutelle internationale. Ces éléments ont une incidence majeure sur la mise en tourisme de cet héritage matériel et immatériel et à l'ensemble de la destination.

Le système politico-institutionnel favorise les caractéristiques historiques de confrontation(s) intercivilisationnelle(s) et idéologique(s) qui prévalent depuis plus de 500 ans dans l'histoire de la Bosnie-Herzégovine. Le legs du conflit et des accords de Dayton n'ont fait que parachever la prééminence et l'influence de la gouvernance politique et institutionnelle dans la nouvelle mise en tourisme post-conflit. L'emprise par les acteurs politiques nationalistes des représentations du siège (monuments, musées) depuis la fin de la guerre à des fins de discours hégémoniques nationalistes a pris en otage durant plusieurs décennies le tourisme urbain et la mémoire du conflit comme « un moyen de se créer une histoire nationale dans une optique plus géopolitique, avec même des visées franchement nationalistes » (Pintea, 2011 : 463). Cette méthode de large propagande externe et interne et de blocages idéologiques institutionnels a fortement contribué à la création d'un nouveau passé et d'une nouvelle histoire désincarnant le rôle de la gouvernance locale et touristique et des citoyens, entretenant la fracture ethnique et perpétuant dans les dernières décennies une perte de repère qui ont fait du tourisme mémoriel, non pas un moyen de catharsis et de reconstruction sociétale et culturelle, mais à l'inverse « un outil de déconsolidation de la multiculturalité et d'une déconstruction identitaire à des fins de formation d'un nouveau peuple et d'un nouvel État à l'image des idéologues nationalistes installés au sommet de l'État » (Auteur, 2023).

À la suite de nos analyses selon le modèle circulaire de la mise en tourisme de Kadri et Pilette (2017), les résultats que nous avons de la mise en tourisme de Sarajevo nous poussent à inclure un palier intermédiaire au processus initial, celui de la résistance. Ce dernier que l'on positionne entre les phases de la régulation et de la résilience se définit comme « une série de comportements et d'actions contraires de la part des acteurs sur la mise en tourisme et sa dynamique circulaire. Cette résistance plus ou moins voulue peut rentrer soit en confrontation soit nourrir l'étape de la résilience en créant de nouveaux types de projets et de moyens, pour concrétiser à moyen et long terme la dynamique de la mise

en tourisme de l'espace urbain » (Auteur, 2023). Dans le processus circulaire de Kadri & Pilette (2017), la dimension de la résistance viendrait enrichir la grille de lecture et la compréhension touristique de la destination et de ses acteurs en situation d'instabilité(s). Dans le cas de Sarajevo, la proposition de cette dimension au sein du processus de la mise en tourisme enrichit la réflexion globale sur le rôle des représentations urbaines du conflit passé dans le temps présent, les raisons et types de blocages et conflits parmi tous les acteurs concernés et les conséquences sur la planification et la mise en œuvre d'une mise en tourisme témoin et victime des confrontations idéologiques interacteurs.

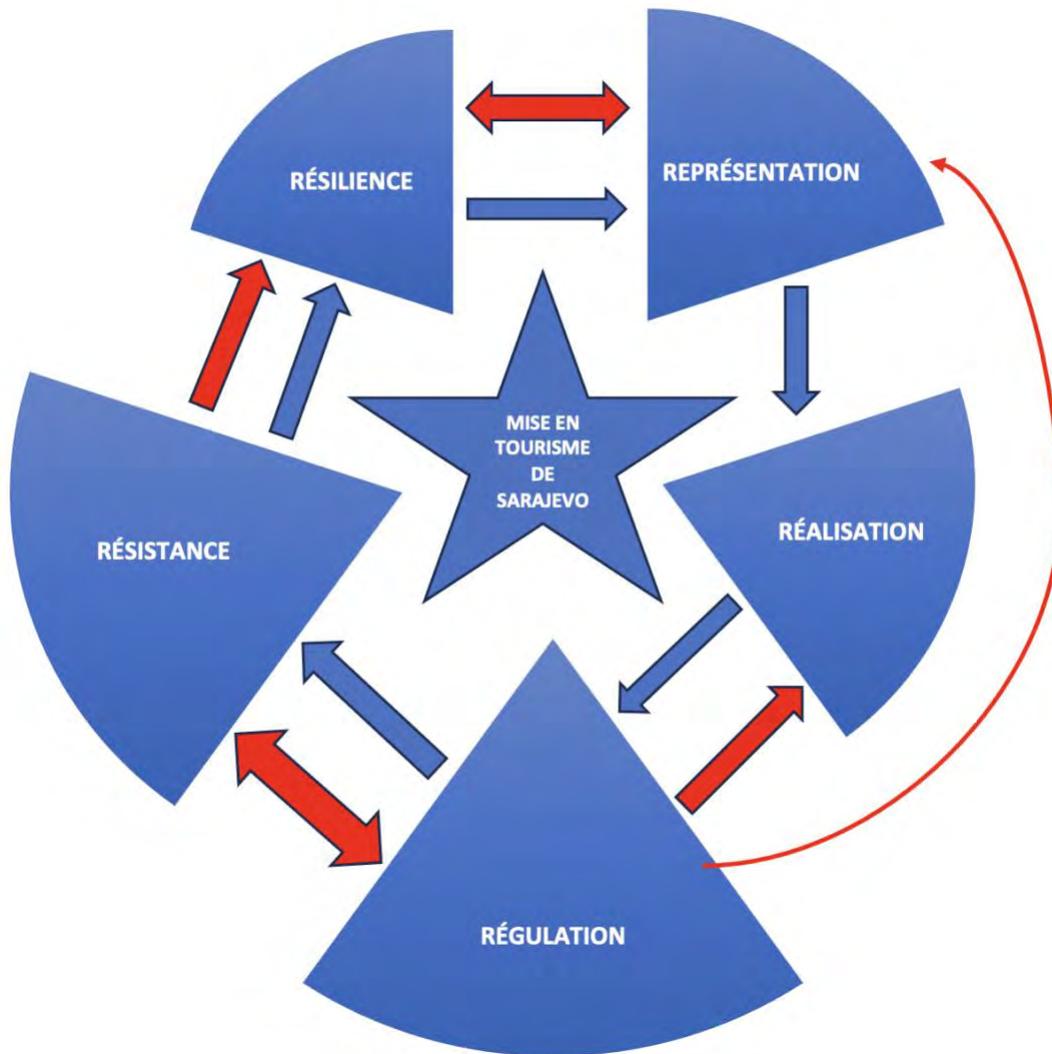


Figure 4 : La mise en tourisme de Sarajevo selon le modèle en cinq dimensions (auteur, 2023)

Le modèle de mise en tourisme du conflit passé à Sarajevo, mis en place par les acteurs impliqués, repose sur un ensemble de structures forgées dans un contexte institutionnel, politique, économique et sociétal précaire. Ces fondements, ainsi que les approches touristiques centrées sur le conflit et ses conséquences dans l'immédiat après-guerre (1996-

2010), ont été compensés au cours de la dernière décennie par un renforcement des prérogatives locales et cantonales, en phase avec les niveaux fédéral et national.

Les entretiens mettent en lumière les transformations en cours pour modifier l'image et l'attractivité de Sarajevo en tant que destination, et plus généralement celle de son histoire contemporaine, dominée par le conflit passé, mais tournée vers l'avenir en valorisant ses nombreux atouts. Parallèlement à ces transformations, la fragilité de la destination touristique et de son passé, corrélée à la politique intérieure et à la géopolitique ethnique, dessine un tableau que l'on pourrait qualifier de binaire. Cette binarité de la destination se transpose dans les cinq projets, avec des oppositions internes et externes. Les vulnérabilités et les risques auxquels Sarajevo est confrontée, malgré les efforts et les ressources déployés, sont symptomatiques d'un processus de résistance/résilience, dans lequel la destination touristique devient un laboratoire des enjeux urbains et sociétaux.

	Mise en tourisme du patrimoine post-conflit	Mise en tourisme globale	Vulnérabilités	Risques
Projet anthropologique	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du conflit passé dans un projet global ; - Vision éducative, culturelle et mémorielle 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le tourisme ; - Valoriser tous les atouts existants ; - Tourisme urbain de rayonnement européen 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des leaders locaux en opposition aux leaders nationaux ; - Absence de consensus interethnique sur le conflit 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la fracture idéologique entre les citoyens ; - Vision partielle et folklorique continue de la ville par le passé conflit
Projet économique	<ul style="list-style-type: none"> - Changer l'image traumatique de la ville ; - Réguler et uniformiser le discours du conflit 	<ul style="list-style-type: none"> - Redorer l'image de la destination ; - Volonté d'attirer toujours plus de touristes - Augmenter revenus touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Destination encore méconnue vis-à-vis des pays voisins ; - Tourisme encore marginal dans l'économie du pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance touristique plus dépendante des soubresauts interne et externe que les destinations historiques ; - Lente croissance touristique et stagnation
Projet d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le patrimoine existant ; - Conflit passé comme produit touristique culturel et mémoriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer de nouvelles infrastructures - Continuer de rénover le patrimoine de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque ou absence de moyens pour de nouveaux projets ; - Difficultés d'élaborer de nouveaux projets ; - Absence de vision commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement freiné, handicapé par le manque de moyens et de visions communes ;
Projet de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration interacteur à l'échelle locale ; - Collaboration au niveau européen et international 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration interacteur à l'échelle locale ; - Collaboration au niveau européen et international 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de collaboration top/down ; - Régulation complexe par le bas ; - Absence d'un cadre et d'une vision commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques de sécession à l'échelle politique et institutionnelle ; - Continuité des divisions politiques et ethniques
Projet urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer le conflit dans le tissu urbain ; - Améliorer le cadre de vie des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Le tourisme comme opportunité pour la population - Conserver l'authenticité de Sarajevo 	<ul style="list-style-type: none"> - Stagnation du cadre de vie et de l'implication citoyenne ; - physionomie urbaine fracturée par le conflit - Altération des représentations urbaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Capitale encore plus incertaine et divisée ; - Exode des jeunes populations ; - Destination urbaine ne pouvant rivaliser avec ses consœurs régionales et continentales

Figure 5 : Caractéristiques, vulnérabilités et risques de la destination Sarajevo d'après les entretiens semi-dirigés (Auteur, 2023)

Ces résultats obtenus sont en adéquation avec notre positionnement personnel en tant que chercheur, selon la conception bourdieusienne de la réflexivité scientifique. L'observation scientifique des différentes conditions dans lesquelles un fait constaté par un chercheur se transforme en une vérité reconnue par ses pairs est de montrer que « l'explicabilité partielle des stratégies scientifiques par les variables sociales ne réduit en rien la validité scientifique des produits scientifiques » (Bourdieu, 2001 : 88).

L'attractivité croissante et le travail des acteurs locaux semblent porter ses fruits chez les touristes qui ont une appréciation globale de l'image de la ville de plus en plus en lien avec les représentations originelles préconflit. Ce constat se retrouve non seulement quant à l'image globale qui émane de la ville, en tant qu'identité et que système, qu'au niveau des seules attractions liées au conflit passé. Dans une ère post-covid, nous constatons à travers nos analyses que l'image de la destination Sarajevo chez les touristes se structure autour de quatre thématiques fortes : Histoire, culture, nature, mémoire. Nombre de touristes qui voient la destination pour la première fois l'évoquent comme une « surprise », avec un standard de modernité et d'accueil en termes d'offre équivalent à d'autres destinations urbaines en Europe. Les lieux touristiques représentatifs de l'histoire du conflit passé semblent effectuer une mue en termes d'image et de qualification touristique à la suite des résultats des observations et de l'analyse des discours des touristes.

En 2022, de nouvelles transformations au sein de la ville et au niveau touristique sont en marche au niveau des acteurs et des touristes. L'image transmise d'après nos analyses de Sarajevo semble répondre à l'objectif récent des acteurs de la ville de promouvoir une destination qui retrouve ses qualités touristiques antérieures au conflit, tout en l'intégrant comme une partie incontournable aux touristes. S'il paraît indéniable que l'image de la destination urbaine se transforme et apporte de plus en plus de transformation et de perspectives de succès à l'avenir, il existe encore de nombreux obstacles quant à une transformation durable et complète des représentations du conflit.

Bibliographie

Aquilué, I & E, Roca. (2016). « Urban development after the Bosnian War: The division of Sarajevo's territory and the construction of East Sarajevo », *Cities*, vol. 58, pp. 152-163.

Baudouin, R (2001). « De la menace atomique aux « conflits de faible intensité » : L'emprise croissante de la guerre sur la ville ». *Les Annales de la recherche urbaine*, n°91. Villes et guerres. pp. 27-34.

Bogdanovic, B., (1993). « L'urbicide ritualisé », dans Nahoum-Grappe, V (dir.), *Vukovar, Sarajevo... La guerre en ex-Yougoslavie*, Paris : Éditions Esprit, pp. 33- 38.

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité : cours du Collège de France 2000-2001*, Paris: Raisons d'Agir, 240p.

Cattaruzza, A. & Dorier, E. (2015). Postconflit : entre guerre et paix ?. *Hérodote*, 158(3), pp.6-15.

Contreras, D. (2016), « Fuzzy boundaries between post-disaster phases: the case of l'Aquila, Italy », *International Journal of Disaster Risk Science*, Vol. 7, n°. 3, pp. 277-292.

Gul, M et J, Dee. (2015). « Sarajevo – A city profile », *Cities*, vol 43, pp. 152-166.

Habane, A. (2015). *Fabrique patrimoniale, culturelle et touristique dans un espace en tension : le cas des villes palestiniennes*, thèse de doctorat, École doctorale Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management (Villeneuve d'Ascq), Université de Lille 1, France.

Hollinshead, K. (2004). « A primer in ontological craft : the creative capture of people and places through qualitative research », dans Jenny Phillimore and Lisa Goodson, dir., *Qualitative Research in Tourism. Ontologies, Epistemologies and Methodologies*, Routledge, New York, 63-82.

Joncheray, M., (2013b). *Vivre la guerre, construire la paix. Conflits et recompositions territoriales post-conflit en république du Congo*, Thèse de doctorat sous la direction d'E. Dorier, Université d'Aix-Marseille, 576 p.

Kadri, B. (2007). « La ville et le tourisme : relation ancienne, complexité nouvelle et défi conceptuel », *Téoros*, 26(3), 76-79.

Kadri, B. & Pilette, D. (2017). *Le tourisme métropolitain renouvelé*, Presses de l'Université du Québec : Québec.

Kassouha, Z.A (2019). « Paysage touristique post-conflit : entre patrimonialisation du conflit et hybridation de l'activité touristique ». *Via*, N°15, 1-16.

Leininger, M. (1985). Ethnography and ethnonursing : Models and modes of qualitative data analysis. In M. M. Leininger (Ed.), *Qualitative research methods in nursing* (pp. 33-72). Orlando, FL: Grune & Stratton.

Lindberg, J., & Orjuela, C. (2014). Corruption in the aftermath of war: an introduction. *Third World Quarterly*, 35(5), 723–736.

Naef, P. J. (2014). *Guerre, tourisme et mémoire dans l'espace post-yougoslave : la construction de la "ville-martyre"*, thèse de doctorat, Suisse, Université de Genève.

Pintea, F. (2011). *Le tourisme en Croatie. De la création d'une image touristique à son instrumentalisation*, Université Blaise Pascal, Clermont Ferrand, France.

Tratnjek, B. (2011). « Vivre dans une ville en guerre : les territoires du quotidien entre espaces des combats et espaces de l'enfermement ». *Les Champs de Mars*, n°21, pp.75-100.

« L'économie sociale et solidaire face au problème immobilier. Acteurs processus et tensions dans la production de locaux d'activité abordables dans les métropoles françaises. »

Fanny Cottet, 19 décembre 2024

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Laboratoire Géographie-cités (UMR 8504)

Sous la direction de Natacha Aveline-Dubach, Directrice de recherches CNRS, et de Juliette Maulat, Maîtresse de conférences, Paris 1

Mots-clés : Immobilier / Économie sociale et solidaire / Tiers-lieux / Locaux d'activité / Mise à l'agenda / Politiques publiques / Foncières solidaires / Financiarisation / Montages immobiliers

En raison de l'augmentation importante des prix immobiliers dans les métropoles, les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) rencontrent des difficultés croissantes d'accès pérenne à un immobilier abordable. À partir de ces constats empiriques d'une inabordabilité croissante des marchés métropolitains de l'immobilier d'entreprise, j'ai donc construit un objet de recherche pluriel au croisement entre : les lieux (les espaces physiques et les usages des locaux) c'est-à-dire la dimension immobilière et spatiale ; les acteurs de l'ESS et l'organisation sociale qu'ils instaurent pour occuper l'espace ; les prix abordables, définis comme étant en dessous des prix de marché. Dans ce contexte, ma thèse examine les conditions d'une production d'offres de locaux d'activité pour ces activités à forte valeur ajoutée sociale, mais à faible valeur ajoutée économique. Elle vise à comprendre **comment s'opère la construction d'une offre abordable de locaux d'activité destinés aux acteurs de l'économie sociale et solidaire dans les marchés métropolitains financiarisés**. Plusieurs axes de questionnement structurent la recherche. Premièrement, quels sont les acteurs intervenant dans la mise en place de cette offre ? Deuxièmement, comment la construction matérielle, juridique et financière de cette offre s'organise-t-elle ? Troisièmement, dans quelle mesure les pouvoirs publics intègrent-ils les enjeux immobiliers de l'ESS ? Enfin, comment les acteurs qui produisent ces projets font-ils face aux tensions entre logiques de marché et modèles alternatifs ?

Face à ces questionnements, les travaux portant sur l'immobilier d'entreprise n'ont pas traité jusqu'à présent de la spécificité des acteurs de l'ESS, et les travaux académiques portant sur cette économie n'ont que peu intégré la dimension immobilière dans leurs analyses. Cette thèse entend combler cette lacune par **la construction d'un cadre d'analyse articulant trois grands champs de littérature**. Le premier ensemble de travaux mobilisés correspond à des recherches relativement récentes en urbanisme et aménagement portant sur les tiers-lieux (Burret, 2017 ; Leducq et Ananian, 2019). Elles abordent cependant assez peu la dimension spatiale et immobilière de ces organisations sociales complexes que sont les tiers-lieux. D'autres travaux en aménagement portant sur **l'urbanisme transitoire et les occupations temporaires, sur les lieux culturels**, permettent d'apporter quelques éclairages sur cette dimension spatiale et immobilière (Pinard, 2021). Un second champ de littérature a été mobilisé pour circonscrire le cadre théorique d'analyse, il relève des travaux en sciences politiques, et plus particulièrement de recherches portant sur **la construction des problèmes publics** (Felstiner *et al.*, 1980 ; Cefaï, 2016), **leur mise à l'agenda politique**

(Kingdon, 1984) et la construction de **l'action publique locale**. En effet, l'ESS fait l'objet d'une mise à l'agenda politique national depuis le début des années 2000 et de politiques publiques depuis les années 2010 (Duverger, 2019) et les problèmes fonciers et immobiliers que ces acteurs rencontrent peuvent également être analysés sous ce prisme. Enfin, la troisième approche théorique s'inscrit dans les **travaux d'économie politique de la production urbaine** afin d'éclairer les tensions dans la mise en œuvre d'offres immobilières abordables. Dans ce cadre, les travaux analysant les évolutions des marchés de l'immobilier d'entreprise ont été mobilisés (Nappi-Choulet, 2009) ; ainsi que ceux portant sur la financiarisation (French *et al.*, 2011; Aalbers, 2016) et plus particulièrement les travaux analysant les processus de financiarisation véhiculés par les pratiques, normes et outils des acteurs de la finance et intégrés par l'ensemble des acteurs de la production urbaine (Orléan, 1999; Chiapello, 2015).

La construction d'un protocole multiscale de recherche-action

Afin de répondre aux questionnements de recherche, la thèse repose sur un protocole de recherche multiscale et construit dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation à la Recherche en Entreprise (Cifre) au sein d'une coopérative (cf. Figure 1).

L'observation participante a constitué la démarche méthodologique fondamentale pour construire l'objet de recherche et récolter des données. Pendant trois années, j'ai travaillé au sein de Plateau Urbain¹ et de la foncière solidaire Base Commune² me permettant de réunir un matériau dense de réunions, de séminaires rassemblés dans des carnets de terrains. Via la méthode de l'observation participante j'ai participé au montage de la foncière Base Commune, ainsi qu'à l'animation de réseaux professionnels divers, de l'ESS, de réseaux nationaux de tiers-lieux ainsi qu'à un réseau professionnel de foncières solidaires de l'ESS. L'observation participante, au cœur d'acteurs que l'on peut qualifier de « l'offre immobilière », dans le cadre d'une recherche-action, nécessite ainsi la construction d'un cadre d'analyse et de méthodes spécifiques permettant de prendre le recul nécessaire à l'analyse et d'interroger la place du chercheur au sein d'une entreprise. Grâce à cette méthode principale, un protocole de recherche comprenant trois échelles d'analyse a été construit : nationale, métropolitaine et locale, en prenant les métropoles de Paris, Lyon, et Lille comme études de cas.

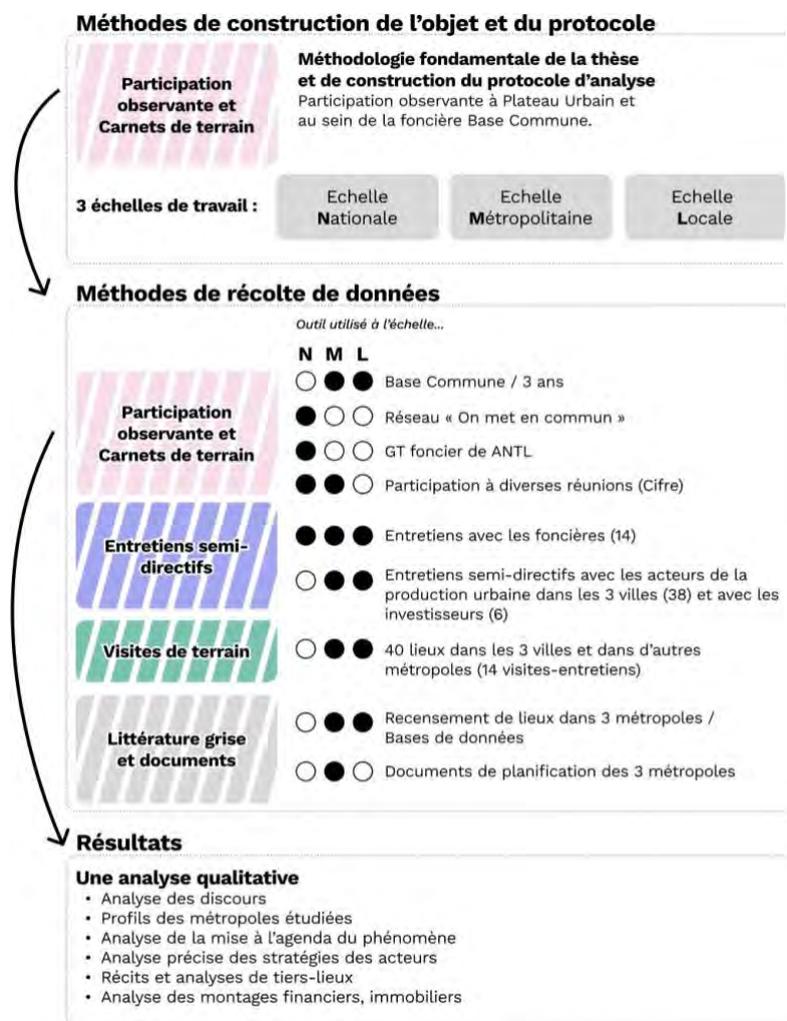
Ainsi, l'observation participante a été complétée par d'autres sources, pour croiser les résultats. Ce protocole a ainsi permis de mener : cinquante-huit entretiens semi-directifs permettant de mettre à distance le discours professionnel ; quatorze visites commentées sous la forme de visites-entretiens dans les trois métropoles (et une trentaine de visites hors des métropoles études de cas) ; des analyses de documents de planification, de rapports d'activités, de la presse, de bilans financiers, et de la littérature grise. Enfin, un recensement, une typologie et un traitement cartographique des locaux d'activité ont également été réalisés dans les trois métropoles étudiées en mobilisant différentes bases de données publiques. Ces différents matériaux ont ainsi permis de mener diverses analyses sur la géographie des offres immobilières abordables, mais aussi sur les discours des

¹ Plateau Urbain est une coopérative d'urbanisme transitoire et d'immobilier solidaire. Voir : <https://www.plateau-urbain.com/>

² La foncière Base Commune a été co-fondée par Plateau Urbain et le Sens de la Ville, une coopérative d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Voir : <https://www.basecommune.com/>

acteurs, les modèles socio-économiques des projets, les stratégies mises en place par différents acteurs de la production de ces lieux, qu'il s'agisse des services techniques des métropoles, des bailleurs, des aménageurs, des collectifs de tiers-lieux, d'acteurs de l'ESS, de professionnels de l'immobilier ou d'investisseurs. L'ensemble de ce protocole de recherche est détaillé dans le deuxième chapitre de la thèse et fait l'objet d'un résultat de recherche en soi dans la mesure où il souligne l'importance d'une posture éthique dans la recherche-action, où les chercheurs deviennent des partenaires actifs plutôt que de simples observateurs (Flamant, 2005). Cette posture implique une remise en question critique du dispositif méthodologique et le chapitre met en lumière les tensions entre engagement académique et militantisme.

Figure 1 : Schéma illustrant le protocole de recherche



Source : Réalisation F. Cottet, 2023.

Principaux résultats

La thèse éclaire ainsi les modèles, outils, pratiques et montages immobiliers déployés par les acteurs de l'ESS pour produire des locaux abordables, ainsi que les politiques publiques associées. Elle met en évidence différents grands résultats.

Une géographie métropolitaine différenciée

Le premier résultat correspond au travail réalisé de recensement, de cartographie et de construction non seulement d'une **typologie, mais aussi de profils métropolitains différenciés** selon les trois études de cas. La thèse a permis de montrer l'existence de trois profils métropolitains différents à partir de ces analyses. La métropole parisienne présente un profil varié entre des « lieux culturels », des lieux d'accompagnement d'entreprises, des lieux de travail partagés ainsi que des lieux dédiés à la fabrication. Cette métropole est surtout marquée par un soutien de l'action publique ancien et fortement développé. La métropole lyonnaise présente quant à elle un profil entrepreneurial grâce à la présence importante de lieux dédiés à l'accompagnement des entreprises ainsi que par des politiques publiques de soutien spécifiques. Enfin, la métropole lilloise, tout en mettant en œuvre des politiques publiques de soutien à la fois à l'ESS, aux tiers-lieux ainsi qu'à l'urbanisme transitoire, bénéficie d'un réseau de lieux dédiés à la médiation sociale, ainsi qu'à l'accompagnement des entreprises. Cette géographie et les profils métropolitains dessinés s'expliquent à la fois par l'histoire des trois métropoles étudiées ; ainsi que par l'organisation actuelle de l'action publique locale, de ses instruments et des politiques publiques existantes et qui portent sur l'immobilier d'entreprise historique, l'ESS, l'urbanisme transitoire, ou encore les tiers-lieux.

Mise à l'agenda et action publique locale

Le deuxième résultat de ce travail de recherche porte sur l'identification des **instruments de l'action publique locale** en faveur d'un développement de l'ESS via l'immobilier. L'inscription des enjeux immobiliers spécifiques à l'ESS s'opère notamment dans les documents réglementaires et de planification régionaux (avec les schémas de développement économique d'innovation et d'internationalisation, SRDEII), ainsi que dans les Plans locaux d'urbanisme Intercommunaux de manière plus ponctuelle. Les enjeux immobiliers font également leur apparition dans des « plans de développements métropolitains » de l'ESS qui visent au développement, au financement et à la structuration de réseaux d'acteurs de cette économie. Enfin, l'inscription des enjeux immobiliers de l'ESS dans l'agenda local des communes et des intercommunalités s'organise de manière plus directe grâce au financement ou au soutien à certains projets immobiliers de l'ESS. Il est par exemple possible de noter des prises de participation financières de collectivités dans des projets immobiliers coopératifs. Ces éléments soulignent l'importance du soutien politique dans la mise en œuvre de projets immobiliers destinés à l'ESS. De plus, l'accueil des activités de l'ESS dans des locaux adaptés est souvent couplé à d'autres enjeux de l'action publique locale tels que le développement économique, l'animation des quartiers, la réhabilitation du patrimoine vacant, notamment industriel (comme c'est le cas dans la métropole Européenne de Lille), de la gestion du patrimoine public vacant (notamment dans la métropole du Grand Lyon), ou encore des enjeux tels que le développement de filières locales de réemploi (à Lyon également), ou encore de relocalisation de certaines productions artisanales.

L'analyse des instruments de l'action publique locale et métropolitaine, via des documents, couplée à des entretiens semi-directifs avec des services techniques métropolitains, des bailleurs sociaux ou des aménageurs, a permis de révéler l'existence d'une **mise à l'agenda politique du problème de l'accès à l'immobilier des acteurs de l'ESS et qui s'opère à différentes échelles.**

Toutefois, les politiques publiques en faveur d'un immobilier d'activité abordable apparaissent encore très **émergentes et relativement fragiles**.

Une diversité de stratégies de maîtrise foncière et immobilière mises en place par les acteurs de l'ESS

La construction du problème public de l'accès à l'immobilier des acteurs de l'ESS et sa mise à l'agenda politique s'opère de plus par l'action et les expérimentations mises en œuvre directement par les acteurs de l'ESS. À ce titre, la thèse démontre un glissement progressif des discours auparavant ancrés dans « l'urbanisme temporaire » vers d'autres discours mentionnant les « tiers-lieux » ou encore le « gaspillage immobilier ». Cette **analyse des discours a permis de documenter la construction du problème public de l'accès à l'immobilier abordable pour l'ESS** par des acteurs divers, de l'ESS, des réseaux de tiers-lieux et surtout des professionnels de l'urbanisme temporaire et transitoire. Pour accéder à l'immobilier et pérenniser leur occupation, les acteurs de l'ESS mettent ainsi en œuvre une diversité de stratégies nommées dans la thèse de « maîtrise foncière et immobilière », constituant ainsi un troisième ensemble de résultats scientifiques.

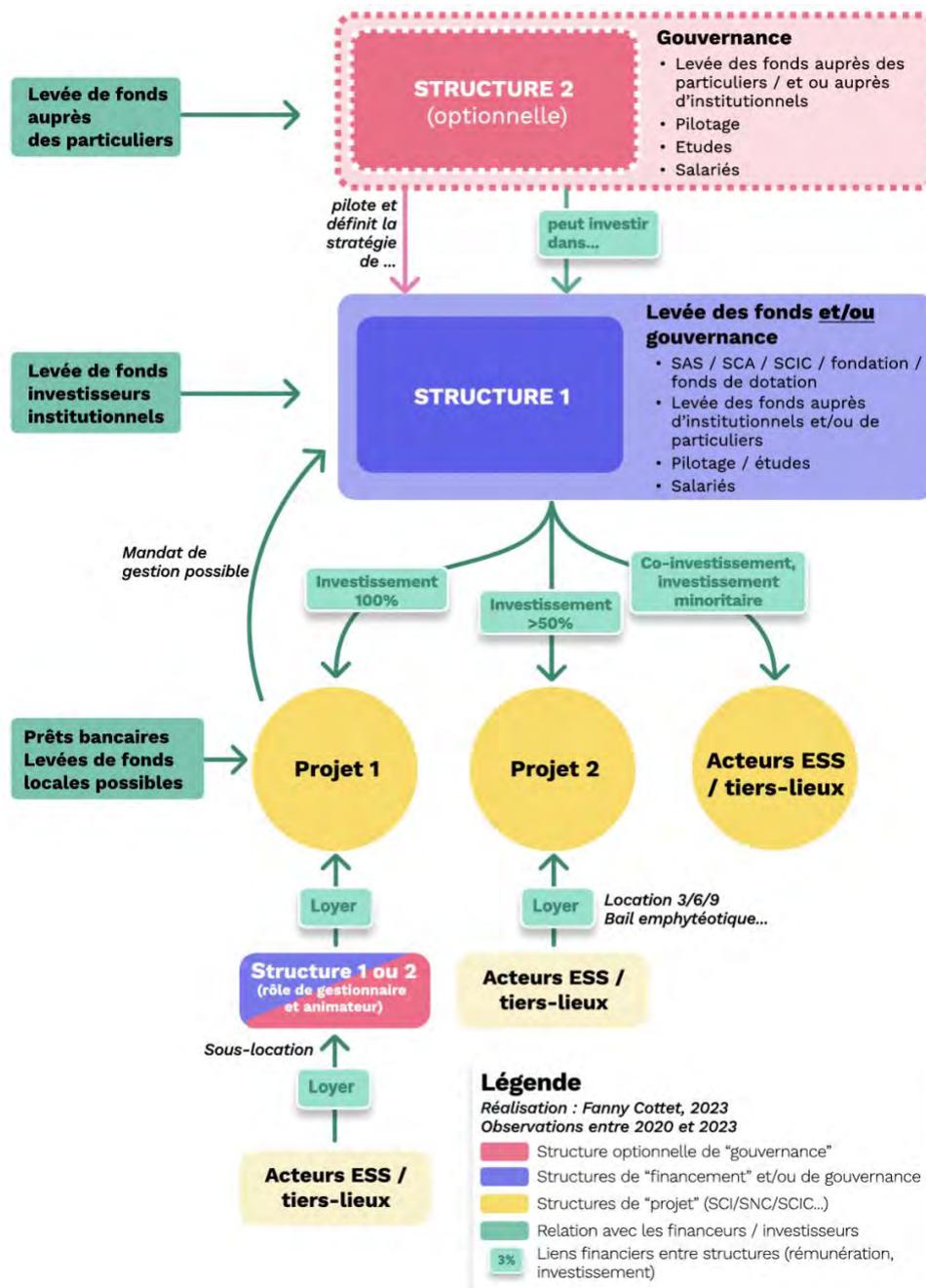
Ces stratégies sont dépendantes de différents éléments constitutifs des collectifs qui cherchent à accéder et pérenniser leurs locaux, tels que : l'histoire des collectifs, les projets socio-politiques, mais aussi les différents outils notamment des locations de plus ou moins longues durées, des baux emphytéotiques ou encore des montages d'acquisition en collectif. **Quatre principales stratégies ont été mises en lumière** : des stratégies de lutte et de protection ; de sécurisation ; des stratégies patrimoniales et des stratégies de contournement. Ces résultats sont présentés au sein du quatrième chapitre qui présente différents montages de tiers-lieux dans les trois métropoles étudiées. À titre d'exemple, un collectif de l'ESS lyonnais s'est associé il y a une dizaine d'années en raison de difficultés à trouver des locaux d'activités dans le quartier de la Guillotière. Afin de répondre à cet objectif, mais aussi dans une perspective de résorber la vacance immobilière dans ce quartier, ils se sont associés pour y développer leurs activités propres ainsi qu'un projet commun tourné vers la médiation sociale et l'écologie. Ce tiers-lieu, nommé Locaux Motiv', a mis en place une stratégie dite de « sécurisation ». En effet, ils ont principalement cherché à avoir accès à des locaux à des tarifs abordables, cherché à améliorer le bâtiment via la réalisation de travaux tout en négociant avec le propriétaire privé des conditions de location économiquement avantageuses. Il n'a pas nécessairement été question d'acquérir collectivement le bâtiment, l'immobilier étant ici perçu comme un moyen de développement de l'activité.

Les foncières solidaires, acteurs professionnels de l'offre de locaux abordables.

La thèse présente enfin au sein d'une troisième et dernière partie, trois chapitres de résultats consacrés à des acteurs immobiliers directement producteurs d'offres de locaux abordables, il s'agit de **foncières dites « solidaires »**. Une foncière est une société immobilière dont la vocation est l'acquisition, le portage et la gestion d'un ensemble de biens immobiliers. La particularité des foncières solidaires étudiées est qu'elles sont profondément ancrées dans l'ESS (en termes de

statuts, coopératives et/ou agrément ESUS³, de projet socio-politique). D'autres foncières solidaires existent dans le champ de l'environnement, notamment des terres agricoles avec la foncière Terres de lien, du logement ou de l'hébergement d'urgence (Habitat et Humanisme) et enfin désormais dans le champ de l'immobilier d'activité, notamment à destination de l'ESS. L'analyse de ces **foncières solidaires fait partie des apports importants et inédits de ce travail** de recherche. Ma posture de recherche embarquée m'a permis de documenter les mécanismes de construction juridique, socio-économique et des choix socio-politiques que ces acteurs effectuent pour produire des loyers abordables (cf. Figure 2).

Figure 2 : Schéma juridique général d'une foncière solidaire



³ ESUS : Entreprise solidaire d'utilité sociale

Ces foncières mobilisent des métiers et des activités à la fois traditionnels de foncières commerciales classiques, c'est-à-dire d'acquisition, de réhabilitation, de construction, de gestion locative et du patrimoine ; mais aussi de nouveaux métiers qui leur sont spécifiques. Elles mettent en œuvre des activités de **gestion-animation et de co-investissement** afin d'accompagner les exploitants de l'ESS à l'acquisition et au montage de leur projet immobilier. Dans la mesure où ces foncières solidaires sont amenées à acquérir et gérer des biens immobiliers, l'analyse de leurs modèles socio-économiques et des plans de financement de certaines opérations a été importante afin de comprendre comment elles fabriquaient leurs projets et les loyers abordables. Derrière ces mécanismes économiques, les foncières solidaires, au même titre que d'autres acteurs de l'ESS qui se lancent dans l'immobilier, sont **confrontées à la nécessité de trouver des financements et font face à des contraintes imposées par les marchés financiers et ses acteurs.**

Les mécanismes d'une financiarisation discrète dans la fabrique des loyers abordables

Le dernier grand ensemble de résultats de cette recherche correspond à l'identification de processus de financiarisation à la fois discrets, mais réels de ce secteur de la production urbaine. L'observation au sein des foncières a permis d'enquêter de manière plus fine sur la construction des modèles socio-économiques et sur la façon dont elles lèvent leurs fonds. Elles mobilisent tout d'abord l'épargne des particuliers via des levées de fonds dites citoyennes, en proposant soit d'entrer au sociétariat de coopératives, ou de prendre différents titres financiers sans accès à la gouvernance. Certaines de ses foncières, au même titre que d'autres acteurs de l'ESS, sont également amenées à associer des fonds d'investissement gérés par des sociétés de gestion d'actifs telles que Amundi ou Mirova. La présence de ces fonds dans la structure du capital permet d'attester d'une financiarisation à l'œuvre de certaines d'entre elles, les montants restant par ailleurs limités.

Enfin, la thèse souligne le **rôle des outils, des indicateurs, mais aussi des normes et des conventions véhiculées par les acteurs de la finance** et incorporés de manière plus ou moins consciente dans les outils financiers de ces foncières, dans leurs pratiques et même directement dans leur construction juridique. Ces normes et indicateurs les poussent à concevoir certaines variables économiques comme des contraintes financières fixes, ce qui a un impact non négligeable sur leur capacité à construire leurs bilans financiers et donc sur leur capacité à produire des loyers décotés. Il est ainsi possible de voir poindre des effets de sélectivité spatiale des projets immobiliers et sociale des structures de l'ESS locataires. Ainsi, cette recherche révèle une forme de « **financiarisation discrète** » (Lorrain, 2011 ; Guironnet, 2017) en s'inscrivant davantage dans les travaux adoptant une perspective institutionnaliste de la financiarisation (Orléan, 1999 ; Chiapello, 2015) que dans ceux analysant l'impact des marchés financiers sur l'urbain.

Ces mécanismes de financiarisation et les contraintes qui pèsent sur ces acteurs dans la production d'offres immobilières abordables tendent à envisager une forme de **stratification d'un marché de l'immobilier abordable**, avec d'un côté des offres à bas coût, mais précaires via les occupations temporaires, des offres intermédiaires, mais sélectives pour des structures aux modèles socio-économiques stables, et enfin des offres du marché classique. Sans financements adaptés, notamment de long terme à des coûts maîtrisés, ces offres abordables peinent à exister, notamment dans les deux métropoles parisienne et lyonnaise étudiées.

Conclusions et perspectives

Cette thèse, au **croisement entre urbanisme-aménagement, économie politique et sciences politiques**, s'est attachée à analyser la production d'offres immobilières abordables à destination des acteurs de l'ESS. Différents apports théoriques, méthodologiques et opérationnels ont été mis en avant. Sur le plan théorique, grâce à un objet de recherche singulier, ce travail contribue aux **débats scientifiques de la recherche urbaine, d'une part concernant les tiers-lieux ; et d'autre part concernant la financiarisation**, notamment d'un champ émergent portant sur la financiarisation de la sphère « sociale », comme d'autres travaux ont pu le montrer avec le logement social, ou encore l'hébergement d'urgence. Cette recherche alimente également les travaux concernant les normes, pratiques, et outils par lesquels la financiarisation s'opère. Sur le plan méthodologique, la recherche a permis de souligner **l'intérêt de l'emploi de méthodes mixtes et variées pour saisir un objet de recherche d'actualité**. Sur le plan opérationnel et politique, cette recherche vise à ouvrir certaines pistes pour l'action : en premier lieu celle de **l'accès à des financements de longue durée et à des taux maîtrisés pour les acteurs de l'ESS** ainsi que ces foncières solidaires dans la mesure où les contraintes financières qu'elles rencontrent conditionnent grandement les loyers abordables. La seconde piste est à destination des **acteurs publics et parapublics et du rôle qu'ils ont à jouer** dans la prise en compte des enjeux immobiliers de l'ESS. De nombreuses actions sont à mener au niveau de l'organisation de l'action publique locale, métropolitaine, régionale et nationale en mobilisant des outils réglementaires, financiers, législatifs et de régulation afin de faire la place en ville aux activités nécessaires à la transition écologique et sociale de nos sociétés.

Bibliographie

- Aalbers, M. B. (2016). *The Financialization of Housing: A political economy approach*. Routledge.
- Burret, A. (2017). Étude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service [Thèse de doctorat, Université de Lyon]. <https://theses.hal.science/tel-01587759>
- Cefai, D. (2016). Publics, problèmes publics, arènes publiques.... *Questions de communication*, (30), 25-64. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10704>
- Chiapello, È. (2015). Financialisation of Valuation. *Human Studies*, 38(1), 13-35. <https://doi.org/10.1007/s10746-014-9337-x>
- Duverger, T. (2019). 06. Les transformations incrémentales de l'action publique locale au prisme des lois d'économie sociale et solidaire (ESS) et d'organisation territoriale. *Politiques management public*, 4(4), 443-458. <https://www.cairn.info/revue-politiques-et-management-public-2019-4-page-443.htm>
- Felstiner, W. L. F., Abel, R. L. et Sarat, A. (1980). The Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claiming, *Law & Society Review*, 15(3/4), 631-654. <https://doi.org/10.2307/3053505>
- Flamant, N. (2005). Observer, analyser, restituer. Conditions et contradictions de l'enquête ethnologique en entreprise. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (44), 137-152. <https://doi.org/10.4000/terrain.2505>
- French, S., Leyshon, A. et Wainwright, T. (2011). Financializing space, spacing financialization. *Progress in Human Geography*, 35(6), 798-819. <https://doi.org/10.1177/0309132510396749>
- Guironnet, A. (2017). La financiarisation du capitalisme urbain : Marchés immobiliers tertiaires et politiques de

développement urbain dans le Grand Paris et le Grand Lyon, les projets des Docks de Saint-Ouen et du Carré de Soie [Thèse de doctorat, Université Paris Est]. <http://www.theses.fr/2017PESC1093>

Kingdon, J. W. (1984). *Agendas, alternatives, and public policies*. TBS The Book Service Ltd.

Leducq, D. et Ananian, P. (2019). Qu'apporte l'urbanisme à l'étude des espaces de coworking ? Revue de littérature et approche renouvelée. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Décembre(5), 963-986. <https://doi.org/10.3917/reru.195.0963>

Lorrain, D. (2011). La main discrète. La finance globale dans la ville. *Revue française de science politique*, 61(6), 1097-1122. <https://doi.org/10.3917/rfsp.616.1097>

Nappi-Choulet, I. (2009). *Les mutations de l'immobilier : De la finance au développement durable*. Editions Autrement.

Orléan, A. (1999). *Le Pouvoir de la finance*. Odile Jacob.

Pinard, J. (2021). L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrique de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier [Thèse de doctorat, Université Paris-Est]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03328268>

Résumé

Loup Deladerrière

Mots-clés : : *Mégapole, Urbanité, Politiques environnementales, Gouvernance, Pollution de l'air, Centralités, Périphéries, Santé publique, Inégalités, Téhéran, Iran, Mexico*

La présente thèse s'intéresse aux enjeux que posent la pollution atmosphérique et sa gestion sur l'espace et les sociétés urbaines à Téhéran et à Mexico. Elle fait appel à une certaine interdisciplinarité mais s'inscrit principalement en géographie urbaine, en géographie politique de l'environnement et en études urbaines.

La pollution atmosphérique provoque environ 4,2 millions de décès prématurés chaque année selon l'OMS¹. Les personnes qui vivent dans les « pays à revenu faible ou intermédiaire » subissent de manière disproportionnée le fardeau de la pollution de l'air extérieur². L'urbanisation et le développement de nombreuses mégapoles dans les Suds, dont font partie Téhéran (13,2 millions d'habitants³) et Mexico (22 millions d'habitants⁴), accentue l'intérêt d'y étudier l'évolution des formes de gestion de la pollution et de l'environnement.

Ces deux villes éloignées des mers et océans sont en altitude, entourées de hautes montagnes et ont connu des croissances démographiques, industrielles et spatiales très fortes à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. Ces évolutions ont entraîné de fortes augmentations des émissions atmosphériques. A partir des années 1980-1990, Téhéran et Mexico font parties des grandes villes polluées dans le monde.

Les villes furent saisies ces dernières décennies au travers de nombreux enjeux socio-spatiaux (métropolisation, fragmentation, périurbanisation, dilution, gentrification, ségrégation, etc.) qui mettent en avant la complexité des dynamiques de production, de transformation et de gestion de la ville. Dans notre étude, nous nous sommes interrogés sur les capacités des nouvelles politiques environnementales à transformer les modes de gestion de la ville et faire évoluer ou renouveler des rapports d'inégalités et de domination des centres sur les périphéries.

S'ajoutant à la concentration du capital financier, politique et culturel dans les espaces centraux, les politiques environnementales participent potentiellement à des dynamiques/stratégies de

¹ OMS, 2019. [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-\(outdoor\)-air-quality-and-health](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-(outdoor)-air-quality-and-health)

² Ibid.

³ Recensement de la population de la province de Téhéran de 2016, Centre iranien des statistiques (Markaz-e amar-e Iran. Amar.org.ir).

⁴ INEGI, (Instituto Nacional de Estadística y Geografía), 2021

concentration/préservation des qualités environnementales des centres urbains. Nous avons tout d'abord interrogé cette évolution spatio-temporelle de la qualité atmosphérique à Téhéran et à Mexico pour vérifier si la qualité de l'air est meilleure dans les centres que dans les périphéries. Ceci visait à aborder les enjeux d'inégalités spatiales et environnementales. Mais en plus des enjeux d'inégalités environnementales, constituées à partir d'un ensemble d'inégalités sociales et spatiales que nous questionnons, cette thèse interroge aussi l'extension de la gestion de l'air par les capitales au-delà de leurs limites administratives sur les espaces et sociétés périphériques. L'air et les pollutions étant des fluides, leur gouvernance peut légitimer un déploiement (politique, technologique, normatif et spatial) des infrastructures et pouvoirs des capitales dans ces territoires excentrés et extérieurs. Après une délocalisation des externalités négatives et des émissions des centres vers les marges de la ville, il s'agissait d'étudier la potentielle accentuation du contrôle urbain, environnemental et social sur ces espaces, sachant que la qualité de l'air des centres en dépend de plus en plus. Nous avons ainsi fait l'hypothèse qu'au-delà du néolibéralisme et des similarités et différences entre les modes de gestion mis en place dans les deux villes, une nouvelle administration des marges spatiales et sociales par les centres incarne le renforcement d'un centralisme spatial et politique où municipalités centrales (Téhéran et Mexico) et États œuvrent potentiellement à une nouvelle forme de gouvernement des villes et des individus.

Les comparaisons entre villes, éloignées et parfois très différentes permettent d'observer les « effets urbains d'un monde globalisé », d'interroger les « influences respectives des différentes échelles territoriales sur les dynamiques urbaines contemporaines » (Jean-Yves Authier et al., 2019, p. 11). Elles favorisent aussi un décentrement du rapport des chercheurs à leur objet de recherche qui peut s'avérer pertinent pour monter en généralité (Ibid., p.12-13). Si les études comparatives entre Téhéran et Mexico sont inexistantes à notre connaissance, de nombreux travaux questionnent chacune de ces villes avec d'autres mégapoles dans le monde et notamment dans leur région respective. Cette thèse s'inscrit et prend appui sur de nombreux travaux menés sur ces deux mégapoles-capitales et plus largement sur les villes et l'urbain dans le monde.

Un itinéraire de recherche bouleversé

De Téhéran à Mexico en temps de pandémie : Méthodologie.

En débutant une thèse sur l'urbain en Iran, j'avais été averti et j'avais conscience des difficultés qui planeraient sur mon travail mais aussi sur moi-même. L'accord sur le nucléaire iranien était encore entièrement en vigueur et les perspectives de terrain étaient possibles⁵. Mais après deux séjours de recherche sur le terrain en 2018 et 2019 (accueilli et financé par l'Institut Français de Recherche en Iran et en coopération avec le département de géographie de l'Université de Téhéran), une évolution de la recherche a été nécessaire suite à l'arrestation des universitaires français Fariba Adelhah et Roland Marchal en juin 2019. Une mise en comparaison de la gestion de la qualité de l'air et de la ville s'est mise en place avec Mexico. Entre octobre 2021 et mars 2022 j'ai effectué un séjour de recherche à Mexico. Une trentaine d'entretiens a été réalisé auprès des chercheurs, experts, institutions nationales, autorités régionales et locales pour mieux comprendre les dynamiques atmosphériques et le développement des politiques publiques. Afin de questionner les représentations sociales de la ville, de la pollution de l'air et de sa gouvernance, une étude par questionnaire a été effectuée auprès des habitants de Mexico et d'Ecatepec de Morelos, une municipalité populaire au nord de Mexico qui a une qualité de l'air parmi les plus mauvaise de la mégapole. Après une phase de calibrage du questionnaire de 35 questions, 102 entretiens par questionnaire ont été effectués auprès des habitants et passants. Pour compléter ces données, il a été également choisi d'utiliser des mots-clés en persan pour rechercher des contenus postés sur les réseaux sociaux numériques et étudier leurs contenus et leur partage.

De la géographie de la pollution à celle des inégalités environnementales

Cette thèse met tout d'abord en avant la complexité des relations entre les villes, les habitants et l'air urbain. Alors que les parcs automobiles se sont considérablement agrandis à Téhéran et à Mexico au cours de ces dernières décennies et sont les principaux émetteurs de polluants atmosphériques, la qualité de l'air s'améliore peu à peu dans les deux capitales. Bien que cela semble attester de la mise en place politiques environnementales, il ne s'agit pas d'une évolution linéaire ni égale selon les polluants. Ces évolutions semblent cependant passer inaperçues pour la majorité des habitants ce qui interroge les représentations sociales des politiques environnementales et de la gouvernance de l'air.

⁵ Avec toutes les contraintes et nuances que le terrain iranien contient de manière plus générale.

L'étude de la pollution atmosphérique fait apparaître des inégalités spatiales et environnementales très fortes. Contrairement à ce que nous avons supposé, ce sont moins les centres des mégapoles mais certaines périphéries au nord de Mexico et au sud de Téhéran qui enregistrent les taux les plus élevés de concentration de polluants atmosphériques. Des territoires habités majoritairement par les classes populaires, révélant ainsi de fortes inégalités environnementales. Ces espaces bas de la ville se distinguent des quartiers hauts et aisés (Ouest de Mexico et Nord de Téhéran) où la qualité de l'air est meilleure, rappelant différemment l'organisation spatiale et sociale de la Cité Haute d'un Mexico fictif dans *El Dedo de Oro* de Guillermo Sheridan comme le souligne Alain Musset (2019, p. 128).

Au travers de notre enquête nous constatons toutefois que les représentations sociales et les perceptions de la pollution atmosphérique sont très variées et ne sont pas uniquement corrélées aux espaces vécus et aux taux de pollution enregistrés par les stations de mesure et les scientifiques. La pollution de l'air semble être vécue au travers de représentations, de perceptions, de sensibilités et de souffrances très inégales selon les individus et les groupes sociaux. Les inégalités de genre, d'âge ainsi que les inégalités socioculturelles et socioprofessionnelles semblent particulièrement pertinentes pour questionner les inégalités environnementales. Les femmes, les personnes âgées de plus de 35 ans et certaines catégories socio-professionnelles semblent être les groupes souffrant le plus de la pollution atmosphérique ce qui atteste d'une superposition des inégalités. Cela rejoint les propos déjà observés par David Harvey sur la plus grande pénalisation de certains groupes sociaux, bien souvent les plus précaires ou les plus opprimés.

Etat de l'air et air de l'État : construction et évolution des gouvernances étatiques de l'air.

L'action des États iranien et mexicain dans la construction des politiques environnementales contre la pollution de l'air est également étudiée. Elle est conséquente et témoigne de différents processus. En parallèle d'une augmentation rapide des émissions atmosphériques et de la construction d'une gouvernance mondiale de la qualité de l'air à partir de la fin de la seconde guerre mondiale, au Mexique et en Iran le problème de la pollution de l'air émerge et s'institutionnalise progressivement. Si certaines coopérations internationales offrent une expertise, un soutien technique et participent à l'élaboration des premières lois et normes iraniennes et mexicaines, celles-ci demeurent peu restrictives, insuffisantes et inefficaces face à un phénomène qui s'intensifie. Il faut attendre les années 1990 pour que des cadres nationaux plus strictes et évoluant plus rapidement permettent une lutte efficace contre la pollution de l'air. Cette évolution de l'action publique s'accompagne du

renforcement des savoirs et de l'expertise, principalement au travers de l'approche sanitaire au sein des études médicales et des instituts nationaux de santé publique. La gouvernance de l'air témoigne de l'intensification des relations entre savoirs et pouvoirs et de l'élaboration de technopôles mêlant universités, centres de recherche et instituts nationaux spécialisés. En son sein, le développement de la santé environnementale et l'intégration des enjeux climatiques globaux conduisent à une plus grande interdisciplinarité et multiplient les échelles d'analyses et d'interventions. Ce mouvement participe aussi à un rapprochement des connaissances, lois, normes, techniques mexicaines et iraniennes de celles des recommandations de l'OMS, illustrant la mondialisation cognitive, normative, technologique et politique. Toutefois, alors que la justice sociale et environnementale est un enjeu central de la question de la pollution atmosphérique, on constate qu'elle n'est pas présente dans ces politiques publiques, aussi bien au niveau des discours que des lois et réglementations.

Également, les politiques environnementales nationales sont confrontées à de nombreuses limites. La coopération entre les administrations de secteurs variées et aux intérêts parfois opposés (industrie, énergie, secteur pétrolier, construction, économie, etc.) s'avère insuffisante et atteste du fonctionnement « en silo » des principales administrations. L'application défailante ou inégale des lois nationales ainsi que la corruption semblent également porter atteinte à l'efficacité des politiques environnementales et à leur acceptabilité sociale. On constate que certains internautes et habitants partagent ces critiques qui fragilisent des représentations sociales majoritairement négatives des politiques environnementales et au-delà des autorités nationales. La défiance et l'opposition à certains projets ou modes de gouvernance de l'environnement peuvent notamment renforcer une contestation socio-politique plus large, au Mexique comme en Iran. Les systèmes de mesure et d'informations publiques de la qualité de l'air peuvent ici servir à se réapproprier des outils et savoirs pour douter et créer des récits alternatifs, parfois contestataires que le pouvoir semble essayer d'encadrer et contredire. Les enjeux politiques ou géopolitiques, considérées comme des priorités stratégiques pour l'État, telle la doctrine iranienne de la Résistance visant à une autonomie industrielle et énergétique, peuvent aussi entrer en contradiction avec la lutte contre la pollution de l'air. C'est pourtant le rééquilibrage de l'État et les réformes de décentralisation qui conduisent à un transfert de compétences dans le domaine de la gouvernance de l'air vers les autorités locales, particulièrement marqué au Mexique, qui soulèvent de nouvelles interrogations. Cette « descente » de la gouvernance et des responsabilités, du global vers le local nous a interrogé sur les potentielles différenciations des modes de gestion de l'air selon les territoires.

Gouverner l'air en ville, gouverner la ville : Les autorités locales face aux inégalités environnementales.

Les municipalités-capitales se sont dotées d'agences environnementales spécialisées dans la gouvernance de l'air qui revendiquent une efficacité et une impartialité grâce à des technologies dont l'automatisation serait gage de neutralité. Pourtant, ces agences procèdent à des choix, dépendent de décisions politiques et ne disposent pas de capacités uniformes, égales et justes pour mesurer la qualité de l'air. Les territoires les plus populaires et les plus pollués sont aussi ceux où les connaissances sur la qualité de l'air sont les moins bonnes. Dans les centres, les autorités locales ont aussi favorisé un ensemble de dispositifs ciblant à la fois les sources immobiles (industries, etc.) et mobiles (véhicules, etc.). Des périmètres de restrictions spatio-temporelles ont par exemple été mis en place à partir des années 1990 dans les deux capitales et se sont progressivement élargis et renforcés. L'accès à la ville-centre tend à être conditionné au lieu de résidence de l'automobiliste et à la « qualité environnementale » de son véhicule.

On constate à l'inverse que les périphéries de Téhéran et de Mexico, qui ont pour certaines des taux de pollution très élevés, sont dépourvues d'une gouvernance de l'air aussi développée que dans les centres. Les politiques environnementales sont moins ambitieuses, moins développées et moins appliquées. L'action publique y est réduite aux « services de bases » et aux fonctions sécuritaires, tout en créant les conditions pour le développement économique et privé. L'externalisation d'une partie des fonctions et populations vers des marges moins gouvernées, tel que Ecatepec de Morelos illustre les « discontinuités de gouvernance » qui caractérisent d'autres métropoles. Loin d'agir réellement pour réduire la pollution atmosphérique, les autorités locales participent au maintien et au renouvellement des inégalités et des injustices socio-environnementales. Cela constitue le cadre politique des autorités locales afin de « gouverner pour le marché », caractéristiques des politiques néolibérales (Taylan 2013).

Paradoxalement, après avoir délocalisé de nombreuses industries vers leurs périphéries, les capitales tentent désormais d'accentuer leur contrôle urbain et environnemental sur ces espaces dont leur qualité de l'air en dépend de plus en plus. Ainsi, la gouvernance environnementale des centres (notamment à Mexico) s'étend vers les territoires périphériques au travers de son réseau de mesure de la qualité de l'air mais aussi grâce à l'homogénéisation des normes. Cela signale une centralité dont le pouvoir sur l'ensemble de la métropole se renforce, questionnant les nouvelles formes de domination normative, technique et politique du centre sur les périphéries.

Les autorités régionales et locales iraniennes et mexicaines font également face à de nombreuses difficultés : fragmentation entre échelles administratives, autorités et services (transport, habitat, environnement, économie, etc.) ; superposition des politiques et réglementations, qui se contredisent et s'affaiblissent ; insuffisante planification des transports en communs, des services et des logements ; non-respect des réglementations environnementales, urbaines, industrielles, etc.

Non seulement les politiques en place ne permettent pas de lutter contre les inégalités environnementales, mais celles-ci s'accroissent entre des centres urbains adoptant des politiques et normes qui rejoignent peu à peu ceux de l'OMS et des villes « des nords », et des périphéries populaires dont les qualités environnementales demeurent mauvaises. Ainsi se rejoignent marges spatiales, sociales et environnementales où les diverses inégalités se renouvellent.

Nous constatons aussi une responsabilisation des individus dans l'évolution de pollution de l'air. Celle-ci se fait au travers de nouvelles formes de communication, de nouveaux outils technologiques (applications numériques paramétrées selon la santé des individus et incitant à des changements de comportements ou au confinement par exemple) et de nouvelles formes de contrôles individualisées. Au lieu de conduire à une réflexion sociale sur le « système » dans son ensemble, l'individualisation amène à une interprétation stigmatisante de « dérives individuelles », responsabilisant les individus et déresponsabilisant les structures sociales, politiques et économiques. Cette évolution de la gouvernance de l'air, auquel les acteurs privés sont invités à prendre part, favorise une extension du domaine du contrôle des autorités publiques, qui ressemble pourtant à une biopolitique⁶ néolibérale où les autorités conduisent et contrôlent les individus sans en être responsable.

Transformer l'espace : entre ambitions politiques et résistances urbaines

Les politiques de contrôle et de réduction des circulations automobiles font également l'objet de nombreux détournements et résistances dans les deux villes. Pour se maintenir « auto-mobile », certains automobilistes dissimulent leur identité (en cachant l'immatriculation en ayant recours à des méthodes très originales), ne respectent pas les restrictions temporelles et spatiales de circulation, incitent ou acceptent la corruption des agents ou entreprises assermentés ou encore achètent un deuxième véhicule pour celles et ceux qui en ont les moyens. Ces résistances à la monétisation de la circulation automobile urbaine sont concentrées dans le centre à Téhéran alors qu'à Mexico cela s'étend à l'ensemble de la mégapole (intégrée presque entièrement au sein du programme *Hoy no*

⁶ La notion foucauldienne de biopouvoir (Foucault, 1977) vise à désigner l'extension de la logique de gouvernementalité et de discipline à l'ensemble de la vie (Lemke, 2001).

circula). Mais les inégalités spatiales demeurent aussi à Mexico où les contrôles apparaissent plus nombreux et plus strictes dans les centres que dans les périphéries. Cela repose à nouveau la question des territoires et des acteurs où l'on constate que la résistance n'est pas le seul fait des habitants et des automobilistes mais également des autorités locales périphériques à Mexico. Ces formes de résistances, bien que combattues en Iran, semblent pourtant moins subversives pour les autorités que la lutte pour la liberté et le dévoilement des femmes. On a bien vu en 2022 comment les caméras utilisées dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air servent à identifier et rappeler à l'ordre les conductrices ne portant pas le hijab. Contourner les politiques environnementales est certainement moins grave que ne pas respecter les obligations liberticides du régime.

La lutte contre la pollution atmosphérique à Téhéran et à Mexico s'est aussi transposée à la morphologie urbaine et modifie l'urbanité. Les politiques de verdissement, sous formes de corridors verts, de parcs urbains ou de végétalisation « ventilée » dans l'espace métropolitain revendiquent leur participation à l'amélioration de la qualité atmosphérique de ces deux villes. Ces aménagements ne contribuent cependant pas à une réelle lutte contre les inégalités environnementales, pourtant très importantes et mises en avant dans la thèse. Ils servent d'abord à construire de nouveaux espaces matérialisant l'action et les ambitions des Etats centraux dans leur capitale. Dans le cas iranien, les grands parcs et aménagements d'Abbas Abad et de Chitgar semblent répondre moins à l'urgence environnementale et atmosphérique qu'à la volonté du pouvoir d'intensifier le contrôle sur la ville et d'y inscrire d'importants éléments symboliques visant à rénover l'imaginaire urbain. Paradoxalement, d'autres parcs peuvent aussi offrir aux habitants des qualités urbaines et sociales pour habiter et s'approprier la ville, s'autonomiser de l'espace produit et contrôlé par le pouvoir et résister à un ordre inégalitaire et autoritaire.

A partir de la pollution de l'air, cette thèse questionne donc le développement et la gestion d'un problème de santé publique qui soulève de nombreux enjeux spatiaux, politiques, sociaux, économiques, culturels, paysagers et urbains. La recherche apporte des éléments concernant l'existence et la complexité des inégalités spatiales, sociales et environnementales liées à la pollution atmosphérique ainsi qu'aux politiques publiques existantes. Au-delà d'un renforcement du pouvoir des centres sur les périphéries, elle met en avant le rôle des échelles et des acteurs politiques dans des transformations urbaines majeures, qui impactent les habitants, leurs vécus, leurs représentations et pouvant soulever des résistances protéiformes. Elle souligne non seulement l'importance des outils et dimensions politiques, techniques et normatives mais aussi des dimensions sensibles des habitants et des sociétés urbaines vis-à-vis de l'air urbain, des aménagements et des qualités urbaines associées.

Enfin, pour continuer à approfondir la connaissance et la compréhension des dynamiques urbaines dans le monde, elle invite à développer les études portant sur les politiques environnementales et les aménagements urbains qui se développent dans les villes « des Nords » et des villes « des Suds » et qui rentrent de plus en plus en échos.

Bibliographie :

- ASCHER F., 2009, *L'âge des métapoles*, Editions de l'Aube., s.l., 388p.
- BLANC N., 2012, *Les nouvelles esthétiques urbaines*, Armand Colin., s.l., (coll. « Emergences »), 220 p.
- BOUTARIC F., 2020, *L'art de gouverner la qualité de l'air : l'action publique en question*, PUR., s.l. 160 p.
- BRENNER N., 2004, *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford Press., Oxford, 351 p.
- DAVIS M., 1990, *City of Quartz : Excavating the Future of Los Angeles*, s.l., Verso, 472 p.
- DI MEO G., 1990, « De l'espace subjectif à l'espace objectif: l'itinéraire du labyrinthe », *L'Espace géographique*, vol. 19, n° 4, p. 359-373.
- EMELIANOFF C., 2006, Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ?, vol. 25, (coll. « Travaux et documents »), p. 35-43.
- FASSIN D., 2005, *Faire la santé publique*, Presses de l'EHESP., s.l., 96 p.
- GERVAIS-LAMBONY P., BENIT-GBAFFOU C., PIERMAY J.-L., MUSSET A. et PLANEL S., 2014, *La justice spatiale et la ville. Regards du sud*, Karthala., s.l., 279 p.
- HOURCADE B., 1997, L'émergence des banlieues de Téhéran, *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n° 24.
- LASCOUMES P. et LE GALES P., 2004, *Gouverner par les instruments*, Les Presses de Science Po., Paris, 370 p.
- LEFEBVRE H., 1974, *La production de l'espace*, Economica., s.l., 512 p.
- MELE P., 2002 Paradigme environnemental et action publique urbaine à Monterrey (Mexique), *Autrepart*, vol. 21, n° 1, p. 41-54.
- SENNETT R., 2019, *Bâtir et habiter. Pour une éthique de la ville*, Albin Michel., s.l., 416 p.
- SCOTT J. C., 2009, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne.*, Editions Amsterdam., Paris, 270 p.

RÉSUMÉ

« Revitaliser » le centre des villes moyennes : action publique et (im)mobilités résidentielles

Mikaël DUPUY LE BOURDELLES, 2024

Mots-clefs : Villes moyennes ; Centre-ville ; Mobilité résidentielle ; Action publique ; Logement

Depuis le milieu des années 2010, de nombreuses villes moyennes françaises ont élaboré des projets de revitalisation pour leurs centres-villes — notamment sous l'impulsion de l'État, au travers du programme Action cœur de ville (ACV) ou du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Au travers de ces dispositifs, l'État cherche notamment à pallier les limites de l'ingénierie dont disposent les collectivités locales dans les villes moyennes (Dormois, Fol, Mondain 2021). Outre la question des moyens humains disponibles, beaucoup de villes moyennes font face à un déficit généralisé d'outils et d'opérateurs institutionnels d'aménagement et de production immobilière — tant publics, parapublics que privés — en comparaison avec des villes plus peuplées. Il en résulte que, pris dans leur ensemble, les particuliers constituent l'essentiel des maîtres d'ouvrage de la production et de la transformation du parc de logements.

Au travers des projets de revitalisation, les pouvoirs publics cherchent à intervenir dans les centres-villes, qui sont, le plus souvent, des quartiers anciens où la propriété foncière et immobilière se caractérise par son morcellement et par le poids largement prédominant des acteurs privés (Authier 1993). C'est particulièrement vrai en matière d'habitat qui constitue l'entrée privilégiée des politiques à destination des quartiers anciens, de façon historique, et le poste prioritaire d'intervention et de dépenses des programmes du NPNRU et d'ACV. Au-delà de la seule question de la propriété, c'est le champ de l'habitat dans son ensemble qui fonctionne majoritairement selon des mécanismes marchands émanant de décisions privées (Driant 2015).

Malgré cette large prédominance de la propriété, de la maîtrise d'ouvrage et des décisions privées, nous observons que les acteurs publics souhaitent, au travers des projets de revitalisation, pouvoir réguler l'état de peuplement des centres-villes. Celui-ci est défini en tant que « *l'organisation socio-territoriale d'un parc immobilier et de la mobilité résidentielle qui lui est associée* » (Lévy 2003, paragr. 3), à partir duquel les politiques publiques sont amenées à faire évoluer lesdites mobilités résidentielles par l'intermédiaire d'une action de régulation des marchés locaux de l'habitat et/ou des stratégies résidentielles des ménages (Driant 2015). Il s'agit alors de politiques de peuplement au sens « [d'] une action (peupler) visant à modifier ou maintenir cette distribution, en fonction de certaines caractéristiques – sociales, ethniques, religieuses, sexuelles ou autres – réelles ou supposées des populations concernées » (Desage, Morel Journal, Sala Pala 2014, p. 17). Dans un type de territoire tel que les centres-villes, où le parc de logements est dominé par la propriété privée, les acteurs publics privilégient le registre des pressions indirectes à la mobilité pour parvenir à leurs fins (Desage, Morel Journal, Sala Pala 2014). Ce type de politiques de peuplement est à la fois le plus implicite et le plus incertain, car le plus dépendant du comportement des acteurs privés.

Dès lors, notre recherche émane du paradoxe suivant : alors que les acteurs privés sont prédominants face à un secteur public peu outillé, pourquoi et comment les acteurs publics entendent-ils agir sur le peuplement dans le centre-ville des villes moyennes ?

Des méthodes mixtes pour explorer le peuplement

Un protocole de recherche articulant des méthodes quantitatives et qualitatives a été imaginé pour explorer l'ensemble des dimensions du peuplement : en tant qu'état, en tant que représentation et en tant que politique.

Tout d'abord, pour saisir le peuplement en tant qu'état dynamique, une analyse quantitative a été conduite à partir des fichiers-détails de l'INSEE (fichier national des logements ordinaires et fichier des migrations résidentielles des individus) à l'aide des outils de la statistique multivariée. Ces analyses ont porté sur des millésimes distants d'une décennie, afin d'interroger les évolutions récentes du peuplement. Neuf villes moyennes, représentatives de la diversité de la catégorie, ont fait l'objet de ces travaux : Béthune, Chartres, Châtellerauld, Colmar, Perpignan, Romans-sur-Isère, Sète, Sedan et Tulle.

Puis, des méthodes qualitatives ont été déployées plus spécifiquement dans trois villes (Colmar, Romans-sur-Isère et Tulle), afin de collecter des données de nature à éclairer le peuplement en tant que représentation et en tant que politique. Trois méthodes ont été mobilisées : le dépouillement de documents locaux d'action publique (n=67) ; une campagne d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs publics (n=31) ; une observation participante de la mise en place d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) réalisée dans une coopérative d'études au travers d'une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE), pour deux de ces terrains. L'ensemble des données qualitatives collectées a fait l'objet d'une analyse thématique de contenu. Elles ont, en particulier, été analysées au prisme des catégorisations de population mobilisées par les acteurs.

1. Les centres anciens : des espaces mixtes et essentiels à la fluidité des parcours résidentiels dans les villes moyennes

Dans les villes moyennes, les centres anciens occupent une position unique dans l'organisation des trajectoires résidentielles à l'échelle de l'aire urbaine. Ils sont intégrés dans un processus de filtrage sociospatial, dans lequel le degré de stabilité influence fortement la localisation des ménages. Une situation stable, par l'intermédiaire d'un emploi à durée indéterminée et/ou à la formation d'un couple, favorise une mobilité centrifuge. Les ménages concernés tendent ainsi à quitter le centre de l'agglomération pour s'installer en périphérie, en particulier au moment de l'accession à la propriété (Miot 2012 ; Charmes 2019). À l'inverse, les ménages les moins stables demeurent davantage dans le centre. Ces espaces enregistrent également des trajectoires résidentielles centripètes, lorsque des événements déstabilisants tels qu'un divorce ou une perte d'emploi conduisent des ménages à (re) venir dans le centre de l'agglomération depuis la périphérie. Par ailleurs, les centres anciens constituent une porte d'entrée privilégiée pour les ménages en migration interrégionale ou internationale, qui y trouvent des logements rapidement disponibles.

En effet, les caractéristiques du parc résidentiel des centres anciens jouent un rôle déterminant dans leur fonction au sein des trajectoires résidentielles. Ces quartiers se distinguent par une forte présence d'appartements anciens de petite superficie et par une prédominance du secteur locatif privé, qui représente environ deux tiers des résidences principales. Le marché immobilier et locatif y est souvent plus abordable que dans le reste de l'aire urbaine, ce qui en fait un quartier où le parc résidentiel est particulièrement adapté pour les ménages en transition(s). Ceci est d'autant plus vrai que les centres anciens disposent d'une bonne accessibilité aux services, aux équipements et aux transports en commun. Cette centralité favorise l'accueil de populations pour lesquelles l'usage de la voiture est impossible.

Pour ces raisons, les centres anciens sont des quartiers d'implantation privilégiée pour les ménages en situation de transition(s), résultant d'événements ou de bifurcations biographiques tels que la décohabitation du domicile parental, une migration de longue distance, une séparation conjugale, un veuvage ou une perte d'emploi. La forte présence du secteur locatif privé constitue un élément déterminant à cet égard. Contrairement à l'accession à la propriété ou au logement social, dont l'accès est soumis à des conditions spécifiques et à des délais parfois longs, le marché locatif privé permet une entrée rapide et flexible dans le logement.

Les centres anciens présentent une composition sociale contrastée, où des ménages aux antipodes de l'espace social peuvent se trouver en situation de coprésence — comme l'observait déjà la recherche dans les années 1980 (Lévy 1987). Néanmoins, nos résultats montrent que les concepts de gentrification ou de paupérisation sont relativement peu opératoires dans ces contextes ; si les taux de chômage et de pauvreté y sont généralement plus élevés que dans le reste de l'aire urbaine, ces disparités ne peuvent être expliquées uniquement par la structure socioprofessionnelle des habitants. L'analyse combinée des caractéristiques démographiques et des variables socioéconomiques des résidents permet d'éclairer plus finement ces spécificités. En effet, ces quartiers accueillent davantage de jeunes adultes, de personnes seules, de familles monoparentales et de ménages complexes, qui sont autant de catégories plus exposées aux situations de précarité économique. Ils tendent également à concentrer les personnes confrontées aux mutations du marché du travail, notamment la progression des formes d'emploi précaire et à temps partiel.

L'articulation entre les caractéristiques socioéconomiques des individus, leurs profils démographiques et le parc résidentiel disponible dans les centres anciens aboutit à une forte hétérogénéité socioprofessionnelle, où coexistent des populations précarisées — telles que les individus éloignés du marché de l'emploi, classés parmi les « autres inactifs » selon l'INSEE — et des catégories favorisées, notamment les cadres et professions intellectuelles supérieures. Cette diversité sociale peut conduire à des configurations paradoxales, où des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) constituent également les principaux lieux de résidence des catégories les plus aisées à l'échelle de l'aire urbaine.

Malgré leur forte diversité socioprofessionnelle et leur rôle dans la fluidité des trajectoires résidentielles, les politiques publiques tendent à envisager la revitalisation des centres-villes sous l'angle d'un renforcement de la « mixité sociale ». Or, cette lecture occulte les dynamiques complexes qui président à l'occupation des centres anciens. Loin d'être de simples espaces en déclin, ces quartiers assurent une fonction essentielle dans l'organisation des marchés locaux de l'habitat en ce qu'ils offrent des solutions de logement adaptées aux ménages en transition.

2. Le peuplement : un mode de raisonnement pour donner du sens au déclin urbain et imaginer la revitalisation

À l'échelle nationale, le problème public des villes moyennes et de leurs centres-villes a d'abord été construit à partir de la déliquescence de leur tissu commercial (Warnant 2023). Toutefois, localement, le problème des centres-villes est plutôt exprimé par les acteurs publics à partir des marqueurs de la dégradation de l'environnement urbain — parmi lesquels, la vacance commerciale — qui viendraient directement menacer l'orientation de développement local par l'attractivité résidentielle (Miot 2012). Pour expliquer ce phénomène de déclin urbain, les causalités structurelles (désindustrialisation, métropolisation, concurrence des grandes surfaces périphériques, etc.) sont évoquées de façon marginale par les acteurs publics locaux.

À l'inverse, l'essentiel d'entre eux privilégie un rapport de cause à effet entre l'inadéquation du peuplement et le déclin urbain. Ceci passe par l'établissement de liens réciproques qui sont ainsi

formulés par les acteurs publics : d'une part, le déclin urbain affecte les (im) mobilités résidentielles de certaines catégories de population ; d'autre part, certaines (im) mobilités résidentielles — d'autres catégories de population — sont contributives du déclin urbain. Si ce raisonnement était localement préexistant, le déploiement de programmes nationaux a contribué à renforcer ce cadrage liant le déclin urbain au peuplement.

Deux catégories de populations en particulier sont désignées comme portant une responsabilité dans le déclin urbain. D'une part, les pavillonnaires, par leur choix de quitter les centres-villes, auraient provoqué un appauvrissement du quartier : diminution de l'investissement dans les logements, réduction de la consommation dans les commerces du centre-ville, affaiblissement de la base fiscale de la commune-centre... D'autre part, les « *captifs* »¹ du centre-ville accéléreraient la dégradation de l'environnement urbain. Les acteurs publics expliquent cela par leurs revenus moindres — ne permettant pas d'entretenir les logements ou de consommer dans les commerces locaux —, mais aussi, pour une partie d'entre eux, par des attributs tels que la délinquance, les addictions, les pathologies psychiatriques, les incivilités, etc.

Face à la difficulté d'appréhender le *wicked problem* du déclin urbain, les acteurs publics construisent ainsi un raisonnement rationnel et cohérent faisant du peuplement « *déséquilibré* » du quartier une explication accessible, tangible et cohérente à son déclin en ce qu'elle donne une *visibilité aux causes* des marqueurs du déclin. Ce type de rapport de cause à effet entre la concentration de certaines catégories de population et la dégradation matérielle de l'environnement a été fréquemment observé dans les quartiers populaires (Beauregard 1993 ; Bourgeois 2017). Dans les centres-villes, ce sont les habitants — présents (les « *captifs* ») comme absents (les pavillonnaires) — qui par les caractéristiques et les comportements associés à leur catégorie d'appartenance menaceraient le quartier, dont ils provoqueraient le déclin. De fait, au sens des acteurs publics, le déclin urbain est vu comme un problème causé par le peuplement.

Au total, le peuplement n'est pas seulement un état ou un mode d'action, mais également un mode de raisonnement à part entière dans l'élaboration de politiques. Les catégories de population sont élaborées par et pour l'action comme l'a montré la recherche (Lelévrier 2008 ; Bourgeois 2017), mais les prénotions qu'elles véhiculent parmi les acteurs publics sont aussi des préalables aux politiques urbaines. Aussi, dans une approche intégrant la non-intentionnalité des politiques de gentrification (Clerval, van Criekingen 2022), nous montrons comment ces prénotions relatives au peuplement participent à construire le problème public et ses solutions.

Le peuplement présente aussi l'avantage de fournir une solution au problème identifié — bien plus claire que d'intervenir sur un enchevêtrement de phénomènes multidimensionnels. Puisque, si l'on écoute les acteurs publics, le déclin urbain serait causé par le peuplement « *déséquilibré* », la revitalisation passerait logiquement par une politique qui parviendrait à réorienter les mobilités résidentielles et « *rééquilibrerait* » ainsi le peuplement. L'évolution du peuplement est ainsi vue comme une ressource par les acteurs publics, assimilée à un levier d'action potentiel pour résoudre la situation de déclin urbain. Le retour, le maintien ou l'arrivée de catégories de population désirables — principalement, des couples avec enfant(s) de classe moyenne en propriété occupante — constitue un objectif des acteurs publics. Ce qui les rend désirables à leurs yeux correspond justement à ce que, par leurs caractéristiques et leurs comportements, ils pourraient produire des transformations positives des centres-villes : choix de consommation dans les commerces locaux, investissement dans la réhabilitation des logements anciens,

¹ L'ensemble des termes en italique placés entre guillemets dans le texte correspondent à des extraits d'entretien ou de séance d'observation participante.

implication dans la vie de quartier... Finalement, le peuplement apparaît tour à tour comme problème, cause du problème, justification, objectif, voire moyen de l'action publique.

3. Une volonté de diversification du peuplement qui se heurte au contexte opérationnel des centres anciens de villes moyennes

La diversification du peuplement dans les centres anciens des villes moyennes est une ambition largement partagée par les acteurs publics, mais qui se heurte à des contraintes structurelles majeures, en raison du contexte d'intervention. Malgré un volontarisme affiché, la capacité des collectivités locales à modifier la composition sociale des habitants de ces quartiers reste limitée.

En effet, la mise en œuvre des projets de renouvellement urbain s'appuie en grande partie sur les bailleurs sociaux, qui sont les seuls opérateurs présents et disposant des capacités techniques et financières pour conduire des opérations de restructuration d'ampleur dans les centres anciens. Or, ces bailleurs produisent uniquement du logement locatif social, perpétuant la spécialisation locative des centres-villes, à l'inverse des objectifs de peuplement portés par les collectivités locales. Pour autant, ces dernières acceptent voire soutiennent les investissements des bailleurs sociaux, en ce que leurs opérations immobilières permettent d'améliorer l'environnement urbain et ainsi d'afficher un volontarisme politique dans l'effacement des marqueurs du déclin.

Le dispositif national de renouvellement urbain créé dans les années 1970 est peu compatible avec l'objectif de diversification du parc résidentiel porté par les collectivités locales puisqu'il impose des conditionnalités sociales fortes pour l'obtention de financements, limitant leurs marges de manœuvre pour attirer des ménages des classes moyennes et supérieures. Même les récents outils d'Action Logement destinés à favoriser l'accession à la propriété restent très peu mobilisés, en raison d'une inadéquation entre les équilibres des opérateurs et les niveaux de prix de commercialisation. Les promoteurs privés, quant à eux, sont absents des centres anciens des villes moyennes, où les coûts de réhabilitation restent élevés par rapport aux prix de commercialisation. Sans subvention publique, il est difficile d'attirer ces opérateurs en promotion libre, ce qui limite l'ampleur de la transformation des logements entreprise et la diversité des logements produits. Face à ces blocages, les collectivités locales cherchent à infléchir le cadre réglementaire et financier pour atteindre leurs objectifs de peuplement. Certaines tentent de négocier avec l'État des assouplissements sur les critères sociaux imposés par les dispositifs d'aides au renouvellement urbain, tandis que d'autres investissent leurs propres ressources financières pour attirer des opérateurs privés.

Dans ce contexte, et faute de pouvoir faire advenir la diversification du parc de logements espérée, les acteurs publics privilégient des tactiques de peuplement — au sens où la finalité commande peu les moyens — visant à améliorer l'attractivité des centres anciens. C'est-à-dire que les objectifs de peuplement sont présents et influencent les choix de programmation, mais cela se fait au gré des occasions qui se présentent dans le projet urbain. Des actions telles que la requalification des espaces publics, la montée en gamme de l'offre commerciale et la lutte contre l'insécurité deviennent ainsi des leviers pour attirer les ménages ciblés, selon une logique de sélectivité sociale de l'intervention publique de revitalisation (Miot 2012).

Ces actions sont fondées sur la croyance, de la part des acteurs publics, en un « effet de levier » : l'amélioration du cadre urbain devrait inciter les propriétaires privés à réhabiliter des biens en dehors des dispositifs publics, ce qui permettrait d'élargir l'offre de logements sans conditionnalité sociale *in fine*. Cette approche repose cependant sur des dynamiques économiques incertaines et sur une mobilisation encore faible des acteurs privés. Dans ces conditions, l'amélioration du cadre de vie et l'effacement des marqueurs du déclin deviennent une priorité de substitution pour les acteurs publics locaux, au détriment d'une évolution du peuplement par la

diversification de l'offre de logements. Faute de mieux, ils s'en remettent à des mécanismes de marché dont l'efficacité reste incertaine pour atteindre leurs objectifs en la matière.

Parallèlement, nos résultats montrent que la prédominance des acteurs privés dans les centres anciens des villes moyennes ainsi que l'absence de perspective de valorisation immobilière contribuent au maintien de l'état de peuplement préexistant et, particulièrement, d'une offre de logements « sociaux » privés. Ceci va à l'inverse des objectifs des collectivités locales en matière de diversification du peuplement et montre que les acteurs publics, quand bien même ils le souhaitent, ne peuvent obtenir de résultats en matière de gentrification sans la concomitance d'une dynamique de la part des propriétaires et investisseurs privés (Briche 2019 ; Barbier 2022).

4. Du besoin en logement au « produit logement » : l'internalisation du cadrage marchand par les pouvoirs publics

L'analyse des politiques de revitalisation mises en œuvre montre comment les acteurs publics ont adopté un cadrage marchand pour penser leur rôle dans les politiques de l'habitat, intégrant les logiques de l'offre et de la demande afin d'attirer des ménages désirables. Cette évolution traduit un glissement dans la conception des politiques de l'habitat, qui ne visent plus tant à répondre aux besoins en logement qu'à positionner une offre de logements comme un produit compétitif sur un marché concurrentiel, destiné à capter la demande souhaitée en ménages.

La compétition territoriale, notamment face à l'offre pavillonnaire périurbaine, conduit les villes moyennes — en particulier les communes centres — à adopter une logique de « *dumping* » territorial par l'habitat, dont l'ambition est de « *fidéliser* » et « *attirer* » la demande en ménages désirables, qui tendrait à s'implanter dans les espaces pavillonnaires. Pour ce faire, les politiques publiques affichent la volonté de transformer l'offre de logements en « *produits* » se rapprochant autant que faire se peut des caractéristiques du pavillon (logement individuel, espace extérieur privatif, etc.). Au-delà de cette transformation matérielle, les acteurs publics entendent accroître « *l'avantage comparatif* » des centres anciens, par la mise en valeur de leurs qualités inhérentes dont sont dépourvus les espaces périurbains : valorisation du patrimoine architectural, redynamisation du tissu commercial, confortement des équipements publics, requalification des espaces publics, etc. Ce positionnement souligne ainsi l'intense mise en concurrence des territoires, localement, entre ville-centre et communes périurbaines, dans la captation des ménages solvables et désirables.

Les acteurs publics considèrent *une partie* de la population comme des clients dont le choix résidentiel, en tant qu'acte de consommation, devrait être guidé par l'intervention publique. Le futur résident ou le résident désiré, n'est plus tant vu comme un administré ou un citoyen que comme un consommateur ou un prospect. Aussi, les acteurs publics adoptent-ils des représentations et des pratiques propres aux professionnels de la promotion immobilière et du marketing dans l'élaboration des politiques publiques : ils définissent une cible de clientèle, développent une offre par rapport à ses critères, montent un plan de communication destiné à la commercialisation des logements...

Toutefois, cela ne concerne que les catégories de population désirables. À l'inverse, les populations en place — « *captives* » — ne sont pas vues comme composant une demande en ce qu'ils n'auraient pas le choix de leur logement, mais ne répondraient qu'à leur besoin. Cela témoigne de l'existence de deux modes de catégorisation des populations par l'action publique. L'une est gestionnaire, correspondant à des situations dans lesquelles les catégorisations sont produites par et pour l'allocation de ressources (Lelévrier 2008 ; Bourgeois 2017), avec des populations catégorisées qui sont en situation de dépendance du secteur public. L'autre mode de catégorisation est, en

quelque sorte, commercial, et se produit lorsque l'asymétrie traditionnelle du rapport entre le secteur public et ses usagers est renversée, lorsque ces derniers deviennent des clients.

Cette approche de la politique de l'habitat s'inscrit dans une tendance plus large de transformation du rapport entre les acteurs publics et leurs administrés. Si le virage pris par certaines institutions, tel que les bailleurs sociaux, qui ont progressivement adopté une posture de prestataires de service vis-à-vis de leurs locataires — devenus des « clients » — avait déjà pu être documenté, nous montrons désormais l'extension du champ du « client-centrisme » (Muller 2006) aux politiques locales de l'habitat, eu égard aux orientations de production et de transformation du parc résidentiel, mais aussi à la conception de projets urbains dans leur ensemble.

Bibliographie synthétique

AUTHIER, Jean-Yves, 1993. *La vie des lieux. Un quartier du Vieux-Lyon au fil du temps*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

BARBIER, Clément, 2022. La gentrification comme politique(s) : ambivalences et (in)capacités du renouvellement urbain par grand projet dans les agglomérations de Lille et Hambourg. *Métropoles* [en ligne]. 17 novembre 2022. N° 31. [Consulté le 22 février 2023]. DOI 10.4000/metropoles.8929. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/metropoles/8929>

BEAUREGARD, Robert A., 1993. *Voices of Decline. The postwar fate of US cities*. 1re édition. Cambridge : Blackwell. ISBN 1-55786-442-X.

BOURGEOIS, Marine, 2017. *Tris et sélections des populations dans le logement social. Une ethnographique comparée de trois villes françaises*. Thèse de doctorat : Science politique. Paris : Institut d'études politiques de Paris.

BRICHE, Henri, 2019. *Repeupler la ville en déclin. Politiques de peuplement, trajectoires résidentielles et minorités ethniques à Detroit (États-Unis) et Saint-Étienne (France)*. Thèse de doctorat : Science politique. Saint-Étienne : Université de Lyon.

CHARMES, Éric, 2019. *La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine*. Paris : Seuil. La République des idées. ISBN 978-2-02-141256-7.

CLERVAL, Anne et VAN CRIEKINGEN, Mathieu, 2022. Politiques de gentrification. *Métropoles* [en ligne]. 17 novembre 2022. N° 31. [Consulté le 22 février 2023]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/metropoles/8884>

DESAGE, Fabien, MOREL JOURNEL, Christelle et SALA PALA, Valérie, 2014. Introduction générale. Le peuplement : couvrez ce dessein que nous ne saurions voir ? In : DESAGE, Fabien, MOREL JOURNEL, Christelle et SALA PALA, Valérie (éd.), *Le peuplement comme politiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. pp. 17-34. Géographie sociale. ISBN 978-2-7535-6400-8.

DORMOIS, Rémi, FOL, Sylvie et MONDAIN, Marie, 2021. L'impossible mise à l'agenda du problème des villes en décroissance en France ? In : BÉAL, Vincent, CAUCHI-DUVAL, Nicolas et ROUSSEAU, Max (éd.), *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*. Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant. pp. 37-66. ISBN 978-2-36512-278-8.

DRIANT, Jean-Claude, 2015. *Les politiques du logement en France*. 2e édition. Paris : La Documentation française.

LELÉVRIER, Christine, 2008. Pratiques de logeurs : de la mixité aux processus de regroupements. In : JAILLET, Marie-Christine, PERRIN, Evelyne et MÉNARD, François (éd.), *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*. Paris-La Défense : PUCA. pp. 233-247. Recherche. ISBN 978-2-11-097015-2.

LÉVY, Jean-Paul, 1987. *Centres villes en mutation*. Paris : Éditions du CNRS. Sciences sociales. ISBN 978-2-222-04138-2.

LÉVY, Jean-Pierre, 2003. Peuplement et trajectoires dans l'espace résidentiel : le cas de la Seine-Saint-Denis. *Population*. 2003. Vol. 58, n° 3, pp. 365-400.

MIOT, Yoan, 2012. *Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? Le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Étienne*. Thèse de doctorat : Aménagement et Urbanisme. Villeneuve-d'Ascq : Université de Lille-I.

MULLER, Pierre, 2006. Le client centrisme, une nouvelle forme de relation entre l'État et les citoyens : introduction. *Politiques et Management public*. 2006. Vol. 24, n° 3, pp. 1.

WARNANT, Achille, 2023. *Le « problème des villes moyennes ». L'action publique locale face à la décroissance urbaine à Montluçon, Nevers et Vierzon (1970-2020)*. Thèse de doctorat : Géographie. Aubervilliers : EHESS.

Saisir la métropole :

Ethnographies des processus de contestation de l'aménagement à Nantes et Grenoble

Lucile GARNIER

Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace et Urbanisme soutenue le 20 novembre 2024 à l'ENSA Nantes

Résumé de la thèse

Mots clés : Métropole, métropolisation, action collective, projet urbain, mobilisations urbaines, ethnographie.

Comment la ville naît au public ? s'interrogeaient, il y a plus de 20 ans, Claudette Lafaye et Daniel Cefaï en retraçant les lieux-moments de mobilisation d'une association de quartier dans le nord-est parisien (2001). La question de la fabrique urbaine et de sa texture polémique ne cesse de s'imposer comme un problème pour des groupes pointant ses effets délétères sur l'environnement et la justice sociale, ciblant tantôt l'étalement urbain, la densification, la financiarisation du logement, l'embourgeoisement de certains quartiers, l'uniformisation des milieux de vie ou encore l'opacité des processus de décision et la technicité des dossiers. Cette thèse explore comment des collectifs d'acteurs attribuent la responsabilité de ces problèmes à la métropole et au processus de métropolisation. Dans un autre mouvement, elle interroge ce que ces notions font faire à ces acteurs, comment ils s'organisent en fonction du sens qu'ils leur attribuent. Bien que la question métropolitaine se soit affirmée dans le débat public français au tournant des années 2000, elle reste principalement cantonnée aux sphères académiques et technico-politiques – traversant différemment ces sphères et représentant une des frontières actuelles entre les recherches dites *mainstream* et les recherches critiques. Son appropriation par des groupes d'acteurs non-institutionnels tels que les citoyens, habitants et militants se révèle quant à elle plus récente. Cette thèse s'intéresse aux processus et aux trajectoires empruntés par les collectifs qui se sentent concernés pour identifier et formuler un *problème métropolitain*, expression désignant tout à la fois la *Métropole* en tant qu'ensemble institutionnel formel – élus, administrations, agents, etc. – et la *métropolisation*, phénomène plus diffus de propagation d'un modèle de mégapoles inscrites dans la compétition internationale pour l'attractivité – économique, démographique et culturelle. L'actualité de cette question liminaire serait alors de se demander : *comment la métropole naît au public ?*

Ces questionnements nourrissent un champ de recherche dynamique et en expansion, prouvant l'intérêt et l'importance de ces phénomènes. Si certains formulaient l'hypothèse il y a plus de 20 ans, selon laquelle les métropoles seraient « *l'espace privilégié de contestation de l'ordre social et politique par les groupes dominés* » (Jouve et Booth, 2004, p. 317), des appels à « dé-métropoliser » le monde par l'avènement d'une société posturbaine, ou à une « alter-métropolisation » ont surgit plus récemment. La recherche en sciences politiques a mis en lumière le rapport difficile des citoyens aux institutions métropolitaines telles qu'elles existent en France – mode de désignation des conseillers métropolitains invisibilisé par les élections municipales, en concurrence avec d'autres échelles démocratiques ou faisant face à un déficit d'attachement et d'identification qui pourrait soutenir le développement d'une citoyenneté métropolitaine, opacité du jeu intercommunal – tandis que d'autres auteurs proposent de considérer que la métropole « et son monde » seraient devenus de nouveaux « *totems conflictuels* » (Aguilera, 2021), conduisant à s'interroger sur la possible apparition de Mouvements Sociaux Métropolitains (MSM) (Halbert *et al.*, 2021). Si ces recherches documentent une « démocratisation » complexe et plurielle de cet échelon (Cadiou *et al.*, 2024), aucune approche ne semble adopter une analyse suffisamment proche des acteurs pour saisir l'usage qu'ils font des termes dans le cours de l'action collective.

En d'autres termes, une enquête sur l'action collective *en train de se faire* semble plus appropriée pour comprendre comment les acteurs qualifient eux-mêmes les situations problématiques auxquels ils sont confrontés, mais aussi avec qui et comment ils jugent bon de s'organiser pour y remédier. Afin de comprendre l'impact de la métropole et de la métropolisation sur les mobilisations et la critique urbaine contemporaine, la thèse opte ainsi pour une perspective qui permet de saisir la construction des problèmes et d'adapter l'analyse aux univers de sens des acteurs en posant la question suivante : comment émerge un problème métropolitain et comment métropoles et métropolisation influencent les mobilisations urbaines ? L'hypothèse avancée est que la métropole agit plutôt comme un opérateur de fédération des causes et qu'elle peut être considérée comme un outil au service de la reconfiguration d'un monde contestataire. Cela suppose qu'elle s'installe dans un champ d'expérience collective, et qu'elle fait circuler avec elle, des modèles alternatifs, des normes et des valeurs. L'originalité de ce travail réside ainsi dans le recours aux approches descriptives et analytiques du pragmatisme, en se référant et en s'appuyant sur la théorie des publics et de l'enquête de John Dewey (2010/1927 ; 1993/1938), mais aussi de l'analyse des controverses sociotechniques de Francis Chateauraynaud (2011) et des travaux sur l'action collective de Daniel Cefaï (2007).

La thèse s'appuie sur une enquête ethnographique multi-située, en observation participante dans des groupes et des collectifs divers. Réalisée dans les agglomérations de Nantes et de Grenoble et entre plusieurs situations urbaines controversées, la question métropolitaine se dévoile par une chaîne d'actants, de lieux et de moments, qui permettent le cadrage d'un problème, l'énonciation d'un discours, le déploiement d'un agir collectif. Ce travail défend l'utilité d'une perspective processuelle pour explorer les contours émergents d'une activité politique renouvelée sur la ville, considérée à la

fois comme une activité ordinaire et constitutive « par le bas », de la fabrique urbaine contemporaine.

Métropole et métropolisation, opérateurs de cadrage dans un milieu

Dans une première partie, la thèse s'intéresse aux acteurs « pilotes » qui proposent et organisent une compréhension des problèmes urbains autour d'un cadrage métropolitain. Les trois chapitres qui la composent permettent de suivre les réseaux, les modes d'action et les lieux des mobilisations qui lui donnent corps, entre scènes et coulisses et de manière croisée entre les deux terrains d'études.

La métropole à l'œuvre de la mise en mouvement des mobilisations

Le premier chapitre est consacré à l'analyse des réseaux d'acteurs opposés à la métropole. Il met en lumière la diversité des groupes impliqués – collectifs de défense de lieux, associations d'habitants, partis et mouvements politiques, organisations syndicales ou nationales – et propose une typologie fondée sur leurs pratiques protestataires. Deux formes de regroupement émergent : les coalitions, comme Métropole En Luttés (MEL) à Nantes ou Lutte pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces (LUCSE) à Grenoble, qui rassemblent des collectifs ancrés localement et marqués par une fluidité de l'agir militant ; les coordinations contre des projets, plus circonstanciées, articulent ces collectifs à des organisations syndicales, associatives ou partisans dans la lutte contre des projets précis, en mobilisant d'autres arènes comme les conseils métropolitains ou les contentieux juridiques.

Se poursuit une analyse des savoirs et objets qui participent au cadrage métropolitain des mobilisations par leur caractère circulant, dans l'espace ou entre des mondes et des personnes. Des savoirs militants, activés par des acteurs multi-positionnés, jouent un rôle crucial dans la formation de coalitions et coordinations en occupant des rôles clés de passeurs ou de chefs d'orchestre. À leurs côtés, des expertises issues des marges des mondes de la recherche académique ou professionnel des métiers de l'urbain, importent et vulgarisent des savoirs critiques ou techniques. Des objets – livres, cartes, documentaires, reportages – véhiculent récits de luttes et analyses, alimentant les prises de position. Ce chapitre dévoile à quel point ces collectifs deviennent aussi leurs propres médias en produisant des *fanzines*, vidéos, blogs ou des publications sur les réseaux sociaux afin de documenter et de diffuser leurs luttes. Au final, la métropole et la métropolisation agissent comme des opérateurs de fédération des causes, favorisant des alliances entre des groupes divers, et suscitant un sentiment d'appartenance à un contre-pouvoir en formation. Cette dynamique marque le constat d'une « montée en métropolisation » des mobilisations, rendue possible par la capacité des acteurs à se repérer dans un univers d'expériences partagées, à généraliser des situations localisées de conflit, et à reconnaître des équivalences entre les luttes. Fondée sur la valorisation de trajectoires militantes connectées et multi-situées, ce processus repose sur des compétences relationnelles et une forme de polymilitantisme qui

n'est pas sans rappeler une certaine économie de la grandeur du monde *connexionniste* de la cité par projet de Boltanski et Chiapello (1999). Enfin, le chapitre interroge les conceptions de la métropole captées par ces mobilisations. Les coordinations visent l'abandon de projets via des accords techniques, tandis que les coalitions portent une critique plus radicale, bien qu'ambivalente, mélangeant parfois l'opposition aux institutions métropolitaines et rejet du processus de métropolisation au prix d'une certaine confusion, les gouvernements métropolitains locaux incarnant et personnifiant un phénomène global difficile à saisir.

Modes d'actions intellectuels et expérientiels

La thèse porte également sur les activités qui soutiennent à la fois l'existence des collectifs et la formulation de leur critique. En effet, si les réseaux peuvent faire l'objet d'affichages déclarés en public, les communautés d'acteurs se construisent et s'éprouvent surtout dans le cours de l'action collective. La perspective pragmatiste ouvrant à un *continuum* d'expériences, ce chapitre rend compte de la façon dont les groupes se structurent autour d'actions qui engagent une définition processuelle du problème qu'ils se posent. Trois modalités de lecture pertinentes permettent une avancée graduée par les publics qu'elles engagent : les enquêtes collectives, les évènements intellectuels et les manifestations.

Une des contributions essentielles de la thèse réside dans la compréhension de l'enquête collective comme forme de mobilisation. A rebours des définitions assurées – académiques ou urbanistiques –, la métropolisation s'impose pour les habitants militants comme une énigme à résoudre par morceaux au travers de laquelle l'enquête collective devient essentielle. Si elle est constitutive de toute mobilisation (Dewey, 1993/1938), elle est ici au cœur des dynamiques observées, structurant l'action des groupes, permettant l'intégration de nouveaux membres ou offrant une réponse à des problèmes jugés complexes. Ces enquêtes donnent lieu à des formes organisationnelles structurées – commissions, groupes de travail – et à la production de supports textuels – livres, brochures, billets de blog –, parfois adossés à une stratégie politique fondée sur des méthodologies démocratiques. Ces enquêtes organisent l'action au long court entre des temps « en chambre » et « en public » et permettent d'intégrer de nouveaux participants, de scander le temps de l'action ou de maintenir l'engagement des membres. Elles témoignent de l'appétence des collectifs pour l'autoformation tout autant qu'elle est inhérente au caractère complexe et abstrait des enjeux métropolitains, conduisant à des chantiers plus théoriques que pratiques et à l'intervention de figures savantes.

Ces ponts ainsi faits permettent autant de réinjecter de la conflictualité dans l'analyse de la fabrique urbaine, qu'ils encodent le problème que les militants se donnent à résoudre. Ils s'accompagnent alors parfois de temps publics – restitutions, animations de réseaux, conférences, expositions – qui présentent une critique intellectualisée et performative. Ils se traduisent par l'organisation de lieux-moments de (re-)présentation d'une critique intellectualisée, prenant des airs

de conférences ou s'apparentant à des manifestations culturelles – tables rondes, invitation d'auteurs, expositions, etc. – pour lier le partage de récits de mobilisation et de productions critiques – livres ou documentaires. Ces événements donnent à voir les alliances et les récits des groupes leur permettant de se présenter et de se représenter à un public élargi, ciblent les coupables – institutions techniques et politiques, classes supérieures – et lient des revendications inscrites dans le proche à des critiques sociales et environnementales élargies. Ces enquêtes sont souvent conçues comme des espaces de formation politique, leur caractère ouvert attirant un public diversifié – militants, professionnels, chercheurs, étudiants, artistes, etc. – et, œuvrant à une forme de réassurance collective, consolident l'argumentaire et la légitimité des groupes. Enfin, les collectifs recourent à des formes d'action plus festives et conviviales – carnivals, déambulations, festivals – qui mettent en récit les mobilisations sur un registre créatif, souvent burlesque ou artistique. Ces événements facilitent l'inclusion de publics variés, permettent un partage d'expériences joyeuses, et atténuent la conflictualité directe tout en renforçant la dimension collective de l'engagement.

Aux côtés d'autres formes plus classiques de revendications – pétitions, contre-expertises, occupations –, ces trois modalités d'action traduisent une critique de la métropolisation et en façonnent les publics. La place prépondérante de l'enquête et du registre intellectuel peuvent être repérés comme une inclination conceptuelle et théorique à la « technicisation » des mouvements. L'individuation et la symbolisation de l'engagement sont aussi observables, bien qu'orientées vers la quête de sociabilités conviviales et l'affirmation des subjectivités. Ils font apparaître toutefois une contradiction : si le cœur du discours se radicalise – dévoilant une nouvelle manière d'associer la critique artiste, sociale et environnementale – les pratiques quant à elles se rationalisent – en imitant la recherche académique –, se normalisent – sur des formats culturels – et se démocratisent – via l'adoption de modes d'action ludiques.

L'ordinaire et la vie quotidienne comme focale de l'action politique

Ce chapitre consacré à l'analyse des lieux à partir desquels se construisent et s'expriment la critique métropolitaine. L'attention se porte d'abord sur les figures spatiales convoquées dans les discours militants, qu'elles soient réelles ou imaginées, et qui permettent aux acteurs de déployer des argumentaires critiques, en s'appuyant notamment sur l'échelle du quartier, les marges urbaines, ou encore des lieux valorisés comme des « centralités populaires ». Ces figures s'opposent à celles incarnant l'hégémonie métropolitaine – quartiers d'affaires, grands équipements, infrastructures, etc. – s'opposant aux adresses concrètes qui supporte les mobilisations dans ses activités pratiques et quotidiennes : lieux publics ou alternatifs, squats, cafés. La thèse révèle alors que des lieux et « hauts lieux » protestataires dessinent une géographie oppositionnelle. Les Centres Sociaux Occupés et Autogérés ou les ZAD participent particulièrement à réunir et à structurer certains réseaux militants en milieu urbain. L'engagement des membres y est préfiguratif et moins dirigé vers la croissance des groupes, que vers la qualité de l'expérience et des relations qu'ils font advenir, moyennant des «

terrains de subjectivation » (*ibid.*) allant du lieu à son environnement proche – quartier, commune, bassin de vie. Le chapitre montre comment ces lieux, à la fois supports et agencements matériels et symboliques, contribuent à la structuration des collectifs, à l’enracinement des engagements, et à la mise en réseau d’expériences militantes.

Ces espaces s’avèrent centraux dans la constitution d’une critique située, incarnée dans des pratiques de vie ordinaires et conviviales, mais aussi dans des modalités d’action directe – notamment l’occupation – qui se diffusent au sein des controverses d’aménagement. L’ordinaire et le quotidien apparaissent ici comme des ressources et des focales majeures de l’action politique, permettant de rendre sensibles et partageables des revendications hétérogènes (sociales, environnementales, artistiques) en échappant au procès en NIMBY, tout en affirmant un positionnement radical. Le mode d’action occupationnel offre aux collectifs des leviers pour articuler contestation et proposition, en rendant possible la mise en œuvre d’alternatives concrètes. Leur mise en réseau par la critique métropolitaine permet aux acteurs de leur donner la valeur d’un projet de ville alternatif constitué d’expériences solidaires mises en réseau, comme une succession de « places fortes » à multiplier. En somme, elles semblent utiles à la réaffirmation d’une critique de la ville par les marges (Houlstan-Hasaerts et Pattaroni, 2020) pour s’opposer à un *nouvel esprit* de la ville (Pattaroni, 2011).

La première partie de la thèse rend compte de la manière dont la puissance de la « critique métropolitaine » tient de sa capacité à intégrer une pluralité de situations, de revendications ou de localisations. Cette exploration des conditions d’alliances et d’interactions entre des mobilisations diverses, voire divergentes rend possible l’idée de considérer qu’elle permet tant de réunir que de séparer des groupes n’ayant pas les mêmes horizons critiques. Ces limites apparaissent plus nettement lorsque l’analyse des controverses localisées abordées dans la suite du travail.

La critique métropolitaine à l’épreuve de la métropole

La seconde partie de la thèse rend compte des épreuves traversées par des collectifs engagés dans deux controverses d’aménagement localisées à Nantes et à Grenoble. Appuyées par le recours à une sociologie de l’argumentation, de la justification et des régimes d’engagement, l’exposé des trajectoires collectives rend compte de différentes activités critiques en interaction.

La thèse se concentre dans un premier temps sur la coordination contre le projet de transport par câble, le Métrocâble, dans une commune périurbaine grenobloise. Ce cas interroge la construction des alliances entre acteurs divers – militants, riverains, élus locaux, associations expertes – et les influences possibles sur la trajectoire argumentative et organisationnelle des collectifs. L’enquête met en lumière les déplacements opérés par les membres de LUCSE lorsqu’ils s’engagent avec d’autres acteurs avec qui ils ne partagent pas les mêmes modes d’action – recours juridiques, plaidoyers,

participation aux enquêtes publiques, etc. Ce processus est source d'un double apprentissage : d'un côté, une montée en compétence technique et institutionnelle ; de l'autre, une capacité à maintenir des formes d'engagement plus conviviales et politiques, en ouvrant l'espace de la coordination à d'autres thèmes et formats. L'étude de cette controverse permet ainsi de souligner les tensions inhérentes à la mise en coopération d'acteurs aux répertoires d'action et aux références politiques variées. Elle montre que les collectifs comme LUCSE jouent un rôle structurant dans le « chainage » des mobilisations entre elles : en assurant la circulation des savoirs, en maintenant un horizon politique plus large, et en favorisant une mise en enquête partagée. La complexité et la technicité des processus mis en œuvre illustre enfin les difficultés avec laquelle un argumentaire contre la métropolisation est recevable.

Un second chapitre analyse les interactions entre différents groupes opposés à la métropolisation à Nantes, en mettant l'accent sur deux collectifs positionnés contre la ZAC du Bas-Chantenay : la Commune de Chantenay et le collectif des coteaux du Bois Hardy. Chacun de ces collectifs incarne une forme distincte d'engagement, bien qu'ils se définissent tous deux comme des collectifs de riverains. Si le collectif de la Commune de Chantenay a recours à des modes d'action intellectuels, le collectif du Bois Hardy développe son action depuis l'occupation d'une friche et l'expérimentation d'alternatives concrètes – jardins, programmation culturelle, squat, etc. Il se distingue par sa capacité à maintenir la mobilisation dans un « conflit-négocié » avec l'institution, en participant notamment aux ateliers de concertation proposés par la Métropole, tout en maintenant une dynamique de résistance. Cette capacité à naviguer entre différents positionnements stratégiques permet au collectif lutter tout en cultivant des solidarités internes et externes au groupe, malgré la diversité des acteurs impliqués et de leurs positionnements politiques. Leur mobilisation prend autant en charge les régulations technico-politiques du projet, qu'elle ne se positionne comme un acteur solidaire à l'échelle du quartier, positionné face aux problèmes de la gentrification et de la périurbanisation. Cette enquête illustre alors la manière dont certains collectifs privilégient l'expérimentation directe et la négociation, plutôt que l'adhésion à des discours théoriques plus abstraits. Bien que des ponts existent entre les membres du collectif et d'autres acteurs de la critique métropolitaine, notamment au sein du réseau Métropole en Luttés et de la Commune de Chantenay – l'un de ses principaux représentant – ces liens ne sont pas perçus comme centraux par l'ensemble du groupe.

Ces cas sont complémentaires à plusieurs égards. A Grenoble comme à Nantes, des acteurs « pilotes » de la critique métropolitaine sont impliqués. Corrélativement à la création du collectif LUCSE, l'ouverture de la lutte contre le Métrocâble a permis de suivre les acteurs dans les stratégies leur permettant d'aller aux devants d'autres acteurs – élus, associations, riverains, etc. A Nantes, l'ethnographie du collectif du Bois Hardy rend compte des liens entretenus entre la critique métropolitaine telle qu'exposée précédemment et un collectif de riverains plus ordinaire, l'observation

se réalisant principalement du côté de ces derniers. Dans les deux cas, les acteurs engagés dans une critique métropolitaine choisissent les projets contre lesquels ils se mobilisent en tant qu'ils incarnent ou symbolisent les politiques urbaines contestées. Qu'il s'agisse d'un projet de transport en commun ou de l'aménagement d'un jardin public, les projets en apparence durables ou vertueux sont ciblés comme des « vitrines » de l'attractivité métropolitaine. Les acteurs engagés contre le projet du Métrocâble s'engagent notamment dans cette controverse qu'ils interprètent comme la continuité du projet de la Presqu'île Scientifique. A Nantes, le projet du Bas-Chantenay et particulièrement l'Arbre aux Hérons et le Jardin Extraordinaire, sont aussi perçus comme la poursuite du projet urbain de l'île de Nantes. Opposés au *monde* de ces projets, les acteurs engagent aussi des interactions avec des groupes qui construisent différemment leur trajectoire.

C'est dans des situations de mobilisation motivées par des modes d'engagement plus ordinaires que les acteurs peuvent accéder au *pluralisme* des formes de résistance face à la métropole. La thèse donne ainsi à lire les tensions et les ambiguïtés qu'ouvrent l'« atterrissage » de cette critique dans des lieux encore peu pris en charge par les militants des « *quartiers centraux et résidentiels des métropoles* » (Ghorra-Gobin, 2022, p. 7). Dans ces affaires, élu-es locaux-ales et riverain-es organisé-es ou non en collectif, entrent en scène avec des arguments qui peuvent différer de ceux des groupes engagés plus frontalement contre la métropolisation : la critique métropolitaine doit alors ici « faire avec » des cosmologies différentes et une diversité sociale et culturelle des habitants, gardant plus ou moins de distance avec les institutions. L'observation de ces alliances permet de mettre en lumière les sous-bassements nécessaires pour qu'advienne une action collective coordonnée à l'échelle métropolitaine : jeux d'étiquette et de contre-étiquette, enquêtes collectives et ménagement des différentes formes d'expertise, préfiguration de l'occupation d'un lieu (Déchezelles et Olive, 2017), mobilisation d'une mémoire militante locale et des luttes passées, etc.

Le double objectif de cette thèse a ainsi été développée : celui d'une part, d'analyser les processus et trajectoires empruntés par des collectifs protestataires contre un *problème métropolitain*. D'autre part, celui de rendre compte d'une enquête sur la critique en train de se faire. Sur ces deux piliers, la thèse propose d'explorer les logiques et dynamiques au fondement de l'action collective de coalitions d'acteurs divers, au prix d'un patient travail de (re)cadrage, de ménagements et de négociations multiples. L'originalité de la thèse consiste à questionner par les deux bouts la Métropole et son double, la métropolisation globale. Cette recherche renouvelle ainsi la compréhension de la critique urbaine « par le bas » en suivant, au plus près des acteurs et de leur agir collectif, la construction, les modes de publicisation, les formulations, l'opérativité, ou encore les contradictions de cette critique. Elle ouvre à des hypothèses nouvelles, comme celle de considérer ces situations de conflits et de contestations comme des marqueurs d'un nouvel acte de la métropolisation ou bien celle d'une "environnementalisation" en cours des luttes urbaines, liée à la montée des mobilisations écologiques (Comby et Dubuisson-Quellier, 2023).

Bibliographie

AGUILERA Thomas, 2021, « « Contre la métropole et son monde » : mouvements d'occupation et ZAD en France au XXI^e siècle » dans Frinault Thomas, Le Bart Christian et Neveu Erik (dir.), *Nouvelle sociologie politique de la France*, Malakoff, Armand Colin, coll. « collection U », pp. 215-227.

BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Ève, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, France, Gallimard, 843 p.

CADIOU Stéphane, DOLEZ Charlotte, FEILDEL Benoît, SEGAS Sébastien et ZANETTI Thomas, 2024, « Introduction. Métropoles et démocratie font-elles bon ménage ? Les multiples facettes de la démocratie métropolitaine », *Participations*, 22 mai 2024, vol. 38, n° 1, p. 7-33.

CEFAÏ Daniel, 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, coll. « Recherche/ du M.A.U.S.S. », 736 p.

CEFAÏ Daniel et LAFAYE Claudette, 2001, « Lieux et moments d'une mobilisation collective : Le cas d'une association de quartier » dans Danny Trom (ed.), *Les formes de l'action collective : Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Raisons pratiques »), p. 195-228.

CHATEAURAYNAUD Francis, 2011, *Argumenter dans un champ de forces : essai de balistique sociologique*, Paris, Pétra, 477 p.

COMBY Jean-Baptiste et DUBUISSON-QUELLIER Sophie (eds.), 2023, *Mobilisations écologiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 97 p.

DECHEZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice, 2017, « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », *Politix*, n° 117, pp. 7-34.

DEWEY John, 1993, *Logique : la théorie de l'enquête*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « L'interrogation Philosophique », 694 p., ouvrage original publié 1938.

DEWEY John, 2010, *Le public et ses problèmes*, traduit par Joelle Zask, Paris, Folio, coll. « Folio essais », 336 p., ouvrage original publié 1927.

GHORRA-Gobin Cynthia, 2022, « De la « contestation » de la métropole en France : interprétation à partir d'un regard décentré », *Métropoles*, 17 novembre 2022, n° 31.

HALBERT Ludovic, PINSON Gilles et SALA PALA Valérie, 2021, « Contester la métropole », *Métropoles*, n° 28, <https://doi.org/10.4000/metropoles.7769>, consulté le 7 juillet 2022.

HOULSTAN-HASAERTS Rafaella et PATTARONI Luca, 2020, « Genèse et actualité d'une critique de la ville par les marges », *Revue de l'institut de sociologie*, vol. 90, pp. 99-117.

JOUBE Bernard et BOOTH Philip, 2004, *Démocraties métropolitaines*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 335 p.

PATTARONI Luca, 2011, « Le nouvel esprit de la ville », *Mouvements*, n° 65, vol° 1, pp. 43-56.

Clarisse Genton

L'Oasis Forteresse.

*L'architecture comme dispositif de colonisation à des fins de conquête territoriale à Jérusalem-Est et Ma'ale
Adumim (1967-2018)*

Sous la direction de Jac Fol et Jean Attali

Thèse soutenue à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, le 8 novembre 2024

Composition du jury :

Stéphanie Baumann, examinatrice

Denis Bocquet, rapporteur

Nathalie Lancret, présidente du jury

Christelle Lecœur, examinatrice

Pieter Uyttenhove, rapporteur

Résumé :

Cette thèse examine le rôle fondamental de l'architecture dans la dynamique du conflit israélo-palestinien et l'utilisation de l'architecture par le gouvernement israélien à des fins de conquête territoriale. Le conflit se situe au cœur même de notre travail, qui questionne les rapports qu'entretient l'architecture avec la/le politique, relation prégnante qui traverse l'histoire de l'architecture. Il est apparu au cours du travail de recherche que cette utilisation de l'architecture entre dans un processus de colonisation. C'est pourquoi, notre thèse entend contribuer - en dehors du champ des études israélo-palestiniennes - à l'éclairage des relations entre architecture et nationalisme, entre architecture et guerre et enfin à la compréhension des usages de l'architecture en contexte colonial, domaine moins documenté. Nous allons dans un premier temps poser les contours du sujet et de sa problématique, avant d'exposer sa méthode et son cadre théorique pour en arriver aux principaux résultats.

L'un des éléments les plus épineux de la résolution du conflit israélo-palestinien se concentre autour d'une ville, Jérusalem¹ : chaque parti la réclame comme capitale, par l'État d'Israël qui le revendique déjà d'une part, et par les Palestiniens d'autre part qui souhaitent faire de Jérusalem-Est la capitale de leur futur État autonome. En juin 1967, à la sortie de la Guerre des Six Jours, l'État d'Israël annexe unilatéralement la partie orientale de la ville, un territoire sous autorité jordanienne depuis 1948, annexion d'un territoire de 86 km² qui constitue une infraction au droit international tel que défini par IV^e Convention de Genève (1949) ratifiée par Israël. La Cisjordanie devenait également un territoire occupé, soumise à un régime militaire. Dès 1967, le gouvernement amorçait un vaste projet de réunification des deux parties de la ville, de judaïsation de sa partie orientale, et réaffirmait faire de Jérusalem sa capitale unie et indivisible. L'enjeu pour Israël est justement de pérenniser cet état de fait et éviter que la ville soit de nouveau divisée. Cette opération a nécessité d'importants travaux pour transformer cette partie de la ville comme partie intégrante du territoire israélien. Or, ce faisant, Israël enfreint le droit international. En effet, la résolution 242 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU en 1967 rappelle que la puissance occupante doit s'abstenir de toute modification des territoires provisoirement occupés. Malgré les résolutions de l'ONU, depuis 58 années, l'État d'Israël installe à Jérusalem-Est et en Cisjordanie un ensemble de dispositifs² bâtis et non bâtis - dont des dispositifs architecturaux et urbains - qui transforment durablement ces deux territoires, au sein d'une configuration spatiale d'un rapport de force géopolitique. Cet ensemble s'inscrit dans un processus de colonisation.

Il n'existe pas une mais *des* colonisations, et le phénomène doit se discuter au pluriel. Ce dernier a suivi un processus non linéaire, fait de freins et d'accélération, de changements de natures et de justification, de typologies, d'un nombre d'acteurs y prenant part important et mouvant. Il possède une histoire, avec ses évolutions, ses ruptures et ses continuités. Cela représente aujourd'hui plus de deux cents localités habitées par des civils aux motivations diverses, de différentes tailles : on retrouve des villes entières, des quartiers israéliens de Jérusalem-Est, des *kibbutzim*, des petites villes essentiellement résidentielles, des agglomérats de quelques milliers de homes, mais aussi des bases militaires, ou des routes... On compte près de 800 000 colons vivant actuellement en Territoires occupés, et Jérusalem-Est concentre à elle seule environ un tiers des colons, ce qui justifie le fait de s'y intéresser plus particulièrement. Dans ce contexte, quels leviers

¹ LEMIRE Vincent (sous la dir. de), *Jérusalem. Histoire d'une ville-monde*, Paris, Flammarion, coll. Champs histoire, 2016, p.382

² Le terme de dispositif est à entendre ici dans sa conception foucauldienne et appréhendé dans la plasticité que lui donne Agamben pour y inclure discours, technologies, lois et langage.

et moyens de l'architecture et de l'urbanisme ont été mobilisés pour s'installer sur un territoire en vue d'une occupation définitive ? De quelle manière l'architecture inscrit spatialement un fait colonial israélien en Territoires occupés ?

Pour pouvoir saisir ce phénomène dans la globalité de son fonctionnement, nous avons adopté une approche interdisciplinaire combinant les données récoltées au cours de deux enquêtes de terrain : l'arpentage et l'observation directe de deux études de cas, la constitution d'un corpus iconographique de façades d'immeubles, le relevé des espaces domestiques d'une vingtaine de typologies représentatives d'appartement, l'analyse d'archives de permis de construire et de revues d'architecture israélienne, les entretiens avec plusieurs acteurs étatiques de la planification urbaine, la constitution d'un corpus cartographique original et conséquent rendant compte du phénomène. La thèse met en évidence les relations entre significations politiques et socio-économiques des lois, des cartes, des structures et infrastructures, des aménagements paysagers, des plans urbains aux habitations qui organisent la colonisation, et ce à plusieurs échelles. Cela constitue l'une des ambitions de cette thèse que de regarder ce phénomène à trois échelles, territoriale, urbaine et architecturale, l'échelle architecturale renseignant les enjeux géostratégiques de la région. Pour examiner plus finement les aménagements urbains, paysagers et l'architecture des immeubles, nous avons choisi deux études de cas : le quartier de Ramot, situé à Jérusalem-Est, et la ville de Ma'ale Adumim, située en banlieue de Jérusalem en Cisjordanie. Ces deux colonies comptent parmi les plus anciennes construites en Territoires occupés et nous les avons choisies pour y repérer les évolutions formelles sur le temps long susceptibles de se reproduire ailleurs. Nous en avons tiré les éléments saillants et transversaux communs à cette colonisation plurielle. L'une des originalités de cette thèse tient au choix délibéré de nous pencher sur l'architecture domestique construite dans les colonies³. Ce choix tient à un constat issu du terrain : les immeubles de logements constituent la très grande majorité du tissu bâti de ces endroits. Notre méthode s'attache à saisir ces objets comme s'il s'agissait de monuments et ainsi de reconstituer à partir de l'analyse de leurs formes et de leurs conditions de production, une analyse globale des enjeux qui sous-tendent la colonisation.

La thèse croise les réflexions de l'architecture, de l'urbanisme et de la géopolitique que nous souhaitons faire dialoguer avec les études (post)coloniales. Le cadre théorique croise ainsi les études postcoloniales, plusieurs notions issues du poststructuralisme – en particulier le travail de Michel

³ Il est assez rare de se pencher sur les rapports entre architecture et nationalisme par le prisme du logement et non en examinant les bâtiments les plus prestigieux des institutions.

Foucault – avec les réflexions des études de colonialisme de peuplement⁴, champ dans lequel s’inscrit cette thèse.

La thèse ne se limite pas à une analyse synchronique de la situation actuelle, mais éclaire les racines historiques et les évolutions de l’usage de l’espace bâti comme techniques de conquête. Nous avons regardé la manière dont les dispositifs structurent le territoire et le transforment, mais nous avons aussi observé ces dispositifs en lumière de la mise en place de politiques publiques, comme autant de stratégies déployées par les gouvernements israéliens successifs afin d’atteindre des objectifs d’intérêts nationaux. En replaçant nos objets d’étude dans une perspective plus large de l’histoire de l’architecture israélienne et de l’histoire du pays, nous avons dévoilé les continuités, les ruptures et les évolutions de la mise en récit de l’architecture au sein d’un discours national qui a connu lui aussi ses mutations. En effet, notre étude dépasse son cadrage temporel de 1967 – souvent considéré comme le point de départ de la colonisation des Territoires occupés – pour révéler les ramifications idéologiques, pratiques et formelles avec le projet sioniste pré-étatique, que nous comprenons à la fois comme un projet national et colonial. De ces questionnements, il en ressort trois résultats centraux qui fondent le déroulement de notre démonstration, pensée à la fois de façon scalaire et thématique. Au cours du processus de colonisation de la Palestine occupée, les dispositions et les leviers de l’architecture servent à conquérir, à contrôler et à légitimer : ils permettent de conquérir du territoire palestinien, de contrôler le développement des villes palestiniennes et la circulation des Palestiniens d’un espace à un autre et enfin de légitimer un discours et une représentation que se fait le colonisateur de sa propre entreprise.

La première partie examine de quelle façon les dispositifs, aussi bien les volumes construits que les dispositifs juridiques parviennent à conquérir de l’espace, à l’échelle des Territoires occupés. Le premier chapitre se concentre sur la confiscation des terres. Il détaille l’annexion rapide et la « judaïsation » (terme du gouvernement de Levi Eshkol) de Jérusalem-Est dès la fin du mois de juin 1967, l’accaparement des premiers quartiers israéliens et l’officialisation de cette prise de guerre par la Loi de Jérusalem en 1980. Nous avons ensuite analysé les mécanismes d’occupation en Cisjordanie, distinguant l’initiative messianique pragmatique du *Gush Emunim* et l’approche plus calculée du plan Allon (du nom du vice-premier Ministre de l’époque), première esquisse de l’occupation. La thèse examine l’évolution des plans d’occupation et d’annexion en Cisjordanie. Elle

⁴ VERACINI Lorenzo, 2011, « Introducing Settler Colonial Studies », in *Settler Colonial Studies*, Vol.1 n°1, p.1-12

met en lumière comment le droit est modelé pour faciliter l'accaparement des terres, évoquant les bouleversements fonciers générés par les *Tanzimat* ottomans⁵, à travers sa permanence dans le droit israélien avec deux lois, celle dite du retour et celle dite des Absents en 1950, qui instituent un rapport différencié au vide, promouvant le retour des Juifs de la diaspora et empêchant celui des réfugiés palestiniens. Enfin, le chapitre aborde ce que nous avons nommé l'« empreinte du volume », suggérant que la simple présence de constructions, même légères et fragiles, signifie une appropriation durable de l'espace en le marquant : la rapidité et la facilité d'installation des avant-postes constitués de mobile homes couplées à la pérennité du bâti en dur explique l'efficacité et la complémentarité de ces deux méthodes d'implantation dans le territoire cisjordanien.

Le deuxième chapitre traite de la fragmentation du territoire palestinien. Elle examine la « stratégie du fait accompli⁶ » mise en place par les gouvernements, soulignant le rôle de la topographie et le maillage des points de peuplement dans le contrôle du territoire. La localisation des points ne doit rien au hasard et tient en une stratégie qui consiste à avancer, encercler puis fragmenter le tissu urbain palestinien. La recherche analyse le réseau viaire israélien dans les Territoires occupés, incluant les routes de contournement, et la façon dont ce réseau est conçu pour connecter les colonies israéliennes entre elles et avec Israël, tout en fragmentant l'espace palestinien et limitant la mobilité des Palestiniens⁷.

Le troisième chapitre explore les dispositifs de séparation, tels que le mur de séparation, construit à partir de 2002, et son impact sur la vie quotidienne des Palestiniens. La thèse montre comment le tracé du mur s'enfonce profondément en Cisjordanie pour englober les implantations israéliennes et créer des zones tampons, confisquant des terres supplémentaires. Nous décrivons la multiplication des limites, visibles et invisibles, qui entravent les déplacements et morcellent le territoire. Une section importante est consacrée à l'analyse symbolique du mur de séparation, soulignant l'illusion de sécurité qu'il procure pour une classe politique qui a reporté ainsi toute résolution politique du conflit. La thèse interroge la notion de séparation, soulignant l'interpénétration des espaces et l'accumulation des limites qui, paradoxalement, tendent à effacer la Ligne verte, rendant cette frontière obsolète face à la complexité de l'occupation. Enfin, nous suggérons que chaque maison individuelle dans les colonies contribue à déplacer la ligne d'une

⁵ ALLWEIL Yael, *Homeland. Zionism as Housing Regime, 1860-2011*, Londres, Routledge Editions, 2017

⁶ WEIZMAN Eyal, *Hollow Land. Israeli's architecture of occupation*, New York, Verso, 2007

⁷ FUENTES-CARRERA Julieta, *Israël, l'obsession du territoire*, Malakoff, Armand Colin, 2018

future frontière, à étendre la souveraineté israélienne et à ancrer la présence israélienne sur le territoire palestinien.

La deuxième partie explore les manières dont l'architecture agit comme un dispositif de contrôle, un contrôle exercé sur le tissu urbain palestinien et sur les Palestiniens eux-mêmes. Nous avons examiné comment la planification des implantations pouvaient entraver le développement urbain palestinien et donc *in fine* maîtriser les conditions de subsistance de la population palestinienne. Le quatrième chapitre aborde les enjeux démographiques et économiques sous-jacents à la colonisation en questionnant l'influence du néolibéralisme à partir de la fin des années 1970 sur les politiques urbaines et de logement, et leurs répercussions dans les Territoires occupés, devenus alors une véritable manne économique pour les acteurs de la construction. Ce changement de paradigme politico-économique a transformé la manière dont le logement est produit et commercialisé : avant la crise économique des années 1980, l'État est à l'initiative de tous les projets et embauche directement les architectes, quand à partir de la seconde moitié des années 1980, la promotion immobilière s'immisce dans le secteur, déléguant les architectes à un rôle de sous-traitant. Nous avons également constaté que le projet de colonisation avait pu servir d'expérimentation puis de catalyseur de la néolibéralisation et de privatisation de l'État. Loin d'être incompatibles, les stratégies d'ordre géopolitique ou économique poursuivent l'une et l'autre un même objectif d'expansion territoriale.

Le cinquième chapitre s'intéresse à la planification comme outil de la colonisation. Elle examine l'évolution des politiques de logement en Israël depuis la période du *Yishouv* et les premiers plans nationaux, notamment le plan Sharon⁸, qui visait à la dispersion géostratégique de la population des nouvelles vagues d'immigration vers les zones frontalières. La thèse met en évidence les directives et les critères de planification des colonies, ainsi que les continuités typomorphologiques dans leur tracé urbain, la permanence du concept de zoning depuis le mandat britannique, les préconisations des cités-jardins depuis leur introduction par Patrick Geddes en 1925, ou encore l'application de la théorie des lieux-centraux de Walter Christaller. L'étude du masterplan de Jérusalem, conçu en 2004, nous éclaire sur les stratégies contemporaines de planification urbaine et leurs objectifs démographiques, s'inscrivant dans une continuité historique de volonté de contrôler l'expansion des quartiers palestiniens de la ville, au bénéfice des quartiers

⁸ EFRAT Zvi, *The Object of Zionism. The Architecture of Israel*, Leipzig, Spector Books, 2018

israéliens, pour imposer une majorité juive dans la partie orientale⁹. Notre étude des acteurs de la planification constate la multiplication des acteurs privés à toutes les étapes et dans toutes les instances étatiques, qui conservent une mainmise totale sur cet aspect technique, contribuant à complexifier les procédures d'obtention des permis de construire pour les habitants palestiniens, les excluant du même coup de tous les schémas de planification, négligence paupérisant leurs quartiers et les poussant à construire dans l'illégalité.

Le sixième chapitre se concentre sur l'étude de cas de la planification urbaine des implantations israéliennes de Ramot et Ma'ale Adumim, analysant leur conception en « lieux sûrs », tout en en mettant en lumière les stratégies de planification axées sur la sécurité, la séparation et la surveillance. Nous commençons par détailler les étapes de cette planification. La thèse retrace l'histoire de la planification de ces deux colonies, soulignant comment les architectes firent des choix similaires pour prendre en compte la séparation des circulations en s'appuyant sur la topographie et aménager le parcellaire selon un découpage rationnel. Ensuite, nous examinons la gestion du regard dans l'aménagement urbain, explorant comment l'organisation spatiale favorise la surveillance et le contrôle visuel, depuis la rue jusqu'aux espaces domestiques des immeubles de logement des colonies, dont les ouvertures cadrent systématiquement sur l'environnement extérieur palestinien, tout en mettant en scène leur rapport distancié à l'extérieur perçu comme un intrus. En évoquant le système *Homa Oumigdal* mis en place par les sionistes entre 1936 et 1939, nous retraçons la continuité avec les colonies actuelles d'une véritable logistique du regard¹⁰, transformant des quartiers résidentiels en instrument panoptique. Enfin, nous abordons la permanence des schémas de destruction du bâti palestinien, urbicides¹¹ complémentaires aux schémas de construction de la colonisation.

La dernière partie de la thèse s'attache à décortiquer comment l'architecture et l'urbanisme participent à légitimer la colonisation israélienne des Territoires occupés depuis 1967, à travers la mise à jour de trois figures architecturales transversales – l'oasis, la maison et la forteresse. Dans un premier temps, une stratégie de légitimation passe par la construction d'un récit présentant le

⁹ SALENSON Irène, *Jérusalem, bâtir deux villes en une*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, coll. Bibliothèque des territoires, 2014

¹⁰ SEGAL Rafi et WEIZMAN Eyal (sous la dir. de), *Une Occupation Civile*, Paris, Les Editions de l'Imprimeur, Collection Tranches de villes, 2004

¹¹ ABUDJI Nurhan, *Urbicide in Palestine: spaces of oppression and resilience*, New York, Routledge, 2014

territoire palestinien comme un espace initialement vide¹² ou désertique qui aurait été revitalisé par la présence israélienne. Cette narration implique l'effacement de la réalité palestinienne préexistante, notamment à travers le Plan *Dalet* de 1948 qui a préparé un nettoyage ethnique¹³. L'occultation de la *Nakba* se poursuit par des stratégies paysagères comme la plantation de forêts sur les ruines des villages palestiniens détruits. Nous retrouvons ce récit en analysant l'aménagement paysager des colonies en oasis luxuriante dans des environnements arides. Ce traitement correspond à un imaginaire sioniste appelant à faire « fleurir le désert ». Il s'agit selon cette narration de se réapproprier le sol de la terre promise comme moyens de s'y inscrire et comme la preuve d'une supériorité technique, gage d'un lien à la terre jugé supérieur à celui des Palestiniens perçus comme des locataires négligents, renversant le rapport d'indigénéité. Cette vision orientaliste se poursuit dans l'utilisation de la pierre en tant que matériau unique à Jérusalem, extraite des sols de Cisjordanie¹⁴. La thèse a démontré que celle-ci revêt une dimension politique nationaliste qui emploie des symboles historiques et bibliques juifs, pour à la fois identifier un ensemble urbain bâti comme hiérosolymitain et pour étendre le caractère sacré de la vieille ville au-delà de ses enceintes.

Une autre figure de légitimation analysée est celle de la maison. L'intégration de signes architecturaux méditerranéens et « orientaux » vise à créer une continuité culturelle avec le lieu. Les concepts de « *genius loci* » (esprit du lieu) et leur déclinaison israélienne, « *Mamlachtiyut* » (étatisation) et « *Adrihalut HaMakom*¹⁵ » (architecture du lieu), sont mobilisés pour forger une identité israélienne ancrée dans le territoire occupé. L'étude souligne le cynisme de la tendance régionaliste israélienne lorsque des éléments d'ornementation locaux sont appropriés pour « bibliciser » et « judaïser » ces éléments issus de l'architecture vernaculaire palestinienne, sans pour autant reprendre leurs principes organisationnels, des fins coloniales. L'essor du modèle pavillonnaire avec ses toits double pente en tuiles rouges - auto-citations historiques faisant référence aux *kibbutzim* ou au style Templier - contribuent à normaliser la présence israélienne : leur apparente banalité leur procure un vernis de respectabilité, dépolitise la question de l'habitat tout en légitimant leur présence. Les colonies deviennent acceptables et donc potentiellement annexables aux frontières d'Israël.

¹² PIRINOLLI Christine, 2005, « Effacer la Palestine pour construire Israël. Transformation du paysage et enracinement des identités nationales », *Etudes rurales*, vol.173-174, n°1, p. 67-85

¹³ Voir PAPPE Ilan, *La Guerre de 1948 en Palestine*, Paris, La Fabrique, 2000

¹⁴ ROSS Andrew, *Stone Men. The Palestinians who built Israel*, Londres, Verso, 2021

¹⁵ NITZAN-SHIFTAN Alona, 2006, « The Israeli 'Place' in East Jerusalem How Israeli architects appropriated the Palestinian aesthetic after the '67 War », *Jerusalem Quarterly* 27 [en ligne]

Enfin, nous voyons comment les logements des colonies se verticalisent et se massifient à partir des années 1990, asseyant alors une forteresse dans le paysage : cette fortification se fait jusqu'au cœur de l'habitat, une réglementation obligeant les constructeurs à prévoir une pièce de sécurité pour chaque appartement. L'analyse de la répartition des immeubles selon leur morphologie dévoile une image double : d'un côté une oasis, de l'autre une forteresse imprenable. La thèse introduit alors le concept de « leurre » comme une stratégie de légitimation plus subtile. Certains signes construits comme la permanence du toit en tuile rouge apposé à des immeubles collectifs très hauts renvoient à la banalité de la banlieue pavillonnaire¹⁶, performant l'image de la maison telle que perçue en Occident, illusion de normalité et d'innocence, masquant la réalité de l'occupation. Grâce à ces leviers, l'architecture permet ici de fabriquer, de superposer et de hiérarchiser un paysage sur un autre et plus loin un récit sur un autre : elle détruit, efface, arrange, impose et réécrit. Néanmoins, si le leurre parvient à masquer la violence de l'entreprise, il se révèle inefficace à cacher l'entreprise elle-même. Finalement, l'étude de la colonisation révèle l'anxiété d'Israël quant à son appartenance au territoire, et son inconfort ontologique à reconnaître sa propre colonialité depuis sa création.

Mots-clés : architecture, colonisation, Jérusalem, sionisme, stratégie

Bibliographie :

ABUDJI Nurhan, *Urbicide in Palestine: spaces of oppression and resilience*, New York, Routledge, 2014

AGAMBEN Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot & Rivages, 2014

ALLEGRA Marco, HANDEL Ariel & MAGGOR Erez, *Normalizing Occupation. The Politics of everyday life in the West Bank Settlements*, Bloomington, Indiana University Press, 2017

ALLWEIL Yael, *Homeland. Zionism as Housing Regime, 1860-2011*, Londres, Routledge Editions, 2017

EFRAT Zvi, *The Object of Zionism. The Architecture of Israel*, Leipzig, Spector Books, 2018

FUENTES-CARRERA Julieta, *Israël, l'obsession du territoire*, Malakoff, Armand Colin, 2018

¹⁶ ALLEGRA Marco, HANDEL Ariel & MAGGOR Erez, *Normalizing Occupation. The Politics of everyday life in the West Bank Settlements*, Bloomington, Indiana University Press, 2017

- LEMIRE Vincent (sous la dir. de), *Jérusalem. Histoire d'une ville-monde*, Paris, Flammarion, coll. Champs histoire, 2016
- NITZAN-SHIFTAN Alona, 2006, « The Israeli 'Place' in East Jerusalem How Israeli architects appropriated the Palestinian aesthetic after the '67 War », *Jerusalem Quarterly* 27 [en ligne]
- PAPPE Ilan, *La Guerre de 1948 en Palestine*, Paris, La Fabrique, 2000
- PIRINOLLI Christine, 2005, « Effacer la Palestine pour construire Israël. Transformation du paysage et enracinement des identités nationales », *Etudes rurales*, vol.173-174, n°1, p. 67-85
- ROSS Andrew, *Stone Men. The Palestinians who built Israel*, Londres, Verso, 2021
- SALENSON Irène, *Jérusalem, bâtir deux villes en une*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, coll. Bibliothèque des territoires, 2014
- SEGAL Rafi et WEIZMAN Eyal (sous la dir. de), *Une Occupation Civile*, Paris, Les Editions de l'Imprimeur, Collection Tranches de villes, 2004
- VERACINI Lorenzo, 2011, « Introducing Settler Colonial Studies », in *Settler Colonial Studies*, Vol.1 n°1, p.1-12
- WEIZMAN Eyal, *Hollow Land. Israeli's architecture of occupation*, New York, Verso, 2007

Néolibéralisation des politiques publiques de logement au Cameroun : Gouverner et produire l'immobilier résidentiel à Yaoundé et à Douala

Mathilde Jourdam-Boutin

Résumé de la thèse soutenue le 5 novembre 2024

Parfois perçues comme un « dernière frontière » de l'immobilier néolibéral, les grandes villes d'Afrique subsaharienne connaissent pourtant une transformation majeure des formes d'urbanisation, des modalités de gouvernement et des logiques économiques de production de logements. Alors que la production de logements a surtout été le fait d'initiatives individuelles depuis les années 1990, on assiste depuis la fin des années 2000 à une reprise des politiques publiques de logements dans certains pays d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale. Comme d'autres, le gouvernement camerounais a ainsi annoncé en 2009 le lancement d'un grand programme public de construction de 10 000 logements dits sociaux et de 50 000 parcelles aménagées. Dans le même temps, il a également conduit des réformes ouvrant l'exercice de l'activité immobilière aux logiques et acteurs marchands.

En partie masqué par les conséquents corpus académiques et institutionnels consacrés aux logement autoconstruits et à l'urbanisation irrégulière, encore peu de travaux, notamment francophones, se sont consacré à ce renouveau des politiques publiques de logement. Il s'agissait là de la première ambition de mon travail doctoral.

Par ailleurs, la seconde ambition de la thèse consistait à s'engager et discuter le corpus de littérature radicale traitant du néolibéralisme comme idéologie et de la néolibéralisation comme processus de restructuration politico-économique conduisant à l'extension des logiques marchandes à toutes les sphères de la vie économique et sociale, et ici à celles du logement. Il ne s'agissait nullement de rattacher artificiellement les villes d'Afrique subsaharienne à ce corpus : m'en saisir me semblait à même de rendre compte et donner sens à la recomposition des politiques publiques de logement au Cameroun ; et plus largement de proposer un cadre théorique permettant le renouvellement des études sur le logement, la ville et l'Etat en Afrique.

Consciente que ce corpus se voit souvent reprocher son approche globalisante et son faible ancrage empirique, j'ai eu l'ambition de concilier à ce corpus théorique dense et majoritairement anglophone avec une géographie française de terrain. Pour ce faire, j'ai adopté un mode de raisonnement par abduction, c'est à dans un aller-retour constant entre terrain et théorie, me permettant aussi d'éviter une lecture systématique des politiques publiques de logement au Cameroun.

Afin de répondre à l'hypothèse principale d'une trajectoire de néolibéralisation des politiques publiques de logement au Cameroun, il s'agissait d'abord d'identifier les évolutions de leurs formulations à l'échelle nationale sur le temps long afin de mettre à jour les changements de rationalité tant des organismes et des institutions que des agents en charge de leur application. Pour ce faire je me suis en premier lieu reposée sur une lecture de la littérature traitant de l'histoire des politiques urbaines en Afrique subsaharienne, au Cameroun et à Yaoundé et à Douala. Une analyse de la littérature grise, notamment législative et réglementaire a également été nécessaire pour saisir l'évolution du cadre légal ; mais également pour mieux

cerner les appropriations et contournements dont il fait l'objet. Surtout je me suis appuyée sur des méthodologies d'enquêtes qualitatives davantage à même de rendre compte des transformations des rationalités et modalités d'actions des acteurs publics : au cours de terrains menés entre novembre 2017 et décembre 2019 et d'une durée totale de 9 mois, j'ai privilégié une approche par le haut en multipliant les observations au sein de sociétés parapubliques, du ministère et des instances municipales et entretiens avec les fonctionnaires (41 entretiens semi-directifs). Il me semble avoir ainsi été à même d'appréhender les dynamiques internes de recomposition de l'action publique tout en me distanciant d'une vision monolithique et réifiée du régime et de l'Etat au Cameroun.

L'approche comparative infranationale s'est d'abord inscrite dans un élan intuitif de dépasser le contexte d'un seul espace urbain. Tout en se justifiant par la cohérence géographique et historique d'un même contexte national, la comparaison visait à certifier une deuxième hypothèse d'un redéploiement différent de l'action publique dans chacune des deux villes face à des acteurs privés plus ou moins puissants. En effet, nourrie tant des travaux traitant séparément des deux villes que des discours locaux présentant Yaoundé comme la fille aînée du régime, capitale politique marquée par des interventions fortes et Douala comme la capitale économique à la réputation rebelle, je supposais que la seconde serait plus propice aux initiatives privées que Yaoundé. La lecture des travaux traitant du réétalonnage scalaire, c'est-à-dire d'un changement d'échelle de l'action publique, en faveur du niveau urbain qui se constituerait non seulement comme échelon de gouvernance mais aussi comme échelle de constitution et de diffusion des pratiques néolibérales justifiait aussi plus nettement l'approche comparative par l'hypothèse d'une différenciation des politiques publiques de logement et d'habitat s'expliquant par les caractéristiques socio-politiques respectives des deux villes. Une variation urbaine de la néolibéralisation des politiques publiques de logement, en somme.

Pour nourrir cette comparaison, j'ai réalisé deux stages d'observation au sein des communautés urbaines, échelon administratif exclusif aux plus grandes villes du Cameroun. Outre le fonctionnement administratif des institutions municipales, ma présence devait aussi me permettre d'observer la petite « corruption quotidienne » (Blundo et Sardan 2012) et autres pratiques clientélistes. Je souhaitais ainsi confirmer l'hypothèse d'arrangement publics-privés, de collusions entre sphères politiques, administratives et économiques souvent évoquées tant dans la littérature consacrée au Cameroun que dénoncées par nombres de mes interlocuteurs.

Les stages m'ont facilité l'accès au second groupe d'acteur constituant mes enquêtes : les promoteurs immobiliers. Il s'agissait notamment d'établir une typologie de ces nouveaux acteurs de la production du logement à Yaoundé et à Douala en établissant leurs profils socio-économiques et en évaluant les capitaux à leurs dispositions aux bords d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs avec les différents types d'acteurs privés impliqués dans ce marché émergent. Il s'agissait notamment d'identifier parmi eux des « Bigs-man », individu à l'interface des sphères économiques et politiques dont la figure permet souvent d'illustrer la « politique du ventre » constitutive de l'Etat en Afrique (Bayart 2006) et des rapports socio-politiques néo-patrimoniaux qu'elle implique.

Si l'analyse a permis d'identifier des caractéristiques socio-économiques communes à ces nouveaux acteurs de la production de logement dont la disposition d'une variété de capitaux, je ne suis pas parvenue à identifier des big-mans. La proximité entre sphères politiques, administratives et économiques s'est davantage appuyée sur la méthode de l'analyse de réseaux sociaux. Enfin l'attention portée aux discours des promoteurs m'a conduit à formuler et

interroger une quatrième hypothèse : celle d'une professionnalisation des promoteurs contribuant à la relégitimation de l'action publique.

Enfin, afin de parachever l'analyse de la territorialisation de la néolibéralisation, la recherche de terrain, il s'agissait également d'identifier les restructurations socio-spatiales et la transformation du paysage provoquée par la constitution d'un marché de l'immobilier résidentiel. Les longues marches solitaires, ou aux côtés des promoteurs et agents immobiliers, agréés ou non, m'ont permis d'identifier l'implication des acteurs privés dans la circulation de nouvelles formes urbaines, la verticalisation et la cimentification du paysage, processus associés à la modernisation des deux plus grandes villes du Cameroun, ainsi que leur contribution à la production incrémentale et irrégulière qui caractérise encore majoritairement les tissus urbains de Yaoundé et de Douala.

Le déploiement de cette méthodologie et le traitement des données collectées m'a permis de dégager trois résultats principaux.

D'abord, il me semble avoir démontré l'intérêt heuristique d'analyser et de comprendre le renouveau des politiques publiques de logement au Cameroun au prisme des approches néomarxistes et de l'hypothèse d'un processus de néolibéralisation. Bien que l'historicité de l'Etat au Cameroun ne donne à voir, ni Etat providence, ni relance keynesienne, j'ai démontré au cours du premier chapitre de la thèse qu'il y avait bien eu un renforcement progressif du rôle de l'Etat camerounais dans la production de logement et la régulation de la production d'espaces urbains. Celui s'appuyait sur trois sociétés parapubliques nationales, la SIC, la MAETUR et le CFC pour répondre à l'échelle étatique à une demande de logement social que j'ai démontrée comme largement circonscrite aux fonctionnaires. Cette première phase de renforcement du rôle de l'Etat dans le champ du logement est interrompue par la faillite du modèle rentier suivit de la libéralisation économique, sous la contrainte partielle des plans d'ajustements structurels successifs des années 1990. Cette décennie est considérée comme un temps de retrait de l'action publique car elle donne à voir la privatisation des logements dits sociaux ainsi qu'un désengagement financier de l'Etat oscillant entre stratégie de décharge et de laissez-faire face à la production de logement par des initiatives individuelles.

Comme le démontre le deuxième chapitre, l'effacement de la dette nationale en 2006 marque la relance d'une politique publique de logement qui donne à voir, d'une part, l'adoption d'un fonctionnement entrepreneurial fidèle aux normes du nouveau management public par les institutions paraétatiques remobilisées et, d'autre part, la constitution d'un cadre législatif et institutionnel destiné à l'encadrement d'un marché immobilier. Loin de répondre à une demande, toute restreinte qu'elle ait été, l'Etat camerounais et ses institutions soutiennent désormais activement un renforcement de l'offre par la structuration d'un marché immobilier s'appuyant sur un cadre législatif et institutionnel contribuant à un processus de bureaucratisation. Par ailleurs, la relance de grands programmes publics de productions de logements, qui n'ont de sociaux que le nom, atteste surtout de l'accompagnement offert par les pouvoirs publics à la professionnalisation des nouveaux acteurs du marché immobilier. Ce repositionnement de la puissance publique contribue ainsi à la re-légitimation de son action auprès d'une partie des acteurs privés comme l'illustre le troisième chapitre.

Ainsi quand bien même la séquence proto-néolibéralisme / roll-back / roll-out ne s'inscrit pas dans la même période chronologique que les cas nord-américains ou encore britanniques qui constituent le heartland néolibéral, la périodisation fine de ces séquences, c'est-à-dire l'identification des ruptures et continuités, de reformulation de l'action publique m'ont

bien permis de mettre à jour son redéploiement en faveur du marché et de transposer la chronologie proposée par Peck et Tickell (2002).

Pour autant, je me suis attachée tout au cours de la thèse à souligner l'agenceité de l'Etat mais surtout du régime camerounais dans sa réappropriation des injonctions internationales expliquant la permanence de l'usage du logement comme outil de contrôle ; tout en ne négligeant jamais le contexte global néolibéral dans lequel s'inscrivent les acteurs internationaux émettant ces dites injonctions.

Le second résultat sur lequel je souhaitais attirer l'attention est l'infirmité de l'hypothèse de différences significatives entre la production du logement à Yaoundé et à Douala. Malgré un processus de changement d'échelle de l'action publique en faveur du niveau urbain confirmant un rééquilibrage scalaire partiel des politiques publiques d'aménagement et d'habitat, nous avons démontré au sein du quatrième chapitre que le rôle discrétionnaire et prééminent du gouvernement et du régime camerounais sur les moyens et les décisions des communautés urbaines de Yaoundé et Douala. De plus, je me suis attachée à questionner les archétypes dans lesquelles sont parfois enfermés ces deux villes. J'ai notamment démontré que Douala n'est finalement pas tant une ville frondeuse que délaissée des politiques urbaines et n'apparaît donc pas plus propice aux initiatives privées que Yaoundé, où se concentrent les institutions centrales et les acteurs politiques les plus influents.

L'analyse approfondie des stratégies et circuits de financement du secteur de la promotion immobilière m'a permis de démontrer au sein du cinquième chapitre que – loin d'une financiarisation de l'immobilier, observée ailleurs en Afrique et structure les imaginaires de nombreux acteurs camerounais – les capitaux mobilisés par les promoteurs immobiliers demeurent majoritairement nationaux, et ancrés dans des dynamiques rentières néopatrimoniales nationales voire locales. La très faible bancarisation de l'économie camerounaise et l'indigence des investissements étrangers contraignent les promoteurs immobiliers dans une position de dépendance aux financements publics proposés par le CFC, l'organisme paraétatique historique. Ces financements demeurent cependant restreints et difficiles d'accès. La majeure partie des promoteurs s'appuient donc sur des stratégies de mobilisation, d'accumulation et de conversion de capitaux sociaux, politiques ou fonciers – tous largement soumis aux arrangements et distributions propres aux pratiques néopatrimoniales. Dans ce contexte, la production de logement à Yaoundé comme à Douala demeure encadrée par le champ politique.

Enfin, le dernier chapitre est entièrement consacré aux manifestations spatiales et recompositions territoriales que provoque le processus de néolibéralisation des politiques publiques de logement camerounaises. Si au cours de la thèse, nous avons déjà donné à voir certains phénomènes tels que l'apparition de projets de condominium de l'action ou les mutations foncières provoquées par les stratégies de spéculation immobilières, ce dernier temps présente la transformation plus incrémentale des paysages urbains, de plus en plus verticaux et de plus en plus gris. Ce faisant, nous infirmons l'hypothèse d'un renouvellement des modes de production du logement urbain en démontrant que les logements, produits par les nouveaux acteurs privés et les acteurs publics réinvestissant le champ immobilier, demeurent le fruit de nombreuses pratiques désignées comme informelles.

Par ce travail et notamment ces résultats, il me semble que cette thèse constitue un apport aux différentes littératures scientifiques mobilisées à plusieurs titres.

Premièrement, en formulant une généalogie des politiques publiques de logement afin de rendre compte de la transformation tant du paysage des villes camerounaises que de leur production, la thèse contribue a minima à l'histoire urbaine africaine, tout en participant au renouvellement actuel des études sur la production immobilière et les dynamiques urbaines sur le continent africain.

Deuxièmement, en mobilisant le corpus de la géographie radicale pour rendre compte des reformulations des politiques publiques et la réorganisation des institutions étatiques en cours pour intégrer, soutenir et réguler les acteurs privés au Cameroun, cette thèse propose d'une part, une approche originale de la construction contemporaine de l'Etat au Cameroun, en abordant la question de la bureaucratisation néolibérale et de la bureaucratisation municipale. Elle permet ainsi de revenir sur les travaux traitant de la nature et de la formation continue de l'Etat camerounais, en s'intéressant plus particulièrement aux élites économiques, administratives et politiques. D'autre part, elle contribue à rappeler la plasticité de l'idéologie néolibérale en démontrant notamment la compatibilité déjà démontrée du néolibéralisme et de l'autoritarisme. En effet, au-delà des discours, des réformes et des instruments diffusés par les institutions financières, le logement, de sa distribution à sa production demeure un outil de contrôle social et de légitimation politique participant à la stabilité de régimes illibéraux comme celui de Paul Biya.

Enfin, alors même que le travail a été centré sur la production encadrée de logement dans les villes camerounaises et que j'ai longtemps cherché à me garder de l'usage des termes informels et formels, il me semble que la thèse contribue aussi aux discussions sur l'informalité urbaine en Afrique, et au-delà. D'abord car nous avons démontré que l'informalité est un produit de la régulation elle-même, de la formulation de lois, de règles et de normes par les autorités distinguant des acteurs réguliers des autres. Nous avons également rappelé l'usage stratégique de l'informalité comme discours et comme pratique par les promoteurs immobiliers agréés et enfin en rappelant l'importance de penser le contournement des règles et la production d'espaces irréguliers « par le haut » et les acteurs légaux.

Mots clés : Cameroun – Villes africaines – Yaoundé – Douala – Néolibéralisation – Logement - Immobilier Résidentiel – Afrique subsaharienne – Politiques publiques

Bibliographie de références :

- Aalbers, Manuel B. 2016. *The Financialization of Housing: A political economy approach*, London : Routledge.
- Bayart, Jean-François. 1985. *L'État au Cameroun*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Bopda, Athanase. 2003. *Yaoundé et le défi camerounais de l'intégration: à quoi sert une capitale d'Afrique tropicale?*, Paris : CNRS.
- Brenner, Neil. 2004. *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, New York : Oxford University Press.
- Brenner, Neil, Peck, Jamie et Theodore, Nik. 2010. « Variegated neoliberalization: geographies, modalities, pathways », *Global Networks*, vol. 10, n° 10, p. 182-222.
- Chiodelli, Francesco, Hall, Tim et Hudson, Ray. 2018. *The illicit and illegal in regional and urban governance and development: corrupt places*.
- Chopin, Armelle. 2020. *Matière grise de l'Urbain: la vie du ciment en Afrique*, MétisPresses.
- Gillespie, Tom. 2020. « The Real Estate Frontier », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 44, n° 44, p. 599-616.
- Harvey, David W. 2014. *Brève histoire du néolibéralisme*, Paris : Les Prairies ordinaires.
- Hibou, Béatrice (dir.). 2013. *La bureaucratisation néolibérale*, Paris : Éd. La Découverte.
- Mainet, Guy. 1986. *Douala: croissance et servitudes*, Paris, France : l'Harmattan, 1986.
- Nantchop Tenkap, Virginie. 2017. *Politiques publiques de l'eau et gouvernance urbaine. Acteurs et enjeux de l'accès à l'eau potable des populations à Douala (Cameroun)*, Géographie sous la direction de J.Lombard, M.Morelle et M.Moupou, Paris 1 Panthéon Sorbonne - Yaoundé 1.
- Njoh, Ambe J. 2003. *Planning in contemporary Africa: the state, town planning, and society in Cameroon*, Aldershot Burlington : Ashgate.
- Osmont, Annick. 1995. *La Banque mondiale et les villes: du développement à l'ajustement*, Paris : Editions Karthala.
- Peck, Jamie et Tickell, Adam. 2002. « Neoliberalizing Space », *Antipode*, vol. 34, n° 34, p. 380-404.

Résumé de la thèse « Bogotá à vélo. Etude des pratiques et expériences de la mobilité cycliste en ville », soutenue à Rennes le 5 juillet 2024.

Depuis le début des années 2000, Bogotá connaît une augmentation constante de l'usage du vélo, au point d'être désignée localement comme la « capitale mondiale du vélo ». La pratique du vélo s'est encore accélérée à partir de 2020 avec la pandémie de covid-19. Si le vélo reste le mode de déplacement privilégié des classes populaires de l'ouest de Bogotá, les profils des cyclistes et leurs pratiques quotidiennes du vélo varient selon le lieu de résidence, l'âge, le niveau socio-économique et le genre. Cette thèse explore la façon dont les cyclistes vivent et appréhendent individuellement ces évolutions récentes, au travers de leur pratique du vélo et de la ville, et au prisme des inégalités socio-spatiales et de genre.

Des sources secondaires ont été exploitées, comme l'enquête de mobilité urbaine de 2019 (EMU 2019), pour élaborer une typologie des cyclistes et de leurs déplacements. Cette recherche repose sur la constitution d'un corpus original. Des questionnaires et des entretiens ont permis d'obtenir des indicateurs et des récits décrivant les usages sociaux et spatiaux du vélo. Des parcours commentés filmés, inspirés des méthodes mobiles, complètent ce dispositif méthodologique mixte, pour observer finement les stratégies et pratiques de mobilité *in situ* et en mouvement. Nous renseignons ainsi le lien que construisent les cyclistes avec le vélo, au travers des expériences d'apprentissage tout au long de la vie, et des pratiques de sociabilité qui l'entourent. Enfin, cette thèse analyse le rapport sensible qu'entretiennent les cyclistes à la ville, les émotions qui lui sont associées, en particulier la peur, et les stratégies de déplacement à vélo qui en découlent. Cette thèse se divise en quatre parties, elles-mêmes divisées en deux chapitres chacune.

Partie 1. Étudier les mobilités quotidiennes à vélo à Bogotá. Concepts et contexte.

Après l'introduction qui décrit le cadrage général de la thèse, l'objectif de la première partie est de poser plus précisément les enjeux théoriques et contextuels d'une étude de la pratique du vélo à Bogotá. Les deux chapitres qui la composent sont conçus comme un état de l'art situé, dans lequel nous faisons dialoguer concepts et théories français, européens, latino-américains et nord-américains, pour mettre en lumière des phénomènes observés dans la capitale colombienne. L'objet d'étude y est délimité en définissant l'articulation entre pratiques spatiales, expériences de la ville et mobilités quotidiennes. Il s'inscrit dans une recherche en géographie sociale, qui propose d'analyser l'inscription spatiale de processus sociaux d'une part, et qui conçoit l'espace comme support des relations et sociabilités que nous étudions d'autre part.

Le chapitre 1 positionne la thèse dans des courants de pensée structurants – le *mobility turn* (Sheller & Urry, 2006) et le paradigme de la ville durable – qui infusent à la fois la recherche et la politique publique, et prennent forme à Bogotá dans la construction et la revendication d'une ville cyclable et cycliste. Le vélo est parfois considéré comme un objet ou un mode de déplacement qui fait consensus. Cette tendance s'est faite d'autant plus prégnante depuis la période de pandémie de covid-19, qui a visibilisé le vélo et fait augmenter sa pratique. Pourtant, il n'est pas neutre, et sa revalorisation prend sens au sein d'un système de valeurs, de normes et de paradigmes qui constituent un contexte qui lui est favorable.

Vendu comme un exemple de ville cyclable, et parfois comme un îlot de réussite au sein d'un système hostile, le modèle de Bogotá, « capitale mondiale du vélo », est le fruit d'un équilibre subtil entre un contexte local habitué à la présence des cyclistes, et la circulation internationale des politiques de mobilité. Si le vélo y trouve aussi bien sa place, c'est à la fois parce qu'il a émergé tôt comme un élément de réponse aux enjeux locaux d'inégalités d'accès à la ville, et parce qu'il répond à des critères normatifs de ville durable et innovante.

L'évolution des infrastructures dédiées au vélo témoigne de sa légitimation en tant que mode de déplacement à part entière, puis en tant qu'outil pour l'aménagement d'une ville moins embouteillée et favorable au bien-être des habitant-es. Au sein du système de mobilité bogotanais, le vélo semble

occuper une place à part, attaché à la fois à des valeurs écologistes et des représentations de liberté et d'indépendance. Contrairement aux autres modes – à l'exception de la marche –, il fait l'objet d'une mise en récit, voire d'une poétisation, dans les discours de ses défenseur·ses, renforcée par son caractère ludique et aventurier.

Le chapitre 2 détaille les hypothèses qui guident l'analyse présentée dans les chapitres suivants, en analysant l'imbrication d'inégalités multiples dans la pratique du vélo, dans une perspective *de mobility justice* (Sheller, 2018). Nous faisons appel notamment aux concepts d'intersectionnalité et de « trajectoires mobilitaires » (Cailly et al., 2020), ainsi qu'à une approche par l'expérience sensible et corporelle.

Ce chapitre traite des inégalités de genre dans la pratique du vélo de manière transversale, et non sectorielle, en les faisant dialoguer avec d'autres formes d'inégalités, mais aussi en traitant d'enjeux plus généraux d'apprentissage du vélo ou d'appropriation de l'espace public. Cette approche fait écho à des travaux récents qui visent à renouveler l'approche géographique des mobilités, qui se présente à la fois comme féministes (Sayagh, 2018 ; Kern, 2022 ; Ravensbergen, 2020 ; Vietinghoff, 2021 ; Abord de Chatillon, 2021 ; Montoya Robledo *et al.*, 2020) et sensibles aux affects (Davidson *et al.*, 2007 ; Jones ; 2012 ; Larsen, 2017 ; Guinard, 2019). Loin d'être une entité uniforme, les cyclistes forment une « infrastructure humaine » complexe (Nello-Deakin & Nikolaeva, 2021), et façonnent leurs pratiques de mobilité à partir de leur identité, de leurs expériences à vélo et dans l'espace public, de leurs relations sociales, des lieux traversés et des rapports sociaux qui y sont à l'œuvre. Nous questionnons aussi dans cette thèse la manière dont la pratique du vélo influence transforme les perceptions de la ville, mais aussi la relation corporelle à l'environnement urbain, et participe à renverser les rapports de pouvoir et de domination : « l'action de se déplacer dans la ville fait partie de la conquête de l'extérieur pour les femmes » (Sánchez Bernal & Triana Gallego, 2017). Les hypothèses peuvent ainsi être résumées comme suit :

1. La pratique du vélo s'inscrit dans une relation d'interdépendance avec des facteurs sociaux et spatiaux, qui influencent l'usage du vélo et la relation de l'individu avec celui-ci dans la mobilité quotidienne. Ces différences de genre, d'âge ou de classe sociale engendrent des socialisations à la pratique cycliste contrastées.
2. Les trajectoires individuelles de l'usage du vélo affectent les choix de mobilité et son organisation quotidienne.
3. La pratique du vélo est une expérience sensible qui génère des émotions et des sentiments associés à des lieux et à des situations ou interactions, et qui est mise à l'épreuve par le contexte urbain dense de Bogotá.
4. La rencontre de la pratique du vélo avec d'autres usages de l'espace public façonne des relations de cohabitation et/ou de confrontation, qui influencent les modalités et les lieux de la pratique.
5. Les relations sociales qui naissent autour de la pratique du vélo favorisent la familiarisation et l'appropriation individuelle comme collective de l'espace traversé et habité.

Ce deuxième chapitre conclut la première partie d'état de la recherche. Les cinq hypothèses présentées ne sont pas hermétiques et sont en réalité interdépendantes, elles se répondent et se croisent.

Partie 2. Méthodes et pratiques de terrain en temps de pandémie.

La seconde partie de la thèse développe la démarche méthodologique déployée pour constituer et analyser un corpus de données inédit. Cette recherche fait le pari d'une démarche innovante, qui allie données qualitatives et quantitatives pour étudier finement les pratiques de mobilité à vélo. Cette approche mixte permet à la fois d'observer des tendances à l'échelle de la ville, et de comprendre comment elles se traduisent pour les cyclistes au quotidien. L'objectif de ces deux chapitres est de dévoiler les pratiques de recherche et les positionnements épistémologiques adoptés pendant ces quatre années de doctorat.

Le chapitre 3 offre un regard réflexif sur les conditions de réalisation du travail doctoral dont le déroulement et l'objet d'étude ont été modifiés, notamment par la pandémie de covid-19 et les confinements successifs qu'elle a engendrés. Les enjeux d'une enquête en terrain étranger y sont également posés. Ce chapitre présente ainsi le contexte dans lequel la méthodologie a été construite, et les questionnements qui ont façonné les pratiques de recherche.

Il cherche à démontrer la construction empirique du travail de terrain, qui a permis de s'adapter à un terrain étranger, dans un contexte postcolonial, et en évolution rapide, à la suite des bouleversements générés par la pandémie et par le *Paro nacional*. Ce « bricolage » méthodologique (Feildel, 2016), revendiqué par les membres du GRECAL (Martinet *et al.*, 2018) ou par Collignon (2010), et inspiré de la *grounded theory*, est ainsi le produit du terrain et d'une recherche située.

Le travail de terrain a constitué un apprentissage de la recherche, et il pose également la question de l'évolution de l'objet d'étude dans le temps. Ainsi, cette recherche a permis de saisir le moment inédit de la pandémie et du *Paro nacional*. Cela peut pousser à questionner l'universalité des résultats. Sont-ils applicables en dehors de ces contextes très particuliers ? Mais aussi, sont-ils applicables dans d'autres territoires ? Les méthodes employées sont aussi en partie inhérentes au terrain et au contexte. Leur répliquabilité, ou, à l'inverse, leur unicité, peuvent également être interrogées. Le chapitre suivant apporte des réponses à ces questionnements.

Le chapitre 4 détaille l'ensemble du dispositif méthodologique, en prenant soin de le faire dialoguer avec les objectifs affichés dans l'introduction générale et le chapitre 2. Il développe les choix opérés avant, pendant et après le travail de terrain pour enquêter à partir des méthodes dites « mobiles » (Büscher *et al.*, 2010 ; Fincham *et al.*, 2010) et des méthodes d'ethnographie visuelle (Pink, 2012). Les données ainsi collectées sont analysées en complément de données plus classiques (entretiens, questionnaires, enquête de mobilité), qui offrent un panorama plus large sur les processus étudiés à l'échelle des individus.

Une enquête par questionnaire a été menée auprès de 573 personnes, au sujet des étapes de leur apprentissage du vélo, ainsi que des modalités de leurs déplacements quotidiens. 46 de ces personnes enquêtées ont participé à un entretien, qui a permis d'approfondir leur expérience d'apprentissage et de socialisation à la pratique du vélo, ainsi que les conditions de leur pratique actuelle du vélo. Enfin, avec 14 de ces cyclistes, nous avons réalisé un parcours commenté filmé, lors d'un trajet habituel à vélo. Ces trois types de données constituent un corpus qui permet d'aborder la mobilité quotidienne à vélo sous différents angles et de manière englobante. En particulier, les parcours commentés donnent à voir dans sa complexité ce que les discours tenus lors des entretiens décrivent partiellement. Le recours à cette méthode mobile et visuelle permet d'inscrire plus finement dans l'espace les pratiques de mobilité étudiées.

A cette production de données s'ajoute l'analyse de l'EMU 2019, qui a conduit à l'élaboration d'une typologie des cyclistes et de leurs pratiques. Cette typologie a servi de base à la sélection du profil des personnes enquêtées en entretien et en parcours commenté. Le schéma synthétique à suivre résume les interactions et les interdépendances entre les différentes techniques expérimentées. Il montre en particulier le rôle clé de l'EMU 2019, directement ou au travers de la typologie qui en est issue, dans l'élaboration des étapes du travail de terrain (conception de la trame des questionnaires et des guides d'entretiens et sélection des personnes enquêtées).

Au sein de ce système méthodologique, les trois outils principaux – le questionnaire, l'entretien et le parcours commenté – apparaissent comme centraux, et sont complétés ou alimentés par les questionnaires rapides, les entretiens auprès d'expert-es, l'observation et la typologie.

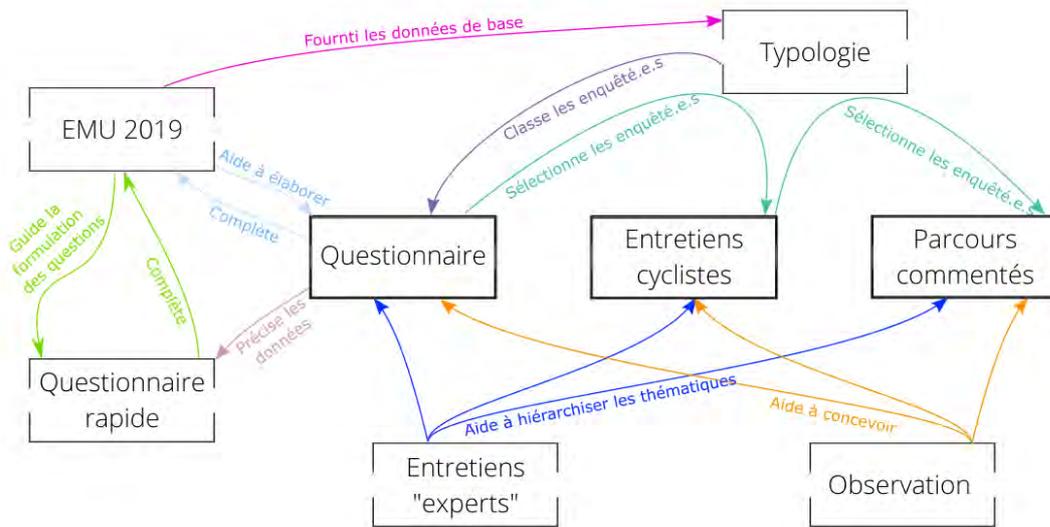


Figure.1. L'interdépendance des techniques d'enquête. Lucas, 2024.

Le tableau suivant synthétise les différentes techniques de récolte de données auprès des cyclistes, et montre comment elles répondent aux objectifs de la thèse. Nous ne faisons donc pas figurer ici l'EMU 2019, qui n'est pas produite dans le cadre de la thèse, ni les entretiens auprès d'expert·es. Ces derniers n'ont pas été analysés de manière systématique dans le cadre de la thèse – à l'inverse du corpus présenté dans ce tableau – et ont principalement servi à alimenter la contextualisation de l'introduction générale et du premier chapitre.

Thématiques	Les déterminants de la pratique du vélo		
	Les freins à/leviers de l'usage du vélo au cours de la vie	Les interactions sociales autour du vélo	L'expérience de la mobilité à vélo
Questionnaires	Apprentissage ; Avantages et inconvénients du vélo ; Évolution de l'usage		Routine et modalités du trajet principal ; Le vélo en comparaison avec les autres modes ; Infrastructure
Entretiens	Apprentissage ; Ruptures et reprise ; Projections	Environnement familial ; Relations sociales ; Interactions et conflits dans l'espace public	Stratégies (anticipation de la mobilité) ; Connaissance de la ville ; Sensations et émotions ; Infrastructure
Parcours commentés	Récits et témoignages <i>in situ</i>	Interactions avec d'autres usager·es	Connaissance de la ville ; Sensations et émotions ; Tactiques (choix de déplacement <i>in situ</i>)
Questionnaires rapides			Modalités du trajet en cours ; Qualification de l'expérience

Observation ethnographique		Interactions ponctuelles et continues entre usagè·es de l'espace public ; Usage individuel et collectif du vélo	Usages de l'infrastructure
----------------------------	--	---	----------------------------

Tableau 1. Synthèse des apports par technique d'enquête. Lucas, 2024.

Dans ce tableau transparaissent déjà les thématiques que nous abordons dans les chapitres suivants, dédiés à la présentation des résultats de l'enquête : la phase d'apprentissage (cf. chapitre 5), le rôle des relations sociales (cf. chapitre 6) ou les formes de la mobilité quotidienne à vélo (cf. chapitres 7 & 8). La combinaison de ces différentes techniques d'enquête permet à la fois de multiplier les points de vue sur un même sujet – sur l'apprentissage du vélo, par exemple – et de relier les différents sujets entre eux. Nous nous inscrivons ainsi à la suite des réflexions de Vincent-Geslin *et al.* (2019) et de Cailly *et al.* (2020), qui questionnent à la fois la dimension biographique et l'approche par l'expérience des pratiques de mobilité. En effet, cet outillage permet de faire le lien entre la pratique du vélo – expérience des déplacements quotidiens, de la ville, de l'infrastructure, etc. (cf. chapitre 7 et 8) – et l'histoire des personnes avec le vélo – apprentissage, reprise, rupture, constitution d'un cercle social (cf. chapitre 5 et 6).

Partie 3. Le vélo dans la vie. Apprentissages, socialisations et sociabilités.

La troisième partie de la thèse s'intéresse aux processus sociaux qui façonnent la pratique du vélo. Elle situe les mécanismes de l'apprentissage, de la socialisation et des sociabilités par le vélo dans le temps, et dans l'espace. Cette partie propose d'analyser la construction de la pratique sociale et spatiale du vélo et de l'identité cycliste. Les mobilités cyclistes sont abordées dans leur dimension collective et partagée. Dans cette troisième partie, nous nous appuyons principalement sur les entretiens réalisés auprès des cyclistes bogotanis-es. Les parcours commentés, les questionnaires en ligne et les entretiens auprès d'expert-es y sont employés de manière complémentaire.

Le chapitre 5 reprend les concepts de « *mobility biographies* » (Lanzendorf, 2003) et des « trajectoires mobilitaires » (Cailly *et al.*, 2020) pour comprendre comment les cyclistes bogotanis-es se familiarisent à la pratique du vélo en ville. Nous déployons tout au long de ce chapitre une approche des mobilités à vélo située dans le temps, à la fois biographique à l'échelle des individus, en partant de l'apprentissage jusqu'à la pratique à l'âge adulte, et chronologique, en étudiant les effets de la pandémie sur la pratique du vélo. Deux notions apparaissent alors essentielles. Si l'on s'appuie sur l'approche par les « trajectoires mobilitaires », la notion de transition est utile pour qualifier les phases d'évolution des pratiques de mobilité et du vélo. En effet, loin de reposer sur un seul facteur clé, le choix modal du vélo semble plutôt conditionné par une pluralité de déterminants, qui relèvent de la vie personnelle ou professionnelle et ses bouleversements.

La plupart des extraits présentés témoignent d'une fluctuation de l'intensité de la pratique du vélo et la notion de gradation de cette intensité d'usage est aussi pertinente pour décrire les évolutions sur le temps long. L'étude menée pendant la pandémie a permis d'observer les bouleversements à l'œuvre dans la société, la vie des foyers et chez les personnes, et ainsi, de comprendre en temps réel les ajustements et adaptations qui sont expérimentées par les cyclistes et les habitant-es de Bogotà (Lucas *et al.*, 2023). Cette observation met en avant de manière évidente l'impact fort des restrictions et des transformations des pratiques de mobilité, et elle est aussi une opportunité de mettre en lumière la multiplicité des facteurs qui guident les changements de pratiques de mobilité à vélo.

Le chapitre 6 étudie les relations sociales qui se tissent autour d'une pratique commune du vélo et qui en influencent parfois les usages. Les sociabilités abordées sont multiples et recouvrent les relations familiales et amicales, les interactions qui ont lieu de manière fortuite dans l'espace public, et les liens qui se nouent au sein des groupes militants. Ce chapitre s'intéresse à explorer les sociabilités, des plus

fortuites aux plus engagées, qui façonnent et déterminent la pratique du vélo. De nombreux exemples montrent que la pratique du vélo peut devenir structurante pour la vie sociale des cyclistes : même si c'est un mode individuel, il présente de multiples manières d'être partagé.

Nous évoquons l'existence d'une infrastructure sociale du vélo, qui, au même titre que les aménagements cyclables et les politiques publiques pro-vélo, influence son usage en tant que mode de déplacement. L'infrastructure sociale du vélo, c'est donc à la fois l'entourage, les nouvelles rencontres grâce au vélo, les inconnu-es dans la rue et les groupes organisés autour de cette pratique. Tous-tes ces acteur·rices forment une infrastructure sociale du vélo qui intervient d'une part dans les trajectoires individuelles des personnes, en influençant leur choix de se déplacer – plus fréquemment, plus souvent ou plus loin – à vélo. C'est aussi dans toutes les micro-interactions du quotidien à vélo que se déterminent les évolutions de la pratique du vélo, qui est encouragée par les moments de solidarité entre cyclistes, et, à l'inverse, bridée par des conflits ou des violences auxquelles sont régulièrement exposées les personnes qui circulent à vélo à Bogotá.

Les décisions de mobilité ne sont donc pas uniquement individuelles, elles sont prises au sein d'un système social. Celui-ci est particulièrement structurant dans la vie quotidienne, comme nous l'évoquons dans la seconde section de ce chapitre, au travers des mobilités accompagnées, organisées à l'échelle du foyer et de la mobilité du *care* (Sánchez de Madariaga, 2013 ; Jirón & Gómez, 2018). L'usage du vélo en tant que pratique sociale, sa place dans la vie quotidienne et les sociabilités des individus traduisent ainsi l'ancrage d'une « culture du vélo » localement, à l'échelle de Bogotá.

Partie 4. Le vélo dans la ville. Spatialités de la pratique quotidienne du vélo.

La compréhension des processus de construction de la pratique du vélo et des sociabilités qui l'accompagnent permettent d'éclairer les choix et décisions que prennent les cyclistes au quotidien. Dans la quatrième partie de cette thèse, nous nous intéressons ainsi à l'inscription spatiale des pratiques du vélo. Pour cela, nous exploitons principalement le corpus de parcours commentés, qui nous permet d'analyser les déplacements *in situ*, et le corps en mouvement. Les entretiens auprès des cyclistes sont employés en complément, pour saisir l'expérience urbaine au travers des discours. Les chapitres 7 et 8 ont en commun une approche par les stratégies et les tactiques de mobilité (De Certeau, 1990).

Dans le chapitre 7, nous tentons de comprendre comment la pratique du vélo façonne la relation à la ville, en « élargissant les connaissances et les expériences » (Coutras, 2003). La typologie, dont la méthodologie a été présentée dans le chapitre 4, met en lumière les différences entre les cyclistes bogotanis-es et les inégalités socio-spatiales sous-jacentes. Nous employons dans ce chapitre plusieurs outils de visualisation (fiches synthétiques de profil, cartes narratives, vignettes) pour matérialiser et donner à voir les pratiques du vélo observées pendant le travail de terrain.

Ci-dessous, un exemple de vignettes montrent comment la combinaison des méthodes mobiles et visuelles permet de saisir les stratégies d'évitement ou de contournement, qui passent par une régulation de la vitesse, un positionnement sur la chaussée ou la piste cyclable, ou des interactions avec les autres usagè·es de l'espace public.



Cristina pose le pied à terre. Elle est obligée de s'arrêter devant le camion qui s'est engagé. Des cyclistes arrivent petit à petit derrière elle et s'arrêtent aussi. Elle est sur une piste cyclable à double-sens, aux alentours de 18h, heure de pointe. Nous sommes au début du trajet pour rentrer chez elle. Nous croisons de plus en plus de cyclistes à mesure que nous approchons d'un axe principal fréquenté par beaucoup de cyclistes.



Le camion repart. Cristina a encore son pied à terre alors qu'on voit un premier cycliste qui est déjà reparti. Elle le regarde passer. Elle explique pendant l'entretien et le parcours qu'elle roule toujours à une vitesse modérée et qu'elle se laisse dépasser par les plus pressés qu'elle. Un cycliste concurrent s'est positionné sur la voie de gauche, alors qu'en arrière-plan, des cyclistes viennent dans l'autre sens et redémarrent eux aussi.



Le camion n'est plus un obstacle, on le voit s'éloigner. Cristina est repartie aussi. On aperçoit devant elle la roue du cycliste qui la dépassait sur la vignette précédente : il s'est rabattu devant elle pour pouvoir croiser le flux de cycliste qui arrive d'en face. Un nouveau cycliste, en vert, vient de me dépasser. Il regarde vers les cyclistes qui arrivent en face et négocie son passage entre Cristina, celles et ceux d'en face, et la flaque d'eau à éviter.



Le cycliste vert a dû se rabattre car il évite les cyclistes d'en face. On aperçoit au moins quatre cyclistes qui viennent en face et roulent sur deux files, ce qui rend un dépassement impossible pour le cycliste en vert. L'image montre la vitesse du mouvement. Après la sortie du camion, qui a provoqué un court embouteillage de cyclistes et a obligé tout le monde à renégocier sa position sur la piste cyclable, le flux réaccélère.

Réalisation : Lucas & Allagnat à partir du parcours commenté avec Cristina.

Figure 2. Vignettes issues du trajet avec Cristina. Lucas, 2024.

Ces rendus permettent une analyse à deux niveaux : nous accédons à celui du trajet, qui s'inscrit dans l'espace d'action des cyclistes (Demoraes *et al.*, 2016) et dans leur lieu de vie, et à celui du mouvement, du déplacement en train de se faire. Ces deux niveaux d'observation et d'analyse illustrent également la mise en œuvre de stratégies et de tactiques en amont du trajet et pendant qu'il se déroule. Ces ajustements prennent forme dans la conception d'un itinéraire, dans les rythmes et les vitesses adoptés pendant un trajet à vélo. La familiarité avec les espaces traversés tend à fluidifier et accélérer le

déplacement, alors que leur méconnaissance se traduit par un rythme entrecoupé de pauses et de remise en question de la stratégie adoptée.

Ce chapitre met également en lumière les multiples facteurs qui font varier la pratique du vélo à Bogotà, comme le lieu de résidence, le niveau de vie, le genre, ou encore le degré de connaissance de la ville et le type d'activité exercé à vélo. Ces facteurs qui renvoient à des inégalités socio-spatiales, conditionnent en particulier l'expérience de la ville, et jouent sur les distances parcourues, les vitesses, les horaires, les lieux de destination ou les motifs de déplacement.

Dans le chapitre 8, en faisant appel à la géographie des émotions, nous étudions l'expérience de la ville depuis un vélo, et questionnons le sentiment d'insécurité et la « libération des sens » évoquée par Coutras (2003). L'analyse de l'interrelation des cyclistes et de leur environnement nous permet de dessiner Bogotà telle qu'elle est pratiquée et vécue par les cyclistes. Au travers des analyses qui structurent ce chapitre, nous comprenons la complexité de l'inscription spatiale des émotions et des expériences vécues à vélo. Cette étude montre notamment une correspondance entre les chiffres qui mesurent l'insécurité et les représentations de la peur. Toutefois, des représentations plus complexes et diverses, parfois paradoxales, sont également observées, notamment quand des émotions opposées se superposent sur un même lieu, comme le centre ou certaines avenues majeures.

Les parcours commentés offrent un regard inédit sur les pratiques de déplacement à vélo et nous décrivons comment celles-ci s'adaptent et s'ajustent aux représentations de la peur. Les pratiques varient selon les représentations individuelles et les expériences vécues et selon le lieu, et se traduisent par des stratégies de contournement, d'évitement, ou de cohabitation avec cette peur. À l'inverse, les émotions agréables ressenties pendant une sortie ou un trajet à vélo dessinent les contours d'une ville pratiquée et connue au travers des sens, particulièrement exacerbés par l'immersion dans l'espace public et la vitesse. Cette relation entre représentations et pratiques du vélo est donc à double sens : les dernières façonnent également les premières.

Parmi les lieux identifiés dans les discours des personnes enquêtées, de nombreux axes et avenues sont désignés, à la fois comme des frontières ou des foyers des représentations de la peur, et comme des espaces accueillants pour la pratique du vélo. L'émergence de ces espaces de circulation dans les discours traduit une connaissance empirique de la ville et retranscrit les pratiques quotidiennes des cyclistes qui se déplacent par ces grands axes. La ville est donc perçue de façon singulière au travers des pratiques de mobilité à vélo. Cette analyse a également mis en lumière les limites d'une infrastructure cyclable de qualité inégale et d'un espace public qui n'intègre pas toujours les besoins des cyclistes, produisant parfois des effets contreproductifs.

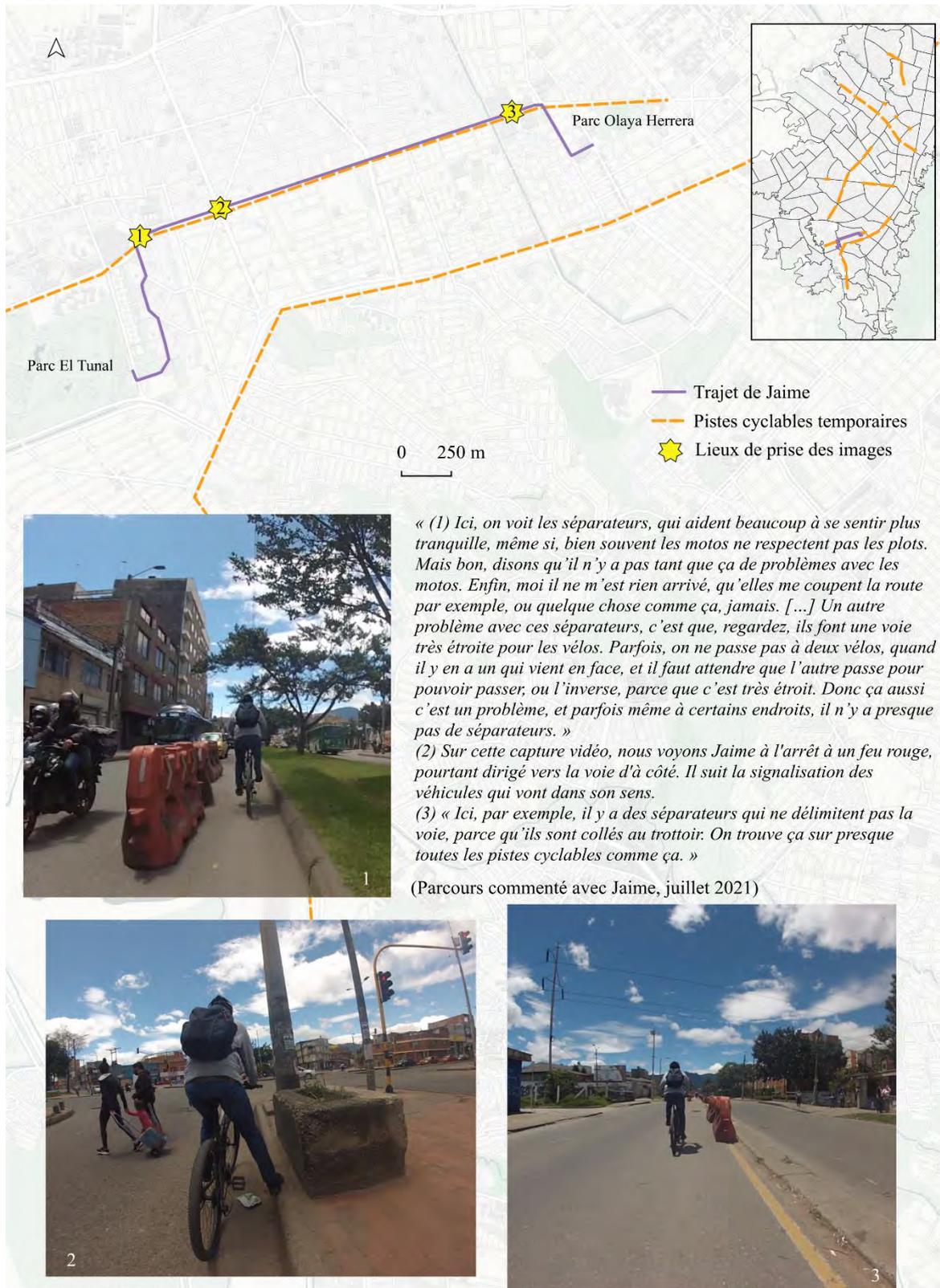


Figure 3. Carte narrative issue du parcours commenté avec Jaime. Lucas, 2024.

La carte narrative ci-dessous est un exemple de la mise en récit de l'expérience cycliste, à partir des parcours commentés. La personne suivie met en lumière les défaillances de l'infrastructure cyclable. De même, les ponts piétonniers, qui limitent la vitesse des vélos et entravent la continuité du parcours, sont parfois contournés et conduisent les cyclistes à s'engager sur des voies rapides. Les tunnels, qui

ponctuent les pistes cyclables et qui sont censés améliorer la sécurité routière pour les cyclistes, sont identifiés comme des espaces dangereux, voire parfois impraticables.

Enfin, l'accumulation des représentations de la ville telle qu'elle est pratiquée à vélo, positives et négatives, donne à voir une conception de la ville cyclable idéale. Notre analyse montre que celle-ci correspond à un espace urbain verdoyant, calme et éloigné du trafic routier. Ces projections sont complétées par des particularités locales, comme la mise en avant d'un équilibre subtil entre une occupation de l'espace public qui évite la solitude et une distance avec ces autres usages pour permettre une fluidité de circulation. En résumé, pour garantir un sentiment de sécurité, il ne faut ni trop de monde autour, ni trop peu. D'autres critères, identifiés notamment par la géographie féministe (Faure *et al.*, 2017), comme la visibilité dégagée, sont importants pour atténuer la peur d'un danger caché. Cette étude montre que cette peur d'un danger caché n'est pas une préoccupation uniquement féminine. Ces critères d'une ville cyclable idéale contrastent avec les inégalités dans l'aménagement de l'espace public que constatent les cyclistes enquêtés, entre le centre-nord et l'est favorisés et valorisés dans les discours, pour leur aménagement de qualité, la verdure et les arbres qui bordent les rues, et un sud-ouest défavorisé, dénigré dans les discours, très dense, composé d'espaces publics et d'infrastructures de mauvaise qualité (Observatorio del Espacio Público, 2017 ; Barrero & Rodríguez Valencia, 2022 ; Guzmán *et al.*, 2022).

Mots-clés

Bogotá ; Vélo ; Mobilité ; Pratiques ; Inégalités socio-spatiales ; Parcours commentés.

Bibliographie

- ABORD de CHATILLON, M., ORTAR, N., & SAYAGH, D. (2021). Le vélo : un objet qui révèle, renforce et perturbe l'ordre du genre. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, (52-2), 25-51.
- BARRERO, G. A., & RODRIGUEZ-VALENCIA, A. (2021). Asking the user: a perceptual approach for bicycle infrastructure design. *International journal of sustainable transportation*, 16(3), 246-257.
- BÜSCHER, M., URRY, J., & WITCHGER, K. (dir.). (2010). *Mobile methods*. Routledge.
- CAILLY, L., HUYGHE, M., & OPPENCHAIM, N. (2020). Les trajectoires mobilitaires : une notion clef pour penser et accompagner les changements de modes de déplacements ?. *Flux*, (3), 52-66.
- COLLIGNON, B. (2010). L'éthique et le terrain. *L'information géographique*, 74.
- COUTRAS, J. (2003). *Les peurs urbaines et l'autre sexe*. L'Harmattan.
- DAVIDSON, J., BONDI, L. & SMITH, M. (2007). *Emotional geographies*. Routledge.
- DE CERTEAU M. (1990). *Arts de faire I. L'invention du quotidien*. Gallimard.
- DEMORAES F., CONTRERAS Y. & PIRON M. (2016) Localización residencial, posición socioeconómica, ciclo de vida y espacios de movilidad cotidiana en Santiago de Chile. *Revista Transporte y Territorio*, 15, 274-301.
- FAURE, E. HERNANDEZ GONZALEZ, E. & LUXEMBOURG, C. (2017). *La ville: quel genre?*. Le temps des cerises.
- FEILDEL, B. (2016). Le bricolage et l'herméneutique comme principes méthodologiques dans l'enquête en sciences sociales. *ESO Travaux et documents*, (41), 89-99.
- FINCHAM, B., MCGUINNESS, M. & MURRAY, L. (dir.) (2010). *Mobile Methodologies*. Palgrave Macmillan UK.
- GUINARD, P. (2019). *Géographies culturelles*. Armand Colin.
- GUZMÁN L. A., ARELLANA J. & CASTRO W. F. (2022). Desirable streets for pedestrians: Using a street-level index to assess walkability. *Transportation Research Part D: Transport and Environment*, 111.

- JIRÓN, P. & GÓMEZ J. (2018). Interdependencia, cuidado y género desde las estrategias de movilidad en la ciudad de Santiago. *Tempo Social*, 30, 55–72.
- JONES, P. (2012). Sensory indiscipline and affect: a study of commuter cycling. *Social & Cultural Geography*, (13)6. 645-658.
- KERN, L. (2022). *Ville féministe*. Éditions du Remue-Ménage.
- LANZENDORF, M. (2003). Mobility biographies: A new perspective for understanding travel behaviour. In Paper presented at the *10th International Conference on Travel Behaviour Research*, Lucerne, August 2003.
- LARSEN, J. (2017). (Auto) Ethnography and cycling. In Giardina, M. & Donnelly, M. (dir.) *Physical Culture, Ethnography and the Body*. Routledge. p. 230-244.
- LUCAS, M., GOUËSET, V. & DEMORAES, F. (2023). Cycling in Bogotá During a Pandemic. The Influence of Tactical Urbanism and Perceived Insecurity on Bicycle Usage. In ORTAR, N. & RÉRAT, P. (dir.) *Cycling through the pandemic. Tactical Urbanism and the Implementation of Pop-Up Bike Lanes in the Time of covid-19*. Springer, Londres. p. 197-219.
- MARTINET, G., NICOLAS ARTERO, C., OPILLARD, F. (dir.) (2018). Descolonizar la producción de conocimiento sobre espacios latinoamericanos desde Europa: límites críticos y aprendizajes desde la experiencia interdisciplinaria del GRECAL. *Journal of Latin American Geography*, 17(1).
- MONTOYA ROBLEDO, V., MONTES CALERO, L., BERNAL CARVAJAL, V., GALARZA MOLINA, D. C., PIPICANO, W., PEÑA, A. J., LÓPEZ VALDERRAMA, J. S., FERNÁNDEZ, M. A., PORRAS, I., ARIAS, N. & MIRANDA, L. (2020). Gender stereotypes affecting active mobility of care in Bogotá. *Transportation research part D: transport and environment*, 86.
- NELLO-DEAKIN, S., & NIKOLAEVA, A. (2021). The human infrastructure of a cycling city: Amsterdam through the eyes of international newcomers. *Urban Geography*, 42(3), 289-311.
- OBSERVATORIO del ESPACIO PÚBLICO (2017). *Reporte Técnico de Indicadores de Espacio Público*. Bogotá, Departamento Administrativo de la Defensoría del Espacio Público (DADEP).
- PINK, S. (2012). *Advances in Visual Methodology*. Sage.
- RAVENSBERGEN, L. (2020). *Toward Feminist Geographies of Cycling*. Thèse de doctorat, University of Toronto (Canada).
- SÁNCHEZ BERNAL, M. S. & TRIANA GALLEGU, L. T. (2017). Mujeres, patrimonio y ciudad: en bici por monumentos y espacios simbólicos de y para ellas en Bogotá. *Revista Transporte y Territorio*, (16), 9-40.
- SÁNCHEZ DE MADARIAGA, I. (2013). Mobility of Care: Introducing New Concepts in Urban Transport. In SÁNCHEZ DE MADARIAGA, I. & ROBERTS, M. *Fair shared cities: The impact of gender planning in Europe*. Routledge, p. 33-48.
- SAYAGH, D. (2018). *Pourquoi les adolescentes ont moins de possibilités réelles de faire du vélo que les adolescents*. *Approche sociologique*. Thèse de doctorat, Université Paris Est.
- SHELLER, M. & URRY, J. (2006). The new mobilities paradigm. *Environment and planning A*, 38(2), 207-226.
- SHELLER, M. (2018). *Mobility justice: The politics of movement in an age of extremes*. Verso Books.
- VIETINGHOFF, C. (2021). An intersectional analysis of barriers to cycling for marginalized communities in a cycling-friendly French City. *Journal of Transport Geography*, 91.
- VINCENT-GESLIN, S., MEISSONNIER, J., KAUFMANN, V. & RABAUD, M (2019). La mobilité en méthodes. Éditorial. *RTS - Recherche Transports Sécurité*.

Des polices uniformes ?

Une comparaison de la participation des polices municipales à la production locale de l'ordre dans trois grandes villes françaises

Adrien Mével

Docteur en science politique (soutenance : juin 2024)

Résumé :

Alors qu'elles représentaient un effectif de seulement 5600 agents en 1984, les polices municipales françaises comptent en 2024 plus de 27 000 agents. Outre cet impressionnant essor quantitatif, les polices municipales ont aussi connu d'importants changements qualitatifs : leurs capacités judiciaires ont été augmentées, en particulier en matière de sécurité routière et leur armement a été accru, de plus en plus d'agents étant équipés d'armes létales et sublétales (pistolet à impulsion électrique, lanceur de balles de défense, en sus des bâtons de défense, matraques télescopiques et diffuseurs d'aérosols, les « gazeuses »). Ma thèse, préparée à l'Université de Rennes et au sein du laboratoire Arènes sous la direction de Thomas Aguilera, présentée en soutenance le 5 juin 2024, s'intéresse aux évolutions de ces services et de ce groupe professionnel jusqu'ici peu investigués scientifiquement, à l'exception notamment des travaux de Virginie Malochet (on renverra notamment au livre issu de sa thèse, Malochet, 2007).

Ma thèse vise donc à réduire le hiatus entre une attention académique limitée pour le rôle des polices municipales dans la production de l'ordre, et une importance croissante de cette profession dans la régulation de l'urbain. Je me suis intéressé plus particulièrement aux polices municipales de grandes villes françaises, exploitant des données quantitatives sur les dix plus grandes villes de France et sélectionnant trois villes analysées en profondeur au moyen d'entretiens (63 entretiens semi-directifs), d'observations ethnographiques (environ 700h d'observation en police municipale et nationale), de constitution de revues de presse et de dépouillement de minutes de conseil municipal. Les trois villes étudiées, Lyon, Nantes et Toulouse, ont été sélectionnées de manière à ce que l'échantillon présente une diversité tant sur le plan des caractéristiques des villes (couleur et configuration politiques, espace régional) que celles des polices municipales (effectifs, trajectoire d'évolution, armement). La thèse s'intéresse donc à la façon dont le pouvoir local produit l'ordre par le biais des polices municipales. Ce faisant, elle s'inscrit dans une littérature internationale sur la pluralisation de la production de l'ordre, c'est-à-dire l'apparition de nouveaux acteurs dans ce domaine, lesquels complètent, concurrencent ou remplacent en partie les forces de l'ordre traditionnelles étatiques.

L'approche de la thèse est intrinsèquement comparative, à deux enseignes. Tout d'abord, la thèse positionne les policiers municipaux par rapport aux policiers nationaux, interrogeant l'idée selon laquelle la distance entre ces deux groupes professionnels et leurs pratiques respectives se réduirait. Je compare dans le même temps les polices municipales de différentes villes, posant ainsi la question du devenir des écarts pouvant exister entre territoires urbains. Cette double comparaison et ce double questionnement structurent le manuscrit en deux parties.

La première partie de la thèse pose la question de la standardisation des polices municipales urbaines. Je commence par montrer que l'essentiel des missions des polices municipales étudiées est similaire, et que les différences organisationnelles et professionnelles ne sont pas imputables à de fortes différences de contexte de délinquance (chapitre 1). C'est ensuite le facteur politique qui est analysé pour expliquer l'évolution des polices municipales, les pressions de l'État et les modalités du jeu politique local concourant au développement commun de ces services de police (chapitre 2). Les organisations syndicales, en revanche, ne jouent pas un rôle de standardisation des polices municipales (chapitre 3).

La deuxième partie de la thèse est centrée sur la l'isomorphisme entre policiers municipaux et nationaux. Elle s'ouvre sur la division du travail de production de l'ordre, et montre que la reprise de missions de police nationale par les policiers municipaux est variable entre les villes, notamment en fonction de la stratégie suivie par la police nationale (chapitre 4). C'est ensuite l'enjeu de l'identité professionnelle que j'aborde, et je mets en évidence le fait que si les policiers municipaux dans l'ensemble cherchent à marquer la distance vis-à-vis du modèle de la police nationale, ils le font de manière différente selon leur trajectoire professionnelle (chapitre 5). Les écarts avec la police nationale se manifestent également dans le rapport au public, mais pas nécessairement dans le sens de relations moins conflictuelles ni moins basées sur le contrôle (chapitre 6).

Chapitre 1 : Les trajectoires des polices municipales : des évolutions communes cohabitant avec le maintien d'écarts entre services

La thèse s'ouvre sur un chapitre présentant les polices municipales au sein des trois villes étudiées sous l'angle des missions prises en charge et de leurs évolutions organisationnelles. Pour se concentrer ici sur le premier point, l'essentiel des tâches réalisées par ces trois services est similaire : les polices municipales sont tournées vers la gestion du stationnement gênant et abusif, le déplacement de la marginalité sociale et en particulier de la prostitution et du sans-abrisme vers des zones considérées comme moins problématiques, et la répression de l'économie illicite – vente à la sauvette, vente de cigarettes de contrebande, trafic de stupéfiants. La première de ces missions, la gestion du stationnement et les enlèvements de véhicules, est, dans les trois villes, progressivement déléguée aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP), lesquels ne sont pas policiers ; ce mouvement est alimenté par l'automatisation de la gestion du stationnement payant. Les ressources dégagées au niveau des services de police municipale sont absorbées en particulier par la lutte contre l'économie illicite, par la présence dissuasive dans les lieux de transaction ainsi que, souvent à l'initiative des agents, par la recherche du flagrant délit et de matière interdite.

Chapitre 2 : Les autorités locales face au retrait relatif et aux pressions de l'État

La thèse mobilise la notion de retrait de l'État (Pierson, 1994) et s'intéresse aux conséquences territorialisées de ce mouvement (dans une perspective explorée entre autres par Artioli, 2017)

observable dans le domaine de la production organisée de l'ordre. Je défends l'idée qu'un faisceau d'éléments autorise à parler de retrait relatif de l'État de la sécurité publique : la stagnation des effectifs dans un contexte de croissance démographique urbaine et la priorité accordée à certaines missions comme le maintien de l'ordre et la police des étrangers au détriment de la sécurité publique et routière (Cour des Comptes, 2021) induisent une réduction des capacités d'action de la police nationale.

Malgré les difficultés à objectiver le retrait et à en mesurer l'ampleur, l'érosion des ressources de police nationale est un élément de préoccupation pour les élus locaux. Ceux-ci peuvent en effet être tenus responsables par l'électorat d'un bilan conçu comme négatif en matière de sécurité, d'autant que les maires investissent de plus en plus ce secteur (Le Goff, 2008). À partir des minutes de conseil municipal des villes étudiées, je mets en lumière deux modalités de réaction distinctes et concurrentes des élus municipaux face au retrait : d'une part l'autolimitation des capacités policières et sécuritaires des villes afin d'éviter la délégation des tâches de l'État aux communes, et de la police nationale vers la police municipale ; d'autre part, le renforcement de ces capacités municipales afin de limiter les effets du retrait, et, en donnant des gages de bonne volonté, endiguer localement la diminution des ressources allouées à la police nationale. En présence de deux cadrages et stratégies différents, reste alors à expliquer pourquoi, sur le moyen terme, les capacités policières des trois villes étudiées – ainsi que celles de toutes les grandes villes françaises – augmentent.

Pour ce faire, je souligne le rôle de deux mécanismes dans cette tendance commune. Le premier renvoie au renforcement des pressions étatiques, lesquelles prennent depuis 2020 une forme plus directe avec les contrats de sécurité intégrée (CSI) qui conditionnent l'affectation locale de policiers nationaux supplémentaires à une augmentation des effectifs de police municipale. Cet affermissement des incitations étatiques a pour effet d'accréditer la thèse du jeu à somme positive qui sous-tend la stratégie du renforcement évoquée précédemment – développer la police municipale permet de bénéficier de plus de ressources de police nationale –, mais cet instrument d'action publique, aménagé ou contourné par les exécutifs municipaux, n'explique pas à lui seul la tendance commune au renforcement des polices municipales. Le deuxième facteur explicatif que j'identifie est un mécanisme de sédimentation sélective de l'action publique : je montre que les décisions procédant d'une logique de renforcement sont plus pérennes que ceux découlant d'une démarche d'autolimitation. Ceci s'explique par des stratégies d'évitement du blâme (Weaver, 1986) et de minimisation du risque électoral : revenir sur des augmentations d'effectifs, d'armement, ou sur la mise en place d'unité d'intervention sont des choix improbables car identifiés comme coûteux par les exécutifs municipaux.

Chapitre 3 : Des groupes d'intérêt de faible influence sur l'évolution de la profession

Alors que les syndicats de police nationale ont un rôle central de régulation de la profession et disposent d'une certaine capacité de blocage ou au contraire de facilitation des réformes dans ce secteur (Bargeau, 2015), les groupes d'intérêt professionnels de police municipale présentent des caractéristiques tout autres, disposant de ressources institutionnelles bien moindres et d'un

rôle essentiellement consultatif. J'ai formulé l'hypothèse que cette faiblesse au niveau national s'accompagnait d'une présence et d'une influence plus importante au niveau des communes, générant potentiellement de la différenciation en fonction des forces syndicales localement présentes.

En mobilisant des entretiens avec des représentants syndicaux aux niveaux local et national, en constituant des revues de presse locales ainsi qu'un corpus syndical que j'ai soumis à une analyse lexicométrique, j'arrive à la conclusion d'une faiblesse des groupes d'intérêt de police municipale à la fois au niveau national et local. Au niveau national, la concurrence entre les syndicats reconnus comme représentatifs à l'échelle de la fonction publique territoriale dans son ensemble et les associations catégorielles centrées sur le métier de policier municipal a pour conséquence la fragmentation du champ. Au niveau local, il apparaît que les syndicats présents dans les trois villes étudiées ont peu pesé dans les choix de l'autorité municipale en matière de police, n'étant donc pas à l'origine de contrastes territoriaux en matière de police municipale.

Chapitre 4 : Attraction et répulsion : les relations ambivalentes entre polices municipales et nationale

Alors que certains travaux ont pu diagnostiquer un processus de mimétisme identitaire et fonctionnel des polices municipales vers la police nationale (Mucchielli, 2017, 2020), la thèse nuance ce constat. Il est exact de dire que les policiers municipaux s'éloignent de plus en plus du référentiel de la fonction publique territoriale et sont soucieux, surtout parmi les nouvelles générations, de marquer la distance avec des agents territoriaux qu'ils refusent de considérer comme des collègues, ce qui se manifeste par exemple par les critiques que les policiers municipaux émettent contre les agents provenant de reconversions d'autres services communaux. Dans cette logique, les forces étatiques et en particulier la police nationale fournissent un modèle dont les policiers municipaux s'estiment plus proches et auquel ils aspirent effectivement à ressembler sur certains aspects. Il serait toutefois réducteur d'envisager le processus de redéfinition de l'identité professionnelle des policiers municipaux comme une simple imitation des policiers nationaux.

En effet, les policiers nationaux et municipaux sont de plus en plus engagés dans des luttes de distinction, et la thèse montre que les policiers municipaux recréent de la distance avec les policiers nationaux au moyen d'un argument central : la proximité. Cette proximité policière, faiblement définie, recouvre plusieurs acceptions parmi les policiers municipaux : elle peut renvoyer à la valorisation de relations non conflictuelles avec le public et à de la résolution de problèmes sur un mode infrajudiciaire, à une connaissance approfondie du terrain, de la population et des risques délictuels, ou encore une capacité à occuper le terrain. Quelle que soit la version de la proximité mobilisée par les agents, on observe alors un retournement du stigmate du policier municipal : alors que les policiers municipaux sont souvent considérés par les policiers nationaux et par le public de manière générale comme étant moins formés et moins capables que les agents étatiques, cette qualification de municipale est construite par les policiers municipaux comme le gage d'une plus grande connaissance du terrain et d'une proximité au public supérieure à celle des policiers nationaux.

Concernant à présent le rapprochement des polices municipales et de la police nationale sur le plan des missions effectuées par les agents, la comparaison des trois villes que j'étudie met en lumière des variations : la division du travail de production de l'ordre n'est pas la même dans les trois territoires, la police municipale prenant inégalement en charge la réponse aux appels 17, dont notamment ceux liés aux tapages ainsi que les interventions dans le cadre du flagrant délit. Une part de ces différences tient aux caractéristiques organisationnelles de la police municipale : ses heures de fonctionnement, l'existence ou non d'une unité d'intervention, ses zones d'intervention, autant de paramètres qui délimitent ce que les agents peuvent ou ne pas faire. Mais ces écarts sont aussi à relier aux stratégies de la police nationale au local : la distribution des tâches entre polices nationale et municipales n'est pas nécessairement harmonieuse, elle est susceptible de générer des conflits de juridiction professionnelle (Abbott, 1988). La comparaison montre que les stratégies de la police nationale vis-à-vis de la police municipale varient en fonction des villes : elle peut mettre la priorité sur la défense de son territoire professionnel (comme à Lyon), ou laisser faire l'extension des missions de la police municipale pour que celle-ci la décharge y compris de missions d'intervention (Toulouse), et chercher à l'amorcer en multipliant les zones de contact entre policiers municipaux et nationaux comme les opérations conjointes (à Nantes).

Chapitre 5 : Nuances de bleu : des modèles de professionnalité en concurrence

Une autre nuance que l'on peut apporter à la thèse du rapprochement inexorable des policiers municipaux aux policiers nationaux renvoie à la diversité interne au groupe professionnel des policiers municipaux. Cette hétérogénéité se manifeste dans les pratiques et les préférences professionnelles des agents : les modes de patrouilles privilégiés, les missions les plus volontiers effectuées ou au contraire évitées, le rapport entretenu à l'armement. Pour expliquer ces différences professionnelles, je mets l'accent sur l'antériorité professionnelle des agents, c'est-à-dire sur les métiers qu'ils ont exercés avant d'entrer en police municipale. Cette antériorité professionnelle structure les aspirations et les dispositions des agents : les policiers municipaux issus du secteur privé ou d'autres métiers de la fonction publique que la police sont plus enclins à entretenir une distance à l'interpellation et à endosser un rôle de régulateur du social et des petits désordres urbains (je les nomme « anciens proximiens »), ceux passés par les forces étatiques au moment de la réforme de la police de proximité inscrivent le contact à la population comme une composante essentielle du travail policier (je les qualifie de « nouveaux proximiens »), et les agents qui sont passés ultérieurement par des forces étatiques ou qui se sont dirigé directement en police municipale pour jouir d'une plus grande autonomie ont une nette préférence pour la recherche du flagrant délit et le rapport de force avec le public je m'y réfère sous le terme d'« interventionnistes »).

Cette diversité interne au groupe professionnel dans son ensemble se double de variations dans les rapports de force et la prévalence de chaque modèle de professionnalité entre les villes : la proportion d'anciens proximiens, de nouveaux proximiens et d'interventionnistes dans chaque ville est différente. Ces écarts ne peuvent être uniquement imputés aux politiques de recrutement et aux préférences de communes, car celles-ci sont en fait fortement contraintes en

la matière par les tensions sur le marché de l'emploi des policiers municipaux. Je montre que les rapports de force entre ces trois catégories dépendent de l'histoire du service dans chaque ville – à quel moment les recrutements ont-ils eu lieu, et donc quelles générations d'agents sont entrées dans le service et par conséquent, quels modèles de professionnalité garnissent le gros des rangs de la police municipale – et de son environnement, dans le sens des caractéristiques des polices municipales situées à proximité et en situation de concurrence de fait pour le même vivier d'agents (la présence de services alentours numériquement conséquents disposant d'unités d'intervention et d'un armement important joue en faveur du maintien d'un nombre élevé d'anciens proximières, tandis qu'un environnement plutôt constitué de petites polices municipales réalisant surtout un travail administratif et de régulation favorise la présence de nouveaux proximières et d'interventionnistes).

Chapitre 6 : Des rapports contrastés à la population : expliquer la variété des styles professionnels des policiers municipaux

Le dernier chapitre de la thèse pose la question du rapprochement entre polices municipales et nationale sur le plan des rapports au public. Les policiers municipaux ne disposant pas de pouvoir d'enquête et ne jouissant pas de la qualité d'agent de police judiciaire – et encore moins de celle d'officier de police judiciaire – , une hypothèse d'ordre juridique serait que cette différence de capacité judiciaire engendrerait des pratiques fortement distinctes. En effet, le contrôle d'identité étant une pratique structurante des policiers nationaux français (Maillard, 2019), le fait de ne pas pouvoir en théorie y recourir pourrait arrimer les policiers municipaux à un style relationnel moins conflictuel. L'observation ethnographique me permet cependant de montrer que les policiers municipaux peuvent, par des usages détournés du droit et en jouant sur les ambiguïtés de situation, aménager le droit de manière à mener des contrôles d'identité de fait, aménagements que la thèse détaille et analyse.

Au-delà de ces contournements et aménagements du droit qui sont présents de manière transversale, la teneur des relations entre public et policiers municipaux varie entre villes. Une part de l'explication découle des modèles de professionnalité distingués dans le chapitre 5 : chaque modèle de professionnalité, du fait de sa vision de la proximité, interagit différemment avec le public. Cependant, pour compléter le modèle explicatif, il faut aussi prendre en considération les luttes symboliques locales entre policiers municipaux et nationaux. La thèse montre que les règles du jeu pour le prestige policier varient localement, et que cela a un effet sur la façon dont les agents entrent en relation avec le public en fonction de si les stratégies de distinction passent par la capacité à collecter des informations, à être disponibles envers la population, ou à occuper le terrain de manière confrontationnelle.

Conclusion

La thèse parvient à deux résultats centraux. Premièrement, les polices municipales de grandes villes suivent une tendance commune de développement dans le sens d'une augmentation des effectifs, de l'armement, des horaires de fonctionnement, et une logique de spécialisation interne par la mise en place d'unité d'intervention et d'unités nocturnes, le tout appuyé par le

recours à la vidéosurveillance. Cette dynamique transversale n'est pas pour autant synonyme de convergence et d'uniformisation des polices urbaines. Tout d'abord, à mesure que certains traits des polices municipale ressemblent de plus en plus à ceux de la police nationale, les agents recréent de la distance et valorisent une identité spécifique fondée sur la présence intensive sur la voie publique, ce qu'on peut appeler la proximité dans un sens large : les identités professionnelles de police nationale et de police municipale ne se confondent pas. Ensuite, les modalités de développement des polices municipales sont variables entre les villes : certaines villes connaissent des changements rapides et de grande ampleur (dans notre échantillon, Toulouse), tandis que pour d'autres le changement est plus incrémental (Lyon). Ces différences de rythmes sont alors la source de l'approfondissement des écarts entre polices municipales.

Notre travail précise le rôle et le poids des autorités municipales dans les évolutions travaillant le secteur de la production de l'ordre. Les exécutifs urbains font face à des contraintes : le désengagement relatif de l'État dans un contexte où les enjeux de sécurité et d'ordre public sont saillants dans l'espace public exerce une pression au développement des polices municipales, tandis que des mécanismes internes au jeu politique local créent des effets de cliquet délimitant les marges de manœuvre des maires. De plus, certains paramètres sur lesquels les autorités municipales peuvent difficilement agir restreignent également cette marge : les tensions sur le marché d'emploi des policiers municipaux alimentent la concurrence entre communes, avec des effets variables selon les villes (concentration d'agents portés sur l'interpellation à Toulouse ou à Nantes, dilution de ces mêmes effectifs dans le bassin lyonnais). Néanmoins, l'autorité politique locale conserve une capacité d'action dans la définition de la doctrine d'emploi, des équipements, des effectifs et de l'organisation du service ; or, ces paramètres ont, comme la thèse l'a montré, un poids déterminant sur les modèles de professionnalité des agents, les missions qu'ils décident d'investir de manière autonome, et la façon dont ils interagissent avec le public.

La thèse conclue en proposant une classification des polices municipales urbaines pour proposer des éclairages au-delà des trois villes étudiées et équiper de futures recherches sur ces services, dont le développement est selon toute vraisemblance loin d'être arrivé à son terme.

Bibliographie

Abbott, Andrew (1988), *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press, 453 p.

Artioli, Francesca (2017), « Les politiques du retrait territorial de l'État: Réformes de la carte militaire et gestion des mobilisations locales (1989-2012) », *Gouvernement et action publique*, vol. 6, n°1, p. 81-106.

Bargeau, Adélaïde (2015), « Les syndicats policiers : entre opposition et relais indispensable à la diffusion d'une réforme de type gestionnaire », *Droit et société*, vol. 90, n°2, p. 253-270.

Cour des Comptes (2021), « La gestion des ressources humaines au cœur des difficultés de la police nationale ».

Le Goff, Tanguy (2008), *Les maires, nouveaux patrons de la sécurité ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Maillard, Jacques de (2019), « Les contrôles d'identité, entre politiques policières, pratiques professionnelles et effets sociaux. Un état critique des connaissances », *Champ pénal/Penal field*, n°16.

Malochet, Virginie (2007), *Les policiers municipaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 203 p.

Mucchielli, Laurent (2017), « L'évolution des polices municipales en France : une imitation des polices d'État vouée à l'échec ? », *Déviance et Société*, vol. 41, n°2, p. 239-271.

Mucchielli, Laurent (2020), « Pourquoi tant de polices municipales ne sont-elles pas des polices de proximité ? », *Après-demain*, vol. 54, n°2, p. 18-20.

Pierson, Paul (1994), *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, New York, Cambridge University Press, 228 p.

Weaver, R. Kent (1986), « The Politics of Blame Avoidance », *Journal of Public Policy*, vol. 6, n°4, p. 371-398.

Des champs sous haute-tension. Enjeux politiques de l'agriculture urbaine dans les marges socio-spatiales de São Paulo

Cette thèse porte sur les mécanismes d'instrumentalisation et d'appropriation d'une pratique souvent dépolitisée, l'agriculture urbaine, dans la métropole mondiale émergente de São Paulo. Dans cette agglomération de vingt-deux millions d'habitants, les terres non bâties dédiées à l'agriculture sont rares. Lorsqu'elles perdurent, c'est au regard de leurs fonctions paysagères et socio-environnementales, plus que pour leur rôle nourricier, sous-estimé par les politiques publiques et les gestionnaires (résultat 1). Un modèle urbain durable se diffuse, qui fait de l'agriculture urbaine la vitrine d'une modernité verte, qui parfois manque de souligner les risques sanitaires et environnementaux liés à cette activité (résultat 2). Parallèlement, les déserts nutritionnels perdurent dans les quartiers marginalisés comme São Mateus dans la zone est. Les populations vulnérables qui y habitent se saisissent de l'agriculture urbaine comme d'une activité plurielle, qui bénéficie à leur santé nutritionnelle, physique et mentale (résultat 3). Le maintien d'une agrobiodiversité locale et de savoirs anciens retardent alors la standardisation de l'alimentation et contribuent à des systèmes alimentaires plus justes à l'échelle locale.

Mots clés : agriculture urbaine, marge socio-spatiale, système alimentaire, désert nutritionnel, justice alimentaire.

PROBLEMATIQUE

L'instrumentalisation et la mise à l'agenda politique de l'agriculture urbaine

Dans cette thèse, il s'agit de comprendre dans quelle mesure le potentiel de l'agriculture urbaine pour contribuer à la justice alimentaire dans les déserts nutritionnels de São Paulo est entravé par des enjeux politiques et financiers qui font de cette activité un instrument déconnecté des besoins alimentaires des populations marginalisées.

De cette problématique naissent des questionnements subsidiaires qui concernent d'abord les caractéristiques de l'agriculture urbaine elle-même :

- Dans quelle mesure l'agriculture urbaine est-elle susceptible d'entretenir des rapports de pouvoir préexistants entre des acteurs inégaux dans une métropole polarisée comme São Paulo ?
- Que nous dévoilent les différentes formes d'agriculture urbaine sur la position socio-économique des acteurs et sur la hiérarchie urbaine entre les territoires ?

Un deuxième ensemble d'interrogations concerne le rôle de l'agriculture urbaine dans les mécanismes présentés précédemment :

- De quelle manière l'agriculture est-elle valorisée, au sein des politiques publiques et par plusieurs échelons de gouvernance, pour son potentiel de durabilité plus que pour son rôle nourricier envers les populations ?
- Le développement de l'agriculture urbaine est-il une « anomalie » qui échappe à la mainmise du système urbain néolibéral, ou bien le syndrome même de sa prospérité ?

METHODOLOGIE

De l'observation participante aux entretiens formels : nouer des relations de confiance sur le terrain pour gagner sa légitimité

Notre méthodologie se déploie sur trois axes. Le premier présente le terrain d'étude choisi dans la zone est de São Paulo. Ce terrain témoigne d'une volonté d'adopter une approche multiscalaire, partant de l'échelle métropolitaine pour finalement s'intéresser spécifiquement à un quartier. Puis, les observations distantes, sans participation physique à une activité, et les observations participantes, qui requièrent une participation et un engagement physique (travail manuel, prise de parole en public, participation à des réunions), constituent notre deuxième axe. Nous détaillerons enfin les 84 entretiens formels réalisés avec les enquêtés dans un troisième axe méthodologique.

La pratique du terrain comme base de recherche : une approche multiscalaire

En cinq ans, nous avons réalisé 5 terrains de recherche à São Paulo, dont 2 en master (2019 et 2020) et 3 en thèse (2021, 2022, 2023) de 2 à 5 mois chacun. Au total, nous avons passé 14 mois sur le terrain pour des enquêtes, ce qui nous a permis de rencontrer environ une centaine de personnes et de parcourir 54 exploitations agricoles. Ces exploitations agricoles constituent la clé de voûte de notre recherche. Leur répartition géographique témoigne de l'évolution de nos enquêtes. Dans les premiers terrains de recherche (master), nous avons visité des exploitations agricoles réparties de manière éparse dans la ville, en adoptant une approche large et systémique. C'est grâce à cette première approche que nous avons pu orienter nos recherches sur la zone est dans un second temps (thèse), sans pour autant cesser d'adopter un regard global sur les dynamiques agricoles métropolitaines. C'est ensuite à São Mateus¹, dans la zone est, que nous avons appliqué une méthode d'enquête moins éparse et

¹ Le district de São Mateus appartient à la sous-préfecture du même nom, composée de deux autres districts (São Rafael et Iguatemi). Il est situé dans la zone est, généralement considérée comme la principale périphérie urbaine de São Paulo, qui abrite encore une majorité de travailleurs pauvres et d'usines polluantes.

plus focalisée, revenant de nombreuses fois dans les mêmes exploitations de manière à nouer des relations proches avec les agriculteurs.

Du fait de sa relative proximité géographique avec les quartiers aisés et/ou centraux, la zone est de São Paulo est, depuis les années 1990, en plein processus de transformation et d'inclusion aux dynamiques urbaines (boom immobilier). Elle reste cependant une zone très inégalitaire où des quartiers riches et résidentiels (Itaquera) côtoient de grandes *favelas* (Vila Prudente, Heliópolis). Elle est désormais dynamique et attractive, ce qui se ressent dans son accessibilité. Dans cette périphérie dynamique et très peuplée, le renforcement de l'offre de transport accompagne le développement économique. Si la zone est encore considérée comme dangereuse et éloignée, son accessibilité et sa sécurité y ont été renforcées ces dernières années. Il s'agit aussi d'un espace incontournable du développement de la métropole, du fait de l'expansion du tissu urbain en direction de Rio de Janeiro.

C'est donc à São Mateus que nous avons étudié l'agriculture urbaine, considérant que la marginalité et la pauvreté encouragent le développement d'activités agricoles qui contournent les circuits classiques d'approvisionnement. Notons que São Mateus est un district de 13,2 kilomètres carrés où vivent 158 000 personnes en 2010². Le salaire mensuel moyen par habitant, calculé sur la base des emplois formels, est de 468 € (2 528 Real) en 2020, bien plus faible que le revenu moyen supérieur de 740 € (4 002 Real) à São Paulo (Mapa da Desigualdade, 2022). Il est le 34^{ème} district le plus pauvre de São Paulo, sur un total de 96. Sa précarité économique n'est pas la plus extrême de la ville, mais est renforcée par d'autres facteurs de vulnérabilité comme un taux de criminalité élevé (9,6 ‰ homicides en 2019 contre 7,7 en moyenne à São Paulo). São Mateus est aussi un quartier marginalisé sur le plan de l'accès aux services médicaux. Le district connaît les temps d'attente parmi les plus élevés pour obtenir une consultation médicale avec le Système unique de santé (Sistema Único de Saúde ; SUS).

² Recensement démographique de São Mateus en 2010 - chiffres les plus récents : http://smul.prefeitura.sp.gov.br/historico_demografico/tabelas/pop_dist.php [consulté le 06/06/2024]

Sur les 787 exploitations agricoles (*unidades de produção agropecuária*) de la commune de São Paulo³, le district de São Mateus en compte 38. Ici, l'agriculture urbaine se déploie principalement sous des lignes électriques à haute-tension gérées par des concessionnaires privés (Enel Distribuição São Paulo et ISA-CTEEP), sur du foncier public apparent à l'État ou à la commune. Au total, 18,8 hectares de terres sont cultivés dans le district dans un tram de 38 exploitations, ce qui représente 4,8 % du total des 787 exploitations municipales, un chiffre élevé compte tenu de l'insertion quasi-totale de ce district dans le tissu urbain dense.

Observations et entretiens comme méthodes de production de données empiriques

La méthodologie mise en place dans cette thèse s'inscrit dans une pratique de géographie humaine qualitative, où l'approche par le terrain est un élément central. Nous avons favorisé une approche empirico-inductive, d'abord conduite par le terrain, cherchant ensuite à dégager des phénomènes généraux. Cette entrée par le terrain laisse une place importante à l'émique, c'est-à-dire à la subjectivité du chercheur dans la construction de son travail (Olivier de Sardan, 1998). Pour rendre cette présence plus souple et mieux acceptée par les enquêtés, nous avons mis en place des enquêtes par observation participante. Celles-ci constituent les moments forts de notre terrain, autant d'un point de vue humain que scientifique. Il s'agit de moments où nous étions physiquement engagée dans le processus d'enquête par une participation physique active. Ce fut le cas lors de journées spécifiques de « travail en commun » (*mutirão*⁴). Au-delà des *mutirões*, nous avons plusieurs fois pratiqué des observations participantes tout en aidant à la vente, que ce soit directement dans l'exploitation ou dans un marché hebdomadaire de rue. Cela nous a permis, à certaines occasions, de rencontrer des consommateurs et de les interroger sur leurs pratiques alimentaires.

³ Site du recensement de programme Ligue os Pontos sur la plateforme Sampa+rural : <https://sampamaisrural.prefeitura.sp.gov.br/categoria/agricultores> [consulté le 16/08/2024].

⁴ Cette tradition ancienne de solidarité entre les membres d'une communauté consiste à se venir en aide pour réaliser les tâches ardues (récolte, labour d'un champ). Si la tradition du *mutirão* en tant que projet communautaire existe depuis longtemps dans les zones rurales, il se développe à partir des années 1980 dans les grandes villes brésiliennes, en lien avec la crise économique et le chômage de masse (Sachs, 1985), d'abord pour aider à la construction d'une maison, mais aussi pour des activités agricoles.

Dans les exploitations agricoles, notamment dans celles où les observations participantes ont été délicates à mener, nous avons également conduit des observations distantes. Une démarche empirico-déductive a été construite grâce à une grille d'observations utilisée dans les exploitations, qui a permis de formuler des déductions. Des éléments matériels (quartier, taille, nombre d'occupants) ont été appréciés, de même que des éléments plus subjectifs (relations entre l'occupant et les consommateurs, perception de notre visite).

Nos enquêtes de terrain ont été structurées par 84 entretiens formels, que nous utilisons comme des données empiriques brutes au travers de citations. Par entretiens formels, nous entendons des entretiens enregistrés, réalisés avec une grille d'entretien préparée en amont, si possible assis dans un environnement calme et propice à la discussion. Cette méthodologie par entretiens formels a été choisie parce qu'elle permet de formaliser un moment précis dédié à la discussion, là où une discussion libre se révèle moins propice à creuser un sujet. Cette méthodologie a été utilisée avec les agriculteurs urbains (30 entretiens) pour réaliser des récits de vie, puisque beaucoup sont des migrants issus de régions rurales du Brésil qui ont quitté leur région natale pour venir s'installer à São Paulo. Lorsque cette méthode a été employée avec les personnels d'appui technique comme les agronomes (13 entretiens) et des membres institutionnels, politiques ou gestionnaires (8 entretiens) notre but était plutôt d'obtenir des renseignements précis sur les financements, l'aide juridique, administrative et financière que les acteurs en question sont en mesure d'obtenir pour les agriculteurs. Nous avons également eu recours à cette méthode avec des intermédiaires-commerçants (12 entretiens) interrogés dans le but de comprendre le fonctionnement des systèmes alimentaires de São Paulo. Les consommateurs (5 entretiens), chercheurs (6 entretiens), militant et membres associatifs (7 entretiens) et entreprises - celles qui gèrent les lignes électriques (3 entretiens) - constituent également des données clés de notre travail.

RESULTATS DE RECHERCHE

1. La fragmentation des terres agricoles urbaines et périurbaines et le maintien de l'agriculture urbaine comme mode d'usage du sol temporaire : une forme d'instrumentalisation de l'agriculture urbaine.

Les surfaces agricoles se raréfient à mesure que l'agglomération bâtie s'étend dans les marges de São Paulo. Face à cette fragmentation, l'agriculture urbaine se maintient en tant que mode d'usage du sol temporaire, dans des espaces qui ont une autre fonction première. Il s'agit d'une forme « impermanente » de cultures (impermaculture), susceptibles d'être remplacés par des fonctions à plus forte valeur ajoutée à tout moment (McCann *et al.*, 2022). Beaucoup de potagers sont situés sur des terrains susceptibles d'être occupés par des habitants irréguliers et/ou où se situent des infrastructures stratégiques (lignes à haute-tension). Ces potagers ont donc un fort potentiel productif qui n'est pas pleinement exploité, puisque les surfaces sur lesquelles ils sont implantées ne sont pas uniquement dédiées à l'agriculture. Sous les lignes électriques, l'agriculture est tolérée de manière temporaire mais elle ne doit pas gêner le bon fonctionnement des infrastructures. Certaines pratiques sont donc interdites, comme les plantes hautes et arbres dont la hauteur représenterait un risque pour les installations électriques. L'enjeu principal concerne les bananeraies, très nombreuses sous les lignes, qui sont interdites mais très rentables pour les agriculteurs. De la même manière, une fréquentation trop prolongée sous les lignes est déconseillée et il est formellement interdit d'y habiter. Pourtant, il n'est pas rare de trouver des installations pérennes dans les potagers, avec des hamacs et des équipements de cuisine. Face à ces activités illicites, l'entreprise envoie des inspecteurs pour vérifier la régularité des installations, mais ne demande presque jamais l'expulsion des agriculteurs. Et, pour cause, cela lui coûterait beaucoup plus cher de gérer ses terrains sans la présence des agriculteurs. Elle s'exposerait alors à des risques de « *favelização* », terme utilisé par les entreprises pour parler de la propagation de l'habitat précaire irrégulier dans ces quartiers marginalisés.

2. La mise à l'agenda politique de l'agriculture : entre risques sanitaires et environnementaux pour la ville et contribution à la santé physique et mentale des populations locales.

L'agriculture urbaine fait l'objet d'une mise à l'agenda politique à São Paulo depuis plusieurs années, comme le montre le programme Ligue os Pontos (2016-2020), le Programme d'agriculture urbaine et périurbaine (Proaurp) mis en place en 2004 ou la requalification d'un tiers des terres communales en zone agricole avec le Plan directeur stratégique (*Plano Diretor Estratégico* ; PDE) en 2014. Cette revalorisation de l'agriculture urbaine montre l'intérêt porté à la contribution de l'agriculture urbaine à la santé physique et mentale des populations, que ce soit pour les riverains avec la multiplication d'espaces verts ou pour les consommateurs qui habitent des déserts alimentaires et nutritionnels (*food and nutritional deserts*) (Kurt, 2013) comme São Mateus. Pour les agriculteurs, cela leur permet de pratiquer une activité physique et de se reconnecter à la terre, puisque l'agriculture a une fonction thérapeutique de « *green care* » (Di Iacovo *et al.*, 2006). Beaucoup d'agriculteurs retraités et/ou ayant subi un accident mentionnent l'importance de « continuer à bouger » et de « lutter contre la dépression ». Or, au-delà de ce rôle pour la santé individuelle des populations, un enjeu sanitaire de taille se pose. On le sait, l'agriculture est susceptible d'engendrer des risques sanitaires et environnementaux (Nguyen-Viet *et al.*, 2021), avec la propagation de maladies infectieuses comme les zoonoses (Aubry et Manouchehri, 2019) comme la dengue. De même que l'agriculture peut être une menace pour la santé des citadins, à cause de la pollution des nappes phréatiques par les eaux d'irrigation ou l'épandage de fumiers. L'agriculture urbaine, très souvent considérée sous l'angle des « bénéfiques » qu'elle rend aux sociétés, doit aussi être prise en compte selon les risques sanitaires et environnementaux qu'elle est susceptible d'engendrer.

3. L'agriculture urbaine des jardins partagés aux fonctions socio-environnementales : engagement militant ou gentrification verte ?

São Paulo, par son statut de métropole mondiale émergente, voit cohabiter plusieurs modèles d'agriculture urbaine, notamment un modèle de subsistance classique (agriculture d'autoconsommation), mais également un modèle plus récréatif que nous désignons également comme du jardinage urbain. Celui-ci n'est pas nourricier mais participe plutôt à renforcer le lien à la terre des catégories socio-économique aisées qui habitent les quartiers gentrifiés ou en cours de gentrification où elle sert de « vitrine » de durabilité (Lima Caldas et Jayo, 2019). L'agriculture urbaine participe alors à une forme de gentrification verte (ou éco-gentrification) destinée à rendre la ville plus « durable », au risque d'exclure les populations précaires marginalisées (Dooling, 2009). Elle peut dès lors se retrouver indirectement complice des reconfigurations néolibérales du modèle de la « ville durable » et entretenir les mécanismes de spéculation foncière associés à ce modèle (Paddeu, 2021). L'agriculture opère alors une « logique symbolique de distinction » qui transmet la prédominance d'un « écohabitus », c'est-à-dire d'un ensemble de pratiques et de dispositions fondées sur des valeurs vertes » (McClintock, 2018 : 4). C'est ce que l'on observe par exemple dans le quartier de Saúde, dans la zone sud de São Paulo, un quartier populaire qui est aujourd'hui en plein processus de gentrification, auquel participe l'implantation de la Horta da Saúde par un groupe d'habitants. Là, les prix de l'immobilier évoluent en fonction des aménagements urbains (infrastructures, espaces verts, accessibilité), qui déterminent la qualité de vie des citoyens. L'agriculture joue alors le rôle d'une forme dépolitisée de « nature en ville », dont la présence est souhaitable et même recommandée pour assurer une qualité de vie décente aux populations, mais dont des formes de spéculation et de récupération par le capitalisme financier sont à signaler.

4. L'agriculture urbaine : une activité productive, support d'attachement identitaire et communautaire pour des agriculteurs-migrants.

Les aliments qui proviennent des potagers urbains de São Paulo contribuent de manière significative à l'apport nutritif et protéiques des producteurs et des consommateurs locaux. Sur les 107 espèces cultivées recensées dans les potagers (légumes, fruits, tubercules, aromates), beaucoup sont des espèces « qui ont du sens » pour les agriculteurs-migrants (Mares et Peña, 2011). C'est le cas du chayote (*Sechium edule*), un légume-fruit très cultivé dans le Nordeste du Brésil que cultivent beaucoup d'agriculteurs urbains, ou encore de plantes alimentaires et médicinales endémiques (localement désignées comme Plantes alimentaires non conventionnelles ; Panc) qui font partie intégrante des régimes alimentaires des agriculteurs locaux mais tendent à disparaître avec la standardisation de l'alimentation. Les Panc, comme d'autres espèces cultivées dans les potagers, participent à lutter contre l'appauvrissement de l'agrobiodiversité et fournissent des sources importantes de protéines végétales. C'est le cas du *peixinho* (*Stachys byzantina* K. Koch), riche en protéines, ou encore de la *taioba* (*Xanthosoma sagittifolium*), appréciée pour ses vertus nutritionnelles. Leur culture en ville par d'anciens ruraux dessine également de nouvelles identités et des « urbanités rurales » (Poulot, 2008). En tant qu'anciens ruraux, les agriculteurs urbains sont souvent très attachés à l'agriculture, car beaucoup ont grandi dans les campagnes agricoles du Nordeste du Minas Gerais. Pour eux, l'agriculture est une activité communautaire qui se pratique entre personnes originaires d'une même région. Les systèmes sont organisés par des communautés migrantes et les formes de production, de commercialisation et de consommation sont en lien avec la région d'origine (Hochedez, 2018).

CONCLUSION

L'agriculture urbaine comme activité influencée par les dynamiques mondialisées

L'agriculture urbaine est un instrument pour analyser les disparités socio-économiques à plusieurs échelles. À l'échelle locale, la distinction entre plusieurs modèles d'agriculture, en fonction des besoins nourriciers des populations, montre un premier critère socio-économique, entre des jardins partagés aux fonctions socio-environnementales fréquentés par les classes aisées et l'agriculture de « subsistance » pratiquée par les classes populaires. Souvent, les fonctions sociales, environnementales et sanitaires (santé physique et mentale) sont sous-estimées dans le cas de l'agriculture de subsistance, alors qu'ils sont également essentiels. C'est d'autant plus le cas dans une métropole catégorisée comme « émergente » ou « des Suds » où l'agriculture est associée à une activité de survie, ce qui nous amène à une seconde échelle d'analyse des disparités socio-économiques. L'agriculture urbaine de São Paulo, par sa pluralité, conduit à remettre en cause les catégories Nords-Suds, de même que la vision très dualiste de la production alimentaire en ville associée à ces catégories. L'agriculture à São Paulo reflète le caractère polarisé d'une ville mondiale riche mais polarisée, où d'importantes poches de pauvreté demeurent.

La notion « d'agriculture urbaine politique » que nous développons dans cette thèse, inspirée des travaux de l'*urban political ecology* (Swyngedouw et Heynen, 2003), permet de considérer l'agriculture urbaine comme une activité influencée par des logiques politiques et des rapports de pouvoir dissymétriques. Du fait de ces rapports de pouvoir ancrés dans les sociétés urbaines, l'agriculture urbaine n'est pas toujours vectrice de justice. Elle est contrainte et influencée par des intérêts divergents qui conditionnent son implantation. Les limites du modèle urbain freinent le développement de l'agriculture urbaine nourricière et contribuent à renforcer les inégalités (gentrification verte). L'agriculture urbaine est donc faite de négociations, d'arrangements et de débats qui, certes, participent à inclure l'agriculture dans la planification urbaine, mais ne se font pas toujours au profit de tous les citoyens.

Bibliographie

- Aubry C. et Manouchehri N. (2019). Urban agriculture and health: assessing risks and overseeing practices, *FACTS Reports*, n° 20, 108-111.
- Di Iacovo F., Senni S., Knecht (de) J. (2006). Farming for Health in Italy, *In* Jan Hassink et Majken Van Dijk, *Farming for Health*, 289-308.
- Dooling S. (2009). Ecological Gentrification: A Research Agenda Exploring Justice in the City. *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 33, vol.3, 621-639.
- Kurt H. E. (2013). Linking Food Deserts and Racial Segregation: Challenges and Limitations *In* Rachel Slocum et Arun Saldanha, *Geographies of Race and Food. Fields, Bodies, Markets*, Routledge, London and New-York, 339 p.
- Hochedez C. (2018). Migrer et cultiver la ville : l'exemple de l'agriculture communautaire à Malmö, 5èmes journées Petites paysanneries. Les petites paysanneries et la ville. Un mariage de raisons. Hommage aux travaux de Nicole Mathieu.
- Lima Caldas (de) E., Jayo M. (2019). Agricultures urbaines à São Paulo : histoire et typologie, *Confins*, n° 39, 1-20.
- Mares, T. M., Peña, D. G. (2011). Environmental and food justice. Toward Local, Slow, and Deep Food Systems. *In* Alison Hope Alkon, Julian Agyeman (dir.), *Cultivating food justice: race, class and sustainability. Race, class, and sustainability*, 197-219. Cambridge, The MIT Press.
- McCann E., McClintock N. Miewald L. (2022). Mobilizing « impermaculture » : Temporary urban agriculture and the sustainability fix, *Environment and Planning E: Nature and Space*, vol. 6, n° 2, 952-975.
- McClintock N. (2018a). Cultivating (a) sustainability capital: Urban agriculture, eco- gentrification, and the uneven valorization of social reproduction, *Annals of the American Association of Geographers*, vol. 108, n° 2, 579-590.
- Nguyen-Viet H., Pham-Duc P., Nguyen V., Tanner M., Odermatt P., Vu-Van T., Van Minh H., Zurbrugg C., Schelling E., Zinsstag J. (2021). *In* Jakob Zinsstag, Esther Schelling, David Waltner-Toews, Maxine A. Whittaker et Marcel Tanner (dir.) *One Health, une seule santé. Théorie et pratique des approches intégrées de la santé*, 143-155.
- Olivier de Sardan J. P. (1998). Émique, *L'Homme*, vol. 38, n°147, 151-166.
- Paddeu F. (2021). Sous les pavés, la terre. Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles. *Anthropocène Seuil*, 448 p.
- Poulot M. (2008). Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? *Géocarrefour*, vol. 83, n° 4, 269-278.
- Rede Nossa São Paulo (2022). *Mapa da desigualdade*, 84 p.
- Swyngedouw E., Heynen N. C. (2003). Urban political ecology, justice and the politics of scale, *Antipode*, vol. 35, n°5, 898-918.

Résumé

Mots clés : labellisation, politiques culturelles, événement, récit, Capitale Européenne de la Culture, concurrence internationale, tourisme culturel, projet urbain

Le 13 décembre 2024, l'ancienne ministre de la culture Rima Abdul-Malak annonce devant les représentants des villes finalistes (Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier et Rouen) la nomination de Bourges en tant que Capitale Européenne de la Culture 2028. L'équipe berruyer fond en larmes, tandis que les acteurs culturels, qui assistent à la scène à distance, sautent de joie. On fête la ville, on fête la culture en ville et on fête la perspective de développer un projet qui peut changer profondément tout un territoire.

En 2028, Bourges deviendra la cinquième ville française labellisée Capitale Européenne de la Culture¹ après Paris 1989, Avignon 2000, Lille 2004 et Marseille-Provence 2013. Cette thèse analyse l'élaboration des candidatures des villes françaises pour emporter ce label au sein d'une compétition nationale où neuf villes ont déposé un dossier. Amiens, Bastia, Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nice, Reims, Rouen et Saint-Denis ont participé à la compétition qui s'est achevée avec la nomination de la ville berruyère en décembre 2023. La période observée se concentre entre les premières annonces officielles, en novembre 2015 et cette date. La recherche interroge sur la manière dont la préparation d'un projet culturel d'envergure internationale permet de réfléchir aux conditions contemporaines du processus de fabrication des villes et de ses espaces, matériellement ou socialement conçus.

Le titre CEC qui désigne chaque année jusqu'à trois villes européennes est singulier. Si les autres labels couronnent une réalité en certifiant l'authenticité et l'unicité, celui-ci sélectionne un projet sur papier : un récit. Ainsi, cette recherche étudie les candidatures comme

¹ Abrégé dans ce texte par l'acronyme CEC.

des initiatives capables de construire des récits établissant les lignes directrices de la production urbaine, ce label étant un outil exaltant l'image prospective de la ville.

Dans cette thèse, nous avançons également l'argument que la période de construction des candidatures représente un moment disruptif au sein de l'action publique permettant aux villes de se positionner face aux paradigmes urbains dans un contexte marqué par l'imbrication de crises à répétition – territoriale, économique et environnementale. Si certains travaux entendent le label comme un vecteur de transformation², ce travail montre la candidature comme catalyseur d'analyse urbaine.

Une recherche comparative interdisciplinaire à l'intersection des politiques culturelles, touristiques et de l'aménagement

Le dispositif CEC a été appréhendé dans sa réalité globale en adaptant la méthodologie des différentes disciplines. Utilisant principalement des outils qualitatifs, nous avons emprunté à l'enquête de terrain ethnographique ou socioanthropologique trois formes de production de données : l'observation participante, l'entretien et la collecte de sources écrites et graphiques. Nous avons constitué un corpus composé de 57 entretiens d'une durée moyenne d'une heure et demie regroupant représentants politiques, chefs de service d'aménagement et de la culture des collectivités candidates, directeurs artistique de la candidature, chefs de projet en charge de la rédaction des dossiers et de la communication, conseillers externes et anciens membres du jury. De même, en vue de déceler l'image des villes diffusées, nous avons étudié un corpus de 222 articles de presse. Enfin, nous avons observé 27 événements organisés par les villes candidates. L'ensemble de ces données a été combiné à des outils d'analyse de projet : l'étude de plans, de cartes, de documents techniques et les visites de chantiers en cours. L'objectif de cette démarche interdisciplinaire est de synthétiser et relier le savoir pour le replacer dans un cadre systémique plus large qui englobe l'aménagement urbain et la fabrique de la ville. Analysés comme des argumentaires en faveur de leur vision spécifique de la ville de demain, les dossiers de candidatures, appelés *bidbooks*, constituent nos principaux matériaux d'étude.

² ROTOLO Marina, *La production de la ville en contexte labellisé Matera, Capitale européenne de la culture en 2019*, Paris Est Sup, 2021.

L'originalité de cette thèse réside dans cinq aspects. Premièrement, ce travail porte sur l'analyse d'une étape peu étudiée : la phase de compétition de ce dispositif. En effet, la littérature existante s'est surtout concentrée sur l'héritage post-événement et les changements observables dans le développement urbain après l'année capitale³. Cette thèse présente une nouvelle perspective car elle s'intéresse à la genèse de chaque proposition au moment même de la compétition entre villes.

Deuxièmement, une étude comparative a permis de mieux comprendre les défis communs et les stratégies divergentes dans la planification de la ville sous le prisme de la culture. De cette manière, ce travail n'explique pas seulement une zone d'ombre, mais comble une lacune, car si un certain nombre de recherches s'accordent sur la compétition exacerbée, la construction des candidatures et la manière dont les différentes réponses sont influencées par le contexte concurrentiel ne sont pas explorées.

Troisièmement, l'approche multiscalaire, combinant des réflexions à l'échelle municipale, régionale, nationale et même européenne, nous a permis de mettre en perspective les spécificités locales illustrées dans les dossiers tout en les situant dans les stratégies nationales et le cadre réglementaire européen, l'objectif étant de comprendre leur imbrication.

Le quatrième angle singulier réside dans le cadre contextuel, car le questionnement se situe au carrefour de trois crises. La labellisation, plus particulièrement ce label, comme objet de recherche ne sont pas nouveaux, mais ces effets de contexte concèdent à ce sujet un nouvel éclat.

Enfin, nous effectuons un croisement entre les volontés exprimées dans les dossiers et les politiques publiques afin d'identifier comment elles s'hybrident, se cumulent ou s'ignorent.

³ GRAVARI-BARBAS Maria et JACQUOT Sébastien, « L'événement, outil de légitimation de projets urbains » [en ligne], *geocarrefour*, 82, 2007.

Ville candidate	Lille 2004	Marseille 2013	Bourges	Clermont-Ferrand	Montpellier	Rouen
Habitants ville (2020 INSEE)	212 597 (en 1999)	858 120 (en 2011)	64.362	147.284	299.096	114.187
EPCI co-porteur (compétence économique / aménagement espace)	Lille Métropole Communauté Urbaine	Marseille Provence métropole	Communauté d'agglomération Bourges Plus	Clermont Auvergne Métropole	Montpellier Méditerranée Métropole	Métropole Rouen Normandie
Habitants EPCI (2020 INSEE)	1 120 013 (en 1999)	1 859 922 (en 2011)	102.434	295.821	499.761	496.629
Budget prévu (frais de fonctionnement) année CEC de 2024 à 2032 sauf pour Lille et Marseille (dossier de candidature)	73,65 millions <u>86% public :</u> Europe/État : 18,2 Région 10,7 Département 10,05 Ville et autres EPCI 21,7 <u>18% privé : 13</u>	98 millions (de 2009 à 2013) : Europe et État 14,7, Région 12,25 Département : 12,25 Ville : 22,05 Autres EPCI : 22,5	46 millions <u>80% public :</u> UE 4, État 12, Région 6, Ville 6, Agglo. 5.2, département 2, Autres EPCI 0,5, Villes matrice 1 <u>20 % privé :9,3</u>	72,8 millions <u>90% public :</u> UE 5, État 12, Région 8, Ville 11, Métropole 11, département 4, Autres EPCI 14	67 millions <u>90% public :</u> UE 3, État 11, Région 7, Ville et métropole 25, Autres EPCI 14	80 millions <u>92% public :</u> UE 2, État 12, Région 12, Ville et métropole 36, Département 5, Autres EPCI 7
Ratio budget public/ habitant EPCI porteur	56.5 €	52.7 €	359.3 €	221 €	120.7 €	148.2 €
Ratio budget public/an / habitant EPCI porteur	NC	10.5 €	39.9 €	24.6 €	13.4 €	16.5 €
Budget prévu pour les projets urbains	NC	NC	99,8 millions	153,9 millions	124,8 millions	158,2 millions (seulement Rouen)

Figure 1 : Analyse comparative des budgets de Lille, Marseille et villes présélectionnées pour l'année CEC.

Élaboré par l'auteure à partir des données de l'INSEE, les dossiers de candidature et le rapport du jury d'experts.

Clé de lecture : unités exprimées en millions d'euros. Ce tableau met en évidence l'augmentation des budgets depuis la dernière ville française labellisée, Marseille. Le deuxième ratio montre la différence de budget/an/habitant. En effet, l'estimation de la candidature de Marseille est réalisée de 2009 à 2013 tandis que l'estimation des candidats au label en 2028 est faite sur plusieurs années. Afin de pouvoir les comparer, nous avons pris en compte la période la plus longue, celle de l'estimation de Rouen allant de 2024 à 2032, soit 4ans après la manifestation. Ces calculs ne prennent pas en compte la différence de pouvoir d'achat compte tenu de l'inflation, entre 2013 pour Marseille et 2023 pour les candidats. Même si la collectivité porteuse est officiellement la ville, nous avons pris comme échelle l'intercommunalité, car c'est la collectivité qui a la compétence économique/aménagement de l'espace).

De l'échelle européenne à l'échelle locale

La thèse se structure en trois parties. Chacune répond à une problématique traversant les deux chapitres qui la composent. La première partie contextualise le sujet, à la fois dans une perspective scientifique et dans le cadre normatif élaboré par l'institution européenne. Une interrogation guide cette partie : dans le contexte actuel de crise, quelles sont les stratégies des villes vis-à-vis des modèles urbains hérités, basés sur la volonté d'accroître leur attractivité et de se distinguer dans un contexte globalisé ?

La deuxième partie mobilise des travaux de sémiotisation spatiale pour rendre compte de la construction symbolique et discursive du territoire candidat qui se cache derrière la ville porteuse de la candidature. Nous avons exploré les messages et représentations véhiculés afin d'éprouver la volonté de « jouer collectif »⁴.

La dernière partie explore la mise en scène de la ville durable à travers la ville événementielle. Elle se développe à partir d'un paradoxe : tandis que le label, sous prétexte de renforcer la connaissance transnationale européenne, inciterait à la production de destinations touristiques à forte empreinte carbone, les villes candidates, sous la pression croissante des préoccupations environnementales, sont contraintes de proposer des projets respectant une certaine responsabilité écologique.

Aménager la ville réussie

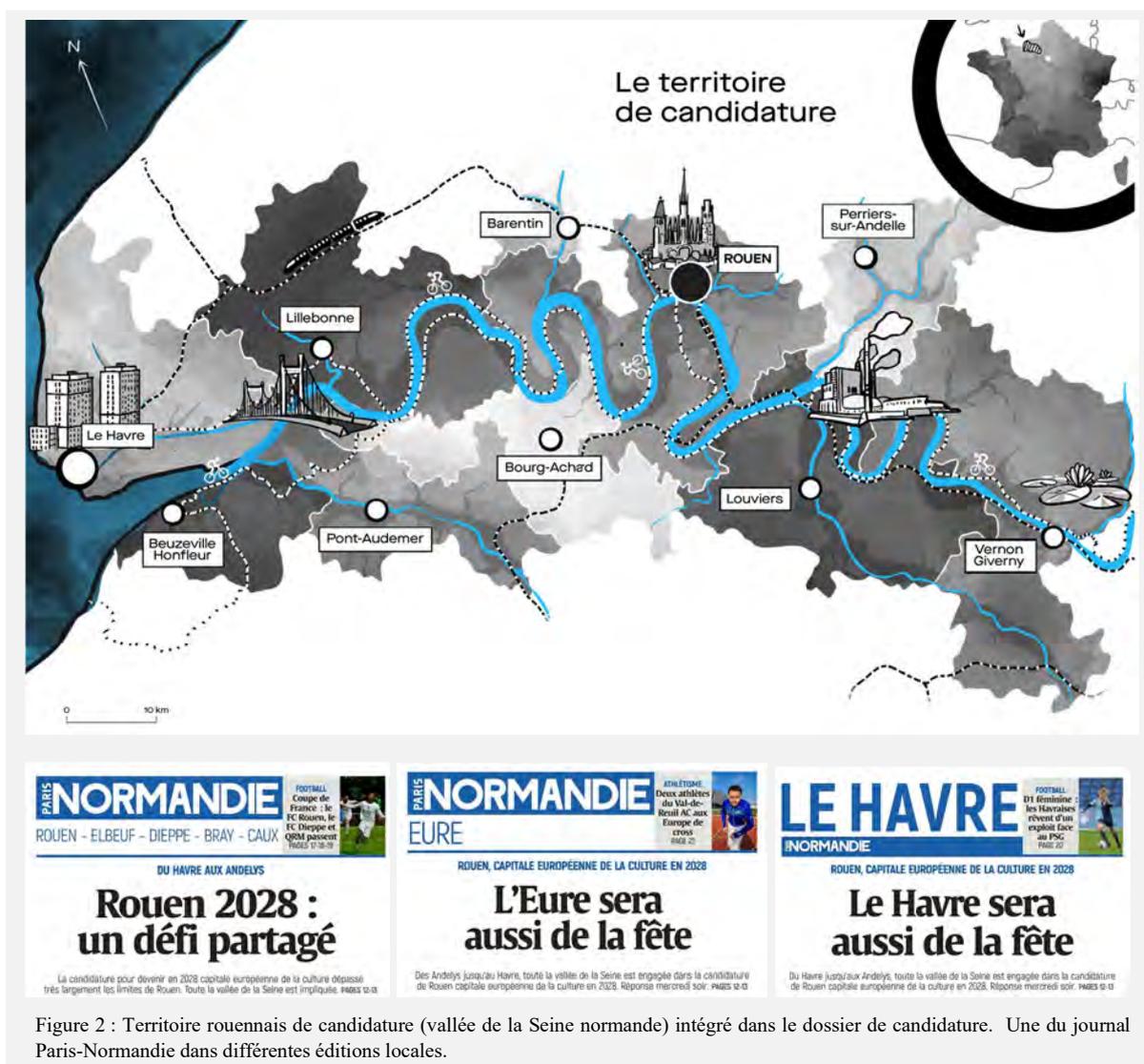
Un nouveau récit pour une nouvelle construction territoriale

La phase de candidature a le mérite d'avoir mis la production urbaine au centre des discussions et d'ouvrir un nouvel espace de dialogue en proposant la ville en train de se faire⁵. Elle est également devenue une opportunité de remettre en question les limites administratives territoriales en constante évolution dans l'hexagone. Notre exploration a servi à éclairer les

⁴ MAISETTI Nicolas, « « Jouer collectif » dans un territoire fragmenté » [en ligne], *Gouvernement et action publique*, VOL. 4, 2015, [consulté le 23 novembre 2023].

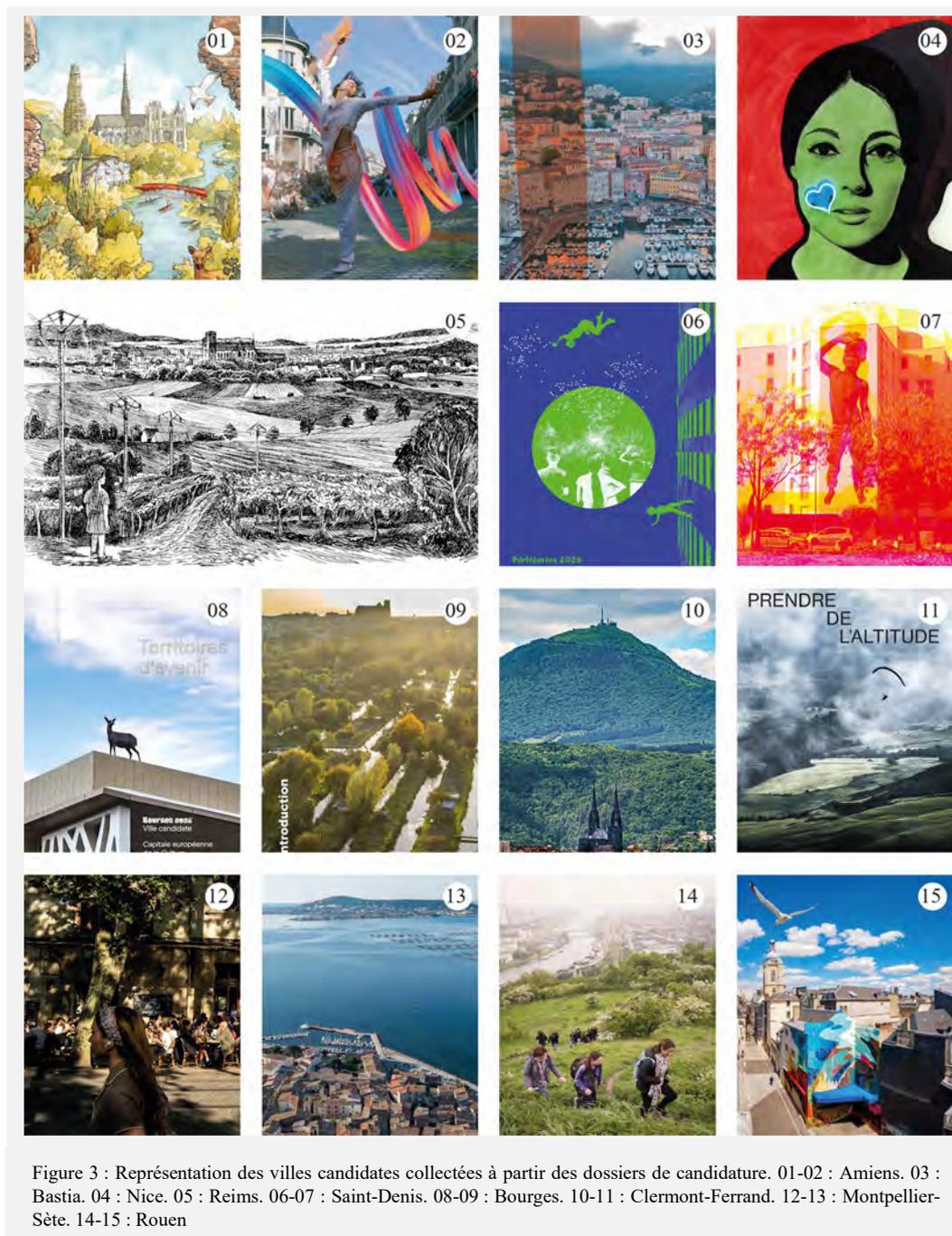
⁵ MATTHEY Laurent, ERNWEIN Marion et GABERELL Simon, « Transgresser ou animer? L'événement nouveau régime de la fabrique urbaine. », in *Dehors! Cultiver l'espace public*, Éditions de la Baconnière, 2016.

différentes logiques (économiques, sociales, politiques, médiatiques, fonctionnelles et géographiques) sur lesquelles construire la structure territoriale pouvant porter les ambitions du projet CEC, tout en révélant les tensions du millefeuille institutionnel. Au moment où le processus permanent de réforme territoriale ne cesse de créer des tensions politiques fragilisant le secteur culturel, empêchant le développement de projets culturels de territoire⁶, la construction de la candidature CEC se révèle comme un moment clé de réflexion sur le choix des limites, des échelles et des partenaires à partir desquels impulser aussi bien des projets culturels que des projets d'aménagements. Ces alliances multipartenariales, parfois formées malgré des divergences politiques, se construisent dans un contexte de transformation territoriale, conduisant *de facto* à raviver les luttes multiscalaires et les clivages partisans.



⁶ NÉGRIER Emmanuel et TEILLET Philippe, *Les projets culturels de territoire*, PUG et UGA éditions, 2019.

De nouvelles cartes ont été dessinées, juxtaposant soutiens et actions pour l'année CEC, et résultant parfois de nouveaux arrangements territoriaux susceptibles de s'aligner sur les propositions de la ville candidate. De cette découpe est née un nouveau récit accompagné de tout un appareillage symbolique, linguistique et graphique qui se retrouve au cœur de chaque proposition pour l'année 2028.



La « ville réussie » : entre la circulation de modèles et l’hybridation locale

Notre approche systémique et multiscale a permis d’éclaircir le mécanisme de circulations de savoir-faire dont la structure est basée sur un réseau d’acteurs et corpus de documents. Complétant les études qui entendent des orientations étatiques au moment de la préparation de l’événement, nous avons montré comment, dans la phase de compétition, l’Union retrouve des capacités de mobilisation dans un secteur où paradoxalement ses compétences sont limitées. En distinguant différents registres d’influence, nous avons identifié des « figures imposées » reflétées dans le cadre réglementaire, des « bonnes pratiques » qui se manifestent dans le guide homonyme et circulent grâce aux rapports de sélection, ainsi que des « modèles » dans la promotion de certaines villes, soutenues par l’autorité européenne et étayés par la littérature scientifique. Ces éléments sont fabriqués et diffusés à l’aide d’un système fermé où se superposent trois types de circulation : *top-down*, de l’institution européenne vers les concurrents, *peer-to-peer*, entre anciennes villes labellisées et villes candidates, et *bottom-up* où les nouvelles explorations et stratégies deviennent ensuite le mot d’ordre. Or, les réponses apportées par chaque ville témoignent aussi bien de tensions et de défis communs que de singularités propres à chaque territoire. La confrontation de ces savoir-faire aux contextes variés des villes candidates engendre une hybridation fertile des stratégies entre des projets ayant prouvé leur efficacité et des initiatives locales adaptées⁷. Chaque candidat développe sa propre vision de la « ville réussie », en intégrant une diversité d’ambitions urbaines, sociales, économiques et environnementales.

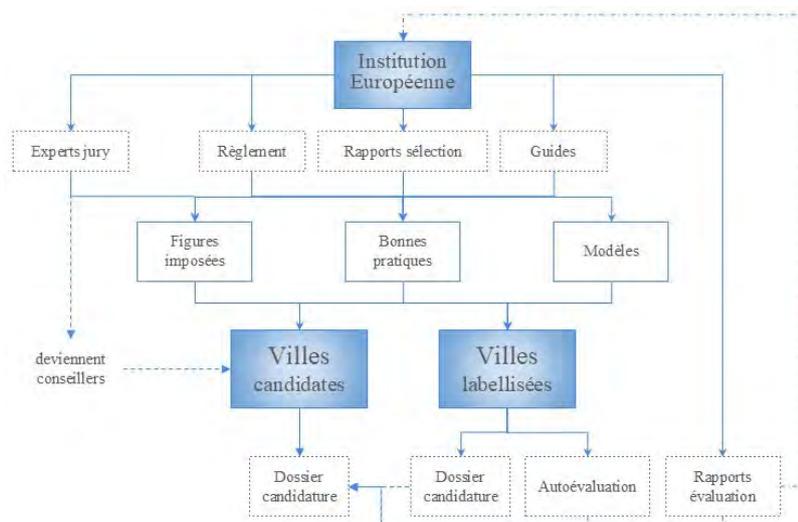


Figure 4 : Circulation de modèles à travers le dispositif CEC. Schéma réalisé par l’auteure.

⁷ ARAB Nadia, « À quoi sert l’expérience des autres ? » [en ligne], *Espaces et sociétés*, n° 131, 2008.

LES DIFFÉRENTES VISIONS DE "VILLES RÉUSSIES"			
Candidature	PERSPECTIVE TOURISTIQUE	AMBITION LOCALE	
		Urbaine	Divers
Commun	<i>Augmenter la fréquentation Prolonger la durée du séjour Développer de nouveaux formats</i>	<i>Accélérer ou déclencher des projets Participer à la reconstruction/réhabilitation des parties les plus délabrées</i>	<i>Renforcer l'attractivité Renouveler l'image à plusieurs échelles</i>
Amiens	Elargir le public, établir un lien cohérent entre la stratégie touristique du futur et les manifestations existantes.	Transformer l'ancien Tri Postal en Plateforme des Images et de la création (PIC). Arrivée du TGV rapprochant Amiens de l'aéroport Charles-de-Gaulle, nouveau bâtiment de la Bibliothèque Nationale de France (conservatoire national de presse et centre de conservations pour ses collections en 2028)	Rebondir grâce à la Culture depuis que la ville a perdu son statut de capitale régionale des Hauts-de-France au profit de Lille seule. Attirer des nouvelles entreprises et ramener le taux de chômage à la moyenne nationale.
Bastia	« Désaisonnaliser l'offre touristique »	Développer plusieurs projets stagnés : aménagement du quai Sud du Vieux Port, renouvellement des quartiers sud de la ville (NPNRU), plan de rénovation d'équipements culturels comme le Théâtre Municipal et le Palais Caraffa.	Faire naître de nouvelles images positives. Se réinventer, loin des clichés véhiculés et des impressions erronées, pour se présenter sous une vraie lumière.
Bourges	Doubler la fréquentation (objectif 2 millions de visiteurs). Élargir l'offre sur la région.	Transformer le centre historique de la ville : élargissement de la zone piétonne. Rénovation de bâtiments à forte valeur patrimoniale (Hôtel de Dieu et Musées)	Augmenter les liaisons ferroviaires avec Paris. Pallier le désert médical. Création d'une filière d'industries créatives.
Clermont-Ferrand	Développer un modèle touristique à l'échelle du Massif, « se positionner comme leader du tourisme lent et vert avec une offre inédite nature-culture ».	Projet <i>Inspire</i> : restructuration du réseau de transports complète Reconquête des aires urbaines encore occupés par les espaces Michelin.	Désenclaver le territoire.
Montpellier	Éteindre l'offre ailleurs que dans le littoral. S'affirmer comme territoire de culture.	Construction d'infrastructures permettant de rééquilibrer l'offre sur le territoire.	Construction d'une gouvernance urbaine interterritoriale à l'échelle du bassin de vie.
Nice	Remplacer son mode de tourisme par « un tourisme axé sur la culture, l'environnement et les grands rendez-vous événementiels internationaux »	Plan de rénovation des musées, aménagement de trois salles de spectacle neuves dans des bâtiments existants, transformation du 109 en tiers-lieu, rénovation de l'Opéra, relance des studios de la Victorine.	S'inscrire dans une dynamique d'accueil d'événements. Nice accueillera la 3 ^{ème} conférence des Nations-Unies sur l'Océan en 2025 et les Jeux Olympiques d'hiver en 2030.
Reims	« Renforcer le rôle de la culture et du tourisme dans le développement économique, l'inclusion et l'innovation sociales »	Rénovation du musée des Beaux-Arts fermé depuis 2019. Tiers-lieux, mutation du quartier du Port-Sec pour en faire une destination culturelle, réhabilitation de friches	Minimiser la fuite de talents. Décloisonner le travail des acteurs culturels (la compétence culture reste à l'échelle communale empêchant le développement de la programmation au-delà du centre-ville).
Rouen	Mise en tourisme des friches industrielles. Développement du <i>slow tourism</i> .	Réhabilitation et patrimonialisation des bâtiments délabrés.	Transformation de mobilités.
Saint-Denis	Développer le tourisme de marges. Capter les flux de publics internationaux de Paris.	Pas de projets spécifiques, mais se présente comme l'opérateur qui profite d'un investissement conséquent (p ex. 900 millions d'euros à l'occasion des JO ou un tiers des chantiers du Grand Paris Express).	Renverser les stigmates. « Donner à voir une autre image du territoire, qui a toujours existé mais a été trop longtemps étouffée par les stéréotypes sur les quartiers populaires diffusés massivement par les médias traditionnels ».

Figure 5 : Les différentes visions des « villes réussies ». Réalisé par l'auteure à partir des entretiens et des différents documents collectés.

La fin d'un paradigme ? Le moment charnière : entre habitabilité et touristification.

L'héritage basé sur l'accumulation progressive d'offre culturelle, qu'il s'agisse d'équipements ou de manifestations, place aujourd'hui les services culturels de nombreuses collectivités dans une situation économique difficile⁸, d'autant plus exacerbée par les enjeux environnementaux actuels. Le désengagement financier public se manifestant par des coupes nettes sur les équipements les mieux financés⁹, sous couvert d'une volonté politique de répartition plus équitable des ressources se généralise. De nouveaux discours émergent à la rencontre de ceux qui prônent encore de modèles économiques urbains basés sur la culture¹⁰.

C'est ainsi que certaines initiatives intégrées dans les dossiers de villes candidates, laissent entrevoir un certain questionnement sur le modèle qui a conduit à cette accumulation. Notre travail a permis de dévoiler une forme de paradoxe se traduisant par la tension entre deux tendances reflétées dans les dossiers de candidature. Les réponses des candidats oscillent entre répondre aux besoins des citoyens et satisfaire ceux de visiteurs, entre rendre la ville plus habitable et la rendre plus attractive¹¹. La particularité de ce moment et du modèle de ville plébiscité hésitant entre les paradigmes hérités et les démarches innovantes observées est qu'il ne renvoie pas exclusivement à des orientations pour l'action publique, comme c'est le cas pour le modèle de ville créative¹², mais intègre aussi des prescriptions pour les concepteurs. Notre recherche a permis d'atténuer ce que la littérature grise entrevoit comme des « mouvements tectoniques dans les politiques culturelles des villes », des « villes créatives en transition », des « villes post-créatives » ou plus radicalement comme un nouveau modèle de « ville néo-créative ». Nous identifions plutôt un moment charnière où en effet les modèles hérités sont remis en question, mais de nouveaux principes ont des difficultés à s'affirmer solidement. Le

⁸ GUILLON Vincent, « Mouvements tectoniques dans les politiques culturelles des villes » [en ligne], *L'Observatoire*, N° 59, 2022.

⁹ Pensons ici à Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui a réduit en 2023 le financement de théâtres, compagnies et festivals pour un montant de cinq millions d'euros, sous prétexte de porter un combat contre la culture élitiste.

¹⁰ ZUKIN Sharon, *The cultures of Cities*, Balckwell, 1995.

¹¹ AMBROSINO Charles et SAGOT-DUVAUROUX Dominique, « Fin de cycle pour la ville créative? », sur *Observatoire des Politiques culturelles* [en ligne], publié le 26 octobre 2023.

¹² AMBROSINO Charles, « Ville créative et renaissance urbaine : retour sur la genèse intellectuelle d'un modèle urbain du XXe siècle. », *Revue Internationale d'Urbanisme*, 2019.

flottement provoque un espace d'exploration où les anciennes idées et les nouvelles se côtoient. Les candidatures tentent de cette manière de s'affranchir des mythologies et des croyances du paradigme créatif¹³ en explorant des projets multiscalaires et multipartenariaux, des formes innovantes de gouvernance et de participation pour l'élaboration des programmations, des initiatives vers des mobilités moins carbonées pour les déplacements des publics et des actions s'appuyant sur les constructions existantes.

Mise en scène d'un futur désirable : la ville événementielle au prisme de la ville durable

Avec ce dispositif, il ne s'agit pas de mettre en valeur la ville actuelle, mais de mettre en scène l'image prospective de la ville, sa dimension culturelle et son projet de développement qui doivent la singulariser de ses concurrents. La montée des préoccupations environnementales, combinée à l'ouverture de la programmation CEC dans le sens large de la culture, la volonté de se singulariser qui sous-entend la compétition nationale ainsi que la justification de la gestion frugale ont façonné cette vision prospective de la ville.

Au croisement avec les enjeux environnementaux, les dossiers de quatre finalistes (Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier et Rouen) illustrent deux préoccupations majeures ancrées dans les politiques culturelles : l'empreinte carbone qui représente la mobilité des publics et la potentielle artificialisation des sols des nouveaux équipements.

L'émergence d'initiatives qui placent les mobilités douces au cœur des projets culturels éclaire d'un nouveau jour ce label et la manière d'étudier les lieux investis par la programmation, longtemps appréhendés de manière statique. Nous avons illustré un nouveau paradigme où les équipements classiques cèdent le protagonisme au parcours, au chemin qui nous conduit d'un point A à un point B. Il ne s'agit plus d'équipements isolés, mais d'un réseau de nœuds connectés que les visiteurs investissent au gré de leur visite. L'espace public et la manière de le parcourir se situe au cœur des enjeux à confronter dans le cadre de la préparation de la ville à l'événement capital. C'est ainsi que le paradoxe de capitaliser sur la culture pour doper la fréquentation touristique tout en voulant incarner un changement de paradigme

¹³ BOUBA-OLGA Olivier et GROSSETTI Michel, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? », 2018.

écoresponsable se traduit par la réflexion sur les parcours et les différents moyens de transports qui sont travaillés eux-mêmes comme « autant d’actes artistiques, autant d’œuvres pour randonner ou de refuges pour se rencontrer »¹⁴.

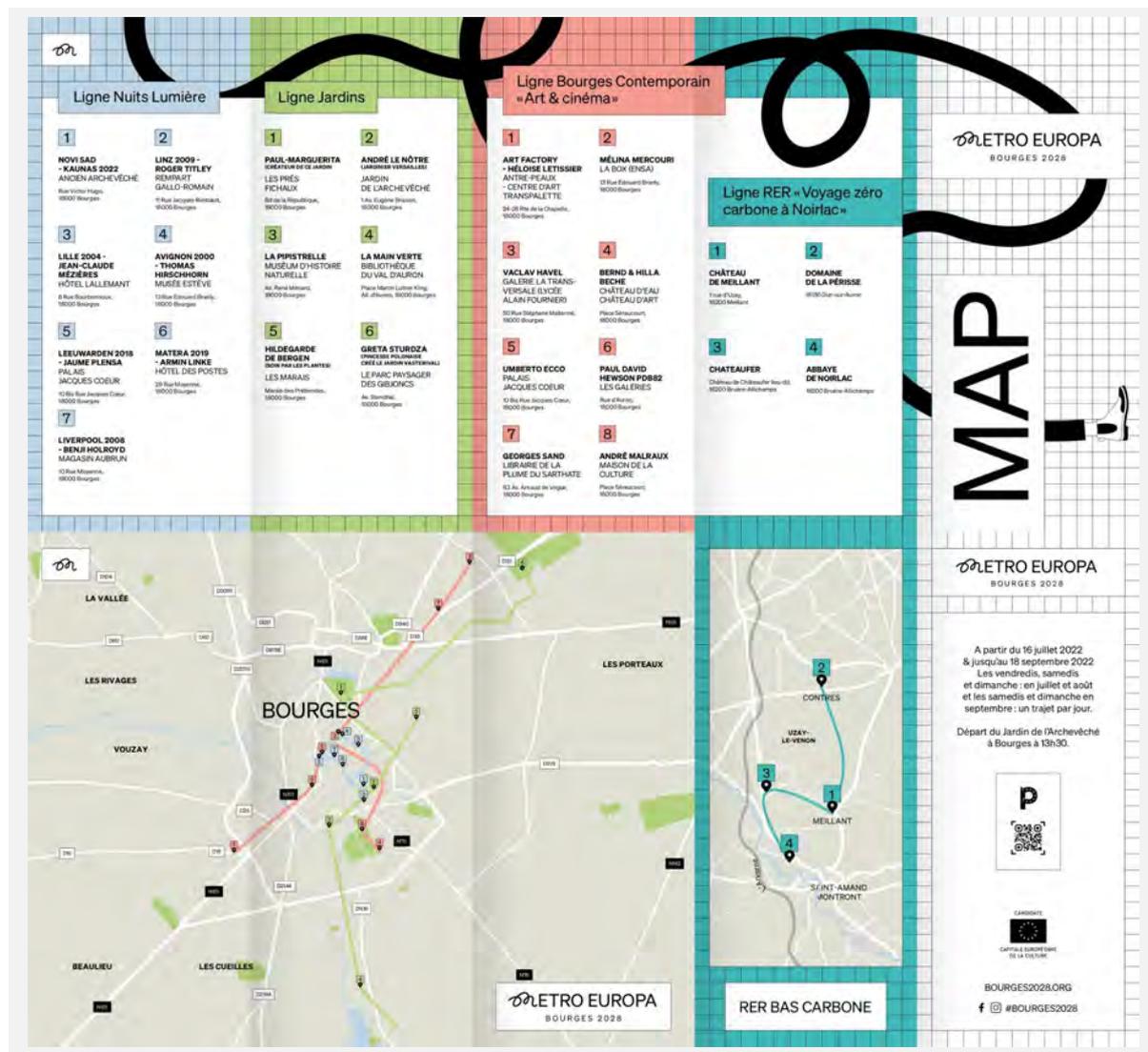


Figure 6 : Carte du projet berruyer *Metro Europa* reliant différents stations grâce à différentes lignes.

La deuxième préoccupation majeure, celle de l’artificialisation de sols, est mise en évidence au moyen de l’analyse des projets envisagés par les villes candidates. Nous avons révélé un refus total de l’attitude « batisseuse » du modèle de Marseille 2013 pour adopter une logique de conservation généralisée. Cette transition marque un basculement d’une modernité

¹⁴ VILLE DE ROUEN et ASSOCIATION ROUEN SEINE NORMANDE 2028, « Time to meander. Dossier de candidature CEC. Phase de sélection », 2023.

de la table rase à une post-modernité centrée sur la réhabilitation généralisée. Le mantra de la transition écologique qui s'est emparé des politiques culturelles¹⁵ opère un déplacement de regard sur l'investissement en nouvelles infrastructures dont la réhabilitation et la transformation des bâtiments en déshérence, longtemps considérés comme fardeaux, seraient sa principale manifestation.

La candidature CEC enclenche un « mariage de raison »¹⁶ à trois : politiques culturelles, touristiques et celles en matière de patrimoine. La juxtaposition entre la volonté de faire des éléments patrimoniaux des symboles identitaires et l'injonction environnementale aboutit à une patrimonialisation en trompe-l'œil¹⁷. Derrière se cache une reconstruction quasi-totale, seuls certains éléments sont conservés, dépouillés de leur fonction architecturale, mais maintenus pour leur rôle symbolique, auxquels s'ajoute une couche d'ambition écologique superposée.

Cette radiographie met en lumière le lien étroit entre politiques culturelles, touristiques et d'aménagement tout en soulignant les tensions liées à la transformation de la culture en variable d'ajustement budgétaire des collectivités. Elle informe sur les défis posés par les exigences environnementales et les disparités territoriales, appelant à requestionner les anciens modèles hérités et à formuler un équilibre entre habitabilité, attractivité et responsabilité écologique dans la conception des futurs scénarios.

¹⁵ GUILLON Vincent, « Mouvements tectoniques dans les politiques culturelles des villes » [en ligne], *L'Observatoire*, N° 59, 2022.

¹⁶ GRAVARI-BARBAS Maria, « Politiques publiques en matière de patrimoine et de tourisme » [en ligne], *L'Observatoire*, N° 61, 2023.

¹⁷ GAY Georges, « La place du patrimoine industriel dans les réhabilitations de friches » [en ligne], *ethno*, 42, 2021.

Bibliographie

AMBROSINO Charles, « Ville créative et renaissance urbaine : retour sur la genèse intellectuelle d'un modèle urbain du XXe siècle. », *Revue International d'Urbanisme*, 2019, n° Circulation des modèles, méthodes et références en urbanisme: pistes pour un débat, 6.

AMBROSINO Charles et SAGOT-DUVAUROUX Dominique, « Fin de cycle pour la ville créative? », sur *Observatoire des Politiques culturelles* [en ligne], publié le 26 octobre 2023. <https://www.observatoire-culture.net/fin-cycle-ville-creative/#:~:text=L'enjeu%20consiste%20probablement%20aujourd,du%20th%C3%A9%C3%A2tre%20Le%20Grand%20T.>

ARAB Nadia, « À quoi sert l'expérience des autres?: « Bonnes pratiques » et innovation dans l'aménagement urbain » [en ligne], *Espaces et sociétés*, n° 131, février 2008, n° 4, p. 33-47. <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2007-4-page-33.htm?ref=doi>

BOUBA-OLGA Olivier et GROSSETTI Michel, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer? », 2018.

GAY Georges, « La place du patrimoine industriel dans les réhabilitations de friches: De la plus-value dérobée à l'argument d'aménagement » [en ligne], *Ethnologies*, 42, février 2021, n° 1-2, p. 235-250. <http://id.erudit.org/iderudit/1074945ar>

GRAVARI-BARBAS Maria, « Politiques publiques en matière de patrimoine et de tourisme : un mariage de raison? »: [en ligne], *L'Observatoire*, N° 61, décembre 2023, n° 2, p. 19-29. <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2023-2-page-19.htm?ref=doi>

GRAVARI-BARBAS Maria et JACQUOT Sébastien, « L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes » [en ligne], *Géocarrefour*, 82, juillet 2007, n° 3. <http://journals.openedition.org/geocarrefour/2217>

GUILLON Vincent, « Mouvements tectoniques dans les politiques culturelles des villes »: [en ligne], *L'Observatoire*, N° 59, mars 2022, n° 1, p. 5-9. <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2022-1-page-5.htm?ref=doi>

MAISETTI Nicolas, « « Jouer collectif » dans un territoire fragmenté: L'économie politique de Marseille-Provence Capitale européenne de la culture 2013 dans la recomposition de la gouvernance urbaine » [en ligne], *Gouvernement et action publique*, VOL. 4, avril 2015, n° 1, p. 61-85, [consulté le 23 novembre 2023]. <https://www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2015-1-page-61.htm?ref=doi>

MATTHEY Laurent, ERNWEIN Marion et GABERELL Simon, « Transgresser ou animer? L'événement nouveau régime de la fabrique urbaine. », *Dehors! Cultiver l'espace public*, Genève, Éditions de la Baconnière, 2016.

NÉGRIER Emmanuel et TEILLET Philippe, *Les projets culturels de territoire*, [s. l.], PUG et UGA éditions, 2019, 156 p.

ROTOLO Marina, *La production de la ville en contexte labellisé Matera, Capitale européenne de la culture en 2019*, Paris Est Sup, 2021, 547 p.

VILLE DE ROUEN et ASSOCIATION ROUEN SEINE NORMANDE 2028, « Time to meander. Dossier de candidature CEC. Phase de sélection », 2023.

ZUKIN Sharon, *The cultures of Cities*, Oxford, Balckwell, 1995.

Evaluation de la vulnérabilité urbaine face aux inondations induites par la mer : le cas de la commune de Port-Gentil (Gabon)

Localisée dans la province de l'Ogooué Maritime au Gabon, plus précisément sur l'île de Mandji, la ville de Port-Gentil est exposée à une variété de risques naturels et anthropiques. Parmi ces risques, les inondations marines, bien que moins fréquentes que les inondations pluviales, constituent une menace sérieuse pour les aspects économiques et sociaux de la ville. Cette menace est exacerbée par l'expansion continue de la ville dans les zones à risque, en particulier le long de la côte et dans les zones sujettes aux inondations dues aux marées. Ainsi, cette recherche vise à comprendre l'impact actuel et futur des inondations marines sur Port-Gentil, ainsi que les facteurs contribuant à sa vulnérabilité. Cette thèse propose une évaluation multidimensionnelle de la vulnérabilité des zones urbaines confrontées aux risques naturels, en mettant l'accent sur les inondations induites par la mer. Pour ce faire, elle adopte une approche pluridisciplinaire et systémique afin d'intégrer autant que possible tous les éléments pertinents dans cette évaluation. Cette démarche méthodologique, à la fois pluri et/ou transdisciplinaire, permet de structurer cette évaluation en deux phases complémentaires. La première phase propose une évaluation de la vulnérabilité physique en examinant l'aléa d'un point de vue historique, prospectif et cartographique. Elle propose également une évaluation des enjeux structurants l'espace urbain, tels que l'utilisation des sols, les réseaux routiers et les bâtiments, à l'aide d'indices synthétiques de vulnérabilité physique. La deuxième phase propose une évaluation de la vulnérabilité sociétale en analysant la représentation du risque par la population et les autorités locales, à l'aide d'outils et de techniques d'enquête couramment utilisés en sciences sociales. Les résultats révèlent une exposition importante de la ville aux inondations marines, actuelles et futures. Selon le scénario le plus extrême, environ 75 % de la partie nord de l'île de Mandji serait exposée aux inondations marines d'ici 2100, le centre-ville historique étant le secteur le plus exposé et le plus vulnérable. De nombreuses infrastructures stratégiques de la ville pourraient être affectées, notamment à des niveaux de vulnérabilité physique élevés. Le réseau de canaux agirait comme un amplificateur de la propagation des inondations. Au niveau sociétal, il apparaît que les inondations marines ne constituent pas une priorité majeure pour la population et les autorités locales, ce qui augmenterait la vulnérabilité de la ville. L'étude met également en évidence des différences de représentation entre la population et les autorités quant à l'ampleur du risque. De plus, la confiance entre la population et les autorités locales est faible en ce qui concerne la gestion et son financement. Les lacunes du système de gouvernance sont observées en raison de l'instabilité institutionnelle, du chevauchement des compétences, de l'inadéquation des réglementations en matière de risques et du manque de ressources humaines et financières pour les actions locales. Cette thèse offre des éclairages précieux aux acteurs impliqués dans la gestion des risques naturels à Port-Gentil, soulignant l'importance d'une approche holistique dans les zones urbaines pour une évaluation plus efficace de la vulnérabilité dans les villes côtières, particulièrement en Afrique.

Mots clés : Vulnérabilité urbaine, Inondations marines, Représentation du risque, Port-Gentil, Gabon

Assessment of urban vulnerability to flooding induced by the sea: the case of the municipality of Port-Gentil (Gabon)

Located in the Ogooué Maritime province in Gabon, specifically on the island of Mandji, the city of Port-Gentil is exposed to a variety of natural and anthropogenic risks. Among these risks, marine flooding, although less frequent than rainfall-induced flooding, poses a serious threat to the city's economic and social aspects. This threat is exacerbated by the city's continued expansion into risk-prone areas, particularly along the coast and in areas prone to tidal flooding. Therefore, this research aims to understand the current and future impact of marine flooding on Port-Gentil, as well as the factors contributing to its vulnerability. This thesis proposes a multidimensional evaluation of the vulnerability of urban areas facing natural risks, focusing on sea-induced flooding. To do so, it adopts a multidisciplinary and systemic approach to integrate as many relevant elements as possible in this assessment. This methodological approach, both multidisciplinary and/or transdisciplinary, allows for the structuring of this evaluation into two complementary phases. The first phase offers an evaluation of physical vulnerability by examining hazard from a historical, prospective, and cartographic perspective. It also provides an assessment of the structural issues in urban space, such as land use, road networks, and buildings, using synthetic indices of physical vulnerability. The second phase proposes an evaluation of societal vulnerability by analyzing the population's and local authorities' representation of risk, using tools and survey techniques commonly used in social sciences. The results reveal a significant exposure of the city to marine flooding, both current and future. According to the most extreme scenario, approximately 75% of the northern part of Mandji Island would be exposed to marine flooding by 2100, with the historic downtown area being the most exposed and vulnerable sector. Many strategic city infrastructures could be affected, particularly at high levels of physical vulnerability. The canal network would act as an amplifier of flood propagation. Societally, it appears that marine flooding is not a major priority for the population and local authorities, which would increase the city's vulnerability. The study also highlights differences in representation between the population and authorities regarding the extent of the risk. Moreover, trust between the population and local authorities is low regarding management and financing. Governance system gaps are observed due to institutional instability, overlapping competencies, inadequacy of risk regulations, and lack of human and financial resources for local actions. This thesis provides valuable insights to stakeholders involved in natural risk management in Port-Gentil, emphasizing the importance of a holistic approach in urban areas for a more effective assessment of vulnerability in coastal cities, particularly in Africa.

Keywords: Urban vulnerability, Marine flooding, Risk representation, Port-Gentil, Gabon

